JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LA SEMAINE 639,297

24ME ANNEE—No 77 MONTREAL LUNDI 3 FEVRIER 1908 16 PAGES—UN CENT

Rev Ed Paradis Ptre Séminaire

UN TRONE SOUS DES FLOTS DE SANG

Le roi Carlos du Portugal, et son fils aîné, le prince Louis-Philippe, ont été criblés de balles samedi après-midi, dans les rues de Lisbonne.—On soupçonne les n chistes d'avoir fait le coup et les républicains de l'avoir machiné.—Le second fils du roi, le prince Manuel, est atteint de deux balles.—La reine Amélie, après avoir essayé de protéger son fils de son corps, s'agenouille au milieu des siens tout sanglants.

LE ROI SUCCOMBE SUR-LE-CHAMP, LE PRINCE HERITIER PEU APRES. ---DOM MANUEL, PROCLAME ROI, LANCE UN MANIFESTE A SON PEUPLE.---UN ATTENTAT SANS PRECEDENT DANS L'HISTOIRE.

La nouvelle de l'odieux assassinat du roi Carlos de Portugal et de son fils aîné, le prince Philippe de Bragance, qui aurait 21 ans le 21 mars, a causé dans le monde entier un sentiment d'horreur mais non de surprise chez ceux qui, depuis quelque temps suivaient les affaires intérieures de ce pays. On savait qu'un complo était tramé contre la vie du roi, mais on croyait avoir pris toutes les précautions pour le déjouer. On se gardait des bombes, du poignard, du poison, mais nu ne songeait à une escopetterie, à une fusillade presque à bout portant. C'est la première fois que l'on voit un groupe de régicides s'assembler comme des bandits de grands chemins, et tirer sur l'équipage royal comme autrefois les brigands tiraient sur les diligences. Le roi est mort presque sur le coup, après avoir reçu trois blessures, et le prince royal, qui a reçu également trois balles, n'a survécu que quelques instants. Le prince Manuel, né le 15 novembre 1889, qui est maintenant l'héritier du trône de Portugal, a reçu deux blessures qui ne mettent pas sa vie en danger.

Les républicains se défendent de cet attentat et en rejettent la responsabilité sur les anarchistes. L'avenir prouvera si l'on doit les croire. En attendant, une remarque s'impose. Les anarchistes n'ont jamais donné l'exemple d'une tentative de cette nature accomplie en commun. Sans doute ils sont en nombre pour préparer le crime, en assurer la réussite et protéger la fuite du criminel, mais ce n'est jamais un seul qui frappe, tandis que dans les complots politiques, les assassins, qui se donnent la qualité d'exécuteurs agissent collectivement, afin d'éparpiller les responsabilités et de donner l'apparence d'un acte de justice délibérée au plus lâche des crimes. Rappelons qu'en juin 1903, le massacre d'Alexandre de Serbie et de la reine Draga fut accompli par les officiers du palais de Belgrade. Donc, sans pouvoir rien affirmer dès à présent, il est logique de croire à un crime politique, mûri depuis longtemps. Mais quels que soient la qualité et le mobile de cet assassinat, il ne peut être considéré que comme un crime monstrueux et lâche.

LE ROI CARLOS EN COSTUME DE CAPITAINE GENERAL.

Le prince Manuel, fils cadet de Carlos, qui devient roi du Portugal, sous la régence de la reine Amélie.

Lisbonne, 8 — Le roi Carlos le prince royal Luiz ont été assassinés samedi après-midi. La famille rentrait en voiture découverte de Villa Vicosa, où elle avait passé quelque temps, lorsque, à l'angle de Prado Do Commercio et de la Rua Do Arsenal, un groupe d'individus s'élancèrent tout à coup vers la voiture et, épaulant des carabines qu'ils avaient tenues cachées jusque-là, tirèrent, blessant mortellement le roi et le prince royal et blessant légèrement le second fils du roi, le prince Manuel. La reine Amélie qui était aussi dans la voiture, essaya de protéger le prince royal, et ne reçut aucune blessure. L'escorte de police qui accompagnait la famille royale tira aussitôt sur les régicides, tuant deux d'entre eux.

LA MORT DU ROI

Au premier coup de feu qui l'atteignit, le roi retomba mourant sur les coussins de la voiture, et presque au même instant le prince royal se leva à moitié et retomba sur le siège. La reine Amélie s'élança sur le prince royal, évidemment décidée à sauver sa vie au prix de la sienne propre, mais déjà il avait reçu le coup fatal.

La police a aussi arrêté trois des régicides. Un d'entre eux s'est suicidé après avoir été conduit en prison. On dit qu'un des meurtriers est un Espagnol du nom de Cordova.

Le roi et le prince royal furent conduits à l'arsenal de la marine. Le roi était déjà mort quand il y arriva, et le prince expira au bout de quelques instants. Leurs cadavres ont été transportés au palais royal, escortés de gardes municipaux à cheval.

CRIBLES DE BALLES

La nouvelle de ce double assassinat se répandit dans la ville avec la rapidité de la foudre. La population est frappé de panique. On craint beaucoup pour l'avenir du pays, qui semble sur le bord d'une révolution qui promet d'être sanglante. La consternation règne dans la ville, et toutes les maisons et les places d'affaires sont barricadées.

Un examen des blessures du roi, qui était déjà mort quand il est arrivé à l'arsenal, a démontré qu'il a été atteint de trois balles. Une des blessures est à la nuque, une seconde à l'épaule, et la troisième a tranché la carotide. Le prince royal, qui respirait encore mais est mort presque aussitôt après son arrivée à l'arsenal, a aussi reçu trois blessures, à la tête et à la poitrine. Deux balles ont atteint le prince Manuel, une à la mâchoire inférieure et l'autre au bras.

Dom Louis, le prince royal héritier, qui a perdu la vie en même temps que son père.

LISTE des REGICIDES

Voici les attentats commis au cours des derniers années, contre les chefs de monarchies ou de républiques. Les uns ont échoué, les autres ont trop malheureusement réussi:

—Le président Carnot est assassiné à Lyon, en 1894, par un anarchiste, Santo Caserio.

—Le roi Humbert, d'Italie, est assassinée en 1900 également par un anarchiste.

—L'impératrice Elisabeth, d'Autriche Hongrie, succombe en Suisse également sous les coups d'un anarchiste.

—Le président MacKinley, des Etats-Unis, élu par le peuple, succombe à son tour à l'anarchie.

—Le roi de Serbie, Alexandre, et la reine Draga, sont assassinés dans leur palais de Belgrade, dans la nuit du 10 au 11 juin 1903 par des officiers de l'armée serbe.

—En juin 1905, le roi et la reine d'Espagne échappent miraculeusement à la mort le jour même de leur mariage.

—Si nous parlons maintenant des attentats qui n'ont pas réussi, disons qu'il y en a eu contre l'empereur Nicolas de Russie, innombrables: contre le roi d'Italie Victor-Emmanuel, contre le président Loubet, contre l'empereur Guillaume d'Allemagne et enfin, contre le sultan de Turquie.

UNIVERSELLE HORREUR

La reine Maria Pia, la mère du roi Carlos, le duc d'Oporto, son frère, plusieurs ministres et fonctionnaires de la cour se rendirent en toute hâte à l'arsenal dès qu'ils eurent appris la nouvelle de l'attentat contre la famille royale.

Ce double meurtre accompli de sang-froid a causé un sentiment d'honneur dans tout le pays, même parmi ceux qui ont fait du travail politique en vue de l'établissement éventuel d'une république, et on éprouve de tout côté un vif chagrin de la fin tragique du roi et du prince royal.

LES COUPABLES ?

Il semblerait, à première vue, que l'assassinat est le fait d'anarchistes et non des républicains. Ce endant, les événements des dernières semaines avaient préparé le peuple à quelque dénouement tragique. La découverte de complot après complot, et de dépôts d'armes et de munitions, avait démontré à l'évidence l'existence de la détermination, chez un nombre considérable de Portugais, de renverser le régime actuel et de proclamer la république.

Le terrible drame s'est passé vers cinq heures et demie, samedi après-midi, mais la panique qui s'est emparée de toute la ville a paralysé pendant quelque temps toutes les lignes de communication, et ce n'est que quelques heures plus tard que la nouvelle fut envoyée à l'étranger. Lisbonne présentait samedi soir, le spectacle de la plus profonde désolation. Les théâtres et les cafés étaient fermés, les rues presque désertes, et les voitures de tramway parcouraient les rues vides de voyageurs.

LE ROI EST MORT ! VIVE LE ROI !

Pendant que la population échangeait des idées sur l'avenir du pays, les monarchistes se rappelèrent tout à coup que le prince Manuel est maintenant roi du Portugal. Il est entendu que la reine Amélie sera régente du royaume durant la minorité du prince, qui est âgé de dix-neuf ans.

Si l'assassinat du roi et de son fils a été inspiré par les républicains, il n'y a pas d'indice que ceux-ci aient songé à profiter de l'avantage que donnait à leur cause la mort des deux plus grands personnages de l'Etat.

COMPLOT BIEN OURDI

Lisbonne, 3 — Les détails du meurtre du roi et du prince royal démontrent qu'il avait été préparé avec soin. Le fait que la famille royale revenait de Villa Vicosa avait été rendu public à l'avance et les autorités avaient pris ce qu'elles considéraient des mesures efficaces pour sa sûreté. Le trajet de Villa Vicosa à Lisbonne se fit sans le moindre incident. Le roi et sa famille rentraient à Lisbonne à la fin d'une journée signalée par la plus grande excitation à la suite des arrestations opérées en bloc et de la découverte constante de nouveaux dépôts d'armes et de bombes. Une foule considérable était réunie à la gare de Barriero, et dans les rues avoisinantes quand la famille royale descendit du train, pour traverser le Tage et entrer dans la ville proprement dite. Les carrosses de la cour les attendaient à la sortie principale. Le roi, la reine et les deux princes montèrent dans la première voiture, qui partit immédiatement, enfilant la Praco Do Commercio. Tout à coup,

LA DETONATION D'UNE CARABINE

fit tressaillir la foule. Puis on entendit une série d'autres détonations, et on vit le roi se lever de son siège, porter la main à sa gorge et retomber sur les coussins. Le prince royal s'affaissa presque en même temps, tandis que la reine essayait de la protéger, ainsi que le prince Manuel en leur faisant un rempart de son corps. Francisco Figuaira, un ordonnance, qui marchait à la portière du carrosse royal, sortit son revolver et tua un des régicides, pendant que la police se précipitait sur les autres. Les assassins firent volte face et prirent la fuite, poursuivis par la police, qui en tua un second près de l'hôtel de ville. Les deux cadavres furent transportés à l'hôtel de ville, mais leur identité n'a pas encore été établie. On croit cependant que l'un d'eux est un Espagnol et l'autre un Français. Les armes dont les assassins se sont servis sont des carabines à répétition et à cinq coups.

Les ministres se sont réunis et ont ordonné de prendre dans la ville les mesures de précaution les plus rigoureuses. La ville, hier soir, semblait calme à la surface, un silence remarquable y régnait. Le square qui entoure l'arsenal de la marine, l'hôtel de ville et la Banque de Portugal sont cependant occupés par les troupes.

La reine douairière du Portugal.

La reine Amélie qui, au moment de l'assassinat de son époux et de son fils, a tenté de leur faire un rempart de son corps.

Le premier ministre Franco, qui a été la cause indirecte du régicide.

BIOGRAPHIE DU ROI

Carlos I, né le 28 septembre 1863 était le fils du roi Louis I et de la reine Maria Pia. Il épousa, le 22 mai 1886, Marie Amélie, fille de Philippe, duc d'Orléans. Il monta sur le trône le 19 octobre 1889.

Le prince royal, Louis Philippe, duc de Bragance, est né le 21 mars 1887.

Les affaires politiques du Portugal allaient mal depuis longtemps, mais les relations tendues entre le roi Carlos et le Parlement n'entrèrent dans une crigue aigue que le 11 mai dernier, lors de la dissolution des chambres. Les conseillers d'Etat adressèrent au roi une lettre dans laquelle ils protestaient contre l'état d'absolutisme qui résultait de la dissolution, et déclarèrent alors que le roi et le pays étaient placés dans une position dangereuse.

CRISE POLITIQUE

La crise dans la situation politique est provenue du fait que le cabinet qui représentait exclusivement le nouveau groupe libéral, vit son programme de réformes obstrué par les vieux conservateurs et le parti progressiste, et décida de demander la dissolution du parlement, afin de pouvoir assurer la promulgation d'un certain nombre de mesures au moyen de décrets. Le cabinet était d'avis qu'ayant ainsi établi sa détermination de ré-

A suivre sur la page 5

THAW CHEZ LES FOUS CRIMINELS

L'assassin de Stanford White, déclaré innocent par le jury, à cause de folie au moment de son acte, est envoyé à l'asile de Matteawan, après le plus retentissant procès criminel du siècle.

New York, 3 — Déclaré innocent du meurtre de Stanford White, pour cause de folie, Harry Kendal Thaw a été envoyé hier, par le juge Dowling, qui a présidé son second procès, à l'asile des fous criminels à Matteawan, jusqu'à ce qu'il puisse convaincre une commission d'experts que sa mise en liberté ne sera pas un danger pour la sécurité publique. Thaw fut reconduit à la prison des Tombs, où il

Harry Kendall Thaw, envoyé à l'asile de Matteawan, après un retentissant procès.

est resté jusqu'à son départ pour l'asile.

Le jury n'a rendu son verdict qu'après 25 heures de délibérations, alors que ceux intéressés à la cause avaient perdu tout espoir de voir ces douze hommes arriver à une conclusion quelconque.

UNE MINUTE SOLENNELLE

Quand, des lèvres impassibles du

A suivre sur la page 5

Evelyn Nesbitt Thaw, la femme du meurtrier de Stanford White, qui a rendu un sensationnel témoignage au procès, et Mme William Thaw, mère du détenu de Matteawan.

VUE GENERALE DE LISBONNE

LA PRESSE

est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

T. BERTHIAUME. Président.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE 25 JANVIER

LUNDI	94,179
MARDI	94,191
MERCREDI	94,228
JEUDI	94,367
VENDREDI	94,224
SAMEDI	117,346
TOTAL	588,535
HEBDOMADAIRE	50,762
	639,297

Circulation des éditions quotidienne et hebdomadaire de la "Presse" pour la semaine dernière. **639,297**

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

98,089

La moyenne de la circulation de la "Presse" dans la ville de Montréal et la banlieue, dépasse 45,000 copies par jour.

Aucun autre journal français de cette ville ne peut prouver que son tirage pour la Ville de Montréal et la banlieue, atteint le tiers de cette circulation.

RUSSE AU POSTE

L'ex-constable James Murphy, qui est maintenant à l'emploi d'une puissante agence de détectives de cette ville, s'est distingué, samedi matin, en mettant le grappin sur un Russe du nom de Guasep Ava qui aura à répondre à l'accusation d'avoir tenté de commettre un vol de grand chemin sur Madame Métivier qui travaille pour le compte de la compagnie Ames-Holden.

La victime passait dans la rue Saint-Jacques, quand le prétendu voleur se serait jeté sur elle et aurait tenté de lui arracher sa sacoche.

Murphy, témoin du fait se jeta sur le russe et le conduisit au poste central.

AU DERNIER REPOS

Les funérailles de Mme Berthelot, veuve de feu le juge J. A. Berthelot, ont eu lieu samedi matin, à l'église Saint-Jacques.

Le service a été chanté par M. l'abbé Charrier, curé de la paroisse.

Le deuil était conduit par le Dr P. F. Casgrain, gendre ; J. O. Turgeon, Paul Turgeon, Pierre Casgrain, petits-fils ; Jean Turgeon, arrière-petit-fils ; l'hon. Dr J. Girouard, Jos. Girouard, notaire, Jos. et Gaspard Girouard, C. O. Dacier, Emile Dacier, neveux.

Remarqués dans le cortège : l'hon. juge L. O. Loranger, J. L. Perron, F. X. Roy, Godfroy Langlois, L. J. A. Surveyer, Dr Jean Décary, G. N. Moncel, Henri Archambault, J. T. Marchand, Gustave Martin, A. St Germain, P. J. Chartrand, J. E Deslauriers, Ernest Paquette, René Leclair, Henri Galarneau.

Cette réclame

De la Salsepareille de Hood est faite dans le but de vous rappeler son grand mérite comme purificateur du sang, comme apéritif et comme tonique des nerfs, de l'estomac et de la digestion. Rien ne l'égale, aucun autre remède n'a un aussi excellent record, aucun autre remède ne vous fera autant de bien. Elle guérit:

LA DYSPEPSIE. — "Je souffrais de dyspepsie depuis des mois et je ne pouvais rien manger sans douleur. Je commençai à prendre la Salsepareille de Hood et mon état s'améliora bientôt. Je la pris continuellement jusqu'à ma guérison." — Lydia McWheeler, Athol, Mass.

LE CATARRHE — "Ma mère souffrit du catarrhe et appréhenda la consomption. Elle prit la Salsepareille de Hood et au bout de quelques mois elle était mieux portante, plus forte que jamais auparavant. Elle ne peut trop dire le bien que la Salsepareille de Hood lui a fait." — EDITH SCOTT, 243 Bold St., Hamilton, Ont.

LE RHUMATISME — "Je souffris sérieusement du rhumatisme, mes genoux étaient très enflés. La Salsepareille de Hood me soulagea alors que tous les autres remèdes avaient échoué et elle a prolongé ma vie." — JESSIE KILLMER, Middle Grove, N. Y.

La Salsepareille de Hood est vendue partout. 100 doses pour une piastre. Préparée seulement par la C. I. HOOD CO., Lowell, Mass., U. S. A. 337 A

Chronique

SOIREE ELECTORALE

C'est aujourd'hui le dernier jour de fièvre. Jusqu'à minuit tout va être en ébullition dans la ville, et le spectacle de la rue ne manquera ni de pittoresque, ni de grandeur, ni de tristesse. Le curieux qui aime l'originalité, le philosophe qui sait s'isoler dans une foule et percevoir nettement ce qu'elle exprime et ce qu'elle ressent, trouveront dans la cohue de quoi satisfaire leurs penchants.

C'est dans une circonstance semblable que l'humanité montre sa cruauté, son intolérance, sa niaiserie et quelquefois son désintéressement.

A côté des ambitions déçues, des amitiés affligées, des intrigues triomphantes, des bassesses victorieuses, des clameurs insolentes et cyniques, on assiste à des manifestations, muettes le plus souvent, ou à peu près, qui indiquent chez les manifestants un admirable souci civique, un renoncement généreux des intérêts personnels au profit des intérêts généraux, un dévouement profond aux purs principes sur lesquels repose toute société vraiment policée et vraiment avide de progrès.

Malheureusement, les sujets sur lesquels on peut observer ces sentiments élevés sont beaucoup — ah ! mais beaucoup — moins nombreux que ceux qui accusent la sordidité de leur prétendu dévouement à la chose publique.

La plupart de ceux qui assiègent les comités ou les salles publiques où l'on proclame les résultats du vote au fur et à mesure qu'ils sont transmis par le téléphone ou par des messagers infatigables, ne sont là que pour le "fun."

Dès qu'un candidat de leur groupe, de leur choix ou de leur teinte politique éclipse le candidat adverse, ce sont des cris, des trépignements, des hourras mêlés d'invectives, de moqueries et d'injures à l'adresse du vaincu et de ses partisans.

A cet instant, on a la notion que les élus sont l'objet de l'admiration générale, d'un culte de la part de la foule, et que les acclamations délirantes qui accueillent leurs noms sont l'indice d'une faveur populaire impérissable.

On nage dans la fraternité ; on est imbibé de patriotisme ; on déborde de civisme; on vante l'altruisme... et l'on révèle l'alcoolisme. On se presse les mains, on chante victoire ; on encaisse les paris ; on proclame et l'on fait admirer sa clairvoyance ; on prophétise l'avènement de la félicité générale et perpétuelle, puis, lorsque l'enrouement vient mettre un terme au zèle et à la puissance des larynx, on passe son bras sous celui d'un ami, à moins que l'on ne prenne celui d'un inconnu promu pour la circonstance à la dignité de frère ou de "vieille branche", et l'on va prendre un coup.

Cela redonne du velouté à la voix et l'on peut aller sur un autre point recommencer de délicieuses exultations, qui nécessitent de nouvelles libations. Il n'en faut pas moins pour obtenir les rêves paradisiaques qui hantent le sommeil des élus et des électeurs triomphants en cette première nuit de bonheur.

Chacun selon ses ambitions et ses préférences voit la Fortune sous une image idéale, mais invariablement souriante et favorable.

Cela dure peu, car la désillusion arrive, galopante, dès le lendemain, et les plus ardents thuriféraires des candidats favorisés, ne tardent pas à briser leurs idoles et d'admirateurs devenir contempteurs.

Tout le monde, heureusement, ne se laisse pas emporter par l'impression du moment; tout le monde ne prend pas la sensation pour une preuve, et parmi les bons citoyens qui suivront avec une curiosité bien légitime l'ascension au pouvoir d'hommes vraiment soucieux du bien public, il s'en trouvera un certain nombre qui conserveront leur dignité et qui, n'ayant jamais rêvé aux chimères de l'idéal en politique municipale ou autre, échapperont à la désillusion qui assommera les écervelés qui n'accordent leurs voix à un candidat qu'avec l'espoir —hélas! bien décevant — d'"embarquer dans la crèche."

De toute façon, quel que soit le résultat des élections, il est toujours intéressant en pareille circonstance de se mêler à la foule et d'observer les visages. C'est un plaisir gratuit que je ne me refuse jamais.

On rencontre nécessairement Jean qui pleure et Jean qui rit; on voit Héraclite et Démocrite faire leurs grimaces et se tourner le dos après s'être montré le poing. Aux chants d'allégresse, aux vivats, à l'insolence du triomphe se mêlent des grognements, des imprécations, des menaces. Et lorsque l'on sait bien diriger ses pas, on a quelquefois la bonne fortune d'assister à un pugilat bien réglé, dont on ne peut pas dire: "C'est une affaire amanché."

On le voit, les émotions saines et malsaines abondent les soirs d'élections, et les gourmands peuvent être copieusement servis, pourvu qu'ils aient le bon esprit de ne pas entrer en scène et de rester simples spectateurs.

3-2—1908. LAURENT BART.

COMME DANS LE STEPPE SIBERIEN

Pendant trente-six heures Montréal a été dans les serres d'une terrible tempête qui a laissé près de dix-huit pouces de neige.—Les chemins de fer ont eu leurs convois bloqués partout, mais la Compagnie des Tramways a donné un service régulier.

Jamais depuis le fameux jour de la délivrance de Ladysmith, le 1er mars 1900, Montréal ne s'était débattu, comme hier, dans les serres d'un aussi affreuse tempête. De Chicago aux côtes de l'Atlantique, il se passera des jours avant qu'on puisse établir d'une façon certaine les pertes qu'elle a causées. A Montréal même, la tempête a causé la mort de deux hommes et les compagnies de chemin de fer ont vu presque tous leurs trains bloqués soit au départ, soit en route. La Compagnie des Tramways a réussi cependant à maintenir sa circulation, malgré des retards inévitables.

La tempête coûtera, dit-on, $100,000 à la Ville et à la Compagnie des Tramways. La ligne du Pacifique Canadien de Montréal à Québec a été fermée pendant 48 heures, ce qui ne s'était jamais vu. Des trains ont quitté la gare Viger qui n'ont pas pu aller plus loin que la gare du Mile-End. Les trains qui partent de la gare Bonaventure ne s'en trouvèrent guère mieux et l'accident qui a coûté la vie de deux hommes au Village Turcot a bloqué cette ligne jusqu'à hier matin. Les trains qui partent de la gare Windsor ont été plus heureux. Ils ont pu quitter Montréal, mais quant à arriver à destination, c'est autre chose.

Pendant trente-six heures la neige tomba poussée par un vent furieux. La tempête commença vers 4 heures samedi matin. Elle se calma un peu dans la matinée puis elle reprit dans l'après-midi avec une intensité qui alla toujours en augmentant jusque vers 4 heures hier après-midi. Le froid était intense, le thermomètre ne montant guère à 14 degrés au-dessus de zéro et plus fréquemment se tenant dans les huit ou dix degrés en dessous de zéro.

Il a tombé près de 18 pouces de neige, mais ce n'est qu'une partie de ce que nous a laissé la semaine dernière. On peut même dire que nous n'avons eu qu'une tempête depuis le 25 janvier. Les nivomètres de l'observatoire de McGill nous donnent les quantités suivantes depuis cette date.

25 janvier	0.7 pouces
26 janvier	5.3 pouces
27 janvier	7.5 pouces
28 janvier	2.3 pouces
29 janvier	7.7 pouces
1 février	17.4 pouces
2 février	1.3 pouces
Total	43.2 pouces

Ce qui donne raison à Rudyard Kipling d'avoir écrit "Our Lady of the Snows."

La vitesse du vent a été de 24 à 32 milles à l'heure et c'est ce qui a rendu la tempête si terrible. La neige se durcissait sous le vent et à peine enlevée des rues et des trottoirs les envahissait de nouveau.

La Compagnie des Tramways s'en est tirée de façon à démontrer une fois pour toutes l'excellence de son organisation. Toutes les machines dont elle peut disposer, charrues, balayeuses, ont été mises sur la route. Il lui en coûtera une quarantaine de mille dollars, mais elle aura donné son service habituel, malgré les éléments et le nombre doublé de ses passagers. C'est tout à son honneur. Pas un seul de ses employés qui ne fut occupé. M. D. MacDonald est content, d'autant plus que le service si vanté d'Ottawa a été complètement désorganisé, ce qui montre qu'après tout il ne vaut pas celui de Montréal.

LES CHEMINS DE FER

Pendant 48 heures, il n'y a pas eu de communications avec Québec, de 11 h. 30 vendredi soir à la même heure hier soir. Les charrues faisaient un ouvrage inutile, puisque la neige charriée par le vent remplissait les espaces qu'on venait de déblayer.

L'Express Maritime arriva 14 heures en retard. Tous les autres convois ont éprouvé des retards qui varient d'une heure à trois heures.

Halifax, 3 — La tempête a fait rage par toute la Nouvelle-Ecosse au cours de la nuit d'hier. Les communications télégraphiques et téléphoniques furent absolument interrompues et à maints endroits les appareils ont été brisés. Il fut impossible au "Grampian" navire des malles de quitter le port, hier, et le "Montrose" à destination de l'Afrique Sud a dû également retarder son départ. A deux heures, hier matin, à Halifax, le vent soufflait à soixante milles à l'heure. La neige est tombée en quantité anormale. Il n'y a pas eu d'accidents de personnes au cours de la tempête.

Saint-Jean, N. B., 3 — Le vent a soufflé de quarante-huit à soixante milles à l'heure hier. Les dommages qu'il a causés à la "Eastern S. S. Company" sont fort appréciables. L'"Empress of Ireland" libre de toutes amarres fut bientôt forcé de se mettre en sûreté. Nombre de banes de pêcheurs furent violemment charriées par le courant.

Sur la baie de Fundy les dommages sont plus grands encore. A la Pointe Lepreaux, le vent soufflait à quatre-vingt-quatre milles à l'heure. Plusieurs quais et un pont furent détruits et à Chance Harbor, quatre bateaux de pêcheurs furent mis en pièces. A New-River, plus de cent pieds de digue furent brisés et à Saint-Martin, le phare fut totalement démoli.

Les établissements de A. C. Smith & Co., de East Florenceville, district de Carleton, ont été détruits. Les dommages sont d'environ $5.000.

Winnipeg, 3. — Le train express du C.P.R., allant à Winnipeg, a déraillé près d'Almonte, samedi. Nul ne fut blessé.

L'express Ottawa-Brockville a sauté hors la voie samedi, près de Smith Falls. Le mécanicien, qui fut violemment lancé à vingt pieds sur le sol, s'est brisé une jambe.

Deux trains de marchandises de la compagnie du G. T. R., sont venus en collision à Seerboro, F. Campbell, serre-frein, envoyé au devant de trois blessés, a eu les deux pieds totalement gelés.

Saint André. N.B., 3. — Les dommages sont partout considérables et nombreux. Le phare fut tellement avarié que le gardien Pendlebury et sa vieille mère, durent le quitter en grande hâte, craignant d'être emportés par le courant. Une grande partie du quai sis en face des établissements de Gardner et Goon, fut démolie.

Brockville, 3. — Tout commerce a dû être suspendu à Brockville, samedi. La neige tombait en abondance et nombre de wagons, faisant du service entre Brockville et Montréal, ont été avariés.

Toronto, 3, — La tempête s'est fait violemment sentir à Toronto. Les dommages sont négligeables; mais le commerce a grandement souffert des retards qu'ont dû éprouver les compagnies de chemin de fer. La neige est tombée en si grande quantité que les travaux de déblaiement ne coûteront pas moins de quatre mille dollars.

Belleville, 3. — Ici, c'est aussi le commerce qui a eu le plus à souffrir des méfaits de la tempête qui a été cause de la suspension momentanée de tout commerce.

LEVIS ET SES ENVIRONS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Lévis, 3. — La plus terrible tempête que nous ayons encore eue depuis nombre d'années, s'est déchaînée sur Lévis et ses environs, dans la nuit de samedi et ne s'est terminée que dimanche matin.

Lévis est enseveli sous la neige, les trains ont été retardés considérablement; le tramway électrique est complètement paralysé et les piétons sont obligés de franchir des bancs de neige qui atteignent parfois jusqu'à 32 pieds.

Le vent avait une vélocité moyenne de 60 milles à l'heure, et à certains moments il a soufflé avec une vitesse de 75 milles à l'heure. Le froid cependant n'a pas été excessif et c'est au plus si le thermomètre a marqué 7 degrés au-dessus de zéro.

Votre représentant, afin de bien contrôler ses informations sur cette tempête est monté, samedi après-midi, sur un train spécial, rempli de pelleteurs de neige, qui allaient travailler sur la voie, avec une charrue à vapeur.

UN HOMME EST TUE

Notre train allait avec une lenteur extrême, ayant à franchir des bancs de neige de 18, 20 et 30 pieds de hauteur.

Devant nous, le vent poussait avec force la neige, c'était comme une avalanche aveuglante.

Nous allions atteindre la gare de St-Romuald, quand des cris affreux se firent entendre.

Le mécanicien aussitôt stoppe sa machine, et plusieurs personnes se précipitent vers la charrue.

Supposant que quelque chose d'anormal vient de se passer, nous descendons de la vanne et le spectacle qui se présente à notre vue nous glace d'effroi.

Un vieillard est étendu là, sur les ailes de la charrue. Sa figure est noire et remplie de blessures, ses pieds sont pendants et traînent presque par terre.

—"Il est mort", s'écrie-t-on de toutes parts. En effet, le Dr Lambert, qui arrive au milieu de l'ouragan, ne fait que constater la mort.

Ce malheureux qui vient de se faire tuer du coup par la charrue, était avec une équipe de pelleteurs. Comme il était sourd, il n'entendit pas venir le train.

C'est un vieillard de 70 ans, du nom de Pierre Joncas, résidant avec sa vieille épouse à St-Romuald.

Après avoir confié le cadavre à des amis, les employés, qui ont une mission spéciale à remplir, remontent sur le convoi et nous nous remettons en marche. Mais tout-à-coup un choc violent se fait sentir, nous tombons les uns sur les autres, et notre charrue est projetée hors de la voie.

Comme un autre train se dirige vers St-Charles, nous laissons aux employers du premier train le soin de remettre sur les rails la machine déraillée, et nous, nous prenons place sur l'autre train, qui va porter secours à la malle anglaise, enneigée près de St-Charles, et qui est suivie de près par l'express d'Halifax.

La neige vole des deux côtés de notre charrue avec force, mais bientôt notre vitesse diminue, et nous arrivons sur des bancs de neige que nous ne pouvons franchir aux premiers efforts.

Le train recule, puis s'avance à toute vapeur sur les montagnes de neige, que nous trouvons petit à petit.

Jamais nous n'aurions cru que ces luttes contre la neige, étaient remplies d'autant de péripéties.

Enfin, nous arrivons à Harlaka et là, un ordre télégraphique nous enjoint de regagner à toute vapeur Lévis, pour aller déblayer le train parti de Montréal à midi, et qui est pris, à Chaudière, dans une prison de neige. Derrière nous, toutefois, les voies s'étaient de nouveau bloquées,et c'est encore une rude tâche qu'il faut accomplir pour atteindre la gare de Lévis.

A LA GARE

Le spectacle qui s'offre ici est assez comique. Des femmes ont abrité de leur mieux des enfants qui dorment sur les bancs, succombant à la fatigue de l'attente. Il y en a qui sont ici depuis dix heures. Les hommes ont cercle et se racontent des "peurs" tandis que d'autres, attablés, font la partie de cartes.

De temps à autre, un passager se dirige vers le guichet des billets, pour demander à l'agent, pour la centième fois peut-être : "—Avez-vous eu des nouvelles du train, monsieur ?"

Et toujours la même réponse est donnée : —"Ça ne peut tarder maintenant !"

Mais le train retarde toujours.

Le Québec Central envoie des ordres pour faire canceler des trains, la tempête ne diminuant pas et les pelleteurs ne pouvant avoir raison de la neige. Pour une pelletée enlevée, il en tombe des avalanches.

Le No 3 est cancelé.

Le No 7,s'étant rendu jusqu'à Beauce Junction, ne peut aller plus loin.

Le No 8 s'arrête à Tring Jct.

Sur l'Intercolonial, le train 151, qui doit se rendre à Montréal pour dix heures, samedi soir, est cancelé avant même de se former.

AUX HOTELS

Pendant ce temps, les passagers de Lévis, se dirigent vers les hôtels pour souper et les autres, croyant avec raison, que les trains ne pourront entrer en gare avant les minuit, se font réserver des chambres ; mais bientôt, aux hôtels Victoria, Kennebeck, St Lawrence, Globe, etc., on leur répond qu'il n'y a plus une chambre de libre et ces pauvres passagers sont là, exposés à passer la nuit dans la gare, tandis que d'autres s'installent sur des chaises et ne tardent pas à ronfler. Il est inutile de songer à traverser à Québec, car

LES BATEAUX DE LA TRAVERSE

ne peuvent plus lutter contre les glaces. Le "Queen", qui avait pu réussir à quitter son quai avec quelques centaines de passagers, est bientôt entraîné par les glaces et ne réussit qu'à grande peine à aller atterrir au quai de la Pointe Lévis, où il débarque ses passagers sur le même côté du fleuve qu'il les a pris. Ceux-ci sont forcés de regagner à pied la distance qui les sépare de leur point de départ. Il n'y a pas une seule voiture, ils sont obligés de se frayer un chemin dans une neige où ils s'enfoncent jusqu'à la poitrine. Impossible de prendre un tramway-électrique, la circulation y est arrêtée depuis trois jours.

LES MAISONS SONT ENSEVELIES

A Lévis, on aurait dit que la tempête s'est plu à se montrer plus rageuse. Dans la rue St Onésime, on pouvait voir des personnes sortir par les mansardes, la neige ayant bloqué leurs portes d'entrée ; dans d'autres rues, c'est la même chose que l'on constate.

Le train de Montréal qui doit arriver d'Halifax à une heure moins quart et repartir pour Montréal immédiatement, n'est parti de Lévis que le lendemain (dimanche), et celui qui arrive de Montréal, à 5 heures du soir, le samedi, n'est parti pour Halifax qu'à 8 heures et vingt, et il est fort probable qu'il ne se rendra qu'à la Rivière du Loup.

Le Grand Tronc a beaucoup souffert aussi de cette tempête, qui coûtera énormément cher à plusieurs compagnies.

A BORDEAUX

Bordeaux, 3 — Nous avons eu ici, depuis samedi, la plus forte tempête qui ait sévi depuis quarante ans. Dès cinq heures, samedi matin, un fort vent de l'est s'éleva, accompagné d'une neige épaisse, et en peu de temps les routes devinrent impraticables. Les convois furent bloqués jusqu'à ce matin. Le local d'Ottawa, quittant la gare Viger à 8.20 hrs a. m., est arrivé à Bordeaux à 2 hrs. p.m. et est reparti à 4.30 hrs. p. m. On a fait dîner les passagers à l'hôtel Rodrigue. L'autre train, descendant à Montréal, est passé ici à 4 hrs. p. m., samedi. Une foule de passagers s'étaient rendus à la gare pour reprendre leur ouvrage, samedi matin. Plusieurs retournèrent sur leurs pas, et d'autres descendirent du convoi dans l'après-midi de samedi, pour revenir dans la journée de dimanche par voie de Ahuntsic. Tous les trains du dimanche ont été cancelés. Ce matin,le premier convoi passant ici a été le No 42 venant de Saint-Jérôme.

On peut voir çà et là, dans la ville, des bancs de neige de sept à huit pieds de hauteur. Les routes sont pour le moment complètement bloquées. La tempête a commencé à se calmer, hier après-midi, ce qui nous a apporté une vague de froid qui a durci quelque peu la neige et permis aux piétons de franchir les bancs amoncelés, sans courir le risque de se perdre. On ne nous rapporte aucun accident dû à la tempête.

A SAINT-CHARLES DE BELLECHASSE

Saint-Charles, 3 — La plus violente tempête de neige que nous ayons eue depuis le commencement de l'hiver sévit depuis samedi matin.

La neige s'est accumulée, à certains endroits, à des hauteurs prodigieuses, et la circulation des trains, sur l'Intercolonial, a été complètement interrompue. Le train rapide de la malle anglaise est enneigé quelque part à un mille de la gare, dans 9 pieds de neige. Les charrues et de nombreuses équipes de pelleteurs travaillent sans relâche au déblaiement de la voie ferrée. Aucune malle n'est arrivée ici depuis deux jours.

Le chemin de l'Intercolonial a été mis à l'épreuve depuis quelque temps : deux convois ont déraillé à Saint-Valier et un autre a sauté hors de la voie à Saint-Michel. Heureusement, il n'y a eu aucune perte de vie. Les dommages ont été comparativement peu considérables.

LES CHEMINS DE FER

"Il y a 18 ans que je suis au service du Grand Tronc à la gare Bonaventure", a dit un fonctionnaire de la Canadian Railway News Company, hier, "et je n'ai pas souvenance d'une tempête aussi violente que celle qui a si grandement bouleversé le service des trains ces jours derniers".

Si ce fonctionnaire avait été à l'emploi du Grand Nord, du Pacifique Canadien, ou de l'Intercolonial, sans compter la division de la rive sud du Dûelaware and Hudson, il aurait pu ajouter en toute sécurité que pendant les 20 dernières années les trains n'ont jamais été si retardés, n'ont jamais été retenus si longtemps.

C'es vers 2 heures samedi après-midi que l'on commença s'apercevoir des effets de la tempête. Et depuis cette heure, dans les cours do Grand Tronc, à Montréal seulement, on a tenu en permanence 500 hommes au travail. Un nombre égal d'hommes a travaillé pour la compagnie du Pacifique, à partir de la gare Windsor jusqu'à Montréal Ouest. Malgré tout cela, tous les trains étaient en retard ; on a dû en réduire le nombre et en enregistrer d'autres en retard pour un temps indéfini. Et cela ne se rapporte qu'aux trains de voyageurs ; on n'a pas songé une minute à faire partir un seul convoi de marchandises et les cours sont remplies de colis, de balles d'effets.

Les deux gares, Bonaventure et Windsor sont remplis de voyageurs attendant patiemment qu'on veuille bien faire partir leur train. D'autres sont là depuis des heures attendant des amis retenus en chemin par la tempête. Le seul accident que l'on rapporte est celui du village Turcot que la "Presse" raconte dans une autre colonne.

SINGULIER ACCIDENT

Quatre employés de la Compagnie des Tramways l'ont échappé belle samedi soir, au beau milieu de la tempête. Ils travaillaient sur une balayeuse électrique à Verdun, quand à un tournant de route, où la voie passe tout près de la rivière, qui coule 50 pieds plus bas, la voiture quitta la voie et gagna droit dans la direction du fleuve. Elle traversa tout le chemin et allait plonger dans le précipice quand elle rencontra un arbre qui eut assez résistance pour l'arrêter. Le mécanicien a reçu plusieurs contusions et la balayeuse est hors de service.

A suivre sur la page 8

Le Préfère au Bouillon Naturel

Dr Melotte, Engis, Belgique, écrivait le 28 août 1905 :

Depuis assez longtemps je prescris à mes clients votre produit **BOVRIL**, en place de tout extrait similaire, peptones, poudres de viande, etc. Or, j'ai obtenu entière satisfaction et je puis louer sans réserve votre excellent produit. **Au point de vue du goût et de ses qualités nutritives, je préfère le BOVRIL au bouillon naturel que bien des malades et même des gens sains trouvent indigeste.**

Les médecins de partout endossent le BOVRIL, faites-en usage. A y B

REMERCIEMENTS AU GRAND TRONC

La compagnie du Grand-Tronc vient de recevoir la lettre suivante :

"Je suis chargé de vous informer qu'à l'assemblée annuelle du "Royal Montreal Golf Club", à l'hôtel Caron, le 27 janvier dernier, un chaleureux vote de remerciements a été adressé à la compagnie du Grand Tronc, pour les faveurs nombreuses dont le club a été l'objet de la part de la compagnie, au cours de la saison de golf de 1907.

"J'ai le plaisir de vous transmettre cette résolution au nom de mon club.

Signé : GEORGE LOW, Secrétaire-trésorier.

LE RHUME la Toux et la Bronchite sont les avant-coureurs de la CONSOMPTION.

Combien de personnes meurent de consomption pour avoir négligé un **petit** rhume ? Dans la plupart des cas, il eut été facile d'enrayer le mal en tuant le germe. Contre la **Toux**, le **Rhume** et la **Bronchite**, il existe un remède hors de pair : **LE BAUME RHUMAL.**

DEMANDEZ-LE A VOTRE FOURNISSEUR, EN VENTE PARTOUT

25c la Bouteille

A wB

L'OFFICIER BLEU

Feuilleton de La "Presse"

PAR GEORGES PRADEL.

DEUXIEME PARTIE

DESESPERANTS SOUVENIRS

124 Suite

Au moment où nous reprenons le cours de notre récit, vers la fin d'un jour de printemps, le chantier était en pleine activité.

Des ouvriers vêtus de scaphandres venaient de sortir de l'eau, ayant terminé les conduits de mine dans lesquels il ne restait plus qu'à placer les cartouches de dynamite.

L'un des ingénieurs, vêtu d'un complet marron, chaussé de hautes bottes rouges afin de lui permettre de s'embourber à l'occasion, se tenait, sur la rambarde de l'un des échafaudages avançant dans le fleuve, et donnait des ordres précis à un contremaître qui l'écoutait avec une déférente attention.

De longue date, nous connaissons cet ingénieur: il n'était autre que Raoul de Boisdéant.

Comment M. de Boisdéant, ingénieur français, était-il occupé à cet instant à construire un pont sur les flots du beau Danube bleu? C'est certainement le cas de rééditer la devise universellement connue: omnia vincit amor."

Que diable, va-t-on dire l'amour peut-il avoir de commun avec la construction d'un pont sur le Donau Canal, ainsi que l'appellent les Autrichiens?

La corrélation en était cependant absolument directe.

Raoul de Boisdéant s'ennuyait ferme à Paris depuis quelque temps, depuis surtout le jour où le comte Alexandre de Thal avait promptement quitté Paris, à la suite d'ordres formels venus de Saint-Pétersbourg, quelques jours après l'explosion de gaz, arrivée dans le faubourg Saint-Germain.

Naturellement, la belle et fantasque Catherine, avait suivi son père, en compagnie du fidèle Yvon, le cosaque du comte de Thal, et ils étaient venus s'installer dans un élégant petit hôtel, sur les bas-côtés de la place Stéphan, l'un des coins élégants de la capitale autrichienne.

Ce départ ne s'était pas plutôt effectué que Raoul de Boisdéant se morfondait à Paris.

Pour l'instant, il n'avait point de nouvelles d'Alexis, non plus que de la baronne Cazérès et de Renée. Il se considérait donc, se trouvant sans engagement pris avec des amis, comme ayant complète liberté de manoeuvre.

Et puis, au fond du coeur le plus loyal, il y a toujours un égoïste qui sommeille et l'amour prédispose les plus sérieux à cette passion mauvaise, puisque l'on prétend que l'amour n'est autre chose qu'un égoïsme à deux.

Pour l'instant, Raoul de Boisdéant, grâce à l'absence de la belle Catherine, en était réduit à reconnaître qu'il était beaucoup plus amoureux que jusqu'alors il n'avait voulu se l'avouer à lui-même.

Pendant tout le temps qu'il avait constamment pu voir Mlle de Thal à Paris, il la déclarait une coquette fantasque, sans coeur même, incapable d'éprouver un sentiment sérieux.

Et, l'absence transfigurant l'objet de son culte, il se sentait disposé malgré lui à accorder à celui-ci toutes les qualités maîtresses qu'il lui avait refusées jusqu'alors.

Tant il est vrai que M. de Boisdéant devenait peu à peu profondément malheureux, reconnaissant que la vue de Mlle Catherine de Thal était absolument indispensable à son existence.

Le hasard est la Providence des amoureux. Au moment où Raoul de Boisdéant passait son temps à l'injurier et à disputer contre la destinée, il lui vint précisément en aide.

Ce hasard se présenta à ses regards sous les traits d'un de ses camarades de promotion, M. Lyonel Eymans, un jeune ingénieur, d'origine anglaise, lequel depuis quelques années avait été chargé de divers travaux en Amérique.

Au coin de la rue Caumartin et du boulevard, M. de Boisdéant, levant les yeux, s'écria:

— Tiens, Lyonel!

— Raoul!

Poignée de mains charneuse, comme il convient entre excellents camarades d'école, puis Raoul s'aperçut seulement alors que son ami était prodigieusement changé.

Ce dernier n'attendit pas l'interrogatoire de Raoul.

— Oui, oui, fit-il avec un triste sourire, très jaune, pas? Une affection du foie, conquise au Guatemala. Et je suis obligé de me soigner, si je ne veux pas faire promptement le suprême voyage.

— Mais on traite aisément les maladies de ce genre.

— Oui, cher ami, mais le temps! Enfin, mon état est tellement grave que, bon gré, mal gré, je vais être obligé de le prendre, cet indispensable temps! Il n'y a pas à dire. Ce qui me contrarie le plus, c'est que je vais manquer, de cette façon, une belle affaire.

— Mon cher Lyonel, la santé avant tout, n'est-ce pas! par cette raison que la santé, c'est la vie.

— Oui, mais j'ai pris des engagements, une très grosse responsabilité m'incombe, dans cette mission. Si seulement...

— Quoi? demanda Raoul.

— Je trouvais quelqu'un qui pût me remplacer.

— Les camarades ne manquent pas.

Lyonel Eymans eut un vague sourire.

— Oui, mais tous ne possèdent pas, je le crois, du moins, les qualités que tu as, toi, par exemple, Raoul.

— Moi! tu es fou!

— Pourquoi?

— Parce que je ne puis quitter Paris à cet instant.

— C'est bien dommage. Autrement je t'aurais proposé d'aller construire à ma place un pont sur le Danube, c'est toujours intéressant.

Au mot Danube, Raoul de Boisdéant avait instinctivement dressé la tête.

— Et à quel point du Danube? demanda-t-il pour l'acquit de sa conscience.

— Mais à Vienne, tout simplement, à Vienne même. Tu as fort de me refuser, on s'amuse beaucoup à Vienne. Les Français y sont très aimés et admirablement reçus. Vrai, à ta place, j'irais à Vienne, j'accepterais.

— Mais je ne t'ai pas refusé!

En prononçant ces derniers mots, il faut bien le reconnaître, Raoul de Boisdéant rougit un peu, car il avait pleinement conscience de son précédent refus formel.

— Tu accepterais donc?

C'était affaire faite, M. Lyonel Eymans en eut bien vite la preuve, et c'est ainsi que M. de Boisdéant se trouvait installé depuis plus de quatre mois dans la capitale de l'Autriche-Hongrie.

Le lendemain de son arrivée, il se présentait au petit hôtel de la place Stéphan, et si peu plein qu'il fût de lui-même, si peu présomptueux qu'il pût être, il dut se convaincre que Mlle Catherine de Thal devint fort rouge à son aspect et que sa présence lui causa la plus agréable des surprises.

Et le jeune ingénieur fut aussitôt le commensal habituel du petit hôtel de la place Stéphan, pénétrant de plus en plus dans l'intimité du comte de Thal et de sa fille.

Le comte ne voyait certainement pas d'un mauvais oeil l'assiduité du jeune ingénieur auprès de Catherine. Il trouvait dans Raoul un garçon loyal, honnête, intelligent et sûr, pourvu d'une fortune plus que suffisante, Mlle de Thal possédant du chef de sa mère, une dot très importante. Telles qu'elles étaient, il laissait donc aller les choses, abandonnant complètement la volontaire Catherine aux mouvements de son coeur.

Naturellement, l'emploi de la dynamite qui allait être fait avait amené dans les entours une grande affluence de curieux.

La police et aussi un cordon de troupes avaient fort à faire à contenir cette foule, lorsqu'un superbe attelage de deux grands orloffs d'un noir de jais arriva au grand trot. Ils étaient attelés à une élégante victoria d'où descendirent le comte Alexandre de Thal et sa fille.

Depuis un instant Raoul de Boisdéant n'entendait plus ce que lui disait son contremaître; consultant fréquemment sa montre, il dirigeait d'un air inquiet ses regards vers l'entrée du chantier.

A la vue des deux orloffs, son visage se rasséréna complètement, et il s'élança à la rencontre de M. de Thal et de sa fille.

— Allons, fit Mlle de Thal, en enfant gâtée, se permettant de plaisanter sur les sujets les plus graves et les plus tristes, nous sommes venus pour que vous nous fassiez sauter. C'est vous qui allez procéder à notre petit égorgement.

Raoul avait froncé les sourcils, le général, d'un ton sévère, avait seulement dit:

— Catherine!

— C'est vrai! père! Je ne sais dire que des sottises. Je ne songe jamais à ce que peuvent avoir d'inconvénient de tels propos.

— Tu est pardonnée, mon enfant. Je t'ai seulement arrêtée parce que si on t'entendait, cela me ferait réellement de la peine.

— Vous avez raison, père.

Le général s'adressant alors en particulier à Raoul:

— Il n'y a aucun danger, n'est-ce pas? Catherine a voulu absolument venir.

— Oh! mon général, s'écria l'ingénieur, aucun, autrement, vous pouvez croire.

A suivre

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Pour les personnes épuisées il n'y a pas de traitement médical connu aujourd'hui pour être plus effectif, plus certain et dont les effets soient aussi magiques pour redonner la force que le Nervin de l'Amérique du Sud, parce qu'il frappe à la racine de toutes les maladies nerveuses, des organes digestifs, fait du riche sang rouge, enraye l'amaigrissement, fait de la chair et guérit tous les cas de ruine physique en général. — 148 A W

SIROP DU DR FRED. DEMERS pour les enfants est reconnu le meilleur pour le sommeil, dentition, contre les coliques et diarrhées. Demandez-le toujours. 1

SOUPES CONCENTREES "CLARK"

Dans chaque boîte il y a une quantité suffisante de soupe délicieuse pour six personnes.

Demandez à votre fournisseur les Soupes Concentrées "Clark". A S

OTTAWA DEFAIT LE CLUB MONTREAL

L'équipe de la capitale triomphe de ses adversaires par 14 à 7.—Pas de partie à Québec.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	A j'er
Wanderers	4	1	5
Victoria	3	2	5
Ottawa	3	2	5
Shamrock	2	2	6
Québec	2	2	6
Montréal	0	5	5

OTTAWA, 14 ; MONTREAL, 7

Le club Ottawa a remporté samedi sa troisième victoire de la saison, en battant le Montréal par un score de 14 à 7, devant 2,000 personnes, à l'Arena. Les visiteurs prirent l'avantage au commencement de la joute et le conservèrent jusqu'à la fin.

Le premier mi-temps se termina avec un score de 5 à 2.

Le club Montréal mit un troisième point à son crédit, à la reprise des hostilités, puis les Ottawas comptèrent quatre fois de suite, ce qui mit le score 9 à 3. Le club Montréal fit alors un grand effort et réussit en peu de temps à prendre quatre fois en défaut la défense du club local.

Cette période de la joute fut de beaucoup la plus intéressante de la soirée. Joe Hall, qui avait remplacé au deuxième mi-temps, Murphy, incapable de continuer à jouer, se distingua fort, dirigeant les attaques et luttant comme un forcené. Avec 9 points contre 7, les partisans du Montréal purent croire que leur club égalerait le score. Ils furent déçus dans cet espoir. Les Montréal avaient fait un effort suprême désespéré. Ils étaient maintenant fatigués et incapables de tenir tête à leurs adversaires. Les Ottawas en profitèrent et assiégèrent avec ardeur la forteresse du club local.

En peu de temps, ils eurent enregistré cinq nouveaux points.

Phillips, Walsh et Taylor furent les étoiles des Ottawas et accomplirent une énorme quantité de besogne. Phillips fit des courses sensationnelles et enregistra cinq points pour sa part.

Walsh émerveilla le public par des prodiges de valeur et compta trois points. Taylor brilla sur la défense, arrêtant nombre d'attaques et écartant une foule de coups dangereux.

Pulford devait figurer sur l'équipe du club Ottawa, mais il avait pris un autre train que ses co-équipiers, et resta en route, bloqué par la neige. Smith était malade, et resta à Ottawa.

L'un des arbitres, Chancy Kirby, se trouva retardé par la tempête, et il fallut lui choisir un remplaçant.

La joute ne commença qu'à 9 heures 35.

Les équipes s'alignèrent comme suit :

Ottawa, 14		Montréal, 7
Lesueur	Buts	Finnie
Moore	Point	Leader
Taylor	Couverts	Cameron
Westwick	Avants	Hooper
Walsh	Avants	Eveleigh
Harrison	Avants	Murphy, Hall
Phillips	Avants	Mallen

Referee, M. R. Bowie. Assistant, M. McNamara. Umpires, MM. C. Ross et C. McKerrow. Chronométeurs, D. Brown, G. Pittaway et T. Emmett Quinn.

SOMMAIRE :

1—Ottawa	Taylor	5.20
2—Ottawa	Westwick	3.20
3—Ottawa	Walsh	1.05
4—Ottawa	Walsh	5.20
5—Montréal	Mallen	4.55
6—Montréal	Hooper	5.00
7—Ottawa	Phillips	4.50
Deuxième mi-temps		
8—Montréal	Leader	7.40
9—Ottawa	Walsh	2.50
10—Ottawa	Phillips	1.50
11—Ottawa	Harrison	1.10
12—Ottawa	Taylor	0.25
13—Montréal	Eveleigh	0.10
14—Montréal	Hooper	0.05
15—Montréal	Eveleigh	0.55
16—Montréal	Mallen	4.55
17—Ottawa	Taylor	0.30
18—Ottawa	Phillips	2.30
19—Ottawa	Walsh	2.00
20—Ottawa	Phillips	0.45
21—Ottawa	Phillips	0.40

Joueurs punis : Phillips, Taylor, Walsh, Hall, Moore, 3 minutes chacun.

PARTIES DE LIGUE INTERMEDIAIRE

La seconde équipe des Wanderers a défait le Victoria II par 3 à 2, et Westmount a battu les Shamrocks II par 6 à 1, samedi après-midi.

Noms des joueurs :

Wanderers II		Victoria II
Benson, h.	Buts	Law
Brownrigg	Point	Borland
Newton	Couverts	Benson
White	Avants	Kavanagh
McCuaig	Avants	Slater
Darragh	Avants	Crombie
Kerwin	Avants	Gilbert

Referee — M. Reg. Percival, Montréal.

Westmount		Shamrocks II
Darling	Buts	Ray
Smeaton	Point	Macdonald
Wilson	Couverts	Hill
Armstrong	Avants	Foley
Low	Avants	Yondan
Cleghorn	Avants	Hill

PAS DE PARTIE A QUEBEC

Les Shamrocks n'ont pu parvenir à se rendre à Québec, samedi, pour jouer leur partie de ligue. Le club devait partir le matin, à 8 heures 40, mais il attendit en vain jusqu'à midi, alors que les joueurs allèrent dîner. A 2 heures ils s'embarquèrent à la gare Viger, mais comme à 5 heures ils n'étaient qu'au mille-End, ils crurent que le plus sage était de descendre et de retourner chez eux, ce qu'ils firent.

La ligue décidera à quelle date la partie sera jouée.

YALE, 20 ; CORNELL, 17

Ithaca, N. Y., 3 — Yale a battu Cornell, samedi, par un score de 20 à 17. Cornell eut l'avantage une bonne partie du temps, mais Yale fit un grand effort et remporta la victoire.

PARTIES DU 3 FEVRIER

Carillon vs. Forsyth.
Royal Canadien vs. St Henri.
St Charles vs. Manhattan.

ST CESAIRE, 6 ; FARNHAM, 0.

St Césaire, 3. — Une grande partie de hockey a été jouée ici, jeudi dernier, entre le club du collège St Césaire et celui du collège de Farnham. La joute fut très rapide, mais exempte de toute brutalité.

"Pit" Théoret se fit remarquer surtout du côté des visiteurs. Les avants du St Césaire se distinguèrent en faisant plusieurs belles montées. Sauvé, Vittie et P. Blondin s'attirèrent l'admiration même des étrangers. Comme le score le montre, la défense du club local fut solide et demeura à la hauteur de sa réputation. Le score final fut de 6 à 0 en faveur des collégiens de St Césaire. Position des joueurs :

St Césaire.		Farnham.
P. Hurteau	Buts	Gendron
R. Hurteau	Point	Barabé
E Gaudet	Couvert	Beaudry
F. Blondin	Avants	Giroux
Vittie	Avants	J. Letendre
P. Blondin	Avants	Comeau
C. Sauvé	Avants	Théoret
F. Marius	Umpires	F. Epiphane

Arbitre, P. J. Pinet ; pénitencier, A. Tessier.

SOMMAIRE

1er mi-temps.		
1—Collège St Césaire	Vittie	21.00
2ième mi-temps		
2—Collège St Césaire	Sauvé	8.00
3—Collège St Césaire	Vittie	4.00
4—Collège St Césaire	Sauvé	3.00
5—Collège St Césaire	Sauvé	4.00
6—Collège St Césaire	Sauvé	0.45

Une très intéressante partie de hockey a été jouée samedi au patinoir Minto, entre les employés du bureau de l'audition de la Canadian Express Co et les Emeralds. Ces derniers l'emportèrent par 4 à 3. Comme on peut le voir par le score, la joute fut très contestée et excitante. Les auditeurs de la Canadian Express Co se distinguèrent par leur jeu brutal. Ils furent tout de même défaits par les Emeralds. Ceux-ci brillèrent par leur jeu d'ensemble, ce qui leur valut la victoire. McDonald fut l'étoile des Emeralds.

Les équipes s'alignèrent comme suit :

Can. Ex. Co., 3		Emeralds, 4.
MvKinnon	Buts	Corby
Brunet	Point	Watkins
Smith	Couverts	Brennan
Bishop	Centre	Woodford
Lachapelle	Rover	McCormick
Newbury	Aile droite	Parent
Allison	Aile gauche	McDonald

Arbitre : C. Lomax.

SOMMAIRE :

Premier mi-temps		Temps
1—Emerald	Brennan	7.00
2—Can. Ex. Co.	Lachapelle	22.00
3—Can. Ex. Co.	Lachapelle	1.00
Deuxième mi-temps		
4—Emeralds	McCormick	0.30
5—Emeralds	McDonald	12.00
6—Emeralds	McDonald	9.00
7—Can. Exp. Co.	Lachapelle	8.00

Joueurs punis — 1er mi-temps : Brunet, 5; Watkins, 2, 3; Lachapelle, 3, 3, deuxième mi-temps : Bishop, 2, 2, 3 ; Brunet, 2, 2; Woodford, 3; Newbury, 2, 2; Lachapelle, 5, 5; Parent, 3.

LA LIGUE DES MANUFACTURES AU STADIUM, CE SOIR

Il n'y aura pas de patinage général ce soir, au Stadium, et la soirée sera consacrée aux parties de la Ligue des manufactures.

Six clubs en viendront aux prises et il y aura trois joutes. La première commencera à 8 heures, et la dernière à 10 heures.

Tous les amis des joueurs et le personnel des manufactures, que ces derniers représentent, assisteront à ces joutes, et acclameront leurs favoris.

Les habitués du Stadium qui s'y rendront, assisteront à des parties intéressantes ,et en même temps, se reposeront des fatigues du patinage de la semaine dernière, et seront plus alertes pour continuer à se livrer à leur sport favori.

Le Stadium n'a pas désempli hier et samedi, et le public lui donne toujours son encouragement.

La glace est en excellente condition à toutes les séances.

Il y a concert tous les soirs, ainsi que le samedi et le dimanche après-midi, par la fanfare du patinoir, ainsi que vendredi prochain, alors qu'aura lieu la grande mascarade de la "Presse," pour les petits gymnastes.

LE COMBAT VIAU-DAOUST

Deux bonnes rencontres pour demain soir au club National.

Les sportsmen de cette ville auront l'occasion de voir deux bonnes joutes de boxe demain soir, au club National de Maisonneuve. En effet, le combat entre Viau et Daoust sera précédé d'une rencontre préliminaire de huit assauts entre Beaulieu et O'Malley.

On connaît la rivalité qui existe entre ces deux jeunes boxeurs; elle nous promet une lutte acharnée au possible.

La rencontre principale provoque un intérêt exceptionnel. Tout Saint-Henri et toute la partie Est sont en émoi. Il est certain que les amateurs de boxe seront témoins d'un spectacle comme ils n'en voient pas souvent. Les deux hommes sont en forme et n'attendent que le moment d'entrer dans l'arène.

LE POLO

CLUB DE POLO SAULT AU RECOLLET

L'assemblée annuelle du club de polo Sault au Récollet, a eu lieu vendredi soir dernier, alors que les officiers suivants ont été élus :

Président honoraire, M. Hugh Paton ; président, major George Hooper ; secrétaire, M. B. McLennan ; trésorier, M. George A. Farmer ; comité, MM. W. R. Miller, A. E. Ogilvie, H. B. MacDougall, F. N. Beardmore et G. L. Ogilvie.

LES TOURNOIS ATHLETIQUES DE LA PRESSE

90ème LEÇON.—Congrès de Rome.

Les gymnastes scolaires qui se préparent au grand concours qui doit avoir lieu prochainement, à Montréal, pour le choix de l'équipe déléguée au congrès de Rome, ne doivent pas oublier que plusieurs considérations seront étudiées à ce propos.

Le jury d'examen tiendra compte de la santé, la tenue, de l'exactitude, de l'habileté, de l'attention, du genre de vie de chaque candidat. Il y aura concours de saut, de course, de lancement de poids, de montée de la corde lisse, d'exercices aux appareils, cheval suédois et barres parallèles. On ne doit pas oublier que toutes ces choses figurent au programme du congrès .

Avis donc à ceux qui se proposent de concourir pour la formation de l'équipe canadienne scolaire.

Si l'on veut sérieusement travailler, l'on doit commencer dès maintenant à mener une vie régulière, à ne plus fumer, à ne plus faire usage d'alcool ,etc. Avant longtemps une équipe de cent ou cent cinquante élèves sera formée. Sur ce nombre, les dix délégués seront choisis par un jury composé de cinq instructeurs compétents qui ont promis leur concours au professeur Scott. Les gymnastes groupés pour ce premier examen viendront du Séminaire de Sainte-Thérèse, des collèges de Saint-Laurent Sainte-Croix de Farnham, Sainte-Marie de Montréal, des écoles de la Commission Catholique et d'autres maisons d'éducation de la ville et de la province.

Quelques pupilles de la Société Nationale Gymnastique seront aussi appelés. Qu'on se prépare en conséquence. On ne sait pas encore qui pourra être choisi. Les meilleurs feront le voyage et ils doivent se rappeler que tout contribuera, en Italie, pour leur faire gagner ou perdre des points.

CULTURE PHYSIQUE A ST JEAN

Ce que M. J. M. Manning fait à l'Académie Commerciale Catholique.—Les classes de M. Michaud.

Nous avons eu le plaisir de rencontrer, la semaine dernière, un enthousiaste prosélyte de l'éducation physique à l'Ecole, M. J.M.Manning, principal de l'Académie Commerciale Catholique de Saint-Jean d'Iberville. Il va sans dire que nous avons profité de cette agréable rencontre pour causer un peu de la campagne que la "Presse" fait dans le but de répandre l'éducation physique au sein de notre population canadienne - française.

M. James [illegible] Commission Scolaire Catholique de Saint-Jean.

En homme pratique, M. Manning, dès son entrée à l'Académie de Saint-Jean, a établi la gymnastique au programme régulier des études et il eut recours à un excellent élève du professeur Scott, M. Zénon Michaud, autrefois de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, pour diriger à bien cette entreprise, nouvelle à Saint-Jean comme elle l'est dans toute la province. Le professeur de gymnastique, M. Michaud, commença dès la rentrée des classes ses cours de culture physique scolaire. Vers les fêtes il donna, avec l'encouragement de M. Manning, une fort belle séance de gymnastique à l'Académie, et toute la population de Saint-Jean fut agréablement surprise. Nous assistions à cette séance et nous pouvons dire en toute sincérité que M. Michaud a été heureux dans la tentative qu'il a faite. Il y a, au nombre des soixante-dix ou quatre-vingts élèves du cours gymnastique, une élite vraiment remarquable.

Tout jeune encore, M. Manning est à la tête d'une importante maison d'éducation. Ceci prouve assez son mérite. La commission scolaire de Saint-Jean, d'ailleurs, l'a reconnu bien vite. M. James O'Cain, président, et M. J. B. Demers, inspecteur, ont de belles paroles à l'endroit du principal de l'Académie et c'est grâce à eux si M. Manning a réussi à introduire la culture physique au programme régulier de l'enseignement dans son établissement. Actuellement, le principal prépare une liste de souscriptions pour doter le gymnase des appareils qui lui manquent. On assure que cette souscription va très bien et que l'année ne se terminera pas avant que l'Académie ne possède une salle rationnellement aménagée pour les fins de la gymnastique scolaire.

Vendredi soir prochain, à la mascarade des gymnastes, donnée par la "Presse" au Stadium, l'Académie de Saint-Jean sera représentée par vingt-huit écoliers qui viendront ici sous la garde du principal et du professeur Michaud.

"Vous ne sauriez croire, nous dit M. Manning, ces jours-ci, l'enthousiasme qui existe chez nos écoliers pour la gymnastique. Plus le travail physique avance, plus l'exercice rationnel se développe, plus on constate une amélioration dans les devoirs, dans la tenue, dans l'assiduité à l'Académie. Les élèves du cours de gymnastique font d'excellents progrès et ils ne sont pas les derniers quand arrive l'examen. Nous suivons avec intérêt les leçons données dans la "Presse" et nous préparerons, pour la belle saison, un tournoi athlétique, un "field day", où tous les jeux et concours auxquels les enfants peuvent prendre part seront organisés. Ces leçons quotidiennes sont d'une grande utilité et elles n'enlèvent pas l'écolier à l'étude. Elles lui donnent au contraire un stimulant, car tout gymnaste tient à prouver, aux heures de classe, qu'il n'occupe pas ses loisirs exclusivement aux choses de la culture physique comme on pourrait tout d'abord le craindre; mais qu'il travaille aussi ses leçons. L'immense majorité des [illegible] de véritables avortons en comparaison de ce qu'ils pourraient être si on leur donnait une éducation rationnelle et conforme aux exigences de la nature. C'est la santé qui fait la bonne étude. Voilà pourquoi à l'Académie commerciale catholique de Saint-Jean on a établi un cours d'éducation physique. Pour récompenser nos petits gymnastes, j'ai décidé, sur invitation du professeur Scott, à faire venir une équipe de vingt-huit écoliers à la mascarade de la "Presse" vendredi prochain."

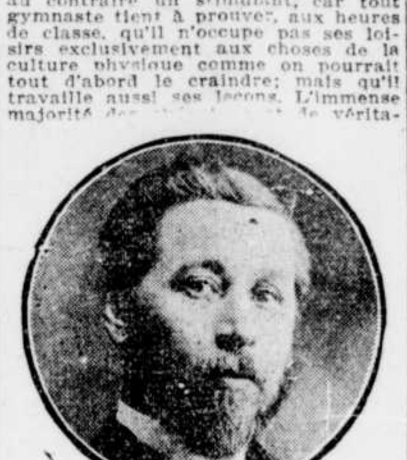

M. le notaire Demers, inspecteur d'écoles à Saint-Jean.

On peut assurer d'avance que les gymnastes montréalais recevront très bien leurs camarades de Saint-Jean.

LA FETE DES OFFICIERS

Les sociétés gymnastiques des écoles catholiques réunies au Plateau.

Nous disions, dernièrement, que la culture physique développait les sentiments de fraternité entre les adeptes, comme la participation aux sports athlétiques produit une camaraderie utile entre adversaires d'un moment. Les sceptiques de ce principe auraient dû se trouver, samedi soir dernier, au gymnase du Plateau. Ils auraient compris cette grande vérité qui, de jour en jour, reçoit une expansion croissante. Tous les officiers des sociétés gymnastiques des écoles de la Commission Catholique étaient réunis sur invitation de la "Presse," qui tenait à les remercier des services rendus par le passé. A cette fin, une petite fête était organisée et, malgré le temps affreux qui n'a plus de terreurs pour les gymnastes, la salle était remplie d'écoliers. Ce groupement représentait deux mille cinq cents élèves du cours gymnastique du professeur Scott, disséminés un peu partout. On remarquait avec plaisir la présence de plusieurs officiers de la Société Nationale de Gymnastique, des pupilles de cette belle société.

Divers amusements étaient au programme : jeux gymniques, avec ou sans appareils, musique vocale et phonographique. Des rafraîchissements furent servis.

Etaient présents : MM. Rodolphe Bédard, trésorier de la Compagnie de papier Rolland, secrétaire-trésorier de la Société Nationale de Gymnastique ; J. A. Karch, architecte, directeur de la S. N. G. ; B. de Montigny, secrétaire conjoint du comité montréalais du Congrès Gymnastique de Rome ; le professeur Henri T. Scott, directeur des cours gymnastiques de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal ; Henri Millier, président ; L. Dansereau, vice-président; Lucien Lacroix, secrétaire-trésorier ; Charles Marchildon, Eugène Paquette,

Cinq minutes pour rafraîchissements.

conseillers ; F. A. Duckett, commissaire-ordonnateur ; Ernest Leroux, L. Parent, J. Goulet, A. Boucher, pupilles de la S. N. G. ; Joseph Racicot, président ; O. Tremblay, vice-président ; Armand Mineau, secrétaire ; Georges Famelart, trésorier ; A. Foisy, J. Durocher, Rosario Barrette, conseillers, Société Gymnastique du Plateau ; L. Hébert, président ; A. Martin, vice-président ; H. Carmel, secrétaire ; T. Saint-Pierre, trésorier ; L. Decelles, O. Decelles, A. Jolicoeur, conseillers ; F. Brouillet, le "géant," Société Gymnastique de l'Ecole Olier ; A. Cousineau, président ; Uiric Tellier ,secrétaire ; A. Mathieu, secrétaire-trésorier ; Société Gymnastique de l'Ecole Sarsfield ; Honoré Dumas, président ; Joseph Archambault, vice-président ; Oswald Favreau, secrétaire ; H. Laporte, trésorier. Société Gymnastique de l'Ecole Champlain : Gilbert Dagenais, président ; Amédée Saint-Pierre, secrétaire ; Société Gymnastique de l'Ecole Belmont : Wilfrid Lapointe. Société Gymnastique de l'Ecole Montcalm, William Anderson, président ; Ivanhoe Bergeron, vice-président ; Hercule Lavoie, secrétaire ; Joseph Bluteau, trésorier ; Société Gymnastique de l'Ecole Edward Murphy, Henri Durocher, du Plateau, et les représentants de la "Presse."

Pendant la soirée, M. Bouvier, de la Maison Archambault, donna un concert de gramophone avec un instrument gracieusement fourni par la Maison Archambault, rue Sainte-Catherine, près Saint-Denis. Le programme plut énormément et la joie des écoliers se manifesta souvent par des applaudissements.

MM. de Montigny et Bluteau chantèrent de fort jolies choses et les gymnastes interprétèrent plusieurs choeurs avec entrain. MM. Bédard, Scott et les représentants de la "Presse", dirent quelques mots d'encouragement aux gymnastes et l'on se sépara en donnant des bans vigoureux en l'honneur de l'ho-

L'un des géants déclame du haut d'une chaise.

norable M. T. Berthiaume, le parrain de cette fête intime ; de la "Presse", de la Société Nationale de Gymnastique et du professeur Scott.

MM. Duckett, Marchildon, Dansereau, Parent, Mineau, Famelart, Duquette, Dumas furent heureux dans leurs exercices libres individuels sur appareils, et les spectateurs ne leur ménagèrent pas leur admiration.

Il ressort de cette fête un esprit de bonne entente que seule l'émulation du cours de gymnastique ou des sports athlétiques, peuvent produire. Les officiers des diverses sociétés scolaires ne sont plus, entre eux, seulement des écoliers, mais des amis qui ont conscience de leur valeur et qui savent ce qu'ils

Les eaux gazeuses acquièrent rapidement une grande expansion.

doivent à leur patrie ; ils maintiendront toujours et partout ces principes de solidarité si admirables qui leur donnera la force de demain.

Par l'entremise de ses représentants, la "Presse" exprimait samedi ses remerciements aux gymnastes pour le travail fait par le passé. Elle les réitère aujourd'hui en invitant tous les gymnastes des écoles de la Commission catholique à la grande mascarade de vendredi prochain, au Stadium. Le professeur Scott distribuera cette semaine même les cartes spéciales d'admission aux gymnastes.

DANS LA LIGUE CANADIENNE

AUTRES PARTIES INTERESSANTES ENTRE LES CLUBS DE LIGUE SENIOR.

LES QUILLES

LIGUE CANADIENNE DE QUILLES

RAPPORTS DES PARTIES DU 29 COURANT

Le Manhattan s'est assuré la première place en battant le Royal Canadien, mercredi dernier. Ce dernier, par là même, se trouve second avec le Carillon. Le Manhattan s'est distingué en faisant le joli total de 3219. Nos félicitations.

DIVISION JUNIOR

ROYAL CANADIEN

				Total.
Thibodeau	169	145	129	443
Decelles	191	144	161	496
Bougie	116	173	179	468
Maliette	165	184	178	527
Brunet	170	166	157	493
Renaud	181	178	171	530
Total				2957

MANHATTAN

				Total.
Plourde	184	228	133	545
A. Lapointe	171	166	200	537
Gauvin	171	190	205	566
Lassonde	209	184	152	545
Ed. Lapointe	177	176	168	521
Pino	160	185	160	505
Total				3219
Majorité pour le Manhattan				262

Partie jouée chez le Manhattan.

ST CHARLES

				Total.
L. Choquette	167	174	145	486
Dion	157	149	151	457
J. Choquette	139	129	122	390
Castello	188	153	126	467
Grisé	190	134	155	479
G. Choquette	140	136	156	432
Total				2881

CARILLON

				Total.
Colleret	129	140	170	439
Morin	160	177	174	511
Lahaise	177	156	179	512
Rousseau	152	134	166	452
Egan	170	191	125	486
Geoffroy	159	153	169	481
Total				2881
Majorité pour le Carillon				170

Partie jouée chez le Carillon.

FORSYTH VS. ST HENRI

Le St Henri est sorti vainqueur de cette partie. Avis au capitaine d'envoyer le rapport au plus tôt.

POSITION DES CLUBS

	Gagnées	Perdues
Manhattan	10	2
Carillon	9	3
Royal Canadien	9	3
Forsyth	4	8
St Henri	3	9
St Charles	1	11

CORRESPONDANCE

Nous recevons la lettre suivante :

Montréal, 1er février 1908.

Monsieur le rédacteur du sport,

En réponse à la lettre de M. H. A. Foucher, parue dans votre numéro d'hier, permettez-moi, Monsieur le Rédacteur, de vous dire que vous n'avez été aucunement induit en erreur et de mettre sous son vrai jour la fanfaronnade de ce monsieur.

Si le secrétaire de la ligue s'est permis des remarques désobligeantes, c'est à la demande générale des spectateurs présents aux deux joutes, dans lesquelles les clubs de M. Foucher ont subi deux défaites. Ce monsieur mauvais perdant, s'il en est, s'est mis à répandre sur tous, après chaque partie, sa bile injurieuse, se servant d'arguments intempestifs, dont il est coutumier.

Je suis de votre avis, Cher Monsieur, que de telles correspondances sont regrettables, et jettent du discrédit sur les sports, mais il est impossible de laisser croire au public, qui ne connaît M. H. A. Foucher que par ses écrits, qu'il est un agneau sans tache ; lors de ses dernières défaites, il s'est mis à attaquer et s'en est pris à tout et à tous avec des paroles ronflantes, je vous prie de le croire. Ce monsieur peut faire des polémiques, insulter et calomnier, tout à son aise, et ce impunément, car il ne tient aucun de ses engagements, et fait fi de sa signature, le trésorier de la ligue en a la preuve entre les mains.

Nous protestons contre de telles absurdités et nous ne tenons ses co-équipiers aucunement responsables des billevesées de leur capitaine.

Les preuves de ces avancés peuvent être fournies à M. H. A. Foucher et à la prochaine assemblée de la ligue.

Veuillez croire, Cher Monsieur, que nous ne reviendrons plus sur ce chapitre.

Bien à vous.

W. LAHAISE,
Trésorier de la L. C. de Q.

DANS LA GRANDE LIGUE

Quatre parties de quilles de la ligue senior ont été jouées ici, samedi, entre les clubs locaux et ceux d'Ottawa. Les visiteurs ont subi trois défaites.

Scores :

MEMBRES ACTIFS DE LA M.A.A.A.

				Total.
R. C. Back	211	159	184	554
.. Barker	181	170	152	503
E. H. Bourdon	163	155	165	483
R. Darling	169	158	148	475
W. W. Douglas	202	179	155	536
R. J. Walker	184	226	169	579
Total				3130

43e REGIMENT

				Total
Campbell	138	184	138	460
Lindsay	144	143	112	399
Stewart	190	122	133	445
Snowball	177	173	222	572
White	162	170	151	483
Howe	162	123	180	466
Total				2825
Majorité pour la M.A.A.A.				305

NATIONAL

				Total
Lemieux	184	164	147	493
Davis	199	178	192	569
Groulx	156	190	125	471
Archambault	166	156	161	483
Côté	139	124	160	423
Pinard	171	185	186	542
Total				2981

RESERVE DES CARABINIERS VICTORIA

				Total
Simpson	135	167	156	458
Winters	137	161	157	455
Tasker	161	165	169	495
Skelly	169	161	182	512
McEdowie	192	158	161	511
Jordan	154	154	180	492
Total				2923
Majorité pour le National				58

	Total
National	2884
Carabiniers Victoria	2897
Majorité pour les Carabiniers Victoria	13

43e REGIMENT

				Total
Campbell	147	163	180	490
Lindsay	147	133	179	459
Stewart	148	173	152	473
Snowball	193	187	166	546
White	183	137	146	466
Howe	150	161	145	456
Total				2890

MEMBRES A VIE DE LA M.A.A.A.

				Total
Walsh	190	186	180	556
Burnett	180	134	172	486
Baird	158	161	167	486
LeGallais	190	170	177	537
Turgeon	157	155	151	463
Gardner	185	230	202	617
Total				3145
Majorité pour la M.A.A.A.				255

HOCKEY

LE LAVAL A KINGSTON

Les deux équipes du club de hockey Laval iront vendredi à Kingston, où elles se mesureront avec celles de l'université de Queen's. La première équipe est très confiante de répéter sa victoire de la semaine dernière. Quant à la seconde équipe qui a été battue par Queen's II, par un score de 3 à 1, elle se promet de prendre une revanche éclatante.

Les amis du Laval sont invités à l'accompagner ; ils obtiendront des taux d'excursion.

LE PATIN

COURSES REMISES

Les courses en patin pour le championnat de l'Amérique, qui devaient avoir lieu samedi, au terrain de la M. A. A. A., ont été forcément remises par suite de la tempête.

Elles auront lieu aujourd'hui.

PROGRAMME DE LA SEMAINE AU STADIUM

Lundi, 3 février : —
2 à 5 heures p.m. — Patinage avec musique.
Soirée de la Ligue de Hockey des Manufacturiers :
8 à 9 heures p.m. — Northern Electric vs Rolling Mills.
9 à 10 heures p.m. — Canadian Rubber vs Steel Works.
10 à 11 heures p.m. — Canadian Pacific vs Montreal Packing.

Mardi, 4 février : —
2 à 5 heures p.m. — Patinage avec musique.
8 à 10 heures p.m. — Patinage avec fanfare.
10 à 11 heures p.m. — Club de hockey Peck.

Mercredi, 5 février : —
2 à 5 heures p.m. — Patinage avec musique.
7 à 8 heures p.m. — Pratique du Laval.
Soirée de gala des dames :
8 à 10 heures p.m. — Patinage avec fanfare.
10 à 11 heures p.m. — Club de hockey Garnet.

Jeudi, 6 février : —
2 à 5 heures p.m. — Patinage avec musique.
6 à 7 heures p.m. — Sun Life vs Union Phoenix.
8 à 10 heures p.m. — Patinage avec fanfare.
10 à 11 heures p.m. — Club de hockey Steel Works.

Vendredi, 7 février : —
2 à 4 heures p.m. — Institut Mont Saint-Louis.
6 à 7 heures p.m. — Club de hockey Sun Life.
8 à 10 heures p.m. — Mascarade des gymnastes de la "Presse".
10 à 11 heures p.m. — Starke Seybold.

Samedi, 8 février : —
10 à 11 heures a.m. — Catholic High School.
2 à 5 heures p.m. — Patinage avec musique.
5 à 6 heures p.m. — Club de hockey Sunchine.
8 à 10 heures p.m. — Patinage avec fanfare.
10 à 11 heures p.m. — Club de hockey Orioles.

Dimanche, 9 février : —
1 à 2 heures p.m. — Pratique du Laval.
2 à 5 heures p.m. — Patinage avec fanfare.
8 à 10 heures p.m. — Patinage et concert.

LA RAQUETTE

KELLY GAGNE LA COURSE DU CLUB EMERALD

Le steeplechase du club Emerald, samedi, à travers la montagne, a été l'épreuve en raquette la plus excitante que nous ayons vue depuis longtemps. Kelly, de l'Emerald, arriva premier, battant Hébert, du Saint-Jacques, par quelques verges seulement, après un sprint. Vibert, du Montagnard, et McMahon, du Holly, franchirent ensemble la ligne d'arrivée, et se classèrent troisièmes. Ils recevront l'un et l'autre une médaille d'argent. Hébert a reçu une médaille en or et Kelly une coupe.

Le départ se fit de l'angle des rues Sherbrooke et McTavish. Le point d'arrivée était l'hôtel Lumkin. Le temps fut de 30 minutes et 45 secondes.

McCuaig, de la M. A. A. A., se distingua, prenant la première place au départ, mais il fut dépassé quelque temps après.

Les officiers étaient les suivants :

Starter, chef McCaskill. Juges, A. Lamalice, Gordon Bowie, Frank Goodwyn, A. Bergevin, A. Comte, N. Dorval. Commissaires ordonnateurs, J. McKenna, M. C. O'Loughlin, J. T. Murphy, A. Cree, D. F. Sheehy, M. J. Casey, F. Pilon, W. Lifton, et I. Golderick. Chronométeurs, J. F. Reedy et D. C. Benson.

LUTTE

TOURNOI DE LUTTES AU CERCLE PAROISSIAL SAINT-LOUIS

C'est ce soir que commencera au Cercle Paroissial Saint-Louis le grand tournoi de lutte dont il a été question depuis quelque temps dans ces colonnes. Les inscriptions sont au nombre de 58 et nous promettent des rencontres intéressantes. Toutes les classes sont représentées. Les vainqueurs recevront de superbes médailles.

Il y a en outre une foule d'autres prix offerts par des particuliers.

A LA SALLE D. LEDUC ET ROY

Ce soir, à la salle D. Leduc et Roy, coin des rues Gain et Ontario, jolie séance athlétique, dont plusieurs hommes connus feront les frais. A. Dumont et W. Dufresne figureront à l'engagement principal de lutte libre. Ferdinand Bureau et Frank Ranger sont aussi inscrits. Il y aura en outre deux engagements préliminaires. Une exhibition de boxe sera donnée, en six reprises, par MM. Gingras et Young Jack O'Brien.

SALLE MENARD

FRED. LAPOINTE DEFAIT GOUGEON DE SAINT-HENRI

Mercredi soir dernier, la salle Ménard, coin des rues Notre-Dame et Frontenac, regorgeait d'une foule nombreuse de spectateurs accourus pour assister à un engagement de championnat entre Fred Lapointe, détenteur actuel du titre à cent quinze livres, et Gougeon, de Saint-Henri, un rival redoutable. La lutte commença au genre libre à neuf heures quarante-cinq. Gougeon attaqua vivement. Par un tour de hanche en tête il amena son adversaire au tapis et, malgré une résistance désespérée de la part de ce dernier, réussit à obtenir la première chute en deux minutes. Ce fut une véritable surprise et pour Lapointe et pour les spectateurs qui étaient loin de s'attendre à une aussi rapide reprise.

Cette entrée en matière faisait prévoir une victoire facile pour Gougeon, mais au retour des lutteurs dans l'arène, il se produisit un changement tout aussi stupéfiant que la chute de Lapointe. Ce dernier, voulant reprendre un peu l'avantage qu'il avait perdu, força les choses et conquit une chute sur Gougeon, par une clef de tête et un bras à l'américaine, en sept minutes et demie. La cote des paris changea et Lapointe eut cette fois l'avantage au pair, ou aux rendements. La reprise fut très active bien que les deux hommes n'eussent pas cherché à risquer la chute décisive. Lapointe gagna encore, après dix-sept minutes d'un engagement merveilleux où l'acrobatie souvent déjoua les tactiques d'attaque.

Aux préliminaires, Ernest Dupras fit trois reprises de six minutes, genre mixte avec William Duchesne. Dupras devait lutter contre Robillard et Villeray, mais ce dernier n'étant pas présent, Duchesne le remplaça. Doiron se fit encore applaudir en tombant deux fois Little, en 2 et 8 minutes alors qu'il devait simplement le vaincre en une demi-heure. Dumont et Langevin donnèrent une fort belle exhibition au ballon de boxe.

SALLE DES AMATEURS

Ce soir, à la Salle des Amateurs, Joseph Leduc entreprendra de tomber William Therrien, de Winnipeg, trois fois dans une heure. Il y aura exhibition de boxe entre Ben Désautels et Sirois.

DUCHESNE - BERTHIAUME

M. William Duchesne désire faire savoir à M. Berthiaume, de Saint-Hyacinthe, qu'il accepte son défi pour un engagement de lutte. Il le prie aussi de considérer qu'il luttera contre lui pour lever des poids, lors du même concours.

JETEZ VOS LINIMENTS

Voici une prescription qui guérit les rhumatismes.

Les liniments n'atteignent que la peau et les muscles situés immédiatement sous la peau.

Aucun liniment ne peut guérir les rhumatismes.

Ils ne servent qu'à calmer les nerfs temporairement. Quand l'effet du calmant disparaît la douleur revient avec plus de force qu'avant. Si les intestins ne fonctionnent pas régulièrement, si les reins sont affaiblis et surmenés, si la peau est sèche et rude — ce sont autant d'indices que le sang est vicié par l'urée et les impuretés des excrétions.

L'urée se change en acide urique, ce poison qui cause le rhumatisme.

Il est donc évident que la seule manière de guérir le rhumatisme est d'empêcher la formation de l'acide urique, et la seule manière d'obtenir ce résultat est de veiller au bon fonctionnement régulier des reins, de l'estomac et des intestins.

Vous obtiendrez ces résultats avec FRUIT-A-TIVES.

Ces merveilleuses tablettes composées de jus de fruits et de toniques, agissent directement sur les trois organes d'évacuation — les intestins, les reins et la peau — et les tiennent en parfaite condition.

Voilà tout le secret du succès qu'elles obtiennent dans la guérison du rhumatisme, de la sciatique et du lumbago.

50 cents la boîte — 6 boîtes pour $2.50.

FRUIT-A-TIVES, OTTAWA, ONT.

BILLARD

SUTTON A L'ACADEMIE MARCOTTE

Georges Sutton, champion du monde au billard à 18 pouces du cadre, deux coups, commencera ce soir à l'Académie Marcotte une série de trois parties avec M. Arthur Marcotte. Les deux autres parties auront lieu mardi et mercredi.

LA BALLE AU MUR

ROLLAND REMPORTE LE CHAMPIONNAT

V. F. Rolland a gagné samedi le titre de champion du Canada au jeu de racquet, en battant R. E. Macdougall, dans trois parties consécutives, devant une assistance considérable.

UN DRAME DANS UNE CARRIERE

UNE EXPLOSION PREMATUREE DE DYNAMITE COUCHE DEUX JEUNES GENS SUR UN LIT D'HOPITAL.

Il est arrivé, samedi matin, à La Tuque, un accident qui coutera probablement la vue à deux braves ouvriers. Cet accident est le résultat d'une explosion prématurée de dynamite. Les blessés sont Archie McDonnell, âgé de 25 ans et Alex. Grant, âgé de 26 ans, tous deux du Nouveau-Brunswick. Ils travaillaient dans le carrière de M. D. B. McDonnell, entrepreneur, à la Tuque Village.

Les deux jeunes gens bien que précipités à plusieurs pieds dans les airs, par la force du coup, ne souffrirent d'aucune fracture quelconque. Cependant ils portent de nombreuses coutusions par tout le corps et ont été aveuglés par les morceaux de pierre qui les frappèrent au visage.

On s'empressa de mettre les infortunés sur un train qui les amena à Montréal où ils furent dépêchés en toute hâte vers l'hôpital Général, samedi après-midi.

Les deux hommes ont subi une opération qui a semblé leur donner un grand soulagement, mais on ne sait pas s'ils conserveront l'usage de la vue.

AU BARREAU DE QUEBEC

LE FILS DE L'HONORABLE M. PUGSLEY ADMIS A LA PRATIQUE DU DROIT DANS LA PROVINCE DE QUEBEC.

M. William G. Pugsley, fils de l'hon. Dr Pugsley, ministre des travaux publics, vient d'entrer dans la société légale Smith, Markay & Skinner. M. Pugsley appartenait au barreau du Nouveau-Brunswick et fut récemment admis au barreau de la province de Québec.

AU CLUB LETELLIER

La grande assemblée qui devait avoir lieu au Club Letellier, mercredi prochain, le 5, a été remise au 12 février.

L'hon. W. A. Weir donnera une conférence sur les hautes études commerciales. Il sera accompagné pour cette circonstance de MM. Jérémie Décarie, député; Jos. Gauthier, député; Achille Bergevin, député; W. F. Hibbard, avocat, et autres.

Les membres des unions ouvrières sont cordialement invités à cette conférence.

TERRE-NEUVE SE FACHE

Saint-Jean, Terreneuve, 3 — La législature a adopté à l'unanimité, samedi, une mesure protestant contre la conduite du gouvernement anglais qui a ignoré les lois terreneuviens pour préparer un "modus vivendi" avec les Etats-Unis.

VENTE DE JANVIER

Chez F. Lapointe, 20 à 50 pour cent d'escompte sur meubles, literies et tapis. Allez-y voir ? 625 Ste Catherine Est, angle Montcalm. 54—n

VIENT DE PARAITRE

LE TAON DE JANVIER.

LA PRESSE

MONTREAL, 3 FEVRIER 1908

CONFLITS DE JURIDICTION

L'an dernier, la "Presse" avait commenté assez longuement un remarquable discours prononcé au Sénat le 10 avril, par l'hon. M. L. O. David, sur la nécessité de protéger les attributions conférées aux Provinces par l'Acte fédéral. Cette année, le sujet semble prendre une tournure tout à fait officielle, car il y a conflit entre les prétentions fédérales déjà logées dans les statuts et les réclamations de la Législature d'Ontario.

Au lieu de faire une revue de la question, nous publions ci-après les parties les plus importantes du discours de l'hon. M. L. O. David, qui a été l'avant-coureur du présent débat.

Nous n'avons jamais cessé de protester contre les empiètements du pouvoir fédéral, qui ont invariablement tendu à diminuer les privilèges provinciaux et même municipaux. Jusqu'à présent, ce que nous appelons des usurpations ou des tentatives d'usurpation ont porté sur les sujets suivants :

1o. Enlever aux Provinces tout contrôle sur des entreprises locales, surtout les chemins de fer, en les déclarant d'utilité générale ;

2o. Comme corollaire, enlever aux Provinces leur contrôle exclusif sur le droit civil et la propriété en soustrayant les chemins de fer d'utilité générale à l'application du droit commun sur la propriété ;

3o. Abolir les privilèges municipaux en permettant aux compagnies de chemins de fer, de télégraphe ou de téléphone, de prendre possession de nos rues sans la permission de nos conseils de ville ;

4o. De nullifier toutes créations provinciales en voulant faire décréter qu'une compagnie constituée par législation provinciale n'aurait le droit de transiger que dans la Province où elle a reçu la vie ;

5o. De profiter d'une virgule dans l'Acte fédéral pour établir un tribunal d'Appel chargé d'interpréter des lois locales sur lesquelles le Pouvoir fédéral n'a aucun contrôle ;

6o. De vouloir centraliser dans la main d'Ottawa les grands principes éducationnels du pays, comme l'avait tenté le Bill Roddick et comme le suggère présentement monsieur Sargent.

Il y a là une vaste discussion à entreprendre ; et, nous sommes heureux que le ministre de la justice ait annoncé l'intention du Gouvernement fédéral de se prêter à un ajustement amical sinon de toutes ces difficultés, au moins d'une qui est très pressante : la question des chemins de fer.

Il ne nous entre pas dans l'idée que l'Acte constitutionnel de 1867 a voulu conférer des pouvoirs si exorbitants à l'autorité fédérale quand elle n'y fait même pas allusion dans la clause 91 qui définit les attributions de cette autorité. Chose singulière, c'est seulement dans la clause 92 fixant les droits des provinces, que ces pouvoirs sont mentionnés incidemment. Assurément, si l'on avait eu l'intention, dans ces paroles vagues, de dépouiller les Provinces d'un attribut aussi vital, on aurait pris la peine d'y insérer une clause explicative, comme on l'a fait pour tous les autres sujets assignés aux différentes juridictions. Un simple droit d'exception ne contient pas une définition de principes.

Nous n'avons plus besoin d'un système fédératif, si, d'un seul mot, le Parlement d'Ottawa peut déclarer être " pour l'avantage du Canada " tous travaux entièrement et uniquement situés dans une Province. Mais, alors, nos travaux de colonisation, nos voies rurales, nos maisons d'écoles peuvent être considérés comme étant pour "l'avantage général du Canada", puisque tout développement local est une contribution à la prospérité du Dominion.

Quand on fait le recensement, par exemple, on attribue à la richesse nationale, c'est-à-dire fédérale, toute la fortune de tous les particuliers, fermes, animaux, maisons, productions agricoles, minières, industrielles. Si l'une des provinces négligeait d'apporter à la masse sa proportion de progrès et de développement, l'autorité fédérale pourrait, alors, intervenir sous le prétexte que " l'avantage général du Canada " se trouve vivement affecté et paralysé par une inaction nuisible ou criminelle.

On a posé en principe qu'un chemin de fer local qui croise un chemin de fer fédéral devient immédiatement d'intérêt fédéral. En vertu de quel principe ? Qu'importe à l'avantage général du Canada que le tramway de Montréal traverse le Grand Tronc à la rue Guy ?

Mais, il y a trop à dire pour condenser cette démonstration en quelques lignes.

Voici les remarques de l'honorable sénateur, telles que nous les trouvons dans le "Hansard" de l'an dernier :

(Séance du Sénat du 10 avril 1907).

L'ordre du jour appelé est l'avis de motion de l'honorable M. David:

Qu'il proposera qu'il est à propos d'adopter les résolutions suivantes:

1. Le Sénat insistera sur l'application de l'article 92 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, 186., conformément à l'esprit et à la véritable intention de cet article, dans le but de protéger et maintenir les pouvoirs exclusifs des législatures des provinces du Canada.

2. Le Sénat ne considèrera pas la simple insertion dans un bill d'une déclaration qu'une entreprise est à l'avantage général du Canada, comme une raison suffisante en elle-même pour justifier l'exercice de l'autorité législative du parlement du Canada.

3. Le Sénat n'adoptera aucun bill contenant une déclaration qu'une entreprise locale est à l'avantage général du Canada, ou à l'avantage de deux ou plusieurs provinces, à moins que la vérité de cette déclaration n'ait été démontrée.

4. Le Sénat ne considèrera pas le fait qu'un bill contient des dispositions relatives à des sujets qui ne sont pas de ce ressort.

L'honorable M. DAVID: J'aurais voulu proposer ces résolutions après avoir pris connaissance de la correspondance que je croyais avoir été échangée entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, au sujet de la législation affectant l'autonomie des provinces, mais cette correspondance est à peu près nulle.

A tout événement, le gouvernement d'Ontario nous a fait connaitre ses vues sur cette question de la façon la plus énergique, dans des termes qui ont paru même agressifs.

Que leurs vues soient un peu agressives, peut-être même anti-constitutionnelles, peu importe, elles n'en reflètent pas moins, à mon avis, le sentiment public de toutes les provinces, et elles donnent raison à ceux qui ont toujours prétendu que l'invasion du domaine provincial par la législation fédérale, serait tôt ou tard, une cause de difficultés sérieuses.

Il n'y a pas de doute que les pères de la confédération étaient fort divisés sur la question des droits respectifs du parlement et des législatures provinciales. Pendant que sir John A. Macdonald et ses amis longeaient le roc de l'union législative, sir Georges-Etienne Cartier et ses partisans côtoyaient les rives de la confédération. Notre constitution porte la marque de cette divergence d'opinions. Les auteurs de la constitution ont fait avec soin la distribution des pouvoirs entre le parlement central et les législatures locales et ils ont défini ces pouvoirs minutieusement dans les articles 91 et 92 de l'acte fédéral. Mais ils ont introduit dans l'article 92, des dispositions dangereuses, lorsqu'ils ont déclaré que le parlement central aurait tous les droits et pouvoirs qui n'auraient pas été attribués spécialement aux législatures locales, et qu'il aurait juridiction sur tous les travaux qu'il déclarerait être dans l'intérêt général du Canada.

. . . . . .

Je n'ai pas l'intention de rappeler toutes les luttes que la question des droits provinciaux a soulevées dans le pays. Les honorables membres de cette Chambre ont gardé le souvenir des combats et des triomphes de sir Oliver Mowat sur ce champ de bataille. Je désire appeler l'attention des honorables sénateurs sur l'effet de l'article de la constitution qui permet au parlement d'affirmer sa juridiction sur tous les travaux qu'il déclare être dans l'intérêt général du pays.

J'ai toujours prétendu, vous le savez, qu'il ne suffisait pas de mettre cette déclaration dans une loi pour donner juridiction au parlement, mais qu'il fallait la prouver, l'appuyer sur des faits. Autrement, cette déclaration serait le moyen de réduire à néant l'autonomie provinciale, de faire de la confédération une union législative.

. . . . . .

C'est à l'occasion des chemins de fer surtout, que la question offre les plus grandes difficultés. Lorsque des personnes ou des compagnies veulent construire un chemin de fer, elles s'adressent naturellemeat au parlement, elles préfèrent une charte fédérale à une charte provinciale. Elles s'adressent à nous en déclarant que leur entreprise sera avantageuse à tout le pays et cherchent à nous convaincre que nous devons acquiescer à leur demande. Il est difficile, quelquefois, je l'admets, de rester sourd à leurs éloquents appels, de résister à leurs arguments. Nous cédons trop souvent et quel est le résultat de cette faiblesse? Lorsque ces personnes ou ces compagnies ont obtenu les pouvoirs qu'elles demandaient, elles reviennent devant vous avec des bills chargés d'embranchements, et ils nous demandent de faire pour ces embranchements ce que nous avons fait pour la ligne principale. Ils font avec énergie toutes les déclarations contenues dans les alinéas a, b et c, de la sous-section 10, au sujet des raccordements, des croisements et du trafic.

Je suis d'opinion que nous devrions dans chaque cas, exiger que ces déclarations soient vérifiées et prouvées, qu'elles reposent sur des faits et ne soient pas uniquement faites dans le but de donner juridiction au parlement.

. . . . . .

Une autre objection qui est très sérieuse et qui mérite l'attention est celle de la double juridiction. Les constructeurs de chemins de fer se présentent devant nous et disent:

Nous avons obtenu une charte qui nous autorise à construire la voie principale. Nous voulons être autorisés maintenant, à construire des embranchements, vu que nous ne voulons pas être soumis à une double juridiction, c'est-à-dire, à la juridiction fédérale pour ce qui regarde la voie provinciale, et à la juridiction provinciale pour ce qui regarde les embranchements ou les croisements et liaisons.

Mais, messieurs les sénateurs, le parlement fédéral a accepté le principe de la double juridiction par l'article 8 que je viens de citer, puisque cet article déclare qu'un chemin de fer provincial tombe sous la juridiction du parlement fédéral quant à ce qui concerne les raccordements et les croisements. Il s'ensuit donc qu'en dehors de ces raccordements et de ces croisements, le chemin de fer conserve son caractère exclusivement provincial, si c'est un chemin provincial.

Des citations que je viens de lire, voici mes inférences: Premièrement, si un chemin de fer est situé dans une province, la juridiction du parlement fédéral est limitée aux croisements et aux raccordements; deuxièmement, si un embranchement de chemin de fer, situé dans une province, a plus de six milles de longueur, il reste sous la juridiction de la législature locale; et, troisièmement, les constructeurs de ces chemins de fer doivent s'adresser à la législature provinciale pour obtenir les pouvoirs dont ils ont besoin; mais s'ils ont besoin d'autres pouvoirs relevant de la juridiction du parlement fédéral, ils doivent s'adresser à ce dernier pour les obtenir.

C'est l'opinion qui fut exprimée par des avocats éminents dans une discussion importante qui eut lieu à la Chambre des communes, qui est rapportée dans Bourinot, page 715.

. . . . . .

Voilà les principes que nous devrions appliquer, et s'ils l'avaient été dans le passé, plusieurs bills qui font, aujourd'hui, partie du corps de nos statuts, ne seraient pas devenus des lois.

M. McCarthy, qui fut l'un des avocats les plus éminents du barreau d'Ontario, s'exprima dans les termes suivants:

Pour ma part, je n'ai pas le moindre doute que nous ne puissions accorder à une corporation des pouvoirs plus étendus, bien qu'elle puisse devoir son existence à l'une des législatures provinciales, de même que nous le faisons pour des compagnies anglaises ou américaines. Mais nous ne devrions pas aller plus loin. Nous ne devrions pas nous occuper de détails concernant une corporation qui dépend du pouvoir souverain qui l'a créée.

La législature qui a, en premier lieu, adopté des dispositions relatives au capital-actions, est maintenant revêtue du pouvoir d'augmenter ce capital aux termes et conditions qu'elle le jugera à propos, et c'est évidemment à cette législature seule qu'il faut demander ce pouvoir.

Sir John Macdonald, M. Weldon et d'autres s'exprimèrent à peu près dans le même sens.

On peut me demander: "Mais qu'avez-vous à dire de la question d'opportunité?" N'admettez-vous pas que, dans plusieurs cas qui se sont présentés devant nous il était très souvent plus à propos d'accorder la législation demandée que de la refuser. C'est ce qui m'a, à la vérité, souvent embarrassé, moi-même. Il a semblé fréquemment plus à propos de soumettre tous les chemins de fer dont il s'agissait, à la même juridiction; mais, messieurs les sénateurs, l'opportunité n'est pas la loi. La constitution est là et l'opportunité ne saurait prévaloir contre la constitution. Si les pères de notre constitution avaient été influencés par la question d'opportunité, ils auraient établi une union législative. La confédération fut le résultat d'un compromis entre les partisans de l'autonomie provinciale, et nous devons respecter ce compromis qui est le fondement de notre constitution, et qui en assure le bon fonctionnement.

Pour ma part, répétant ce qui a été dit par quelques-uns de nos hommes d'Etat les plus éminents, j'affirme que nous devrions établir une règle ayant pour objet de prévenir toute législation qui empiète sur les droits provinciaux. Le Sénat devrait prendre l'initiative sur une question de cette importance parce que personne ne saurait nier que l'intention des pères de la constitution ne fut de faire du Sénat le protecteur des droits provinciaux.

. . . . . .

Qu'il me soit permis de dire, ici, que je suis surpris de ce que les gouvernements provinciaux et les municipalités n'aient pas tiré davantage partie de cette législation destinée à protéger leurs droits. A l'exception de la province d'Ontario, aucune autre province, et, si ma mémoire est fidèle, aucune municipalité n'ont fait des représentations au parlement fédéral lorsque des bills portant atteinte à leurs droits ont été mis en délibération ici.

Mais avant de blâmer le parlement fédéral et le Sénat, en particulier, ces gouvernements provinciaux et ces municipalités devraient admettre d'abord, qu'ils ont péché eux-mêmes et qu'ils n'ont pas fait ce qu'ils auraient dû faire pour protéger leurs propres droits.

. . . . . .

En conclusion, je dis qu'une règle aurait dû être établie. Le public, le gouvernement fédéral, le parlement et les constructeurs de chemins de fer devraient être informés qu'à l'avenir le Sénat sera moins porté à s'attribuer une juridiction sur des sujets pouvant porter atteinte aux droits provinciaux. L'application de cette règle profiterait au Sénat et au pays en général. C'est sous l'influence de cette opinion que j'ai rédigé les résolutions qui sont maintenant soumises à la Chambre. Je ne prétends pas qu'elles sont parfaites. Elles peuvent être amendées; mais je crois que ces résolutions, telles que formulées, sont pénétrées d'un esprit large et libéral. Elles ne prohibent pas l'usage de la déclaration à faire dans certains cas que l'entreprise est d'intérêt général; mais elles limitent cet usage et son application dans des bornes raisonnables, selon l'esprit de la constitution, et l'intention des pères de la confédération. Ces résolutions doivent être considérées comme une déclaration de principe, comme un avertissement. Je suis convaincu que, dans tous les cas, elles donneront satisfaction à ceux qui croient, comme moi-même, que le meilleur moyen d'assurer le bien-être de notre pays et le bon fonctionnement de notre constitution est de conserver son caractère fédéral et protéger efficacement l'autonomie provinciale et municipale.

CHOSES ET AUTRES

Il paraît qu'on vient de trouver un nouveau remède contre le mal de mer. L'avant-dernier trouvé consistait à se regarder dans une glace ; mais on dit que les gens très laids se rendaient encore plus malades en se regardant.

Le dernier remède consiste en ceci :

Dès qu'on ressent les premières atteintes du terrible mal, on se met un cordon autour du cou et on le serre, plus ou moins s'entend, pour arrêter la circulation du sang; alors, le mal, de mer est interrompu..

Très pratique, très pratique, en vérité !

Et puis si ça ne passe pas, on a toujours la ressource de s'étrangler: ça corrige tout ...

× × ×

Le port de Nantes prend décidément un sérieux développement qui lui attire l'intérêt de ceux que les questions maritimes passionnent.

Après une période de prospérité exceptionnelle, il y eut vers 1884, une sérieuse menace de déclin. C'est alors qu'on décida qu'un canal serait créé, joignant le port à la mer, remplaçant ainsi une partie du cours de la Loire maritime jugée inguérissable.

Sitôt ce canal à écluses inauguré, on s'aperçut que le poids des marchandises, le tonnage de jauge, le mouvement dans les gares, le chiffre d'affaires de la Banque de France, après une crise due à la suppression du régime des traités de commerce, prenait une remarquable envolée qui augmentait le nombre de tonnes de marchandises de cent cinquante mille! En 1905, on constata 500,000 tonnes (poids de marchandises) et 480,000 tonnes (tonnage de jauge des navires). En 1905, ces chiffres excédaient 1,305,000 tonnes d'une part et 1 million 322,000 tonnes, d'autre part.

Le mouvement des marchandises par petite vitesse dans les gares de Nantes s'est accru, jusqu'à accuser 1,500,000 tonnes en 1905. Le chiffre d'affaires de la Banque de France atteignit, en 1906, $55,000,000.

Chaque jour, Nantes s'étend, s'amplifie, progresse et les travaux en cours d'exécution: le creusement à 24 pieds de la Loire maritimeè par exemple lui assureront de considérables débouchés.

Actuellement, des steamers, venant ou se rendant à Anvers, y font de fréquentes escales. Lorsque ces travaux seront terminés, il est certain qu'un accroissement considérable dans son mouvement maritime ne tardera pas à se produire et Nantes —nous tenons à le répéter — deviendra l'un des plus grands ports de France.

"THREE SWALLOWS"

Le Whiskey Irlandais "Three Swallows," de Sir John Power and Son, Limited. Célèbre depuis plus d'un siècle. Du plus haut degré de pureté. Recommandé par la profession médicale parce qu'il est parfaitement "sec."

Distillateur de Sa Majesté le Roi.

817—j—n w A

" LE PAIN PURETE "

n'est vendu que par

JAS. STRACHAN,

246 Avenue de l'Hôtel de Ville

PHONE EST 71.

LE SPECIFIQUE DU Dr MACKAY

Le seul Remede contre l'ALCOOLISME et l'Habitude des Drogues

Approuvé et employé par le gouvernement de Québec, les villes de Montréal et Québec, sous le système probatoire. Recommandé spécialement par le clergé. C'est un traitement absolument scientifique, n'exigeant aucune injection hypodermique ; on le prend par la bouche à la maison ; ne cause aucune perte de temps ou dérangement. Les patients sont guéris mentalement et physiquement. On peut consulter gratuitement le Dr Mackay, tous les jours. Conditions spéciales aux médecins, au clergé et aux municipalités. Toute correspondance strictement privée. Demandez la littérature gratuite, etc. On a fondé un sanatorium pour recevoir les patients privés qui seront sous la surveillance du Dr Mackay. Accommodation de première classe et tout le confort désirable. Adresser :

Dr JOHN M. MACKAY TREATMENT CO., LTD.,

893 Sainte-Catherine Ouest, angle Saint-Marc. Phone Up 2111

15—n yw

L'ESPOIR DES MALADES

Lorsque les autres remèdes faillissent ou ne font que soulager, le

VIN ST-MICHEL

guérit.

Ce tonique réunit tous les principes propres à reparer les pertes de l'économie et à fournir au sang les éléments nécessaires pour raviver les muscles, fortifier les nerfs, stimuler le système et régulariser les membres affaiblis par l'âge. C'est un véritable élixir de longue vie dans lequel les personnes âgées puisent la force et la vie de la jeunesse. Car le temps, ce grand démolisseur qui marque tant de sa griffe néfaste, n'a plus de prise sur les personnes faisant usage de ce vin régénérateur.

Boivin, Wilson & Cie.,

Montréal,

seuls agents pour l'Amérique.

Eastern Drug Co.,

agents pour les Etats-Unis, Boston, U. S. A.

RRR Radway's Ready Relief

Mal de Dos, Lumbago, Douleurs Rénales et Pelviennes.

Radway's Ready Relief guérit les plus fortes douleurs en une à vingt minutes. Contre le mal de tête nerveux ou pathologique, le mal de dent, la névralgie, le rhumatisme, le lumbago, les douleurs ou faiblesses dorsales, néphrétiques, douleurs dans la région du foie, dans la plèvre, l'enflure des jointures et les douleurs de toutes sortes faites usage de

RADWAY'S READY RELIEF

A k

GRATIS

Montre d'or à remontoir et bague GRATIS

Montre d'or avec mouvement américain, boîtier plaqué or solide, garantie bien manufacturée pour le temps, semblable par l'apparence à une montre en or solide et garantie pour 25 ans, aussi une bague plaquée en or, sertie d'une éclatante pierre, données gratis à ceux qui vendront 24 nouveaux bijoux à 10c chacun. Envoyez vos nom et adresse afin de recevoir les bijoux. Quand vous les aurez vendus, envoyez-nous les $2.40 et nous enverrons la montre et la bague. Friend Supply Co., Dep. 157, Boston, Mass. 76—25 A

GRATIS

MONTRE D'OR ET BAGUE GRATIS

Montre Américaine Garantie avec boîtier plaqué en or très bien gravé. Les fabricants répareront tous les bris pendant un an. Chronomètre parfait, très mince. De plus une jolie bague en or qui durera des années.

Envoyez-nous vos nom et adresse et vous recevrez 24 paquets de BLUINE que vous vendrez 10c chacun. Faites-nous parvenir nos $2.40 et nous vous enverrons tout de suite la montre d'or et la bague de la grandeur d sirée.

Bluine Mfg. Co., 28 Mill St, Concord June., Mass. A 76—25

Brandy Hennessy

Sans Egal pour sa Pureté, Sa Qualité et son Bouquet.

"Trois Etoiles," **garanti** âgé de plus de 12 ans.

"Une Etoile," **garanti** âgé d plus de 6 ans.

En vente chez tous les Marchands de Vins

A 238—ln

Casquettes d'Hiver

C'EST LE TEMPS D'EN ACHETER

Pourquoi vous frotter les oreilles ? Portez une casquette et vous n'aurez pas froid.

Nous avons l'assortiment le plus considérable de nouveaux styles et de qualités.

Nos prix sont les plus bas pour des bonnes marchandises.

Nos casquettes en velours à côtes et en tweed, forme golf ou jockey, avec bande se rabattant pour les oreilles, à 50c et 75c, se vendent beaucoup et sont très populaires.

Nos casquettes avec bande doublée en fourrure pour rabattre de l'intérieur, de toutes formes différentes, à 75c, $1, $1.25 et $1.50, en tweeds de fantaisie, velours à côtes et en drap uni, noir, marine ou brun.

Casquettes en cuir et en velours à côtes, à $1.25 chacune.

Casquettes en drap et en laine tricotée pour employés de chemins de fer, à 75c et $1.00 sont très chaudes et de bonne qualité.

Nos casquettes de qualité supérieure pour hommes, à $1.25, $1.50 et $2.00 n'ont pas d'égales pour le style ou le fini.

Nous croyons que nous vendons plus de casquettes et que notre assortiment est plus varié que celui de n'importe quel autre magasin à Montréal, mais il nous est impossible de décrire, dans nos annonces, toutes les lignes que nous vendons, c'est pourquoi nous espérons que vous viendrez chez nous quand vous aurez besoin d'une casquette.

Casques en mouton de Perse noir, pour garçonnets. Prix de $2.00 à $4.00.

En mouton de Perse pour hommes, à $2.00, $2.50, $3.00, $3.50 et $4.00.

Casques en fourrure, style jockey, pour conducteurs de voiture, etc,. de $2.50 à $4.00.

Plusieurs autres styles de casques en fourrure, formes coin, jockey et autres, de $4.00 à $7.00.

Assortiment considérable de casquettes de hockey, toutes les couleurs pour hommes et garçonnets. Prix pour celles de garçonnets, de 25c à 40c ; pour hommes, 35c, 50c et 75c.

Casquettes à visière avec envers laineux, qu'on peut rabattre de manière à couvrir toute la figure et le cou, laissant seulement une ouverture pour les yeux. Prix : $1.00.

Tuques en laine, pour hommes et garçonnets, à 25c, 35c, 40c, 50c et 75c. Toutes les couleurs.

SPECIAL — Un lot désassorti de casquettes d'hiver, formes et styles désassortis, pour hommes Valant 75c à $1.00, pour écouler à 25c. Elles préserveront votre tête et vos oreilles, si vous n'êtes pas particulier quant au style et à la forme.

allan

401 rue Ste Catherine Ouest, et angle des rues Craig et Bleury

P. S. — Les magasins ferment à 7 p.m., excepté les samedis à 11 p.m.

IL Y A SCOTCH ET SCOTCH

Il y en a du bon— il y en a encore plus du médiocre. On imite l'embouteillage, on contrefait les étiquettes ; mais ce qu'on n'imitera jamais, c'est la vieille liqueur favorite d'Ecosse, aux reflets d'or, le fameux

Scotch de Mitchell

qui réchauffe, qui ragaillardit, qui protège contre les intempéries, qui dissipe la tristesse et le spleen.

Buvez-en : il est Pur, Fort, Moelleux. Demandez-le à votre Fournisseur.

DISTRIBUTEURS GENERAUX :

LAPORTE, MARTIN & CIE, Ltée, MONTREAL.

A

La bière Pabst Blue Ribbon est riche en éléments nutritifs du Malt Pabst de huit jours et a un très faible percentage d'alcool--beaucoup moins que les autres bières. A

ROBES DE BAL

Les mieux confectionnées par tailleur et des plus beaux tissus, nettoyées sans crainte de rétrécissage ou d'altération de nuance. Les meilleures garanties.

BRITISH AMERICAN DYEING CO

Bureaux et agents dans toute la ville. 1,3,5,7

CIGARETTES SWEET VIOLET

CHAQUE BOUFFEE EST UN DELICE

FAUTE DE SOMMEIL L'ENFANT DEPERIT

Les médecins sont tous d'accord sur ce point : Que les enfants profitent, se développent en raison directe de la durée et de la tranquillité de leur sommeil. Le Sirop d'Anis Gauvin a été sous ce rapport un véritable bienfaiteur pour le jeune âge.

M. Léopold Chartrand, 30 River Street, Franklin Falls, N.H., est père de 10 enfants bien portants et dont la mine fait plaisir à voir. Il écrit :

M. J. A. E. GAUVIN, Pharmacien, Montréal,

Nous avons employé le Sirop d'Anis Gauvin avec succès à l'époque de la dentition, lorsque le bébé avait de la difficulté à dormir ou qu'il souffrait de rhume ou de coliques. Madame Exilda Chartrand dit que sa petite Marie-Blanche a été facile à élever grâce au Sirop d'Anis Gauvin qui, pour elle, n'a pas de rival comme préparation pour les enfants.

CONTRE LE MAL DE TETE : Les Cachets Gauvin contre le Mal de Tête, Névralgie, Migraine. Effet immédiat. 25c la boîte, chez les marchands ou par la malle.

J. A. E. GAUVIN, Pharmacien, 850 rue Sainte-Catherine Est, - - - - - Montréal.

A [illegible]

UN TRONE SOUS DES FLOTS DE SANG

LE ROI CARLOS EN COSTUME DE SPORTSMAN, D'APRES L'"ILLUSTRATION," DE PARIS.

Suite de la première page

organiser radicalement les affaires du pays, il pouvait avec la plus grande confiance en appeler au peuple dans des élections générales. L'opposition attaqua le roi pour avoir dissous le parlement, déclarant que cet acte était inconstitutionnel.

LA POLITIQUE DE FRANCE

Senhor Franco, le premier ministre, publia un décret dissolvant les chambres et déclara qu'après sept

Les armes du roi du Portugal.

mois de lutte il avait trouvé impossible de continuer une politique de réformes, de gouverner avec un parlement et d'exécuter son programme législatif. Il établit ainsi une véritable dictature et a, depuis, gouverné le pays avec une main de fer.

Des rapports venus de différentes parties du Portugal et de Madrid, depuis quelques mois, ont indiqué qu'il y avait du trouble en Portugal et que les révolutionnaires étaient à l'oeuvre. Après que plusieurs tentatives de soulèvement eurent été réprimées, la police découvrit, le 23 février, un complot ourdi en vue de renverser la monarchie et de proclamer la république.

COMPLOT SUR COMPLOT

Le complot était organisé par un petit groupe de républicains avancés, et leur première intention était d'assassiner le premier ministre Franco et de descendre dans la rue. Les associations républicaines et ouvrières armées de revolvers et de bombes, devaient compléter l'oeuvre de la révolution. Mais la police fit une descente au lieu de réunion des conspirateurs et opéra un certain nombre d'arrestations, saisissant une grande quantité de bombes et autres armes. D'autres perquisitions furent faites à Lisbonne, et la police croyait avoir la haute main sur les révolutionnaires. Chaque jour, cependant, amenait de nouvelles preuves des ramifications du complot en vue de faire disparaître les chefs de l'Etat et d'établir la république dans le pays.

Une traité avec l'Angleterre, cependant, non seulement stipule que ce pays prêtera son aide dans le cas d'une invasion étrangère du Portugal, mais est aussi destiné à protéger la couronne contre tout danger de révolution sous forme d'une attentat contre la monarchie elle-même.

UN PRETENDANT

Don Miguel de Bragance, chef de la maison de Bragance, qui régnait autrefois sur le Portugal, et prétendant au trône, viendra probablement de nouveau de l'avant à cause de la mort du roi Carlos et du prince royal. Le père de Don Miguel était le roi Miguel I, duc de Bragance qui enleva le trône à sa nièce la reine Marie II fille de l'empereur Pedro I, du Brésil, et fut roi de Portugal de 1828 à 1834. La reine Marie fut alors rétablie sur le trône.

On a répandu plusieurs rumeurs de rébellion dans le but de placer Don Miguel sur le trône, mais on ne les a guère prises au sérieux. Au mois de juin dernier Don Miguel, par l'intermédiaire des journaux de Vienne, annonça qu'il était prêt à remplir toute vacance qui pourrait se produire sur le trône par suite des difficultés constitutionnelles du pays.

MONARCHIE OU REPUBLIQUE ?

On a déclaré, il y a longtemps, que la crise politique du Portugal aurait peut-être pour résultat de déterminer non pas si un système d'administration nouveau et meilleur devait prévaloir, mais bien si le régime monarchique ne devait pas céder la place à une forme républicaine de gouvernement. Les républicains croyaient que Franco, en exposant les pratiques des partis monarchiques, avait donné au prestige du roi et à la monarchie un coup dont ils ne pourraient jamais se remettre, et avait fait de la république une probabilité.

Les républicains avaient l'aveu de Franco lui-même que pendant des années le pays avait été le jouet des partis monarchiques, dont le seul but était de distribuer des faveurs à leurs "clients", du scrandale des avances faites secrètement par le trésor public à la famille royale et de la manière arbitraire dont ces avances ont été liquidées par décret.

Le premier ministre avait aussi promis de faire les élections à une date rapprochée si les circonstances le permettaient, mais les récentes tactiques révolutionnaires de l'opposition l'amenèrent, le mois dernier, à prendre des mesures de répression et à mettre de côté, du moins pour le présent, tout projet d'élections. Sa vie a été menacée plus d'une fois, et il fut obligé de coucher chaque soir dans une maison différente et de ne sortir qu'accompagné d'une garde du corps.

Un attentat fut commis, en avril 1893, contre le roi Carlos, comme il traversait la ville en voiture, mais la tentative échoua complètement.

DIVERS ATTENTATS

Le 30 janvier 1896, un anarchiste attenta à la vie du roi au moment où il retournait au palais après une promenade en voiture découverte. L'anarchiste lança une lourde pierre qui passa près de la tête du roi et atteignit son aide de camp, qui fut grièvement blessé.

A son retour de Londres, au commencement de décembre dernier, la reine Amélie apporta au roi Carlos une lettre du roi Edouard, dans laquelle le souverain britannique exprimait l'opinion que la dictature mettait la couronne en danger, et conseillait le retour à la constitution.

Le roi Carlos, en costume de ville, d'après sa dernière photographie.

reine Amélie qui a la réputation d'être la plus belle reine d'Europe

On connait peu de chose du prince impérial, excepté qu'il semblait animé de dispositions différentes de celles de son père. On a dit récemment qu'il s'était querellé avec son père au sujet de l'abdication de celui-ci en sa faveur, mais cette nouvelle a été démentie et leurs relations, depuis, ont été très cordiales.

Photographie récente du roi, de la reine et de leur fils aîné, le prince héritier.

SPORTSMAN ACCOMPLI

Le roi Carlos était une figure remarquable parmi les têtes couronnées de l'Europe. C'était un bon vivant, et il montra de bonne heure des dispositions littéraires et artistiques. Bien qu'il fut d'une corpulence extraordinaire, le roi était un athlète de renom, il s'était fait une réputation comme nageur et était reconnu comme un des meilleurs tireurs au monde. Il aimait beaucoup la chasse, et y consacrait une grande partie de son temps à sa campagne de Villa Vicosa. Le roi était très dévoué à la

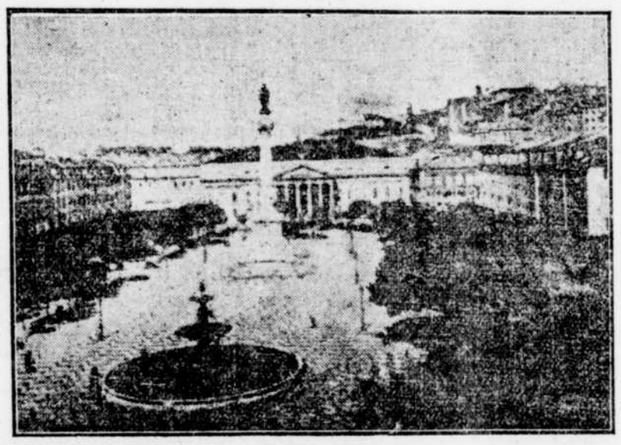

La place de Saint-Pedro, à Lisbonne, où un gros contingent de troupe est sous les armes.

ECHO EN ESPAGNE

Madrid, 3 — (Dimanche soir). — L'assassinat du roi Carlos et du prince royal Louis Philippe hier, a créé un deuil général, mais il a en même temps fait craindre qu'une recrudescence d'attentats anarchistes ne soit pas impossible en ce pays, où la propagande des anarchistes leur a déjà assuré une forte position.

A Barcelone surtout, où les anarchistes et les révolutionnaires sont remarquablement puissants, la nouvelle du double assassinat a causé une grande excitation. Il est entendu que les révolutionnaires du Portugal et ceux d'Espagne sont depuis longtemps en communication active et que d'agir de concert au moment psychologique. Ces faits ont amené le gouvernement à exercer un contrôle ferme sur la situation en Espagne.

Une réunion du conseil d'Etat a eu lieu aujourd'hui et on y a décidé de prendre des précautions spéciales à la frontière. Les passeports seront mis en vigueur pour le passage des individus et des marchandises.

FRANCAIS REGICIDE

A la suite du conseil d'Etat, le premier ministre Maura est parti en train spécial pour Séville, pour avoir eu une conférence avec le roi Alphonse. Le ministère des affaires étrangères a publié aujourd'hui une

M. F. A. Rouelli, consul du Portugal à Montréal, depuis 1876.

note déclarant que les assassins étaient au nombre de six, tous armés de carabines et de revolvers. Ils étaient à la solde d'agitateurs politiques, ennemis du gouvernement. Un des régicides tués, d'après la note, était Français et on a trouvé sur lui une ceinture remplie d'or, sa part de profit dans l'attentat. En même temps qu'on assassinait le roi, continue la note, une bande armée cernait la maison du premier ministre Franco, située dans les faubourgs de la ville, mais fut facilement repoussée par la garde.

La presse espagnole, tout en exprimant son regret de la mort du roi et du prince royal, fait des commentaires variés sur l'aspect politique du double assassinat. "El Liberal" dit qu'ils ont probablement été provoqués par la négligence du gouvernement portugais, ajoutant:

SUS A FRANCO

"Nous ne pouvons que supposer que le premier ministre Franco

Carte indiquant la position de Lisbonne par rapport à la Villa Vicosa d'Ou.

l'auteur véritable de ces horreurs, s'il n'est pas encore mort de remords, s'est déjà retiré de la vie publique".

"El Liberal" accueille favorablement la rumeur qui veut que le ministre espagnol de la guerre envoie des troupes à la frontière portugaise, en vue d'être prêt à toute éventualité.

"El Imparcial" déclare que les officiers de la garnison de Madrid ont reçu l'ordre de demeurer dans leurs casernes. Ce journal est d'avis que les erreurs du roi Carlos ont provoqué son assassinat.

"El Pais" croit que le drame de Lisbonne est le résultat des absurdités politiques du premier ministre Franco. Il croit que le nouveau roi de Portugal a la force de caractère nécessaire pour surmonter son chagrin et travailler au salut du pays.

L'EMPEREUR GUILLAUME

Berlin, 3 — La nouvelle de l'assassinat du roi Carlos et du prince royal a été communiquée à l'empereur à six heures ce matin. L'empereur était très attaché au prince royal, qu'il a vu beaucoup lors de sa visite au Portugal en 1905. Sa Majesté a immédiatement télégraphié ses condoléances à la reine Amélie et au prince Miguel et a ordonné que la cour porte le deuil pendant trois semaines. Les invitations au bal de la cour qui devait avoir lieu mercredi ont été rappelées.

Un peu avant midi, l'empereur s'est rendu à la légation portugaise et a exprimé ses sympathies au ministre, le docteur Pindella. Tous les ambassadeurs et ministres étrangers ont rendu visite à la légation portugaise.

L'opinion officielle générale ici est que l'assassinat du roi Carlos et du prince royal est un grand malheur pour le Portugal, car on croyait que le roi aurait réussi à établir des réformes.

L'OPINION ANGLAISE

Londres, 3. — Les dépêches de Lisbonne mandent que la censure la plus stricte est maintenue par le gouvernement, et en conséquence les rapports officiels disant que les assassins sont des anarchistes et non des républicains sont reçus ici avec réserves. Les dépêches soumises à la censure disent que l'effet de l'assassinat a été de renforcer le sentiment monarchiste parmi les masses et que l'esprit et la discipline de l'armée sont parfaits. Les déclarations relatives à la situation politique au Portugal seront regardées avec suspicion dans toute l'Europe tant que les nouvelles ne seront pas soustraites à la censure.

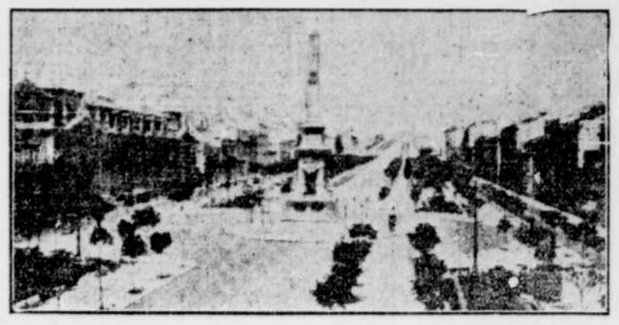

Le plus beau boulevard de Lisbonne.

Londres 3. — Le roi Edouard et la reine Alexandra, en apprenant l'assassinat du roi Carlos et du prince royal, ont envoyé des dépêches de condoléances à la reine Amélie. Les visites que Leurs Majestés devaient faire aux cours de Norvège et de Danemark et le prochain lever au palais de Buckingham ont été contremandés, comme marque de respect pour la mémoire du roi Carlos et du prince.

OPINION D'UN REPUBLICAIN

Vienne, 3. — On déclare à la légation portugaise que les assassins du roi Carlos et du prince royal sont des anarchistes, et non des sujets de la monarchie portugaise. Le ministre portugais a télégraphié à son gouvernement qu'il est convaincu que Don Miguel de Bragance, le prétendant au trône, n'a été aucunement mêlé à cette affaire.

Paris, 3. — Le président Fallières d'anarchistes, et non de républicains, et ajoute:

"Je dois admettre que Carlos était devenu très impopulaire parce qu'il avait gardé Franco. En réalité, il n'y avait plus ni roi ni gouvernement, il y avait seulement un homme revêtu d'un pouvoir extraordinaire, dont il a fait usage pour conduire le pays au désastre. Tous les partis, sans exception, étaient opposés à la dictature, mais je jure solennellement que les républicains luttent pour des idées et des principes et ne peuvent être tenus responsables de ce crime.

"Maintenant, ou bien Franco conservera la dictature, et alors il y aura une terrible révolution, ou bien Franco se retirera, ce qui signifiera une période de calme."

LA PRESSE FRANCAISE

La presse française exprime le

Le colonel Moraes Sarmento, chef de la police de Lisbonne.

a appris, par une dépêche du duc d'Oporto la nouvelle de l'assassinat du roi Carlos et du prince royal. Il a aussitôt télégraphié ses condoléances au duc et à la reine Amélie.

La mort du roi Carlos et du prince Louis Philippe a causé une profonde sensation parmi la colonie portugaise à Paris. On y exprime généralement une horreur du crime commis et un sentiment d'exécration pour les meurtriers. Senhor Lima, un député républicain banni du Portugal sous l'accusation de trahison, a rejeté sur le premier ministre Franco toute la responsabilité du crime de Lisbonne.

"C'est lui, dit-il, qui a fomenté, par ses calculs, la discorde populaire et la haine populaire." Il déclare que l'assassinat a été l'oeuvre

chagrin que cause en France la terrible catastrophe. Le "Temps" croit que le résultat du double meurtre sera un argument en faveur des mesures de répression déjà adoptées par le premier ministre portugais. Si un autre coup est frappé, les prochaines élections, dit-il, amèneront une manifestation éclatante de la loyauté portugaise.

Le "Journal des Débats" croit que le drame de Lisbonne modifiera le cours des événements, car il faut se rappeler, dit-il, que le peuple est loyal et l'armée fidèle.

ENTRE DEUX CERCUEILS

Lisbonne, 3 — La reine Amélie a passé la nuit entre les deux cercueils dans lesquels reposent les ca

A suivre sur la page 13

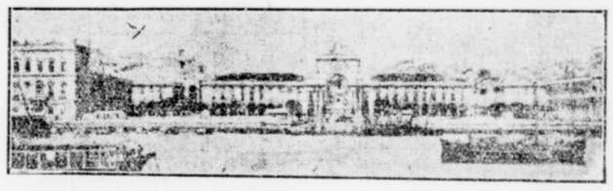

La place du Commerce, où le roi a mis pied à terre à Lisbonne, après avoir traversé le Tage.

OPERATION EVITEE

Alors que les médecins avaient abandonné le cas et recommandé l'opération, les pilules du Dr. Chase pour les reins et le foie opèrent une guérison.

W. B. Aikens, de Zephyr, Ont. Co., écrit que sa femme a été sauvée d'une opération chirurgicale pour inflammation de la vessie par les pilules du Dr Chase pour les reins et le foie. Elle avait pris des remèdes de médecins, mais en vain et elle allait recourir à l'opération chirurgicale lorsqu'un essai de cette préparation donna le résultat ci-dessus. Et c'est là la répétition de guérisons remarquables opérées par ces pilules pour les reins et le foie.

Cette terrible maladie se manifeste par un désir fréquent et impérieux d'uriner toutes les demi-heures, la nuit et le jour. L'urination est accompagnée d'une forte douleur brûlante ressentie surtout dans la vessie. Quelquefois après chaque urination il passe du sang, tandis que presque invariablement l'urine contient du pus et du sang. Le patient est aussi sujet à des frissons suivis d'une grande fièvre.

La maladie des reins et du foie est la plus commune des maladies. Des centaines de personnes sont conduites aux portes du tombeau plus tôt qu'elles ne devraient l'être. Certains cas sont dus à la négligence, d'autres à l'ignorance. Il y en a qui négligent les symptômes en se disant, "mes reins sont dérangés" ; tandis que d'autres ne reconnaissent pas ces symptômes. C'est fatal. M. A. W. Farson, de Martinville, Qué., donne de l'espoir aux malades. Il écrit : — "Je souffrais des reins et de la vessie depuis 13 ans et j'éprouvais un besoin constant d'uriner avec la faiblesse qui l'accompagne. Les remèdes prescrits par un habile médecin ne me donnèrent qu'un soulagement temporaire. Le mal revenait chaque fois plus violent. On me persuada d'essayer les Pilules du Dr Chase pour les reins et le foie. La première dose me soulagea, avant d'avoir fini la première boîte je me sentais mieux que je ne l'avais été depuis nombre d'années."

Des milliers de personnes sans avoir les symptômes de la maladie des reins et du foie prennent de temps à autre une pilule pour régulariser et aider les organes. Cela prévient la maladie.

Les Pilules du Dr Chase pour les reins et le foie préviennent la maladie autant qu'elles la guérissent. Une pilule à la dose, 25c la boîte, chez tous les marchands, ou chez Edmanson, Bates and Co., Toronto, Ont. Faites venir le calendrier-almanach du Dr Chase pour 1908. A 7

LE PLAN DE LISBONNE, OU SE TROUVENT INDIQUES, L'ARSENAL, LE SQUARE OCCUPE PAR LES TROUPES, L'HOTEL DE VILLE, ET LES DIFFERENTES RUES MENTIONNEES DANS LES DEPECHES. LA FLECHE INDIQUE DE QUEL COTE VENAIT LE ROI EN ARRIVANT AU DEBARCADERE, AUX ENVIRONS DE LA PLACE DU COMMERCE.

THAW CHEZ LES FOUS CRIMINELS

Suite de la première page

chef du jury, sortirent les paroles "Non coupable", Thaw, comme mû par un ressort, fut sur ses pieds. Avec ce manque de mesure qui l'a toujours caractérisé, il s'empressa trop vite de prodiguer ses remerciements à ceux qui venaient de le sauver de la chaise électrique.

Il serait superflu de fournir de longs détails sur cette cause Thaw qui a été le procès criminel le plus retentissant aux Etats-Unis et peut-être du monde entier.

" CHERCHEZ LA FEMME "

Tout repose là-dessus. Thaw, jeune millionnaire de Pittsburg, ayant épousé une actrice, Evelyn Nesbit, après que celle-ci eut été circonvenue par Stanford White, le fameux architecte, sous connait White de vouloir lui reprendre sa femme et l'abattit comme un chien à coups de revolver dans Madison Square Garden, l'une des maîtresses oeuvres de l'architecte.

Les deux procès Thaw ont duré trois mois environ et ont coûté près d'un million à la poursuite et à la défense réunies.

LE VERDICT

Il était midi et quarante minutes quand le jury fit annoncer qu'il était prêt à rendre son verdict.

Le procureur de district Jerome et les avocats de Thaw se réunirent. Le juge Dowling prit son siège, et les jurés entrèrent dans la boîte. Après les questions d'usage et l'appel des jurés, le greffier posa la question sacramentelle : "Messieurs, vous êtes-vous entendus sur un verdict ?" le président Grenmels répondit :

"Non coupable, pour cause de folie au moment où a été commis l'acte mentionné dans l'accusation."

THAW SE REBIFFE

Le juge Dowling expliqua alors que d'après la preuve faite, Thaw souffre d'une maladie qui ne peut être guérie d'une manière permanente, que sa mise en liberté pouvait constituer un danger pour la sécurité publique, et que, par conséquent, il se voyait dans l'obligation de l'envoyer à l'asile de Matteawan.

Au premier abord, Thaw se rebiffa sérieusement lorsqu'il apprit qu'on voulait l'envoyer à Matteawan. Il demanda à ses avocats de prendre des procédures immédiates afin de lui éviter la détention, disant à plusieurs reprises : "Je n'irai pas à Matteawan."

Mtre Littleton, son avocat en chef, eut beaucoup de peine à lui faire entendre raison, d'autant que sa femme le soutenait vivement. Mtre Littleton avait fait comprendre à son client que

L'OPINION COMPTE

pour quelque chose dans l'Etat de New York, et que brusquer les événements serait plutôt dommageable pour sa cause".

Sur la route de Matteawan, Thaw a fait la déclaration suivante :

"Je m'en vais à Matteawan, bien que je ne sois pas fou, et d'après l'avis de mes avocats, qui croient qu'il serait peu sage de prendre des procédures immédiates d'habeas corpus. Mes avocats vont s'occuper d'obtenir mon élargissement dès qu'ils auront recueilli les preuves suffisantes pour établir que je suis sain d'esprit".

LA MERE DE THAW

En apprenant le verdict, Madame William Thaw, la mère du prisonnier, s'est écriée : 'Dieu merci, mon fils est sauvé. Je suis parfaitement satisfaite."

Thaw a été conduit hier après-midi à Matteawan. Il y sera traité comme le commun des prisonniers, jusqu'à ce que son sort ait été finalement décidé sur le bref d'Habeas Corpus que prendra son avocat. On dit que M. Jerome s'opposera de toutes ses forces à la remise en liberté du prisonnier.

TARIF

invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiées de LA "PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "ON DEMANDE", 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 rue Craig Est. Main-d'oeuvres de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p.m. — Urbain Lafontaine, gérant.

COMPTABLE d'expérience demande position, peut prendre charge complète d'un bureau. Meilleures références. Ecrire boite 589 la "Presse." 72—6

CAISSIERE demande emploi pouvant fournir de bonnes réfgérences. S'adresser M. L. P., 634 rue Rivard. 75—3

CUISINIERE — Une cuisinière de première classe, pouvant fournir de bonnes références, demande position dans une bonne famille. Ecrire à boite 37 la "Presse". 77—3

DISTILLATEUR liquoriste français, fabricant de vin et sirops, demande emploi .Ecrire rue Saint-Hubert, 1072. 76—6

EMPLOI DEMANDE — Cuisinier français arrivant directement de France demande place dans un restaurant ou hôtel comme cuisinier ou second, ville ou province. S'adresser 43 Moreau, Hochelaga. 77—2

FEMME demande emploi pour tenir une maison ; n'a qu'une petite fille de 12 ans. S'adresser 12 avenue Contant, près Saint-Denis. 76-3

FEMME — On trouvera une bonne femme de journée au No 1026 rue Sanguinet.

GARDE-MALADE — On trouvera une bonne garde-malade expérimentée pour dames, au No 312 rue Cadieux. 76—3

HOMME marié demande emploi comme compagnon boulanger, pouvant donner les meilleures références. S'adresser 312 rue Beaudry. 76—3

HOMME disposant de loisirs, demande écritures à faire à domicile. S'adresser 170 rue Joliette, Hochelaga. 76—3

HOMME menuisier charron demande place, peut s'occuper d'un jardin, soit conduire chevaux. Ecrire Jaccottey, 87 chemin Sainte-Catherine, Outremont. 77—2

JEUNE HOMME désire position dans une bonne épicerie, étant plus pour l'expérience que les gages. Le salaire ne sera pas élevé. Meilleures références. Ecrire boite 15 la "Presse." 76—3

JEUNE homme demande emploi comme sténographe ou assistant comptable, anglais et français, bonne éducation. Ecrire à boite 38 la "Presse". 77—3

JEUNE homme, 25 ans, sachant parler et écrire le français, l'anglais et l'allemand, avec beaucoup d'expérience comme valet de chambre, demande emploi ici pour l'ouvrage général. S'adresser U. A. Gilmann, Stillwells Temperance House, Craig, coin Saint-Alexandre.

MODISTE TAILLEUR faisant costumes, blouses, jupes, robes. On accepte les réparations. Teinture et réparations de fourrures. Mme Chas. Vézina, 211 Amherst. 73—6

MODISTE — Brodeuse d'expérience et modiste de robes demande une position dans une bonne maison. S'adresser 68 Latour. 75—3

OUVRAGE demandé à la journée pour aider au ménage, au lavage, aussi avec beaucoup de capacités, 92 Atwater.

PATISSIER belge, connaissant la fabrication des desserts français, demande position. S'adresser à M. Mignolet, rue Sainte-Elisabeth, 89A. 77—3

SERVANTE — Une dame demande position comme servante dans une petite famille. S'adresser 13 Sanguinet. 75—3

TEINTURIER de fourrures faisant teinture de toutes les fourrures. Aussi nettoyage et les réparations de tous genres. Chas. Vézina, 211 Amherst. 73—6

VOYAGEUR, 5 années d'expérience, parlant parfaitement l'anglais et le français, connaissant bien la province de Québec et les provinces maritimes, pouvant fournir de bonnes références, demande une position, actuellement employé, mais désire changer. Ecrire à Cam. 218 la "Presse".

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — Latin, français, anglais, allemand, calligraphie, tenue des livres, sténographie — "typewriting." — arithmétique, géométrie, algèbre, grammaire, composition, correspondance et musique — privément. — Positions obtenues. Prof. J. Emery, 285 rue Sherbrooke Ouest. 72—6

UN COURS COMPLET de sténographie, tenue des livres ou télégraphie, offert à la moitié des taux ordinaires, à toute personne qui voudra aider à épousseter la classe chaque jour. Moon's Great School of Business, édifice Karn, 468 rue Ste Catherine Ouest. 75—6

OFFRE SPECIALE aux jeunes gens qui désirent apprendre la télégraphie. Jeudi soir, le 6 février, entre 8 et 9 heures, il sera donné gratuitement un cours et une démonstration pratique dans les salles de cours, par notre expert en télégraphie. Moon's Great School of Business, édifice Karn, 468 Sainte-Catherine ouest, Montréal. Phone Up 8005. 74—6

ELEVES DEMANDES — Institutrice d'expérience donnera des leçons privées jour et soir, à domicile ou au No 427 Mont-Royal. Progrès rapide, termes modérés. 76—3

ELEVES DEMANDES — Mlle Irène Joly, diplômée et professeur déléguée de l'Institut Sténographique de France, ex-professeur au Montreal Business College, professeur au Monument National. Sténographie française et anglaise — système unique — clavigraphie et travail de bureau. Termes modérés, diplôme accordé, position assurée. 359 Saint-Denis. 76—3

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — TELEGRAPHISTES — Pour devenir un télégraphiste expert il faut apprendre dans une école pratique, où le professeur est un homme expérimenté, ayant vingt ans d'expérience sur les principaux chemins de fer américains et canadiens, en vue de se qualifier pour remplir des positions payant de $600 à $1,000 par année. Les écoles de Moon sont des écoles supérieures et sont hautement recomandées par tous les étudiants et les gradués. Nous invitons tous les jeunes gens qui veulent étudier la télégraphie à venir entendre nos conférences quotidiennes, et voir notre modèle complet de chemin de fer en opération avec convoi au complet, pavillons, lumières, signaux, aiguilles, etc., et ensuite, à aller visiter les autres écoles, afin de voir quelle supériorité possèdent les Ecoles de Moon. Ne vous laissez pas tromper par des annonces fallacieuses. Notre école est la meilleure. Venez vous en convaincre. Nous donnons un appareil télégraphique et des livres à tous ceux qui suivent les cours. Moon's School of Telegraphy and Railroad Business, édifice Karn, 468 rue Sainte-Catherine ouest, Montréal, et au No 24 rue St Stanislas, ville de Québec. 72—6

ELEVES DEMANDES — Leçons privées, anglais, français, latin. Bonnes conditions. Satisfaction assurée. S'adresser : 153A Panet, entre Visitation et Plessis. 76—6

MME A. THERRIEN, 145 Saint-Denis, sténographie anglaise et française, grammaire, arithmétique. Cours du jour et du soir. Tél. Est 2631. 76—3

ELEVES DEMANDES — Sténographie Elie pour les deux langues, incontestablement plus facile que toute autre — Clavigraphie, comptabilité moderne. Classe préparatoire. Conversation anglaise, spécialité. Prix spéciaux. Institut Sténographique Elie, 490 Sainte-Catherine Est. Tél. Est 2807. 73—6

UN COURS COMPLET de sténographie, tenue des livres ou télégraphie est offert à la moitié des prix habituels en retour de l'aide à nettoyer les salles de classe, tous les jours. Moon's Great School of Business, édifice Karn, 468 rue Sainte-Catherine Ouest. 76-6

HOMMES GARCON DEMANDES

BARBIER — On demande un barbier. S'adresser immédiatement, 702 rue Sainte-Catherine Est .

BON PIQUEUR demandé, un qui peut faire toutes les partis. Intrnational Shoe and Slippers Co., 23 St Antoine. 73—6

BOULANGER contremaître demandé. Doit être de première compétence. Ecrire à boite 634 la "Presse". 73—6

CHARPENTIERS — On demande 9 ou 10 charpentiers de premier ordre seulement. R. Neville, Jr., Brandram-Henderson Works, angle Saint-Urbain et avenue Atlantique, Ville Saint-Louis. 76—2

COCHER

On demande un cocher, homme marié sans enfants préféré. S'adresser par lettre en donnant âge, références et salaire exigé. Boite 28 la "Presse". 77—1 F

COMMIS de bar demandé, commis de bar de première classe, ayant de l'expérience, parlant les deux langues. S'adresser à 759 boulevard Saint-Laurent.

COMMIS PHARMACIEN — On demande un commis pharmacien ou un apprenti avec expérience. Henry R. Gray, pharmacien, 168 Saint-Laurent.

GARCON — On demande un jeune garçon pour se rendre utile dans une pharmacie. S'adresser pharmacie Bernard, rue Hibernia, Pointe Saint-Charles.

GARCON demandé pour une salle à diner. S'adresser à Florence Restaurant, 529 Craig Est.

GARCON — On demande un garçon de douze à quinze ans, ouvrage général, maison privée, habitué à l'ouvrage de maison. S'adresser 48 Cherrier, entre 4 et 8 heures du soir.

HOMMES et femmes pour apprendre métier de barbier en huit semaines; gradués gagnent $12 à $18 par semaine; aidons à vous placer. Classes jour et soir. Catalogue gratuit. Moler's Barber College, 119 rue Craig, Montréal. 2—n

HOMMES — Organisateurs locaux et voyageurs demandés. S'adresser à Alfred Tyler, importateur de thé en gros et fabricant d'épices, London, Ont. 78—n

HOMME — On demande immédiatement, à salaire et dépenses payées, un bon homme dans chaque localité, avec voiture, ou capable de conduire les chevaux, pour annoncer et introduire nos races d'animaux et volailles garantis ; l'expérience n'est pas nécessaire. Nous vous faciliterons votre travail. $25 par semaine et les dépenses. Position permanente. Ecrire à W. A. Jenkins Manufacturing Co., London, Ont. 55—n

HOMME — On demande un bon homme pour chauffer les fournaises et se rendre utile dans une manufacture. S'adresser à M. Marchand, 305 Notre-Dame Ouest.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme de 12 à 15 ans, sachant lire et écrire. S'adresser au bureau de R. Gohier et fils, No 50 boulevard St Laurent, Montréal. 72—6

JEUNES GENS DEMANDES de suite pour apprendre la télégraphie et se qualifier, aussitôt que possible pour occuper une position de chemin de fer. Cours jour et soir. S'adresser Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal. 76—6

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme avec un ou deux ans d'expérience sur machines dans une manufacture de portes et châssis. P. Saumure, 905 Sanguinet.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour apprendre le commerce de la ferronnerie et pour conduire les chevaux. Morency et Côté, 900 Sainte-Catherine Est, coin Champlain.

JEUNE HOMME — On demande un bon jeune homme pour une épicerie. S'adresser 547 Laval, coin Rachel.

MECANICIEN avec certificat de deuxième classe demandé. Montréal Steam Laundry Co., 353 rue Craig Ouest. 77—2

ON DEMANDE de jeunes gens sérieux pour apprendre la télégraphie. Prix spécial pour cours du soir durant toute la semaine, payable $5 par mois. Adressez-vous Montreal Telegraphy and Railroad Business School, édifice la "Patrie". 72—6

POLISSEUR — On demande un polisseur de 1ère classe, pour polir des poêles d'acier. Nous paierons $2.50 chaque poêle. Ouvrage garanti à l'année. S'adresser à Readmond et Boivin, 100½ d'Aiguillon, Québec. 75—4

PUNCHEUR — Un bon "puncheur" de cuir demandé chez Dupont et Frère, 201 Champlain.

STENOGRAPHE demandé pour venir à Hamilton, Ontario. Doit être capable de prendre sous dictée anglaise et traduire ensuite en français. Un sténographe de premier ordre. Ecrire, donnant références, spécifiant salaire, etc., à Cam., 217 la "Presse." z 75—3

SOLLICITEUR — On demande un bon solliciteur, à la semaine ou commission, peut se faire $20 à $25 par semaine. Ouvrage à l'année. S'adresser 390 Rachel.

TISSEUR — Bon tisseur de fil métallique demandé immédiatement. Le plus haut salaire payé. S'adresser à The Alaska Feather and Down Co., Ltd., 412 rue Saint-Ambroise, Saint-Henri. 74—n

VENDEURS — On demande des vendeurs de chaussures d'expérience. Seuls des hommes expérimentés seront acceptés. Doivent parler les deux langues. Position permanente. Bon salaire à des hommes compétents. S'adresser: Boston Shoe Store, angle rues Sainte-Catherine et Mansfield. 32—n

VENDEURS demandés pour représenter les plus grandes pépinières du Canada. L'assortiment le plus complet de spécialités rustiques, de fruitiers et d'ornementation propagés en particulier pour la province de Québec. Gages libéraux; on fournit un bon équipement gratuit. Pour les conditions, adressez-vous par lettre à Stone et Wellington, Toronto, Ontario. 79—n

Un Autre DOMESTIQUE
vaudra mieux que celui que vous essayez,
Essayez une autre ANNONCE

HOMMES GARCON DEMANDES

VENDEUR expérimenté dans les nouveautés et les vêtements demandé. S'adresser avec références à 2258 Notre-Dame ouest, Saint-Henri. 77—2

VENDEURS — On demande quelques bons solliciteurs pour vendre des lignes établies sur un nouveau système attrayant. Une chance peu ordinaire. Emploi constant. Boite 422 Ottawa.

VOYAGEUR français d'expérience demandé pour vendre et faire connaître de fournaises à air chaud. Il lui sera demandé de vendre une ligne "up to date" de poêles et fournaises. Bonne situation pour homme convenable. Ecrire à boite 633 la "Presse". 73—6

VOYAGEUR — On demande un voyageur de première classe, dans les voitures, pour la province de Québec. Doit être en état de garantir un certain chiffre d'affaires. S'adresser, en donnant tous les détails, à Boite 19, la "Presse." 76—6

FEMMES, FILLES DEMANDEES

BONNE — On demande une bonne d'enfants, avec références. S'adresser 87 Durocher. 77—2

BONNE — On demande une bonne d'environ 14 ans, pour prendre soin d'un bébé. Se présenter au No 237 rue Sainte-Catherine ouest.

CUISINIERE bien recommandée, demandée pour une petite famille, S'adresser 795 St Denis. 72—6

CUISINIERE — On demande une bonne cuisinière, sachant faire les pâtisseries ; aussi une bonne fille de table, pour ouvrage général. S'adresser 687 Saint-Paul.

COUTURIERES demandées dans les habits de pratique, aussi, apprenties sachant bien faire les boutonnières. Ouvrage à l'année, bon salaire. S'adresser 37 Notre-Dame Est, chambre 15.

FAISEUSES de jupes expérimentées demandées. Bon salaire. S'adresser à A. Sommer and Co., 507 Saint-Paul. 73—6

FILLES — On demande des filles d'expérience pour poser les empeignes dans les chaussures. 17 Saint-Gabriel. 76—2

FILLES demandées pour assortir les retailles de coton neuf. Position stable et bons gages. 19 à 29 rue des Commissaires. 76—6

FILLES — On demande des files de salle et des filles de chambres. S'adresser 517 Saint-Jacques.

FILLE — On demaned une fille capable de conduire une machine à coudre électrique, pour faire les canevas pour habits d'hommes. Position permanente et plus hauts gages payés pour fille expérimentée. H. Kellert et Fils, drapiers en gros, 351 Saint-Jacques.

INSTITUTRICES DEMANDEES — Deux institutrices pour école catholique, apostolique et romaine, diplômées, pour village montcerf, capables d'enseigner français et anglais, $18.00 par mois pour balance de l'année. S'adresser J. Baptiste Carrière, sec.-trésorier, Montcerf, Qué. 75—3

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour servir les tables, aussi un jeune garçon. S'adresser 5 Craig Est.

JEUNES FILLES — On demande des jeunes filles pour travailler dans une manufacture de vermicelle. S'adresser 13 Sainte-Thérèse.

MODISTE — On demande une modiste pour faire les réparations de manteaux et costumes. Inutile de se présenter sans avoir bonne expérience. S'adresser A. L. Primeau, 197 Saint-Laurent. 76—2

MODISTE — On demande une modiste de chapeaux de première classe. S'adresser 1819 Sainte-Catherine Est. 76—6

MODISTE — On demande immédiatement des premières mains pour travailler les corsages et les jupes. S'adresser No 456a rue Guy.

OFFRE D'EMPLOI

Une position agréable, honorable et de confiance est offerte à toute femme disposant de quelques heures par jour et qui désirerait se créer un revenu de $15 à $25 par semaine. Informations complètes envoyées moyennant timbre-poste de 2 centins. Adressez: Boite Postale 7, Saint-Sauveur, Québec. F

PERSONNE — On demande une personne un peu âgée, pour la surveillance des enfants, faire le ménage, les chambres. Se fera un bon chez-elle. S'adresser 181 Berri.

W.H. Scroggie, Ltd

demande des jeunes filles pour envelopper les paquets. Devront parler anglais. 77-2 F

SERVANTES DEMANDEES

ON DEMANDE une servante générale au No 267 avenue Laval. Pas de lavage, ni repassage. Bons gages. 76—n

ON DEMANDE une servante dans une petite famille. S'adresser par Tél. E. 1276, ou au No 174 Cherrier. 76—3

SERVANTE — On demande une bonne servante, famille de trois. 694 rue Hutchison, au coin de la rue Fairmount, Annexe. Téléphone Est 5. 73-6

SERVANTE — On demande une servante générale recommandée, ayant bonne idée de la cuisine, pour famille de trois personnes, lavage en dehors. Se présenter dans la matinée ou le soir, 194 Parc Lafontaine. 74—6

SERVANTE DEMANDEE — Servante bien recommandée trouvera bon chez-soi dans famille de trois personnes, pas de lavage, ni repassage. S'adresser 699 Hutchison, Annexe, ou 270 boulevard Saint-Laurent, coin Dorchester. 74—6

SERVANTE générale demandée, recommandée, petite famille. S'adresser 37 rue Bishop. 74—6

SERVANTE demandée, pas d'enfant, ni lavage. S'adresser 698 boulevard Saint-Joseph, ville Saint-Louis. 75—6

SERVANTE générale sachant faire la cuisine, pas de lavage ni repassage. Aussi uen jeune fille pour aider au ménage et prendre soin de deux enfants âgés de 5 et 7 ans. Se présenter avec références au No 320 avenue Elm, West. 76—3

SERVANTE générale demandée, avec recommandations, à 667 Fullum. S'adresser entre 6 et 8 heures p. m. 75—3

SERVANTE — On demande une servante générale. 184 Saint-Hubert. 75—3

SERVANTE — Une servante pour une famille sans enfants, pas de lavage. Bon salaire. 269 Saint-André. 76—2

SERVANTE — On demande une servante générale au No 68 Saint-Hubert. S'adresser au gérant.

SERVANTE — On demande une jeune fille pour aider au ménage, pas de lavage, ni repassage. S'adresser Mme Simard, 150 rue Dorion.

SERVANTES — On demande immédiatement deux jeunes filles d'expérience comme servantes de table. S'adresser 553 Saint-Jacques.

SERVANTE — On demande une servante, références exigées. S'adresser No 6 Aylwin.

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande une servante, au No 809 Saint-Denis, deux personnes, pas de lavage, ni chauffage.

SERVANTE — On demande une servante générale pouvant parler anglais, doit être bien recommandée, petite famille, pas de lavage, bons gages. S'adresser 142 Sainte-Famille. 77—6

SERVANTE générale demandée, pas de cuisine, pas d'enfants, pas de lavages. S'adresser 890 St Denis.

SERVANTE — On demande une jeune fille pour une petite famille privée, bon salaire. 329A Sanguinet.

SERVANTES — On demande des servantes de tables de 1ère classe, parlant les deux langues. S'adresser St James Hôtel, 540 Saint-Jacques.

SERVANTE — On demande une servante, famille de deux enfants, S'adresser chez Jos. Thouin, 1551 Sainte-Catherine Est. 77—6

SERVANTE — On demande une fille de chambre connaissant le service de table, famille de quatre personnes, références exgées. S'adresser 84 Cherrier. 77—6

SERVANTE — On demande jeune servante pour petite famille, pourra coucher chez elle. S'adresser No 654 boulevard Saint-Joseph, Mile-End.

SERVANTE — On demande une servante générale, sachant coudre, dans une famille de deux personnes. S'adresser 240 Saint-Hubert.

AGENTS DEMANDES

AGENTS demandés pour chaque comté. Vendre une machine avantageuse aux cultivateurs sans compétition, bon marché, vendra droit de comté par terme. Ecrire à Cam 215 la "Presse". 71—8

AGENTS DEMANDES — Là où nous ne sommes pas représentés, nous enverrons gratuitement par la poste, un échantillon de notre service de quarante cents de coutellerie de cuisine. Nouveau catalogue, nouvelles marchandises, vieux commerce. Etabli depuis vingt deux ans. Adresse, Tarbox Bros., Toronto. 72—24

AGENTS — Agents, vous pouvez faire de l'argent en vendant nos pommiers Peerless. Une variété dure d'hiver, originaire de Duchess et Wealthy, du nord du Minnesota. Chaque arbre garanti résister aux hivers de Québec. Nous offrons aussi une ligne complète de produits de pépinière convenant à la province de Québec. Pour conditions, écrivez à The Pelham Nursery Co., Toronto, Ont. 201—1Ms-n

AGENTS DEMANDES—Système Gazoline Bolté, 600 chandelles, pour prix de 16. La question d'éclairage réglée. Immense lumière pour peu de chose.

AGENTS DEMANDES par toute la Puissance. Grosse commission. M. J. Lachapelle et Cie, 56 Saint-François-Xavier, Montréal. 70—28

AGENTS demandés par importante maison de vins de Bordeaux. Faire des offres avec références à MM. G. Verdier et Cie, 55 Allée de Boutaut, Bordeaux. 59—l.j.n

AGENTS locaux demandés pour chaque ville et village, pour vendre la poudre Ashlight, pour brûler les cendres. The Canadian Ashlight Consumer Co., 336 Notre-Dame Est. 76—6

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé ayant capital de 500 à 1,000 dollars, pour manufacturer article breveté. Très bonne invention. Placement garanti. Ecrire boite 2, la "Presse". 76—6

CHAMBRES A LOUER

AMHERST 347 — C. A. L. — Chambre à louer dans une famille privée sans enfant, avec ou sans pension.

BERRI, 531. — C. A. L. — Belles grandes chambres doubles à louer, sur le devant, à l'étage du bain, confort du chez-soi. 72—6

BERRI, 127. — C. A. L. — Grand salon converti en chambre à coucher, eau chaude, douche, maison tranquille, pas d'enfants, monsieur seulement. 76—3

BORDEAUX, 1083. — C. M. — Quatre chambres meublées pour petite famille, belle localité, près de l'église. 76—2

BERRI, 158 — C. A .L. — Grande chambre à louer sur le devant, bain. 76—3

DORCHESTER EST 322 — C. A. L.— Belles chambres doubles et simples, avec pension si désirée, famille privée, 322 Dorchester Est, près St Denis. 75—3

LAFONTAINE, 686. — C. A. L. — A louer, chambre meublée ou non meublée, sur le devant. 77—3

RUE AIRD, 86 — C. A. L. — Près Sainte-Catherine, Maisonneuve — Chambre double à louer, bas prix. Dr Cadot, 366 Logan. Tél. Est 786. 73—6

RUE BERRI, 223 — C. A. L. — Deux chambres à louer, famille privée, pas d'enfants, maison chaude et propre, tranquille. Couple marié ou messieurs. 75—3

SAINT-DENIS, 488. — C. A. L. — Chambres, salon, sur le devant, et une en arrière, famille privée, pas d'enfants, prix modéré. 76—3

SAINT-DENIS, 1248 — C. A. L. — Chambre-salon sur l'étage du bain, famille privée, références échangées. 76—3

SAINTE-CATHERINE EST, 257 — C. A. L. (Chambre meublée ou non meublée à louer. 76—3

SAINT-DENIS, 42 — C. A. L. — Grand salon à louer, en face du carré Viger. Possession immédiate. 77—3

SANGUNET, 195 — C. A. L. — Vous trouverez une belle chambre de plain-pied, sur le devant.

SAINT-DENIS, 140 — C. A. L. — Chambre double meublée et non meublée ,$8 et $10 par mois.

SAINT-HUBERT, 60 — C. A. L. — Chambre à louer, avec ou sans pension, gaz, électricité, eau chaude, téléphone. Mme Grenier, 60 Saint-Hubert. Téléphone Est 5307. 77—3

CHAMB. MEUBLEES A LOUER

AMHERST 296 — Chambre meublée à louer, éclairée au gaz, chauffée à l'eau chaude, grande garde-robe, sur l'étage du bain. 75—3

AVENUE VIGER, 5. — C. M. — Magnifique chambre double, meublée, sur le devant, avec bain, lumière Auer, messieurs préférés, en face du carré Viger. 77—6

CHRISTOPHE COLOMB 152 — C. M. — Chambre meublée sur le devant dans famille privée, bain No 1, usage de la cuisine si désirée. 75—3

CADIEUX, 237 — C. M .— Deux belles chambres garnies sur le devant, dans une bonne famille canadienne, bien confortable pour une ou deux personnes, coin Sainte-Catherine. 75—3

CHAMP DE MARS, 120 — Chambre meublée à louer ,chauffée à l'eau chaude, lumière Auer. S'adresser chez J. Trankel. 76—2

CHAMB. MEUBLEES A LOUER

CHAMP DE MARS, 114 — C. M. — Grande chambre double, sur le devant, à l'étage du bain, maison éclairée. Bon confort du chez-soi. 7—3

CADIEUX, 56. — C. M. — A louer, chambre meublée, lumière Auer, famille privée, chez Mlle Fournier. Prix modéré. 77—3

DORCHESTER EST 249 — C. M. — Magnifiques chambres meublées à louer, doubles et simples, étage du bain, maison bien chauffée, près St Denis. 77—3

ELGIN, 169. — C. M. — Belle grande chambre meublée à louer, dernières améliorations modernes. 68—12

HOTEL DE VILLE, 324. — C. M. — Chambre de devant, meublée, garde-robe, lumière Auer, près rue Sainte-Catherine, famille privée, pas d'enfants, pas d'autres locataires, pour messieurs ou couple marié. 75—3

HOTEL DE VILLE 74 — C. M. — Deux chambres doubles meublées, très confortables, étage du bain avec eau chaude, prix modérés. 76—3

HOTEL DE VILLE, 168 — C. M. — Deux belles grandes chambres bien chauffées, gaz, bain, etc., au No 168 avenue de l'Hôtel de Ville, près rue Lagauchetière. 76—3

MONT-ROYAL, 405. — C. M. — Salon double, bien garni, sur l'étage du bain, gaz, garde-robe, 405 Mont-Royal, près de la chapelle Saint-Sacrement.

NOTRE-DAME DE LOURDES, 16 — Chambres meublées, simples ou doubles. Possession immédiate. 76—3

RUE BERRI, 223 — C. M. — Deux chambres meublées à louer, famille privée, pas d'enfant, maison chaude, propre, tranquille. Couple marié ou messieurs.

RUE HERMINE, 20. — Chambre meublée à louer, pour deux messieurs, avec pension si désirée. 77—3

ST DENIS 268 — C. M. — De magnifiques chambres pourvues du téléphone et des accommodations modernes, sont à louer à cette adresse. 71—12

SAINT-DENIS, 302. — C. M. — Une chambre très confortable dans famille privée, sans enfants, pour messieurs seulement. 74—6

SAINT-GEORGES, 159A. — C. M. — Chambres garnies, doubles et simples, eau chaude, lumière Auer, maison strictement propre et tranquille. 75—3

SAINT-HUBERT, 75. — C. M. — Etage garni avec privilège de donner la pension. 75—6

SHERBROOKE EST, 562 — C. M. — A louer, deux grandes chambres doubles, très bien meublées. Améliorations modernes. 75—3

SANGUINET, 282. — C. M. — Près Ontario. A louer, belles grandes chambres meublées à neuf, lumière Auer, bien chauffées et confort du chez-soi. 76—3

SAINT-DENIS, 1038. — C. M. —Chambre double meublée à louer. 76—2

ST LAURENT 92 — C. M. — Belle grande chambre à louer, bien garnie, chauffée à l'eau chaude, bain, gaz. 76—3

SAINTE-CATHERINE EST 191 — C. M. — Grande chambre double, premier plancher et une autre simple sur étage du bain. 76—3

SAINT-HUBERT, 216 — C. M. — Jolies chambres meublées à louer, $2 par semaine et plus.

SAINT-HUBERT, 366 — C. M. — Grande chambre, eau chaude, améliorations modernes, possession immédiate. Belle occasion. Tél. à la maison. 77—3

SAINTE-ELISABETH, 122 — C. M. — Chambre meublée à louer, étage du bain, eau chaude, etc. Prix modéré, près Sainte-Catherine. 77—3

CHAMBRES ET PENSION

BOULEVARD Saint-Laurent, 153 — C. E. P. — A louer, une belle grande chambre pour demoiselle avec pension de première classe. 76—3

CHAMBRE ET PENSION — Magnifique grande chambre sur le devant avec toutes les améliorations modernes et pension de première classe. Tél. E. 5703. 77—2

HOTEL DE VILLE, 93 — C. E. P. — Chambres doubles avec bonne pension, un ou deux messieurs, ou couple marié distingué. 75—3

SHERBROOKE EST, 325 — C. E. P. — Pension Mme Gauthier ,située 325 Sherbrooke Est, près Saint-Denis. Magnifiques chambres, boudoir, lit-meuble, étage du bain, tapis velours, miroirs, gazeliers, cheminée. Tél. Est 1208. 72—6

ST DENIS 994 — C. E. P. — Chambres simples et doubles, améliorations modernes, cuisine soignée. Aussi pensionnaires de table. Tél. Est 3414. 72—6

ST DENIS 472A — C. E. P. — Chambre double bien éclairée, étage du bain, avec améliorations modernes, pensoin de première classe, vrai chez soi. 74—6

SAINT-DENIS, 400a — C. E. P. — Magnifique chambre à louer, ainsi qu'une cuisine; pension si désirée. 74-6

ST DENIS 492 — C. E. P. — Pension Lucas, chambres sur le devant, bien meublées, améliorations modernes. Table de première classe, prix modéré. 74—6

SAINT-DENIS, 309B — C. E. P. — Belle grande chambre à louer, avec pension. 75—3

SAINT-DENIS, 74. — C. E. P. — Les personnes désireuses d'un bon confort, doivent s'adresser à cette maison ne pas confondre avec l'ancienne ; grand changement, cuisine tout à fait française, belles chambres, bien éclairées et bien chauffées, installation moderne et de premier ordre. Prix modérés, tenue par Madame de Pellerin, cette dame donne des leçons et conversation de pur français. 76—7

SAINT-DENIS, 483C. — C. E. P. — Belle grande chambre avec pension, eau chaude, lumière Auer, etc., confortable pour un couple ou deux messieurs. 77—6

SAINT-DENIS, 142. — C. E. P. — Très jolie chambre à louer, maison meublée de 1ère classe, chauffée eau chaude, téléphone. Très bone pension.

SAINT-HUBERT, 200A — C. E. P. — A louer, avec pension, une chambre double, bien meublée, confort et améliorations modernes.

SAINT-ANDRE, 421. — C. E. P. — Belle grande chambre sur le devant, bien chaude, aussi grand salon meublé à louer, avec pension.

MAISONS A LOUER

LOGEMENT — A louer, de suite, un appartement de plain-pied, chauffé, sept chambres, salle de bain, électricité, poêle à gaz, eau chaude. S'adresser au gardien du Frontenac, 442 rue Sanguinet. 64—n

A LOUER, plusieurs logements et une épicerie. Montréal Annexe, coin Villeneuve et Esplanade. S'adresser 579 Esplanade. A. Thémens. Tél. Est 3617. 72—6

AVENUE CHABOT, 1181 — A louer, logement 4 pièces, possession immédiate. S'adresser sur les lieux ou 578 Ontario Est. Bell Est 1029. 72—6

MAISONS A LOUER

A LOUER, coin Gilford et Lasalle, très jolis petits logements modernes de trois, quatre, cinq et six pièces, louera à moitié prix d'ici au 1er mai. S'adresser le jour Théo. David, 514 Gilford, le soir de 6 à 7.30 hrs, 374 Amherst. 66—12

RUE OSBORNE. — M. A. L. — Maison spacieuse, pouvant être utilisée comme hôtel, ancienne résidence de M. Narcisse Quintal, située au No 16 rue Osborne, Montréal. Possession au 1er mai 1908. S'adresser à Hurtubise et St Cyr, Assurance Royale, Place d'Armes. 71—12

ESPLANADE — A louer, occupation immédiatement, plain-pied, 7 chambres, très modernes, 580 avenue Esplanade. Prix, $23. Clef, 582. S'adresser Dr Dalpé, 1018 Sainte-Catherine Ouest. 72—6

RUE AIRD, 80 à 96 — M. A. L. — Près Sainte-Catherine, Maisonneuve — A louer, plusieurs logements, 7 et 8 pièces, modernes, valeur $16.00, pour $13.00. Dr Cadot, 366 Logan. Tél. Est 786. 76—6

MAISONS — A louer, Nos 951, 963 Mentana, possession immédiate, logements de quatre pièces, gaz, imités, aussi plusieurs autres logements de quatre et cinq pièces, sur les rues Mentana et Boyer, près Gilford, $9.00, $10.00. Romulus Lavallée, notaire, 97 Saint-Jacques. 73-6

PLAIN-PIEDS à louer, 9 grandes pièces, bains émailliés, et dépenses à part, gaz, électricité. Chauffage à eau chaude. Tout à fait neuf. 503 rue Saint-Hubert.

MAISON à louer de 2 étages, 10 grandes pièces, chauffée à l'eau chaude, bain, w.c., cave à laver et dépense. Coin Berri et Roy. 73—6

AVENUE DELORIMIER, plus haut que rue Ontario, six, sept et huit pièces, avec bain, gaz, électricité, en bon état. Loyer raisonnable. S'adresser Township Trust Co., 151 Saint-Jacques. Tél. Main 2118. 73—6

A MAISONNEUVE — Maison à louer. Aussi No 75 rue Burnett. S'adresser Lucien Giroux, notaire, 71A Saint-Jacques. Tél. Main 1473. 73—6

TERREBONNE — M. A. L. — Joli plain-pied à louer de 10 pièces chauffées à l'eau chaude, lumière électrique. Communications faciles avec Montréal. Pour plus de détails, s'adresser chez MM. Clément et Michaud, coin St Paul et St Pierre. 73—6

RUE BLEURY, 9 — A louer, cinq plain-pieds, chacun 70 x 50, bien éclairés et chauffés, ascenseur électrique, très convenables pour magasins, bureaux et petite manufacture ; possession le 1er mai ou plus tôt. Pour plus de détails, s'adresser à A. W. D. Howell, 212 rue Saint-Jacques. 75-6

A LOUER, maison à u nseul logement, 15 pièces, toutes les améliorations. J. Pashinksofsky, 3 rue Winning, partant de la rue Plateau. 76—2

M. A. L. — Notre-Dame Est, près Désery, 1 flat, 6 chambres, gaz, bain, w.c., bien clair, très chaud. On fera les réparations nécessaires. S'adresser P. Duhamel, 321 Wolfe, 3ème étage. 76—3

M. A. L. — Un beau logement à louer avec une boutique en arrière et une écurie. S'adresser 62 Marquette. 76—2

AVENUE DELORIMIER 1120A — M. A. L. — Près Rachel, 2 logements, 32 x 82, 11 et 9 pièces, possession immédiate, fournaise eau chaude, bain, gaz, électricité, première classe, façade en pierre, "bay window", passage privé de 8 pieds donnant dans toutes les pièces. Plus beau site, lumière. S'adresser sur les lieux. 75—6

HOCHELAGA — M. A. L. — Plusieurs plain-pieds ,premier, deuxième et troisième étage, améliorations modernes; aussi logement, rue Ontario, près Joliette, 2 étages, 25 x 42, 9 chambres, bain, lavabo, eau chaude et eau froide, chauffage à l'eau chaude, décorations dispendieuses faites dernièrement, fixtures pour l'électricité. S'adresser 138 Aylwin. 75—6

LAGAUCHETIERE EST, 118 — A louer, maison de 11 pièces, $30 par mois. S'adresser au propriétaire, 120 Lagauchetière Est. 75—6

MAISONS à louer, 6, 8A, 10, 10A, 12 Mont-Royal ; 27 Marie-Anne, magnifiques plain-pieds modernes de 8 pièces, $18. N. U. Lacasse, 17 Côte de la Place d'Armes, ou 717 Saint-André. 76—7

A LOUER — Plain-pied de 4,500 pieds, très bien éclairé en avant et arrière, très propice pour une manufacture au centre de la ville. S'adresser à M. Marchand, 307 Notre-Dame Ouest, Main 5303. 76—n

DESERY ET ROUVILLE, petit logement et plain-pieds à louer. Loyer $6.50 à $15.00. S'adresser à Paul Ogulnik, 350 rue Sainte-Catherine Ouest, ou 36 Désery. 76—6

A LOUER, $32 par mois, logement à deux étages, huit grandes chambres, toutes éclairées, fournaise, gaz, électricité, plomberie de première qualité, belle localité. 39 rue Bagg, ou boulevard Saint-Laurent, avant Duluth. 76—6

BEAUDRY, 485 à 491 — M. A. L. — Plusieurs logements à louer, de 2 à 8 pièces, possession immédiate ou pour le premier de mai. Rue Beaudry, 491 à 485. J. B. Desrochés. 76—6

PLAIN-PIED A LOUER — Monsieur âgé, seul, désire louer la moitié de son plain-pied. S'adresser sur lieux, 699 rue St Urbain, ou 688 boulevard St Joseph. 76—6

MAISON A LOUER, avec écurie de quatre places, possédant un grand grenier pour le foin, aussi remise pour les voitures. S'adresser Ludger Gauthier, 103 Saint-Edouard. 77—6

RUE GARNIER — M. A. L. — Maison à louer ou à vendre rue Garnier, entre Gilford et Mont-Royal. S'adresser A. Denault, 314 Lasalle, Parc La Fontaine. 77—6

A LOUER, près du centre de la ville, 1 plain-pied 5 pièces, 1 bas, en bon état, No -95 Drolet. Prix $14. S'adresser Jos. Lamoureux, 401 rue Sainte-Catherine Est. Tél. 1629 Est. 77—2

BERRI, CHERRIER — M. A. L. — grand logement, 2 étages, 10 pièces ,améliorations modernes. Coin Berri et Cherrier .S'adresser J. B. Drapeau, 117 Cherrier. Est 3551.

RUE BREBOEUF 113-115 — M. A. L. — Cinq pièces bien éclairées, $10 et $11. Notre-Dame Ouest, 4 pièces, salle de bain, $9. S'adresser 645 Notre-Dame Ouest.

A LOUER, 65 logements de $7 à $30, aussi épicerie avec logement, fixtures et écurie, bonne place d'affaires. S'adresser A. L. Tessier, 561 Saint-André. 77—6

RUE SAINT-HUBERT, 210 — M. A. L. — 2 étages, 9 chambres avec écurie, hangar et boutique, $30 par mois, sans écurie, $28. S'adresser Dr A. Handfield, 806 Papineau. Tél. Bell Est 2909.

LOGEMENTS à louer, 3 pièces, possession immédiate, aussi plusieurs autres logements de différentes grandeurs, de $6 à $28, prêts le 1er mars et le 1er mai. S'adresser 1080 Cadieux.

RUE MARQUETTE — Maison à louer, 291 Marquette, cinq pièces, passage, bain émaillé, avec gaz, électricité. S'adresser 289 Marquette. 77—2

RUE SAINT-HUBERT — Plain-pieds à louer, 314 et 316 rue Saint-Hubert, loyer $18. S'adresser à M. Knapp, 67 carré Chaboillez. 77—2

MAGASINS A LOUER

MAGASIN à louer, 50 x 25, avec cave, fixtures pour épicerie, écurie, etc. Coin Châteauguay et Charlevoix. S'adresser à L. Lemieux, 205 St Jacques ou 733 Charlevoix. 72—6

MAGASIN — A louer, coin rues Ontario et Bennett, Maisonneuve, un magasin et étal de boucher, beau logement, cave et écurie, actuellement occupé comme épicerie. S'adresser 1ère avenue, No 38, Viauville. 73—6

MAGASIN — A louer, pour le 1er mai prochain, double magasin chauffé, actuellement occupé par MM. Bloomfield Bros, coin Saint-Gabriel et Notre-Dame Est. Tél. Main 2829. S'adresser 213 rue Saint-Paul. 76—6

MAGASIN à louer, épicerie, une des meilleures places d'affaires de Montréal, avec logement, fixtures, écurie et cour seule. $30. S'adresser A. L. Tessier, 561 Saint-André. 77—6

MAGASINS A LOUER

PARC TERMINAL — A louer, au Parc Terminal, un magasin puis deux logis, 2ième Avenue, en haut de l'Eglise. S'adresser 390 Adam.

A LOUER

A LOUER OU A AFFERMER — Une ferme 110 arpents, à Ste Anne de Bellevue, ayant front sur la rivière Ottawa. Voisine du collège d'Agriculture McDonald, bon sol, joli verger en plein rapport, bonne maison moderne, grande cave, grange, écurie, etc., eau dans les bâtisses. Alfred Brunet, 99 St Jacques, Montréal. 68—22

BOUTIQUE à louer, coin Ontario et Amherst: deux étages, bien éclairés, 50 x 40 pieds chacun, construction de première classe, possession immédiate. S'adresser 540 Amherst. 58—26

BOUTIQUE de menuisier à louer, 25 pieds carrés, deux étages, pouvant servir à d'autres fins, aussi un logement 4 pièces, possession immédiate. S'adresser 870 Saint-Dominique. 73—6

BOUTIQUE à louer, 10 Visitation, pour emmagasinage, 10 x 25. Prix $8.00 par mois. S'adresser P. Marsan, 245 Plessis.

ECURIE — A louer, grande écurie de première classe, située sur la rue Beaudry, entre Sainte-Catherine et Demontigny. S'adresser M. Vadeboncoeur, 324-326 Beaudry.

RESIDENCES D'ETE A LOUER

A SAINTE-ANNE DE BELLEVUE — A louer, résidence d'été, avec magnifiques terrains, arbres ombreux et pommiers, pelouses à tennis et à croquet, eau dans la maison, 12 chambres, en partie meublée, décorée, à 7 minutes de la gare. S'adresser 519 Sainte-Catherine ouest. 74—6

BUREAUX A LOUER

BUREAU à louer avec l'usage du téléphone, convenable pour un homme de profession. Ecrire à boite 674 la "Presse". 24—n

MAISONS DEMANDEES

MAISON DEMANDEE — On demande à louer pour premier mai, une maison vide de 3 à 4 étages, dans les rues Saint-Denis, Saint-Hubert ou Berri, pas plus haut qu'Ontario. Ecrire boite 612 la "Presse." 72—6

MAISON DEMANDEE — On demande à louer, pour deux personnes, un logement de 3 à 5 pièces, entre les rues Beaver Hall, Prince Arthur et Papineau. Les meilleures références fournies. S'adresser A. Ducharme, 810 rue Saint-Urbain. 75—6

RESIDENCE de campagne demandée, sur le bord du lac et entre Valois et Beaurepaire. Donner prix et détails, B. P. Boite 2357, Montréal. 76—2

MAISON — On demande à louer, une maison de huit à dix pièces. Mentionner le loyer. Ecrire à A. G., 364 Parc Lafontaine. 77—3

MAISON DEMANDEE — On demande à louer ou à acheter, maison dans le centre de la ville, à [illegible] par mois ou bien lot à bâtir. Ecrire avec détails à boite 7 la "Presse".

MAISON — On demande à louer, une maison séparée, mentionner le nombre de pièces et loyer demandé. Ecrire à A. G., 364 Parc Lafontaine. 77—3

PLAIN-PIED DEMANDE pour le 1er mai ou avant, un plain-pied de 6 ou 7 pièces, sur la rue Christophe-Colomb, rue Chambord ou rue Garnier. Adressez boite 39 la "Presse".

ON DEMANDE A ACHETER

AUX HOTELIERS — On demande à acheter hôtel ou restaurant licencié, en ville, paierai $4,000, $2,000 comptant, $2,000 payables $1,000 par année — 6 pour cent — avec garanties, balance à termes. Ecrire boite 590 la "Presse." 72—6

ON DEMANDE à acheter ameublement de chambre à coucher, bonne qualité, chêne préféré, la couchette en cuivre préféré. Lettre F., 700 Sainte-Catherine Est.

TERRE DEMANDEE — On demande à acheter une terre de 50 à 200 acres, sur le bord de l'eau, à 40 milles de Montréal, bâtiments; à bon marché. Ecrire les conditions : X. Y. Z., 82 rue Shearer, Montréal.

A VENDRE OU A LOUER

BOUTIQUE DE MACHINISTE à vendre ou à louer, à bonnes conditions, très bien éclairée, centre de la ville, ayant long bail, raison, cause de santé. Ecrire boite 562 la "Presse". 72—6

RUE HUNTLY — A vendre ou à louer, 6 plain-pieds, terminés pour le premier mars. Améliorations modernes. S'adresser au propriétaire, 28 St Zotique. 60—32

A VENDRE

AUX CORDONNIERS — A vendre, boutique de cordonnier, établie depuis 15 ans. $2.700 d'affaires par année. Profits $1,500. Le seul Canadien dans le quartier. Ecrire boite 401 la "Presse." 65—12

A VENDRE — Joli carrosse d'enfant, avec garde-soleil en satin et avec patins, ayant coûté $16. Vendra à moitié prix. S'adresser dans l'avant-midi, au No 18, 5ième avenue, Viauville. 70-n

ACCESSOIRES de beurrerie à vendre, aussi engin à gazoline et une bonne moulange à très bas prix. S'adresser à Magloire St Pierre, Isle Bizard, Co. Jac.-Cartier. 73—5

AMEUBLEMENT — A vendre ameublement de maison pension, 14 pièces avec privilège du bail. Toutes chambres maintenant louées rapportant de forts bénéfices. S'adresser au No 58 Côte Beaver Hall ou 337 Ontario Est. 73—6

A VENDRE — Un canapé simple, en cuir. Vendra bon marché, 18, 5ième avenue, Viauville. 70—n

AMEUBLEMENT avec bail à vendre, tenu depuis dix ans, 10 chambres de louées, bonne clientèle. Pour informations, s'adresser 127 rue Berri. 76—3

A VENDRE, maison meublée pour location chambres, située au Beaver Hill, 18 pièces, richement meublées, rapporte $145 par mois, pas de pension. Prix $1,300. Conditions $700 comptant. Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, vis-à-vis la "Patrie."

A VENDRE, rue Saint-Denis, près Sherbrooke, maison meublée, rapporte par mois, avec la pension, $500 à $600. Vrai bijou. Vendra $1,500, $700 comptant. S'adresser Jean Castelli.

A VENDRE, rue Sainte-Catherine, près Sanguinet, deux maisons meublées, 7 et 8 pièces, toutes bien louées. Prix $350; l'autre $400. Conditions $200 comptant.

A VENDRE, plusieurs autres maisons meublées pour louer des chambres, différentes rues. Toute personne qui achète, si elle veut en prendre possession au 1er mai, doit verser un acompte comme garantie. On lui donnera un inventaire de tous les objets. S'adresser Jean Castelli.

A VENDRE, plusieurs hôtels, restaurants, magasins de cigares, bonbons, épiceries, salles à manger, etc. S'adresser Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, vis-à-vis la "Patrie." Aucune commission à payer. 76—6

AMEUBLEMENT à vendre, 8 pièces, 7 pièces bien garnies, 5 chambres à coucher, privilège du bain, possession immédiate, 105 Sainte-Catherine Est, en face de la "Patrie." 77—6

BOUTIQUE de barbier à vendre, trois chaises hydrauliques, stand et miroir en chêne, le tout $200. S'adresser 577 rue Gilford, près de la rue Dufferin. 74—6

COMMERCE manufacturier à vendre, pas de concurrence, gros profits. Pas besoin d'expérience spéciale. Environ $3,000 requis. L. Harris and Co., 71A St Jacques. 76—6

CHAUDIERES et machines à vendre, chaudières et machines de toutes grandeurs et de toutes marques, 5 à 100 chevaux vapeur. Bas prix au comptant. Dominion Machinery Co., (Mullins) 37 Carré Papineau. 76—6

A VENDRE

CONSTRUCTEURS ET PLOMBIERS — A vendre système de chauffage, système à incendie (water tank et sprinklers). Aussi briques dures, planche, madriers 2 et 3 pouces, bois carré 10 x 10. Démolissons manufacture Ramsay, 141 Frontenac, W. Lajeunesse et Cie. Est 4413. 74—12

ENGINS à vendre, plusieurs engins à gaz et gasoline de marine et stationnaire, 2½ à 16 c.v., neufs et seconde main. S'adresser 358B Visitation. 73—6

ENGIN à gazoline, 3 forces, avec scie ronde et brancard, pour $200. Cheval, sleigh et tombereau. S'adresser 709 Notre-Dame Est. 76—6

ETAL de boucher à vendre, un des plus beaux sites, clientèle de choix, $2,000 à $2,500 d'affaires par mois, cause : abandon des affaires. Ecrire boite 11 la "Presse". 76—6

ETAL de boucher à vendre, dans un des meilleurs centres de la ville. Chance exceptionnelle. Coin Villeneuve et Saint-Laurent. S'adresser No 1701. 77—6

FIXTURES—A vendre 25 pieds fixtures, 16 pieds comptoir, un "show case", une ou plusieurs tables à trois tablettes. 880 Ste Catherine Est. 76—6

FIXTURES d'épicerie à vendre, 25 pieds longueur, 9½ hrs. hauteur, imitation chêne, doit être vendue immédiatement, cause de réparations. S'adresser T. J. Payette, 982 Sainte-Catherine Est.

HUITRES—A vendre, 100 barils d'huitre Malpecques et Miramichi, que nous venons de recevoir en consignation, en bon ordre, parfaitement fraiches, $5.00 et $4.00 le baril, respectivement. D. Hatton et Cie, 18 rue Bonsecours. 74—6

MEUBLES A VENDRE — Durant ce mois, au nouveau magasin de meubles, tapis, prélarts, 25 p.c. meilleur marché qu'ailleurs. Rachel Furniture Co. 269 Rachel, près Parc Lafontaine. 58—26

MAISON DE PENSION à vendre, 14 bons pensionnaires réguliers, 14 pièces meublées, loyer $20 seulement, valant au bas mot $800 ; vendra sous 3 jours, $450. Gilbert Martin, 38 Notre-Dame Est. 75—6

MACHINES A VENDRE — Pour ouvrages de toutes sortes en bois et en fer. Aussi chaudières, moteurs, arbres de couche, poulies, câbles, huiles. Tout à bon marché. Dominion Machinery Co., 37 carré Papineau. 76—6

MACHINES A LAVER, $6.50, $5.50, $4.00, $3.50. — Tordeurs. — Livrés dans n'importe quelle partie de la ville. J. M. Guindon, 983 Sainte-Catherine Est. 70—26

MEUBLES — A vendre, mobilier de chambre, buffet, table à rallonge, cabinet d'argenterie, couchette de fer, canapé ouvrant, chez F. Guibord et Cie, 916-922 Sainte-Catherine Est. 77—6

MOBILIER complet à vendre. S'adresser à 615 Sainte-Catherine, Maisonneuve.

OUTILLAGE complet à vendre, pour manufacturer les boites à beurre. Aussi tranche à bois de boites à fromage. Ascenseur pour manufacture, engin et bouilloire presque neufs, 25 forces. Le tout à conditions faciles. S'adresser M. Boucher et Cie, Saint-François du Lac. 74—6

OUTILLAGE à vendre, pour ferblantier et plombier, presque neuf, à bon marché. S'adresser à Jules Tourangeau, Sainte-Agathe des Monts. 76—3

SCIE à ruban à vendre, fonctionnant à bras ou pédale, nouveau brevet; très utile pour menuisiers, voituriers, etc. Aetna Machine Co., chambre 10, 214 Saint-Jacques. Prix modéré. 74—6

TRAINES SAUVAGES, $5.00, pour $3.00 ; raquettes, $3.50, pour $2.50 ; mocassins, patins, hockeys, punching bags, réduction 25 pour cent. Joseph Versailles, 1897 Ontario Est. 66—26

CHEVAUX TONDUS

FAITES CLIPPER VOS CHEVAUX à l'électricité, en 30 minutes, chez J. L. Gaudet, 540 Amherst, coin Ontario. Ouvrage garanti. Tél. Est 1306. 54—26

CHEVAUX VOITURES HARNAIS

A VENDRE, couvertes de cheval, couvertes imperméables, coussins de harnais, fabriqués et réparés, 4 sleighs doubles, harnais d'occasion pour poney. Dowell, 102 Saint-Henri. 73—6

A VENDRE, à l'encan, mardi, le 4 février, à 2.30 p.m. Vente rapide spéciale de plusieurs chevaux de première classe avec et sans records. Il y a dans le lot le rapide trotteur "Burmah", 2.24¼, hongre bai, 16 mains, peut faire 2.20 ou mieux, ne porte ni bottes, ni poids, et sa marque n'est pas la limite de sa vitesse ; c'est un cheval de route idéal qu'une dame peut conduire. Il n'a peur de rien. "Lilly Brilliant", jument trotteuse novice, descendant de Brillant par Siegert, fille de Harry B., jument brune, 6 ans, peut faire 2.25 et mieux, une jument de route idéale pour monsieur, ne porte pas de bottes et n'a peur de rien. Aussi une jument ambleuse rapide, "Mary Wilkes", jument baie, 6 ans, descendant d'Anderson Wilkes, par Georges Wilkes, fille d'Emma Wilkes, 2.11. Quand cette jument a été achetée d'Albert Merill, de Danver, Mass., elle ambiait un mille complet sur une piste d'un demi-mile en 2.12½, le dernier tour en 1.04, avec un peu d'entraînement elle serait une jument très rapide et ambierait sûrement 2.10 Vendra sans faute, le propriétaire étant malade. Aussi une jument ambleuse alezane, 5 ans, saine, une femme ou un enfant peut la conduire, une jument de route idéale, car elle ne porte qu'un harnais simple, peut faire 2.35. Beaucoup d'autres. Visibles à nos écuries, mardi matin, et la vente commencera à 2.30 précises. T. W. Foster and Co., encanteurs, 605 Saint-Paul. 76—2

CHEVAUX — A vendre, pour cause d'abandon, un beau grand cheval de famille. Aussi chevaux trotteurs et ambleurs, sleigh Sainte-Catherine, un berlot, une carriole pour famille, harnais pour voitures de famille et harnais simples. Bon marché à prompt acheteur. S'adresser O. Rivet, 812 Notre-Dame Ouest. Téléphone Bell Main 5948; Marchands, 1498. 72—6

CHEVAL de promenade à vendre, bien dompté pour la ville, ainsi que voiture d'hiver, robes et harnais. S'adresser 303 Wolfe, près Sainte-Catherine. 75—3

CHEVAUX — Nous venons de recevoir un autre char de chevaux pesants et légers, qui seront en vente aujourd'hui et les jours suivants. M. Damase Gravel, 113 Saint-Paul. 76—6

CHEVAL à vendre. S'adresser 422 rue Cuvillier, Hochelaga.

CHEVAL — A vendre, bon cheval d'express à bon marché pour cause d'abandon. S'adresser à M. Théodore Langlois, clerc du marché Saint-Antoine, coin Aqueduc.

CHEVAUX DEMANDES — Avez-vous à vendre des chevaux, harnais, voitures ? S. V. P. les envoyer à mon encan du mardi et vendredi, 10.30 a.m. et 2.30 p.m., chaque semaine. Ventes privées en tout temps. Consignations de toutes sortes sollicitées. Entière satisfaction et prompte remise. Nous avons toujours en mains un grand nombre de chevaux de toutes sortes. J. E. Charlebois, en arrière de 567 Saint-Paul, 53 Saint-Henri, près McGill. Tél. Bell Main 2369. Marcotte Frères, encanteurs. 77—22

JUMENT A VENDRE — Une jeune jument trotteuse, un sleigh à neige et un bon cheval d'ouvrage bon marché. S'adresser Hôtel Vandelac, 33 Place Jacques-Cartier. 72—6

JUMENT — A vendre, jument de sang, vite, âgée de 7 ans, saine, pesant 1100 livres. S'adresser à J. A. Perreault et Cie, 40 rue Plessis. 72—6

JUMENT — A vendre, jolie jument brune, 15 mains et demie, une très vite trotteuse, sans marque. S'adresser à la Cie A. C. Larivière, 71 rue Saint-Antoine. 73—6

LORRY double à vendre, aussi sleighs de toutes sortes à vendre à sacrifice. S'adresser Lecours et Brière, 1619 Notre-Dame Est. Hochelaga. 76—2

SLEIGHS A VENDRE — Deux sleighs pour charroyer la glace. A très bon marché. S'adresser à R. Roy, 136 rue Maisonneuve. Tél. March. 1719. 76—7

FOURRURES A VENDRE

BOA en alaska, magnifique manteau mouton de Perse, $50 ; manteau seal électrique et near seal, $25 ; capot chat, première qualité, $45 ; manchons, étoles de vison, manteaux drap doublés en fourrure, capots doublés rat musqué, collets en loutre et mouton de Perse. Venez nous voir. Aucune offre raisonnable refusée. Nous ne voulons pas en emmagasiner, il faut tout vendre. Ouvert le soir jusqu'à 9 heures. W. Albert, fourrures en gros, 39 Saint-Hubert. 72—6

CAPOT doublé en fourrure, $11. Manteau seal électrique, $14. Etoles, manchons. Ces prix sont en bas du prix coûtant. Pearson, Craig, coin Saint-Dominique. 72—6

CAPOT de chat sauvage, grandeur 42, tout neuf, pour $35. S'adresser 1195 Ste Catherine Est. 73—6

CAPOT chat sauvage, pleine peau, $25; manteau mouton Perse, pleine peau, garnis de vison, $75; manchon de vison, $20 137 Craig Est. 74—6

FOURRURES — La balance de nos fourrures à grande réduction, casques near seal, $2.50. D. Chabot, 722 Ste Catherine Est, entre Panet et Visitation. 77—6

MANTEAUX MOUTON DE PERSE — A vendre à sacrifice, plusieurs manteaux de mouton de Perse, dans toutes les grandeurs, garnis de vison ou unis, à être vendus à moitié prix. Ecrivez-moi immédiatement si vous avez l'intention d'acheter tôt ou tard et j'irai vous voir avec des "bargains". Cela vous paiera certainement de me voir avant d'acheter. S'adresser par lettre ou le soir, de 7 à 8 heures. Eug. Gauthier, 322 Sainte-Catherine Est. 77—6

PEAUX DE VISON — 500 magnifiques peaux à $2.00 en montant, et autre fourrure au prix coûtant. Il faut tout vendre. S. Chaput, 1285 Ste Catherine Est. 73—6

PARDESSUS — A vendre, pardessus en drap, doublure rat musqué, garniture mouton de Perse, vendra bon marché à prompt acquéreur. S'adresser 2533 Notre-Dame ouest, Saint-Henri. 77—6

ANIMAUX DOMESTIQUES

CHIENNE — A vendre, une belle chienne Saint-Bernard, de race pure. S'adresser à 14 avenue Henderson, Ottawa. 77—2

VOLAILLES à vendre, Plymouth Rocks barrées, $1.50 chacune; Buff Leghorns, $1.50 chacune; White Leghorns, $1.30 chacune; Golden Wyandottes, $1.50 chacune, parmi ces dernières, plusieurs poulettes de premier choix. Trois chèvres. Un berlot presque neuf, $10.00. S'adresser 607 rue Cowan, boulevard St Denis, entre Beaubien et Comte, maison en brique blanche. 77—6

BILLARD TABLE DE POOL ETC

BILLARDS D'OCCASION et tables de pool. Nous louons avec privilège d'achat. Aussi jeux de quilles, fixtures de buvette et de magasins de cigares. The Brunswick-Balke Collender Co., Dépt. A., 11 rue Notre-Dame Ouest, Montréal. 61—26

BILLARD — A vendre, billard 5 x 10, 2 Life Pools, un 6 x 12, l'autre 5 x 10, et accessoires, le tout en acajou. S'adresser 80 rue Windsor. 76—6

CHALOUPE, YACHT A VENDRE

MOTEUR de canot automobile, 4 cylindres, 4 cycles, 16 chevaux-vapeur, complet avec rouleau, carburateur, chronomètre, etc., $400. Canadian Pneumatic Tool Company, Limited, No 66 rue McGill, Montréal. 3,5,8

YACHT à gazoline à vendre, parfait ordre, 33 pieds, 12 h. p. Occasion. Téléphone Main 1608. Boite Poste 269. 256—n

YACHT A GASOLINE à vendre, en parfait ordre, $375.00. J'en ai plusieurs autres. L. A. Fortier, 43 Notre-Dame, Viauville. Bell Est 3315. 77—6

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A VENDRE — Piano droit Williams, format moyen, 7 octaves, touches en ivoire, excellent son. $240, à conditions faciles. Layton Bros., 144 rue Peel, en face du square Dominion. 30,3

ORGUES — A vendre, plusieurs orgues provenant des meilleurs fabricants, à des prix variant de $35 à $550. Layton Bros, 144 rue Peel, vis-à-vis le square Dominion. 31,3

PIANO à vendre, magnifique piano droit, n'ayant servi que peu de temps, vendra très bon marché pour du comptant, occasion exceptionnelle. S'adresser 1061 rue Saint-Hubert. 72—6

PIANO DROIT Bell à vendre, $185.00 comptant, a coûté $375.00 il y a un an. Le propriétaire quitte la ville. Ecrivez immédiatement à Boite 618, la "Presse." 73—6

PIANO à vendre, 7 octaves, petit format, $55 ; bonne machine à coudre, $6.00. M. Graham, 486 Saint-Urbain, près Prince-Arthur. 76—6

PROPRIETES A VENDRE

$5,000 — Achèteront une bonne maison confortable, sur la rue Mance, passé l'avenue Fairmount. Conditions : moitié comptant, le reste à 6 pour cent. A. W. D. Howell, 212 rue Saint-Jacques. 76—6

— P. A. V. — $10,500. A vendre, belle résidence, 12 chambres, sur rue Sainte-Catherine Ouest, où la valeur de la propriété augmente de 10 p. c. par an ; 12 chambres, très moderne et chic et à conditions très faciles. S'adresser au Dr W. H. Dalpé, 1018 rue Sainte-Catherine Ouest. 72—6

VENTE FORCEE — P. A. V. — Rue Notre-Dame Est, $2,900, grand magasin en brique, avec profonde extension et logement 12 pièces au-dessus ; a coûté plus de $4,000. Photographie au bureau. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 73—6

RUE SAINT-ANDRE. — P. A. V. — Deux cottages, 7 chambres chacun, avec bain, w.c. et gaz, Nos 572-574 rue Saint-André ; les baux expirent le 1er mai prochain. S'adresser Mme C. Champagne, No 225 rue Carrières. 76—6

RUE PANET — P. A. V. — A vendre, 6 plain-pieds modernes et neufs, 178 à 184 rue Panet, près Sainte-Catherine. S'adresser 283 boulevard St Laurent. 76—6

P. A. V. — Maison à vendre, nouvellement construite, bois et brique, façade brique pressée, rapporte 10 pour cent, 3 ou 6 plain-pieds, à vendre. S'adresser 389 Bourbonnière, Maisonneuve. 76—6

A VENDRE, rue Hôtel de Ville, près d'Ontario, propriété de plusieurs logements. Loyer $516. Prix $4,200. S'adresser à Montreal Real Estate Co., bâtisse la "Patrie." 76—6

RUE BERRI — P. A. V. — Faut vendre immédiatement, joli cottage, rue Berri, près des Pères du St Sacrement; brique solide, parfait ordre; 7 pièces, bain, gaz, réservoir à eau chaude, grande cave pontée. $2,600.00; $900.00 comptant, balance $20 par mois, compris les intérêts. Chance exceptionnelle d'avoir un bon chez soi. A. W. Dagenais, 1186 Saint-André. Tél. Est 4130. 76—6

COTTAGE à vendre, joli cottage en brique solide, au No 267 avenue Laval, en face de l'église Saint-Louis de France. Prix raisonnable. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux. 72—n

RUE CHABOT — P. A. V. — Delorimier, près Mont-Royal, deux plain-pieds, devant brique pressée, 5 et 6 pièces, bain émaillé, plomberie découverte, etc. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 76—6

AVENUE DE L'HOTEL DE VILLE—Joli cottage, juste au-dessus de la rue Sherbrooke, fini en bois naturel; en parfaite condition: 8 pièces. Prix $5,100. W. A. Snowdon, 213 édifice de la banque des Marchands. 76—6

RUE DES ERABLES, 1425 et 1427, façade brique pressée, 2 logements, 5 pièces, cuisine extension, gaz, bain, $2,800. S'adresser 797 Saint-Denis. 76—6

RUE MARQUETTE, Nos 226-228, près rue Mt-Royal, neuve, bien finie, deux plain-pieds, revenus $300. Prix $3,100. Conditions faciles, Joseph Demers, 276 St Christophe. 72—6

Nouvelle Succursale

[SUR LA RUE ONTARIO Est]

Pour la commodité des personnes demeurant dans ces environs, une nouvelle succursale pour les petites annonces calssifiées de

"LA PRESSE"

a été établie à la

PHARMACIE R. PASQUIN

1780 RUE ONTARIO EST, ANGLE DE LA RUE DAVIDSON. BELL TEL. Est 4529.

Le même soin et la même attention vous seront donnés à cette succursale, comme si vous vous adressiez à nos bureaux, mêmes taux et c'est plus commode. 76—2

PROPRIETES A VENDRE

9ème AVENUE, 389 ROSEMONT — A. V. — Maison de deux étages avec étal de boucher rapportant $17 par mois, vendra à bonnes conditions. S'adresser M. Pierre Maheu, 335 6ème avenue, Rosemont. 73—6

RUE RIEL, VERDUN — P. A. V. — Maison et terrain 25 x 122, chars passent à la porte, pour moins de $1,000, bonnes conditions, vend, cause de départ. 64 Riel, Verdun. 73—5

LONGUEUIL — $3,500, villa en brique semi-détachée, sur le bord du fleuve, portant nom Maxwell, larges vérandas et balcon, neuf chambres, chambre de bain, fournaise à eau chaude, 17,000 pieds de terrain. Voyez la photographie. W. Ernest Bolton, 141 rue Notre-Dame ouest. 73—6

PROPRIETES à vendre. Les meilleures chances à Montréal, payant de 8 à 18 p.c. Maisons à un seul logement, plain-pieds, logements, propriétés commerciales. Conditions faciles. L. Harris, 71A rue Saint-Jacques. 72—26

POINTE AUX TREMBLES — Propriété à vendre, à la Pointe aux Trembles, sur le bord de l'eau, à très bonnes conditions. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. Main 2538. 72—6

MONTREAL SUD — $600. Cottage d'été, 26 pieds de front, cuisine à rallonge, 5 chambres, véranda, balcon, 6,000 pieds de terrain. Photographie au bureau. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame ouest. 76—6

COTTAGE à vendre, avec rallonge à 3 étages, fournaise à eau chaude, plomberie découverte, à bon marché. S'adresser 130 Drolet. 76—3

PROPRIETE à vendre, rue Huntly, 3 plain-pieds modernes, gaz, lumière électrique, bouilloire à eau chaude, bain émaillé, prix $3,600, partie comptant. E. Lalonde, 468 Huntly. 76—6

RUE BERRI, plus bas que Rachel, P. A. V. Bloc de quatre logements; maisons bien louées, $5,000; comptant, $2,000. Frank E. Donovan, chambre 42, 107 Saint-Jacques. 72—6

ENTREPOT, Rue Dalhousie, P. A. V., à quelques pieds de la voie du G. T. R., en pierre solide, vente forcée de construction d'usine. Sera vendue pour le prix du terrain. Le propriétaire a besoin d'argent. Autres détails de M. Colle, 60 rue St Laurent.

RUE ST EDWARD, P. A. V. — Huit logements à façade de pierre et brique, 7 pièces chacun, bain séparé des w.c. Gaz et électricité. Façade de 80 pieds. Loyer $1,330.00. Prix $12,750.00. Conditions très faciles. M. Colle, 60 rue St Laurent.

RUE CUVILLIER — P. A. V. — Six logements, façade en pierre et brique, bains émaillés, gaz, etc. Loyer actuel $1,036 par année. Nouveau loyer à partir de mai prochain, au moins $1,150. Prix $9,700. Comptant au moins $1,500. Faites une offre. Il faut vendre immédiatement. M. Colle, 60 rue St Laurent. 73—6

A VENDRE, à Sainte-Anne de Bellevue, résidence d'été, et île, environ 4 acres, maison en partie meublée, eau dans la cuisine et la chambre de bain. Très bien décorée. Magnifiques terrains, avec pommiers et arbres ombreux, pelouse pour tennis et croquet. Pour plus de détails, C. C. Holland. Tél. Uptown 1284. 74—6

RUE SAINT-EDOUARD — P. A. V. — Aussi deux terrains rue St Denis, adjacents à la propriété, bon marché pour un bon acheteur. S'adresser 103 Saint-Edouard. 74—5

COLONIALE, 578 — Maison à vendre, bois et brique, trois étages, prix $2,000, $500 comptant, balance $200 par année. S'adresser 578 Coloniale, près Rachel. A. Guilbault. 74—6

RUE DORION, 357, 359, 361 — P. A. V. — Trois plain-pieds, 6 pièces, chambre de bain, w.c., près rue Ontario. S'adresser E. Pelletier, 871 de Montigny Est. 75—5

HOCHELAGA — P. A. V. — Plusieurs propriétés rues Cuvillier, Ontario, Joliette, peu de comptant, balance à termes faciles. Offres demandées. S'adresser 138 Aylwin, Hochelaga. 75—6

ROXTON FALLS — P. A. V. — Propriété à vendre ou à échanger, un bon moulin à farine avec pouvoir d'eau de première classe ; on échangera contre un hôtel dans un bon centre. S'adresser ou écrire à Elz. Sasseville, Roxton Falls, P. Q., Canada. 75—12

VILLE SAINT-PAUL — P.A.V. — Maison à vendre sur la rue Galt, Nos 118 et 116, à deux logements, tout neuve, bien finie, avec bain. Grandeur du terrain 132½ x 35. Prix $2,500. S'adresser au No 110 Galt.

PIERREVILLE, QUE. — P. A. V. — Maison à vendre, avec ameublement, dépendances, etc. Bas prix. Termes faciles. S'adresser à Jos. Paradis, Pierreville, P. Q.

RUE WILLIAM DAVID, propriété neuve à vendre, six magnifiques côtés, va rapporter 13 pour cent sur le prix de vente. Acheteurs, donnez immédiatement. S'adresser 124 William David, Maisonneuve.

A VENDRE, trois plain-pieds de 5 pièces, chambre de bain, bien construits et bien loués., Prix $3,500. Environ $2,000 comptant. Aussi, cottage à un seul logement, avec cave en ciment. Prix, $2,300. Environ $1,500 comptant. S'adresser à 1305 rue Wellington, Verdun. 77—6

PROPRIETES DEMANDEES

MAISON — On demande maison moderne, un seul logement, 2 étages, 10 pièces, entre Saint-Denis et Guy. On paiera $10 à $15,000 comptant. Ecrire boite 420, la "Presse." 76—6

PROPRIETE DEMANDEE—On demande à louer ou à acheter, près du carré Saint-Louis, une maison assez spacieuse, améliorations modernes. Ecrire à boite 592 la "Presse." 72—6

PROPRIETE DEMANDEE — On demande à acheter pour argent comptant, une propriété payante, sur rue commerciale préférée ou ailleurs. S'adresser par lettre ou personnellement. A. William, 37 Saint-Hubert. 72—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

ATELIER — A vendre, atelier de réparations de machines et bicycles, le meilleur site de Montréal, plus de 50 bicycles en stock, tour à couper les vis, enclume, forge, roues d'émeri, machine à vulcaniser et à souder, fortune pour un homme actif. Prix mille piastres. Les outils valent plus que ce montant, 900 boulevard Saint-Laurent. S'adresser D. Dowell, 102 rue Saint-Henri. 3-6

OCCASIONS D'AFFAIRES

SI VOUS VOULEZ entrer en société dans une ligne quelconque, j'ai ce qu'il y a de mieux au Canada. J'en ai avec lesquelles vous pouvez faire de $5,000 à $10,000 net. Aussi toutes sortes d'autres commerces à vendre. L. Harris, 71A rue Saint-Jacques. 72—6

QUELQUES-UNES des meilleures occasions à Montréal. Maisons à un seul logement, plain-pieds, logements, propriétés commerciales. Du terrain rues Bishop et Crescent. Mes propriétés rapportnt de 8 à 18 pour cent net. Propriété de valeur à l'angle de la rue Craig. Maisons et boutiques à louer. L. Harris, 71A rue Saint-Jacques. 70—24

LOTS A VENDRE

RUE PANET — Petit lot à vendre, pouvant bâtir 3 beaux plain-pieds, rue Panet, près Sainte-Catherine. S'adresser 283 boulevard Saint-Laurent. 76—6

A VENDRE OU A ECHANGER

A ST LAURENT — A vendre ou à échanger une bonne maison, bâtie sur six beaux grands lots de 25 par 121 chaque lot, tout en verger, à une minute des petits chars, du collège et de l'église, maison pouvant être habitée toute l'année, place idéale pour la saison d'été, valant $4,500 pour $3,000 à de bonnes conditions, ou échangera contre propriété de ville. S'adresser 1344 rue Cadieux. Phone Bell Est 4934. 77—6

HOTELS — A vendre ou à échanger, petit hôtel, établi depuis 20 ans, un coin en ville, loyer $50, huit pièces, prix $11,500. Conditions $2,000 comptant. La licence seule vaut $8,000. S'adresser Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, vis-à-vis la "Patrie." 74—6

HOTELS A VENDRE

HOTEL à vendre, pour $1,000, avec l'ameublement et le stock. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. Main 2538. 72—6

HOTEL, $9,500, recettes $300 par semaine garnties, $5,000 comptant, balance $50 par mois ou $9,000 comptant. Une chance qui ne se présente pas tous les jours. J. Beauvais, 1400 Notre-Dame Ouest. Tél. Main 6709. 76—6

RESTAURANT licencié à vendre, bon marché à un prompt acheteur, 401 et 403 rue Ontario Est, coin Saint-Hubert. 74—6

SAINT-MARTIN — Hôtel à vendre, bien achalandé, au village de Saint-Martin, comt éde Laval. S'adresser au notaire Lavoie, Saint-Martin, comté de Laval. 73-6

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN — A vendre, rue Notre-Dame, $2,800. Magasin en brique solide, avec rallonge et logement à 2 étages de 12 pièces au-dessus. On ne pourrait construire pour $4,000. Photographie au bureau. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 73—6

RESTAURANT — Bon restaurant à vendre, avec bonnes recettes pour faire la petite bière blanche, articles de fantaisie, tabac, bonbons, pour cause de santé. S'adresser 114 Dufresne. 74—6

RESTAURANT à vendre, bonbons, cigares, papeterie, 725 Lagauchetière Est, coin Panet. 74—6

EPICERIES A VENDRE

A VENDRE, pour cause de santé, une épicerie licenciée, située près de Sainte-Catherine. Faut vendre immédiatement. S'adresser à P. O. Coulombe, bâtisse la "Patrie." 74—6

EPICERIE LICENCIEE, beau coin, vendrai sur inventaire, $500.00 comptant, balance conditions faciles. Occasion unique pour commençant. J. Fredette, 925A Saint-André, Bell Est 601. 75—6

EPICERIE licenciée à vendre, établie depuis 22 ans, faisant de très bonnes affaires, bonne clientèle, bon coin. Abandone pour se retirer d'affaires. 193 Mont-Royal. 77—6

FERMES A VENDRE

BOUCHERVILLE — Belle terre de 180 arpents à vendre, au 5e rang, maison en brique, bonnes granges, améliorations modernes, prix modéré. S'adresser au notaire Racicot, Boucherville. 77—6

FERME avec de grands avantages, à louer, vendra ou échangera contre une propriété de ville. Conditions faciles. S'adresser à Omer Mireault, 654 rue Workman, Saint-Henri de Montréal. 77—6

FERME à vendre, située sur l'île de Montréal, 192 arpents, près des chars électriques et des chars à vapeur. S'adresser au gardien du Palais de Justice. 77—22

INFORMATIONS DEMANDEES

GRAVEL — Informations demandées. Aristide Gravel, autrefois de St Martin, Laval, parti depuis 27 ans pour Denver, Col., est prié d'envoyer son adresse à sa soeur, Georgiana Gravel, 1058 St Urbain, Montréal. Toutes informations à son sujet seront reçues avec reconnaissance à l'adresse ci-haut. 73—5

REPARATIONS

MEUBLES REPARES — Meublier, bourreur, matelas désinfectés, $1.00 ; durcissons les "spring beds" mous ; montrons à domicile échantillons pour couverture, etc. X. Martineau, 611 Mont Royal. Téléphone Est 5240. 54—26

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché; matelas en laine refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 332 Mont-Royal. Marchands 2159. 59—26

PLISSAGE FRANCAIS

PLISSAGE FRANCAIS — Nous avons dix différents patrons de plissage pour jupes. Les prix varient de $2 jusqu'à $12. Aussi plissages très nouveaux pour garnitures. 382 Craig Est, près rue Saint-Hubert, 2e porte Place Viger. 254—n

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

MATERIAUX — Entrepreneurs et constructeurs : Avez-vous besoin de pierre taillée en tous genres à prix raisonnable ? Si oui, nous exécuterons promptement vos commandes. John Quinlan and Co., 4414 Sainte-Catherine, Westmount. 73—26

PORTRAITS

PORTRAITS — Apportez cette annonce et une bonne photographie, nous vous ferons dans les quinze jours un magnifique portrait au crayon, 16 x 20 pouces, buste, avec beau cadre bois et doré, moulure de six pouces, vitré, le tout valant $5.00, pour $1.59. Hors de Montréal, 41c en plus pour emballage. Ludger Séguin et Cie, 390 Sainte-Catherine, près Saint-Hubert, Montréal. 67—22

TUMEURS ET CANCERS

TUMEURS, CANCERS, MADAME SOTTIAUX, spécialiste, 270 Mont-Royal, fait disparaître sans opérations, sans nuire aux occupations, cancers, toutes tumeurs, spécialement protubérances ou bosses du crâne. Guérison garantie. 70—26

MODES

MODES —Durant notre grande vente à réduction de février nous offrirons des modèles d'un goût exquis, à prix excessivement bas. Suc. V. Patenaude, 419 Notre-Dame Ouest. 75—26

PERDU

BOURSE — Perdue, au marché Bonsecours, marché à viande, vendredi, une bourse en cuir brun contenant des clefs, billets de char, billets de banque et des reçus. Le trouveur qui la rapportera à 4600 Sainte-Catherine Ouest pourra retenir l'argent comme récompense.

BRACELET — Perdu, un bracelet émaillé en or, avec pierre violette, trajet, rue Agnès, Saint-Jacques, Couvent, Notre-Dame, Delinelle. Récompense généreuse. S'adresser 50 Agnès, Saint-Henri.

CHIEN — Perdu, mercredi dernier, petit chien brun épagneul, répondant au nom de Pitou. Récompense promise 34 Saint-Christophe. Quiconque le détiendra après cette date sera poursuivi.

MONTRE — Perdue, montre en argent plaquée en or, perdue samedi soir, au carré Chaboillez, aller aux coins des rues Saint-Laurent et Sainte-Catherine. Récompense promise. J. F. Trottier, 394 Saint-Laurent.

PERDU — Un violon, rue Saint-Laurent, samedi matin, le 25 janvier. Le propriétaire est un musicien privé de son instrument et il prie la personne qui l'a trouvé de lui remettre son violon tout de suite, 734 avenue Colonial, ou au magasin de musique Lavallée, 35 boulevard Saint-Laurent. Récompense. 76—6

PERDU — Sur l'avenue Laval, entre les rues Prince-Arthur et des Pins, 1 chienne sky-terrier. Récompense à la personne qui la ramènera 118 avenue Laval.

PERDU, lundi, rue Saint-Jacques, un petit paquet adressé Jno. Handerson, contenant 44 peaux de chinchilla. Récompense généreuse à celui qui le rapportera à l'American Express Co. 77—2

PORTE-MONNAIE — Perdu, par une pauvre veuve, entre Saint-Timothée et Amherst, sur Lagauchetière, porte-monnaie contenant petite somme d'argent et quelques objets, souvenirs, 515 Lagauchetière. Récompense.

PORTE-MONNAIE — Perdu, un porte-monnaie et sacoche, sur la rue Craig, coin Saint-Pierre. Récompense au No 305 Notre-Dame ouest.

ROBE — Perdue, jeudi soir, vers 9 heures, rue Lasalle, entre rues Rachel et Marie-Anne, une robe de voiture grise. Récompense 249 Garnier. 77—2

ROBE — Perdue, robe de voiture noire, dimanche, dans Saint-Henri. Retourner 1049A Saint-Jacques. Récompense.

VALISE — Perdue, samedi, le 1er février après-midi, vers 3 heures, entre la gare Viger et 136 Berri, une valise "suit case" couleur jaune et portant l'adresse de Rodolphe Audette, Québec. Une récompense à celui qui la rapportera à 136 rue Berri.

TROUVE

TROUVE — Argent trouvé sur la rue St Denis. S'adresser en donnant description à M. L. Dubreuil, 162 St Denis. 77—3

CORS, OIGNONS—Ongles incarnés, verrues, protubérance, engelures et toutes les maladies des pieds traités habilement sans douleur par le PROF. L. HARRIS chirurgien — pédicure. Etabli à Montréal en 1864. Phone M. 4196; 71a St Jacques 48—n F

ARONSON & RUTENBERG Prêteurs sur gages et bijouteries, 601 ou 115 Craig Ouest. Ancien établissement vis-à-vis rue Saint-François-Xavier. (Etabli en 1875).

ARGENT A PRETER par montant d'un dollar et plus, sur diamants, montres, bijouteries, vêtements, fourrures et nouveautés. 58—1mMis—n

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 14891 — E. Lambert, demandeur, vs Thomas Bédard, défendeur. Le douzième jour de février 1908, à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 443 rue Saint-André, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. B. Trudeau, H. C. S. Montréal, 3 février 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 233A — W. Paquette, demandeur, vs Alphonse Giroux, défendeur. Le quatorzième jour de février 1908, à dix heures de l'avant-midi, au No 72 rue Notre-Dame Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un gramophone et 42 morceaux accessoires. Conditions : argent comptant. J. B. Trudeau, H. C. S. Montréal, 3 février 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 19953 — E. Prévost, demandeur, vs Eugène Bissonnette, défendeur. Le quatorzième jour de février 1908, à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 418 rue Bourbonnière, en la ville de Maisonneuve, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. B. Trudeau, H. C. S. Montréal, 3 février 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 20627 — L. Arthur Léonard, demandeur, vs Avila Berthelette et al., défendeurs. Le douzième jour de février 1908, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, Ovila Berthelette, l'un des dits défendeurs, à la Côte des Neiges, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. F. Coutu, H. C. S. Montréal, 3 février 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 20627 — L. Arthur Léonard, demandeur, vs Avila Berthelette et al., défendeurs. Le douzième jour de février 1908, à onze heures de l'avant-midi, au domicile de E. Berthelette, l'un des dits défendeurs, au No 122 avenue Saint-Laurent, en la ville de Saint-Laurent, dans le district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, chevaux, etc. Conditions : argent comptant. J. F. Coutu, H. C. S. Montréal, 3 février 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 3335. — Abraham Levine, demandeur, vs. Arthur Giguère, défendeur. Le douzième jour de février 1908, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, au No 496 rue Sainte-Catherine Est, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en chapeaux, fourrures, 1 coffre-fort, etc. Conditions : argent comptant. A. Laverdure, H. C. S. Montréal, 1er février 1908.

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 3151 Notre-Dame, bureau : Banque Provinciale. Tél. Bell Main 3862 , Main 529. 121—n

A PRETER — A la ville ou à la campagne. Notre bureau étant établi depuis plus de 12 ans, vous aurez satisfaction si vous avez besoin d'argent sur terre, maison, lot, assurance. Ecrire Osw. Chaput Cie, édifice la "Presse." 68—20

ARGENT à prêter sur hypothèque, à conditions faciles. S'adresser à Lucien Giroux, notaire, 71A rue Saint-Jacques. Tél. Main 1473. 73—6

A PRETER, $6,500 et $1,500, première hypothèque, sur propriétés de la cité et des banlieues environnantes. Romulus Lavallée, notaire, 97 Saint-Jacques. 73—6

ARGENT à prêter, par gros et petits montants, sur hypothèque. Achats de billets promissoires, créances, diamants, bijoux, etc., etc., transactions sur "pawn tickets", J. A. Denault, agent financier, 17 Côte de la Place d'Armes. 76—26

ARGENT à prêter sur hypothèque, à 5½ et 6 pour cent. Conditions faciles. S'adresser "Maison de Finance Crédieux", 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 77—26

ARGENT A PRETER — $2,000 à prêter sur première hypothèque, à 6 pour cent. S'adresser au notaire Baudouin, 160 Saint-Jacques, chambre 55, bâtisse "Guardian."

PRETS — A prêter sur hypothèques, gros et petits montants, intérêts courants. Conditions faciles. H. R. N. Viau, courtier, 74 Saint-Gabriel. Main 5761. Résidence, 135 Drolet. Est 1267. 70—26

$20,000 à prêter sur maisons en construction et sur première hypothèque par montants de $2,000 seulement. J. A. Paquin, 20 St Jacques, Tél. Main 2000. 72—6

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur hypothèques, achat de billets promissoires et créances de toutes sortes. S'adresser à Choquette et Aumond, comptables, 47 St Vincent. Tél. Bell Main 2149. 58—26

EMPRUNT

EMPRUNT — Personnes ayant argent à prêter trouveraient placement avantageux en s'adressant à 56 Saint-Jacques. 73—6

ON DEMANDE A EMPRUNTER

EMPRUNT — On demande à emprunter douze mille piastres d'une ou plusieurs personnes, sur trois propriétés évaluées à vingt et un mille piastres. Ecrire Boite 691 la "Presse." 75—6

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties. Institut Dentaire Franco - Américain (Incorporé), 162 St Denis, Montréal. 1Mv—n

HOTEL RIENDEAU
J. A. TANGUAY, Propriétaire
58 & 60 Place Jacques Cartier, Montréal
216—1Mv—n

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 2188. — Dame A. Stern et vir, demanderesse, vs A. Maranda, défendeur. — Le douzième jour de février, 1908, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 390A rue Saint-vendus par autorité de justice les biens vendus par autorit éde justice les biens et effets dudit défendeur, saisi en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. G. A. Lafontaine, H. C. S. Montréal, 1er février, 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 19285, J. L. Rouillard, demandeur, vs C. R. Lecours, défendeur. — Le 12ème jour de février 1908, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 461 rue Rivard, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. L. J. S. Racette, H. C. S. Montréal, 3 février 1908.

FEU RAOUL LAMARCHE

UN JEUNE ETUDIANT EN MEDECINE ENLEVE A L'AFFECTION DES SIENS APRES QUELQUES JOURS DE MALADIE.

M. Raoul Lamarche, étudiant en médecine, est décédé samedi soir après quelques jours de maladie seulement. La nouvelle de sa mort a causé beaucoup de douleur à ses confrères ainsi qu'aux nombreux amis qu'il avait su se faire. Le défunt, qui était le fils de M. Joseph Lamarche, ex-échevin de Montréal, n'était âgé que de 21 ans et quatre mois. Les funérailles auront lieu demain matin. Le cortège partira

M. Paul Lamarche, le jeune étudiant en médecine qui a succombé à la pneumonie samedi.

de la demeure mortuaire, 406 rue St Denis, à 7 h. 45.

La "Presse" offre ses plus sincères condoléances à la famille en deuil.

Ayant appris la mort presque soudaine de M. Raoul Lamarche, fils de M. l'ex-échevin Lamarche, vice-président du Club Libéral St Louis, une assemblée d'urgence du Bureau de Direction a eu lieu hier après-midi, sous la présidence de M. A. P. Pigeon, à laquelle assistaient MM. J. B. Lamoureux, l'ex-échevin C. Lemay, M. Robitaille, A. Jourdain, Capt. A. T. A. Chagnon, Ed. Bolté, E. Periche, C. J. Coulombe, W. Bernard, N. Prud'homme, Nap. Laporte, M. Gauthier, N. Lachapelle, T. H. Mallette, Z. Gauthier, Ed. Tremblay, M. Larivée, etc.

Une motion de condoléances fut unanimement exprimée à la famille Lamarche pour la perte irréparable qu'elle vient de subir.

Il fut aussi résolu que tous les membres du Club assistent aux funérailles du défunt qui auront lieu demain matin (mardi), à 7.45, de la résidence de son père, No 406 rue St Denis.

DIVERS

BEGAIEMENT — Guéri en 20 jours sans remèdes ni opération, par moyens didactiques. Circulaire gratuite sur demande. Institut de Phonotechnie, 345 Sherbrooke Est, Montréal. 58—ImMjv—n

REMERCIEMENTS — Promesse de publier, faveur obtenue par intercession saint Expédit, saint Antoine de Padoue, les âmes du purgatoire et saint Gérard de Mageiland. — D. W.

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus, pour grâce obtenue.

REMERCIEMENTS à la sainte Vierge, par l'intercession du bon Père Alfred Pampalon, son fidèle serviteur, pour faveur obtenue, avec promesse de publier. G. J. R.

OCCASIONS D'AFFAIRES

Vente à Réduction

20 à 50 pour cent d'escompte sur tous nos meubles, poêles et literie, tapis, prélarts, portières, gravures et peintures encadrées. Marchandises emmagasinées gratuitement jusqu'à livraison sur demande. Albert, 39 rue Sainte-Catherine Ouest, près Saint-Urbain. Magasin ouvert tous les soirs. 218—n FF

VENTE DE MEUBLES

Grandes réductions pendant ce mois, sur les meubles, poêles, tapis, prélarts. Notre stock devant être vendu d'ici à deux mois, afin de nous permettre de faire de grands changements à notre bâtisse. Escompte variant de 20 à 50 pour cent. Venez bénéficier de notre méthode généreuse de crédit. Lande Bros., 234 rue Saint-Laurent, à 3 portes de la rue Dorchester. 52—1Ms—n FF

ARGENT A PRETER

Pourquoi ne vous procurez-vous pas suffisamment d'argent pour payer toutes vos dettes, ou pour n'importe quel usage pour lequel vous en avez besoin? Vous savez qu'il est plus facile de devoir à un seul qu'à plusieurs. Paiement arrangé pour vous accommoder. Si vous avez des meubles, pianos, chevaux, etc., ça suffit pour démontrer que vous êtes capable de payer. Téléphonez Main 5467 et j'enverrai mon représentant vous voir.

R. H. LEBEAU, AGENT, 126 rue Saint-Jacques, vis-à-vis du Bureau de poste. 74—n FF

ARGENT A PRETER

Nous négocions des emprunts de $10 à $200 pour toutes personnes possédant des effets de ménage, piano, chevaux et voitures ou autre propriété personnelle. Aucun frais imposé à l'avance et aucune dépense encourue si le prêt n'est pas fait. Nous vous donnons une déclaration écrite indiquant le coût exact du prêt. Il ne peut y avoir aucun malentendu. Toute demande confidentielle. Traitement courtois et poli garanti. The Borrowers Agency, Limited, 206 édifice New York Life, carré de la Place d'Armes. 71—n F

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 18908. — Joseph Piché, demandeur, vs. Henri Pepin, défendeur. Le 12ième jour de février 1908, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 226 avenue Desjardins, en la Ville de Maisonneuve, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. Conditions : argent comptant. O. Daoust, H. C. S. Montréal, 3 février 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 214, Alfred Dalbec, demandeur, vs Edouard Beauchamp. — Le douzième jour de février 1908, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 110 rue Ste Catherine Est, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en ameublement de salle à dîner, tables, chaises, wringes. Conditions: argent comptant. Pierre Bienjonetti, H. C. S. Montréal, 3 février 1908.

ACCIDENT A UN AIGUILLEUR

Il est renversé, hier soir, à 7 heures, à la traverse à niveau, rue Notre-Dame,

A SAINT-HENRI

La victime qui s'appelle Auguste Lord, soufire de la fracture de la clavicule et d'autres

NOMBREUSES LESIONS

M. Auguste Lord, aiguilleur à l'emploi de la compagnie du Grand-Tronc, a été victime d'une grave accident hier soir à 7 heures.

Comme M. Lord était à son travail, à l'endroit où la voie ferrée traverse la rue Notre-Dame, à St Henri, l'infortuné fut frappé par une locomotive.

On le releva, privé de connaissance et la voiture d'ambulance de l'hôpital Western fut appelée sur les lieux, en toute hâte.

Les médecins de cette institution ont déclaré, après examen, que Lord souffrait de fracture de la clavicule et d'autres lésions graves.

CONCERT NORDICA-DAMROSCH

La demande des billets pour le grand concert wagnérien que donneront demain la Symphonie Damrosch, de New-York, et Mme Nordica, est si grande que les directeurs ont décidé d'ajouter un certain nombre de sièges à $1.50, $2.00, $2.50 et $3.00. Vu la grandeur de la salle du Monument National, il y aura beaucoup d'espace. Le beau programme de ce concert excite beaucoup d'intérêt chez nos musiciens locaux. Le seul trompette de l'orchestre est M. Adolphe Dubois, frère du violoncelliste bien connu de Montréal.

Ce sera une belle scène que la rencontre de ces deux frères qui ne se sont pas vus depuis 16 ans.

MONUMENT NATIONAL

Cours du soir de l'Association St Jean-Baptiste. — Mines et Métallurgie.

Ce soir, à 8 heures, salle No 11, douzième conférence du cours. Professeur, M. L. Sohier.

Programme: Après la découverte du gisement. Travaux préparatoires de mise en valeur. Programme général des développements à prévoir. Transports. Approvisionnements.

Choix de l'emplacement des puits selon le mode d'exploitation adopté.

Choix de la force motrice, etc.

COMME DANS LE STEPPE SIBERIEN

Suite de la page 2

DANS LA CAPITALE

Ottawa, 3. — La tempête qui a traversé cette partie-ci du pays, vendredi et samedi, a eu pour résultat de bloquer complètement les voies ferrées, et de samedi avant-midi à hier soir, il n'est entré en gare aucun convoi venant de l'est. Comme résultat, il n'était arrivé ici aucune malle de l'est depuis près de quarante-huit heures. Tous les convois qui devaient quitter Ottawa, en route pour Montréal et Québec, de même que dans les directions du haut de la Gatineau et de l'Ottawa, ont été cancelés. Durant cette tempête, il est tombé environ sept pouces de neige, mais celle-ci poussée par un vent de 16 milles à l'heure, s'est amoncelée dans les terrains bas, et dans ces endroits c'est à travers des épaisseurs de neige variant de quinze à vingt-cinq pieds que certains convois durent se frayer un chemin. Dans la ville, les tramways n'ont pu être mis en circulation que vers sept heures, samedi soir. Aujourd'hui, les rues où passent les tramways sont des plus pittoresques, avec leurs amoncellements de neige chaque côté des voies ferrées. Il en coûtera, dit-on, environ quinze mille piastres à la ville et à la compagnie de tramways, pour le nettoyage des rues et trottoirs, résultat de cette tempête. Ce qui fait malheur à l'un, fait bonheur à l'autre, car les sans-travail sont présentement dans la jubilation. Cette tempête veut dire du travail pour huit jours et du pain pour quinze.

LA SITUATION CE MATIN

Ottawa, 3. — Depuis samedi, il est tombé 11 pouces et demi de neige et tous les trains ont été en retard de cinq à douze heures.

Le convoi de Montréal, de 10 heures samedi soir n'est arrivé à Ottawa qu'hier matin à onze heures. Le train de Winnipeg dû à Ottawa à 3 heures dimanche matin est passé à neuf heures et le train de Toronto dû à Ottawa le dimanche a été cancellé. Ce matin le temps est beau et froid, le thermomètre marquait dix au-dessous de zéro à neuf heures et 4 à onze heures. La circulation des tramways est rétablie; les rues sont déblayées et l'on croit que les trains de ce soir reprendront leur service régulier.

SAINTE-SCHOLASTIQUE

Ste Scholastique, 3 — Nous avons eu une violente tempête, samedi dernier, et les anciens disent que c'est la plus épaisse couche de neige que nous ayons eue depuis douze ans. Les trains du matin ne sont passés que vers 11 heures du soir, et aucune communication n'était possible. Le village est presque complètement enfoui sous la neige.

ARTHABASKA

Arthabaskaville, Qué., 3 — Deux pieds de neige ; aucune malle depuis samedi midi.

SAINT-DAMASE

Le froid se fait vivement sentir depuis plusieurs jours. Le thermomètre a marqué 20 degrés, samedi matin. Les chemins sont affreux. Le vent y entasse la neige par véritables montagnes.

SAINT-HYACINTHE

St Hyacinthe, 3 — Samedi et dimanche, nous avons eu une très forte tempête. Il est tombé environ deux pieds de neige ; les chemins sont impraticables. Tous les trains ont été en retard de 2 à 3 heures. L'express maritime a été 12 heures en retard.

COATICOOK

Coaticook, 3 — Un terrible ouragan a passé sur Coaticook, samedi. Les dommages sont considérables à plusieurs endroits. La haute cheminée de la manufacture A. H. Cummings et Fils a été renversée par le vent.

TROIS-RIVIERES

Trois-Rivières, 3 — Toute la journée, samedi, un vent fort violent a soufflé et il est tombé beaucoup de neige. Il en est tombé 3 pieds. C'est la plus forte tempête depuis bien des années. Tous les trains ont été bloqués. Un seul est entré en gare, dimanche après-midi, venant de Québec. Il aurait dû arriver samedi. Il y a eu collision entre Batiscan et Champlain entre une charrue et le train rapide de Québec. Aucun accident, mais un retard de 24 heures.

SAINT-JEAN, QUE.

Saint-Jean, Qué., 3 — Nous avons eu, samedi et dimanche, une véritable tempête de neige du bon vieux temps. On estime qu'il est tombé près de trois pieds de neige, à Saint-Jean. Cette neige, que soulève un fort vent du nord-ouest, s'est amassée en bancs de sept à huit pieds de hauteur en certains endroits. Les cultivateurs venus au marché samedi dernier ont eu peine à retourner chez eux. Quelques-uns, les plus éloignés, ont dû rester en ville et ne sont partis qu'hier après-midi. Dans nos églises, hier, les fidèles de la campagne brillaient par leur absence. Les chemins étant impassables.

Nous n'avons pas eu de malle samedi soir, les trains de malle étant arrivés après a fermeture du bureau de poste. Le train du Grand Tronc, arrivant à Saint-Jean à 5.40 heures, n'est arrivé qu'à 8 heures; le train de New York, du "D. and H.", de 8.25 heures, à 10 heures; le train local du Vermont Central de 7.12 heures, à 11 heures du soir. Sur le Pacifique Canadien, les trains étaient également en retard de plusieurs heures. Plusieurs citoyens de Saint-Jean, qui sont allés samedi à Montréal, ont couché dans la Métropole, de crainte que les trains ne soient bloqués en chemin par la tempête.

SAINTE-AGATHE

Sainte-Agathe, 3. — Un ouragan a passé sur notre région, samedi et dimanche. Les églises, hier, étaient vides. Les écoles ont fermé leurs portes. Pas de trains depuis samedi matin. Le seul moyen de communication possible, c'est la raquette. Hier, il faisait, dans la soirée, un froid de —38o.

BERTHIERVILLE

Berthierville, 3. — Grosse tempête de neige, ici, samedi, poussée par un vent nord-est. Trois pieds de neige. Chemins impraticables.

DANS LES CANTONS

Sherbrooke, 3. — Violente tempête, samedi et dimanche: 8 pouces de neige. Le vent a soufflé en ouragan. Le trafic est retardé sur toutes les lignes. Les chemins, à la campagne, sont impraticables.

SUR L'ATLANTIQUE

Saint-Jean, N. B., 3. — Nous venons d'avoir ici la plus grosse tempête de ces dernières années. L'"Empress of Ireland" a brisé ses amarres. Des phares ont été emportés, et les quais ont été charroyés à la mer, à plusieurs endroits.

AUX PILES

Grandes Piles, 3. — Une tempête sérieuse a sévi par toute cette région depuis samedi. Il nous est tombé deux pieds de neige. Elle est ramassée par bancs. Nous trouvons à certains endroits six pieds de neige. Les trains du Pacifique Canadien n'ont pas circulé depuis samedi matin. Deux trains sont même enneigés depuis samedi matin, entre St-Maurice et Les Forges Radnor. Dans la tempête, un incendie a détruit de fond en comble la scierie flottante, appartenant à M. Edwin Gauthier, qui était située dans l'anse de la Pointe Magdeleine, à environ un mille de cette paroisse.

M. Gauthier demeurait dans la scierie avec sa famille, au moment où le feu se déclara. Tout son ménage fut perdu. Il portait une police d'assurance pour mille piastres, depuis trois jours seulement.

Il perd certainement plus de mille dollars, en dépit de son assurance.

SOREL

Sorel, 3. — La tempête de samedi a été la plus forte que nous ayons eue depuis une dizaine d'années. Il est tombé trente pouces de neige; nous avons été privés de communications par chemin de fer, samedi et dimanche.

Les trains circulent aujourd'hui. Beau temps, dix degrés au-dessous de zéro ce matin.

DANS LE NORD

St-Jérôme, 3. — La plus grosse tempête que nous ayons eue sévit ici. Les trains du C. P. R., et du Grand Nord ont été cancelés. Nous sommes sans journaux et sans malle depuis vendredi. Aucun cultivateur à la grand'messe, hier. Tous les chemins sont complètement ploqués.

Ce matin, froid rigoureux, mais beau soleil.

LANORAIE

Lanoraie, 3 — La tempête a commencé samedi vers 5 heures a. m. et n'a cessé qu'au lendemain matin. Dimanche, un fort vent de l'ouest a soufflé toute la journée. Aucun convoi n'est venu de Montréal depuis samedi matin à dimanche soir.

Valleyfield, 3 — La tempête s'est fait sentir violente ici. Tous les convois du G.T.R. et du New York Central ont été retardés. Un fort vent n'a cessé de souffler dimanche; la circulation fut momentanément interrompue.

SAINTE-MARGUERITE

Sainte-Marguerite, 3 — Il est tombé plus de trois pieds de neige. Les chemins ne sont pas encore ouverts; nous n'avons pas eu de trains depuis samedi matin.

BUCKINGHAM

Buckingham, 3 — La plus forte tempête de la saison a sévi samedi toute la journée et une partie de la nuit. Il est tombé plus d'un pied et demi de neige, le vent soufflait à une vitesse de trente milles à l'heure. La circulation des piétons et des voitures fut impossible. Des quatre trains réguliers de chemin de fer, deux seulement ont pu parvenir à destination. Par suite de ces retards, aucun journal de Montréal et d'Ottawa n'a été livré ici. Pour comble, plusieurs fils téléphoniques ayant été brisés, la ville qui n'a pas de bureau de télégraphe a été conséquemment plongée toute la journée dans un isolement complet. La température a varié de zéro à 10 degrés au-dessous de zéro.

LACHUTE

Lachute, 3 — Il est tombé 2 pieds de neige samedi. Fort vent de l'est. Trains d'Ottawa et de Montréal de dix heures en retard. Routes entièrement bloqués.

Ce matin, le thermomètre marque 320 au-dessous de zéro.

LE CARDINAL RICHARD

Une dépêche annonçait samedi dernier que les funérailles de Son Eminence le cardinal Richard, archevêque de Paris, avaient eu lieu ce jour-là à l'église Notre-Dame. La dépêche ajoute qu'à cette occasion a eu lieu une grande manifestation catholique, que tout s'est passé dans l'ordre le plus parfait.

Inutile d'ajouter qu'on attendait de la part des agences télégraphiques, plus de détails sur cette imposante cérémonie funèbre qui a dû réunir un grand nombre de notabilités religieuses et laïques françaises.

EST-CE UN ENLEVEMENT ?

Un jeune enfant, âgé de 4 ans, du nom de Zénon Quevillon, dont la famille demeure rue Dufferin, No 233, est disparu depuis 7 heures, hier soir, d'une manière assez étrange.

Le bambin avait demandé permission à sa mère d'aller se procurer des bonbons à un petit magasin situé à quelques pas de la maison.

Le petit bonhomme n'est plus revenu. Une des voisines l'a vu partir et l'a perdu de vue presque aussitôt.

On s'est informé auprès du propriétaire du magasin en question, mais on n'avait pas vu l'enfant. La mère est dans un état d'inquiétude facile à comprendre. L'enfant était vêtu d'un long paletot gris et portait une tuque rouge.

LE CHAUFFEUR N'A PU SURVIVRE

Le jeune chauffeur H. J. Symonds qui a été victime d'un terrible accident, jeudi dernier, à Sainte-Martine, et dont nous avons raconté les horribles souffrances, est mort la nuit dernière à minuit et 20, à l'hôpital Général de Montréal, où il avait été transporté.

Malgré les blessures dont il souffrait et qu'il eut les deux jambes gelées, les médecins de l'hôpital avaient espéré lui conserver la vie.

L'enquête du coroner aura lieu lemain matin, à la morgue.

LES ELECTIONS D'AUJOURD'HUI

Le résultat commencera à être connu un peu après 5 heures aux bureaux de la "Presse" et à sa succursale.

POUR LA MAIRIE

Les comités centraux des deux candidats ont été continuellement assiégés depuis huit heures ce matin. La circulation dans la rue Saint-Jacques, entre le Boulevard Saint-Laurent et la Place d'Armes, fut rendue dificile par le grand nombre de véhicules réquisitionnés pour aller chercher les votants ou pour aller aux renseignements dans les différents quartiers, si ce n'est dans les quartiers où il y a lutte pour l'électioin d'échevns.

Au comité de M. Roy comme au comité de M. Payette, on ne compte pas sur un vote fort considérable.

Chez l'un comme chez l'autre on réclame une victoire certaine.

DANS LES QUARTIERS

Sans contredit de tous les quartiers où il y a élection pour l'échevinage, c'est dans celui de Saint-Jean-Baptiste que règne l'activité la plus fébrile.

Au comité central de M. l'échevin W. J. Proulx, à midi, on nous déclare que la votation a été très active depuis l'ouverture des polls. M. Proulx est entouré d'amis dévoués qui n'épargnent rien pour lui assurer la victoire sur ses deux adversaires MM. Vandelac et Villeneuve. On ajoute que les électeurs sont également divisés dans Saint-Jean-Baptiste pour la mairie, et que l'élection de M. l'échevin Leclaire est assurée par une majorité substantielle sur M. L. Ouimet.

Au comité central de M. Leclaire activité très grande aussi, et en bon prince, on concède l'élection de M. Proulx par une majorité variant entre cent et deux cents. M. Ouimet serait battu par cinq ou six cents voix de majorité.

Au comité de M. Ouimet on se dit satisfait de la votation et on réclame la victoire, sans indiquer de majorité.

Le comité de M. Vandelac fait preuve de beaucoup d'activité. Il en est de même au comité de M. Villeneuve. Dans l'un comme dans l'autre on réclame la victoire.

Dans Duvernay, M. Vaillières fait une rude bataille aux polls à l'échevin sortant M. Major. Au comité de ce dernier on réclame la majorité.

A Hochelaga beaucoup d'animation aux quartre comités de MM. Chartier, Marin, Moreau et Bumbray, un peu moins au comité de ce dernier.

De plusieurs personnes rencontrées au hasard il ressort que MM. Chartier et Moreau seraient vainqueurs ce soir par une faible majorité et que pour la mairie M. Roy l'emporterait de quelques voix sur M. Payette.

La votation est surtout la plus active au Parc Frontenac.

Dans Saint-Louis la lutte se fait entre le haut et le bas du quartier. Aux comités de MM. Saint-Louis et Lamoureux on est confiant de la victoire.

Nulle part il n'a été rapporté d'illégalités dans l'enregistrement des votes.

Dans Saint-Laurent, on concède l'élection à M. l'échevin Clearihue. M. J. B. A. Martin sera aussi réélu dans Saint-Joseph, croit-on.

M. Malone fait une lutte très forte contre M. l'échevin Naud, mais au comité de ce dernier, à une heure, on se disait certain de vaincre.

M. l'échevin Gallery serait en danger de perdre son siège dans Sainte Anne.

UNE FRASQUE

Un sous-officier-rapporteur s'est permis de s'enivrer comme un demi-cent de grives avant d'entreprendre son service. On juge bien que cela ne pouvait pas aller.

Une heure à peine s'était écoulée depuis l'ouverture du "poll",que des messages téléphoniques arrivaient à l'hôtel-de-ville demandant un remplaçant. M. Bauset partit aussitôt avec un employé municipal qu'il installa à la place de l'individu.

Une heure après, le sous-officier-rapporteur dégommé arrivait au bureau du greffier de la Ville pour bien démontrer qu'il était en pleine possession de ses facultés. Il y paraissait tellement qu'on dut lui ordonner d'aller cuver sa cuite jusqu'au soir. Cela ne fit pas l'affaire de ce cerveau embrumé par les fumées alcooliques et l'homme devint à ce point encombrant qu'il fut prié de déguerpir, et plus vite que ça. Il s'en suivit une escarmouche dans laquelle l'homme eut le dessous et on le confia à la police pour jusqu'à ce soir.

Quoique la loi électorale édicte des pénalités assez sévères au sous-oficier-rapporteur qui est ivre à son poste,on le croit suffisamment puni et on le laissera probablement aller ce soir.

AU THEATRE FRANCAIS

Au théâtre Français, ce soir, on annoncera le résultat des élections d'après les rapports de la "Presse."

La tempête de neige.—La neige qui amuse les enfants.—Le neige des épaules.—La neige des fronts.

—Cniz, Cnij, cnaëza, snih, sneachda, sniegh, snaw, snigen, snoega, nix, nips, niphos, snowing......

Les Aryens, les Lithuaniens, les Slaves, les Polonais, les Irlandais, les Allemands, les Anglo-Saxons, les Latins, les Grecs, les Juifs, les Anglais, les Français et les Canadiens ont collaboré à cette phrase euphonique que je viens d'écrire ; cela veut dire:

—Il neige!

Il en est tombé suffisamment pour faire chanter tous les poètes de la terre.

Il a plu des papillons blancs pendant deux longs jours et partout s'élèvent de petits monticules qui bordent les chaussés et aveuglent jusqu'aux fenêtres du premier étage des maisons.

Les enfants étaient en liesse et le peuple s'est réjouit; car la ville devenait pour eux un petit Eldorado.

La blanche tempête a donné lieu à des incidents drolatiques, à des mésaventures, à des méchancetés.

La belle neige que nous aimons à piétiner, nos soeurs l'ont sur leurs épaules à vingt ans et plus tard, nous l'avons tous sur nos fronts.

Après nous avoir causé les premières joies elle nous apporte les premières tristesses.

Samedi, quelques passants qui couraient courbés sous la tempête, près du square Saint-Louis, remarquèrent sans doute une petite tragédie qui se déroula sur le socle du Monument Crémazie.

Depuis longtemps la neige s'amoncelant autour du Monument Crémazie, sous le voile flottant et tombant le marbre disparaissait.

Les lilliputiennes fleurs blanches, des formes les plus merveilleuses et les plus variées se mêlaient à des myrriades de rosettes dessinées dans la plus fine gaze; il pleuvait une flore microscopique. La beauté se superpose à la beauté, comme si la nature, une fois à la tâche, prenait plaisir à montrer, même dans la sphère la plus étroite, la toute puissance de ses ressources.

Assis sur la dernière marche du socle, un vieillard, tout enneigé, se tassait contre le héros mourant du bas relief, et, la main chercheuse du vieux semblait vouloir prendre le drapeau pour se protéger contre la tempête.

L'homme frisonnait et chantonnait tout bas.

La neige tombait.

Des enfants qui promenaient leurs espiègleries par la tempête, se roulant dans la neige et emplissant l'air de leur folle gaieté, virent tout à coup le monument et décidèrent de cribler le buste de boules de neige.

Pan! Pan! Pan! les propectiles pleuvaient drus. Les yeux du poète, urent aveuglés et ses gros sourcils neigeux semblèrent se froncer de colère contre la troupe follehonne.

Une boule égarée alla s'appladir contre le bas relief.

Soudain, comme un fantastique Santa Claus, une forme humaine remua, s'agita, puis se leva en secouant la neige qui l'enveloppait.

—Santa Claus! Santa Claus! crièrent les enfants.

Et les boules de neige arrivèrent en nombre sur le masque enneigé du vieux qui s'était dressé.

Le bonhomme, semblant continuer son chant, éleva un peu la voix:

Petits enfants que j'aime à voir,
Se dérouler vos boucles blondes,
Que fait flotter le vent du soir,
Quand vous dansez vos vieilles rondes.

—Envoie donc! Pelotte le vieux!

Plusieurs boules fermèrent les yeux du vieillard qui s'écroula sur son siège de granit.

S'amusant beaucoup à voir ce jeu, une jeune femme, assise près d'une fenêtre de l'opulent hôtel du coin, regardait le petit drame dérouler ses péripéties.

Qu'il est doux, à l'abri du toit qui nous protège,
De voir à gros flocons s'ammonceler la neige!

Continuant sa chanson, malgré le bombardement qu'il subissait, le vieux disparaissait peu à peu sous la neige.

La nature lui jetait elle-même un linceul sur les épaules.

× × ×

Vers cinq heures, à l'hôpital Général, les ambulanciers transportaient sur une civière, un vieillard septuagénaire, que l'on avait recueilli, enterré sous la neige près du monument Crémazie.

Une voix de femme avait donné l'alarme, téléphoné à l'hôpital.

Ennuyé du spectacle, elle était allée lire dans une autre pièce; mais de retour près de la fenêtre et jetant un coup d'oeil près du monument, elle n'avait plus aperçu qu'un monceau de neige. Pensant au vieux, elle avait appelé.

Pauvre femme! quand la jeunesse ne nous met de la neige qu'aux épaules, on a peu souci de ceux qui en ont trop au front.

L'ambulance avait emporté le vieux qui s'était gelé les deux pieds et les mains.

En le voyant sur son lit d'hôpital, nous pensions au dernier vers de sa chanson :

Un jour enfant sur vos cheveux
Tombera la première neige!!......

E. T.

UN CISEAU DANS LE COEUR

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Hull, 3 — Un malheureux accident dont a été victime un contremaître de cette ville, plonge une brave famille dans le deuil.

M. Adélard Bolduc, 50 ans, 159 rue Alma, s'en revenait du travail, s'étant arrêté à causer avec des amis, il fit un faux pas et tomba la face contre terre. Un cri de désespoir retentit en même temps.

On s'empressa de le relever, mais la condition du contremaître était déjà désespérée. Dans la chute, un ciseau qu'il avait dans sa poche avait traversé les vêtements et le coeur de part en part. La mort survint peu après. Fatale coïncidence, il y a cinq ans un fils du défunt fut tué par un tramway [illegible] au même endroit.

UN CHEVAL GUILLOTINE

Singulier accident survenu samedi soir au terminus des tramways à la Longue-Pointe.

UNE BALAYEUSE

Empeigne dans son éventail la tête d'un cheval et l'arrache du tronc.

MACABRE SPECTACLE

Un singulier accident s'est produit, à la Longue-Pointe, en face de la résidence de M. J. C. Vien, de la maison Charruau et Daoust, vers six heures, samedi soir.

A cet endroit, se trouve le terminus de la ligne Notre-Dame, de la Compagnie des Tramways.

Une balayeuse électrique, munie à l'avant de son éventail, était arrêtée au haut de la voie lorsqu'un cheval conduit par M. Murphy, laitier de la Longue Pointe, vint donner subitement dedans. Au même instant l'éventail se mettait par hasard en mouvement et d'un seul coup arrachait du tronc, la tête du cheval.

Va sans dire que le laitier demeura stupéfié devant un tel spectacle, mais il se consola ensuite de ce qu'il n'avait pas partagé le sort de son cheval.

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS

UNE NOUVELLE EMISSION D'ACTIONS AU MONTANT DE $2,000,000.

Une des plus importantes assemblées que les actionnaires de la compagnie des tramways de Montréal aient eues, a été tenue samedi matin, dans les bureaux de la Compagnie.

Le but de l'assemblée était la mise sur le marché de nouveau stock et les actionnaires ont unanimement décidé de vendre pour deux millions d'actions à $125.

Des souscriptions couvrant 80 pour cent de ce nouveau stock ont été immédiatment souscrites.Le produit de cette nouvelle vente de stock sera employé au rachat de la dette flottante de la compagnie et aussi à l'exécution des travaux qu'elle projette pour l'année à venir.

M. W. G. Ross, interviewé, a confirmé la nouvelle de l'émission de nouveau stock et a en outre déclaré que l'assemblée a été une des plus harmonieuses qu'il a vues.

PROFESSION RELIGIEUSE

CHEZ LES SOEURS DES SAINTS NOMS DE JESUS ET DE MARIE, MONSEIGNEUR L'AUXILIAIRE A PRESIDE UNE EMISSION DE VOEUX, SAMEDI DERNIER.

Comme nous l'avons annoncé samedi dernier, Monseigneur l'auxiliaire a présidé une vêture et une profession religieuse à la maison-mère des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie à Hochelaga. Vingt et une jeunes filles ont pris l'habit, onze ont prononcé leurs voeux.

Sa Grandeur était assistée de M. l'abbé Trudeau et de M. l'abbé Saint-Denis.

Le R. P. Adam, de la Compagnie de Jésus, a dit la messe. Monseigneur l'auxiliaire a fait le sermon de circonstance.

Assistaient à la cérémonie: M. le chanoine Adam, curé du Sacré-Coeur et supérieur ecclésiastique de la communauté; le R. P. Tourangeau, O.M.I., supérieur de la maison de sa Congrégation au Cap de la Madeleine; il avait prêché la retraite préparatoire à cette cérémonie; M. l'abbé Foucher, chapelain de la communauté; M. l'abbé Payette, curé de Longueuil; M. l'abbé Noyon, curé de Beauharnois; M. l'abbé Viger, curé de l'Epiphanie; M. l'abbé Ferland, curé de Saint-Etienne de Beauharnois; M. l'abbé Brophy, aumônier du pensionnat des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie à Outremont; Messieurs les abbés Morin, Dufort, Chagnon, Lefebvre, Taulon, Falon, etc

Après la cérémonie, Monseigneur l'auxiliaire s'est rendu à la salle de réception où une adresse lui fut présentée. Sa Grandeur y répondit avec une grande amabilité.

ACCIDENTS A DEUX POMPIERS HIER

Hier après-midi, à 10 h. 30, lors de l'incendie chez les Soeurs de la Providence, rue Saint-Hubert, un pompier qui avait été blessé par un éclat de verre a été pansé par le médecin ambulancier de l'hôpital Notre-Dame.

Un autre pompier a été légèrement asphyxié.

L'ENQUETE DU CORONER

Un grand nombre de témoins de l'accident se groupaient dans le corridor de la morgue, ce matin, lorsque M. le coroner McMahon a commencé l'enquête sur le cadavre des infortunés Mills et Smith.

Comme nous le disions plus haut, deux locomotives stationnaires et deux locomotives du train d'Ottawa, sont venues en collision et ont déraillé. Les deux victimes avaient la direction de la première locomotive du convoi rapide.

Le chauffeur Munroe avait été chargé d'aller faire les signaux de danger, mais ses signes ne furent pas vus; de plus sa lampe n'a pu résister à la force du vent, elle s'est éteinte.

Les mécaniciens E. Carrigher, Nelson R. Lay, F. S. Furgeson et le conducteur Welch ont été entendus. Comme il restait encore quelques témoins et que l'heure était très avancée, l'enquête a été remise à vendredi matin.

VILLE de MAISONNEUVE

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné : 1o. Qu'un rôle de cotisation a été préparé par le soussigné, répartissant le coût total à imposer pour le paiement des canaux d'égouts construits dans les rues ou parties de rues suivantes, savoir :

1ère AVENUE, de la rue Ontario à environ 226' 6" en allant vers le nord.

2ième AVENUE, de la rue Ontario à environ 257' 2" en allant vers le nord.

3ième AVENUE, de la rue Ontario à environ 351' 10" en allant vers le nord.

4ième AVENUE, de la rue Ontario à environ 411' 7" en allant vers le nord.

5ième AVENUE, de la rue Ontario à environ 534' 1" en allant vers le nord.

Sur l'AVENUE PREVOST, (Terrasse Viau), de la rue Notre-Dame au fleuve.

Sur la RUE AIRD, de la rue Notre-Dame, au sud de la rue Ontario, sur une distance d'environ 2,072'5".

Sur la RUE BENNETT, 1o. De la rue Notre-Dame au sud de la rue Ontario ; 2o. De la rue Ontario au nord de la rue Ernest, sur une distance d'environ 3,242'.

Sur la RUE WM. DAVID, de la rue Notre-Dame au sud de la rue Ontario sur une distance d'environ 2,-058'11".

Sur la RUE LETOURNEUX, de la rue [illegible] vers le nord, sur une distance d'environ 280'.

Sur la RUE PIE IX, du nord de la rue Ontario jusqu'à la rue Sherbrooke, sur une distance d'environ 3,-437'2".

Sur la RUE DESJARDINS, du sud de la rue Ernest au sud de la rue Boyce, sur une distance d'environ 2,046'.

Sur la RUE SAINTE-CATHERINE, de la rue Letourneux aux limites sud-ouest de la terre Viau, sur une distance d'environ 1,415'1".

Sur la RUE JEANNE D'ARC, du nord de la rue Ontario au nord de la rue Ernest, sur une distance d'environ 717'6".

Sur la RUE ORLEANS, de la rue Ontario jusqu'au nord de la rue Sherbrooke, sur une distance d'environ 4,076'.

Sur la RUE BOURBONNIERE, 1o de la ligne nord de la rue Notre-Dame vers la rue Sainte-Catherine, sur une distance d'environ 231' ; 2o de la rue Ontario au nord de la rue Ernest, sur une distance d'environ 2,262'.

Sur la RUE ADAM, 1o de la rue Orléans à la rue Pie IX, sur une distance d'environ 665' 5" ; 2o des limites nord-est de la rue Létourneux aux limites sud-est de la terre Viau, sur une distance d'environ 1,163' 1".

Sur la RUE LAFONTAINE, 1o de la rue Létourneux jusqu'aux limites sud-ouest de la terre Viau, sur une distance d'environ 1,413' 5" ; 2o de la rue Jeanne d'Arc vers la rue Pie IX, sur une distance d'environ 300'.

Sur la RUE ERNEST, 1o de l'ouest de l'avenue Desjardins à l'avenue Bourbonnière, sur une distance d'environ 1,186' ; 2o de l'avenue Lasalle aux limites sud-ouest de la terre Morgan, sur une distance d'environ 430' 5".

2o. Que le dit rôle a été signé par moi et est déposé dans mon bureau pour l'examen par les parties intéressées, durant trente jours à compter de ce jour ;

3o. Qu'après l'expiration du dit délai de trente jours, savoir le 26 février prochain — 1908, — à 3½ heures p.m., dans la salle du conseil, ce dernier examinera, corrigera et homologuera le dit rôle qui deviendra alors en force ;

4o. Que le Secrétaire-Trésorier de la Ville de Maisonneuve enverra alors à chaque contribuable, dont le nom apparaît au dit rôle, son compte pour le premier paiement de la dite cotisation, par lettre enregistrée, et à partir de quinze jours de l'envoi de cette lettre enregistrée, le compte pour le premier paiement de la cotisation, portera intérêt au taux de six pour cent — 6 p.c. — par an et sera recouvrable en justice de la manière ordinaire.

DONNE à Maisonneuve, ce vingt-septième jour du mois de janvier mil neuf cent huit.

M. G. ECREMENT,
Sec. Trés. de la Ville de Maisonneuve.
27,3,10,17,24

LES MEDECINS DE TROIS-RIVIERES

Du correspondant particulier de la "Presse"

Trois-Rivières, 3 — Les médecins du district de Trois Rivières feront une manifestation à M. le Dr L. P. Normand, à l'occasion de son élection à la présidence du collège des médecins de la province. On lui offrira son portrait à l'huile, oeuvre de M. Suzar Côté.

MM. les abbés Ls Denoncourt, Eugène Denoncourt, Grenier, curé de Saint-Grégoire, partiront pour l'Europe en même temps que M. le Dr Normand et Mme Norman, le 10 février.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 heures p.m.

STOCKS	Vend	Ach.	STOCKS	Vend	Ach.
Aut.C.R.S.	......	......	BANQUE		
Bell Tél.Co.	125½	124	Brit.N.A.	150	......
B.C.Pk. As.	......	......	Commerce	162	150
" B. Pfd.	......	......	Dominion	......	......
Ca Conver.	58	50	East Town.	......	150
Can. Pacific	......	149¾	Hamilton	......	......
New Pacific	......	......	Hochelaga	137	......
Dét.El.Ry.	38⅞	38½	Imperial	......	......
Dom. C. Co.	40	38¾	Merchants	177	165
" Pfd	92	80	Molsons	198	......
D.I.& St Co.	15	14¾	Montréal	245	240
" Pfd	52	50¼	Nationale	......	......
Dul. Com.	......	......	New Brans.	......	......
" Pfd	......	......	Nova Scotia	......	275
Halifax	97	95	N.S. New.	......	......
Hav. Elec.	......	......	Ontario	......	......
" Pfd	......	......	Ottawa	......	......
Illinois T.P.	83¼	82½	Québec	125	121
Int. C. Com.	81	79	Royal	......	220
" Pfd	......	......	Royal New.	......	......
L.W. Com.	79	78	Sovereign	......	......
" Pfd	105½	105	Standard	......	......
Laur. Paper	99	......	Toronto	......	205
" Pfd	108	106	Union	125	......
Mackay Co.	55½	55	COTONS		
" Pfd	......	62	C.C.C. Co.	......	49
Mex L.& P.	53½	53	D. Tex. Co	44	......
Min. St Paul	93½	75	" Pfd	81	80
M.L.H.& P.	87	86½	Montréal	110	105½
M. L'n & M.	......	......	BONDS		
Mon. St Ry.	180	179½	Bell Tell	105	......
New St Ry.	......	......	C. C. Cot.	......	......
M.I.D.C. Co	......	......	Can. Con.	90	......
" " Pfd.	......	......	Dom. Coal	32	......
M. St Work.	......	......	Dom. Cot.	93½	90
" Pfd	......	93	D. I. & S.	75	74
Marconi W.	......	......	Hal. Tram.	......	......
M. Tél. Co.	148	......	H. E. Ry.	90	......
Nipissing	......	......	Keew. Mill.	......	100
N.O.T. & L.	......	......	Lake Wood	......	100
N.S. St Co.	59¾	57⅝	Laur. Paper	......	......
" Pfd	......	......	Mag. Is. De.	......	......
N.W. Land.	......	......	M E.L. Co.	......	78½
North Star.	......	......	Mex. L. P	84½	33¾
Og. Mil. Co.	......	280	M L. H. P	95	90
" Pfd	115	......	M St Ry.	......	97
Penman's L.	......	......	Mont. Ware	......	......
" Pfd	80	......	N.S.S.C.	......	103
R.&N.O.Co.	65¾	64⅝	N.S. Con.	......	101
R.J.L.&P.O	34½	33¾	Ogil Milling	112	......
Sao Paulo	119	117¾	Price Bros.	......	......
Sha. W. & P	65	63¾	Rich. Ont.	110	107
St John E.R	......	......	Rio de Jan.	......	74
Toledo	11	10¾	Sao Paulo	......	92
Toronto	98¾	98	St John R.	......	......
Trinidad	......	......	Tex. S A	87½	87¾
Tri City Pfd	72½	......	" " B	87½	83½
Twin City	83¼	83	" " C	87½	88½
West India	......	......	" " D	87½	83½
Winnipeg	......	......	W. India	......	......
Win. Hotel	......	......	Winnipeg	99	......

VENTES DE VENDREDI APRES-MIDI

Detroit Unit. — 25 à 38¼, 75 à 38¼.
Mont. Power xd — 2 à 87.
Can. Pac. Rts — 100 à 8 7-8, 3 à 9, 50 à 8 7-8, 6 à 9, 15 à 8 7-8, 3 à 9, 5 à 9, 25 à 8 7-8, 55 à 8¾.
Twin City R. T. xd — 25 à 84, 25 à 84, 5 à 83¾.
L. Woods Pr. — 25 à 105, 5 à 105¼.
Mexican Comm. — 275 à 49½, 50 à 49¼, 25 à 49½, 100 à 50, 100 à 50¼, 15 à 50¼.
Merch. Bk — 2 à 158.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Textile Bds. — $250 à 83 A.
Iron — 50 à 14 7-8.
Halifax Ry. — 10 à 97.
L. of Woods — 10 à 79, 20 à 78¾.
Telegraph — 10 à 149.
Twins — 10 à 83⅛.
Toronto Ry. — 25 à 98¼, 17 à 98.
Telephone — 3 à 125.
Mex. L. and P. Bs. — $4,000 à 84.
Bk. Com. — 10 à 160.
Power — 25 à 87⅛, 50 à 87.
Mexican — 25 à 52½.
Soo Com. — 25 à 93¼, 25 à 93½, 25 à 93¾, 10 à 93.
Toledo — 100 à 10 5-8, 10 à 12.
Québec Bk. — 10 à 121.
Mer. Bk. — 3 à 157.
Mackay — 20 à 53¼.
20 à 53¼.
Pac. Rgts — 1 à 9, 10 à 8 5-8, 13 à [illegible]-8, 1 à 9, 14 à 8¾.
Coal Pfd. — 3 à 90.
Ogilvie Pfd. — 10 à 114 7-8.
Wpg. Ry. Bds. — $1,000 à 99.
Mex. Elec. Bs. — $10,000 à 76 3-8.
Mont. St. Ry. — 50 à 180, 25 à 179½, 6 à 179.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis à la "Presse" par Edmond et Charles Randolph, courtiers, 87 rue St François-Xavier.

VALEURS	Ouv	12.30	VALEURS	Ouv.	12.30
Am. Car. F.	29⅝	29⅝	K. & Tex.C.	22¾	22⅜
" Prf.	......	......	" Prf.	......	......
Am. C. Oil.	32¾	32½	Ls. & Nash.	97½	97⅛
Am. Loc Co.	35⅛	35½	Mann. Elev	......	......
A.L. Copper	50⅝	50¾	Miss. Pac.	42½	41⅝
Am. Smel C	66⅛	65⅝	Metropolit	......	......
" Prf.	90½	90	Norf. & W.	......	......
A. Sug. R. Co.	111¼	111¼	M.St.P.&SM	93	93
A.T. & S. F.	72¼	71	" Prf.	......	......
" Prf.	86⅞	86¾	N.Y.C. & H.	95⅝	96
Balt & Ohio	82⅜	82½	N.Y.O. & W.	32¼	32
" Prf.	......	......	Nat. Lead C.	38	38
B. R. T.	45	45⅛	Pacific Man.	......	......
C. & Al. Co.	......	......	Penn. R. R	112	111⅝
Can. Pac.	148⅞	149⅛	P. Steel com.	20¼	20¼
Can. South.	......	......	People Gas.	84¾	84½
Ches. & Ohio	29⅝	29⅝	Phil. & R.	105⅝	105⅝
C. & N. W.	......	......	" I Prf.	......	......
C.M. & St P.	111⅝	111⅝	" II Prf.	......	......
C.R.I. & Pac.	......	......	R. Island c.	12¾	11⅝
" Prf.	......	......	South. R. c.	10⅝	10⅞
C. G. N. Y.	......	......	" Prf.	......	......
Col. F. & I.	19⅝	19½	South. Pac.	73	72¾
C.C.C & S.L.	52	52	Ten. C. & I.	......	......
D Lark & W	......	......	Texas Pac.	19	19
Del. & Hud.	150⅜	150	Twin City	......	......
Det. U. Ry.	......	......	U. S. L. C.	......	......
D. & R. Co.	20	20⅜	" Prf.	......	......
" Prf.	......	......	U.S.S. com.	27⅞	27⅝
D.S.S. & At.	......	......	" Prf.	92⅜	92⅞
" Prf.	14⅝	14⅝	U.S. Rub. c.	22	22
Erie Rail.	15	14⅞	" Prf.	......	......
" II Prf.	31	30⅝	U. Pacific c.	120¾	119⅞
" I Prf.	......	......	" Prf.	......	......
Great Wet.	......	......	Wabash	......	......
Gen. Elec.	......	......	" Prf.	8¾	8¾
Hoc. Valley	......	......	West U. Tél.	14⅝	15
Ill. Central	127⅜	127⅜	Wis. C. com.	54⅜	54⅜
Money	......	......	Mackay Co.	......	......
Great North	......	......	" Prf.	......	......
" Prf.	......	......	North Pac.	......	......

CARTES D'AFFAIRES

PROFESSIONNELS

AVOCATS

BEAULIEU ET BERTHIAUME, avocats, J. A. Beaulieu, Arthur Berthiaume, édifice la "Presse". Tél. Bell Main 5493. 279—n

LAFORTUNE, D. A. — Avocat et substitut du procureur général, 46 Saint-Vincent, Montréal. Tél. Main 371. 76—1-s-n

MIGNERON, J. H., avocat. Suite 704 édifice Schiller, 109 rue Randolph, Chicago, Ill. Bureau, Tél. Central 2216. Résidence, No 2216 ave Michigan. Tél. Calumet 930. 52—44

NOTAIRES

ARTHUR ECREMENT, notaire, édifice la "Presse", Montréal. Tél. Main 2141. Résidence, Tél. Est 1208. 77—26

CAMILLE PERRAULT, notaire, 60 Notre-Dame Est. Main 1863. Le soir, 580 Parc Lafontaine. Est 152. Prêts sur hypothèques. 70—26

LEANDRE BELANGER, notaire, comptable et commissaire, 20 Saint-Jacques, et 116 Visitation. Tél. Main 1859. 27—78

MEDECIN-SPECIALISTE

DOCTEUR J. A. LEDUC, maladies des enfants. Fait l'Intubation. 250 Sherbrooke Est. Tél. Est 712. 28—71

DR FRANCOIS-DE-SALES PREVOST — Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge. Intubation dans la diphtérie. 232 Sherbrooke Est. 71—26

CHIRURGIEN-DENTISTE

DR NAP. DESJARDINS, chirurgien-dentiste, 1689 Notre-Dame Ouest, Saint-Henri. Westmount 1197. Consultations, 9 à 5 heures. 53—1js—n

HOPITAL DENTAIRE

HOPITAL DENTAIRE — Dentiers, plombages, extraction faite gratuitement pour les pauvres. Edifice la "Patrie", coin avenue Hôtel de Ville, 2ème étage; tous les jours. Heures: 9 à 12 et 2 à 4. 70—26

INGENIEURS CIVILS

ULYSSE CHOPIN, ingénieur civil et architecte, 26 Saint-Jacques. Main 3826. Aqueducs — Egouts — Mesurage — Mines — Expertises. 172—303

ASSURANCE

ASSURANCE sur la vie, contre les accidents, contre la maladie, contre l'incendie, bris de glace, etc. Ecrivez, venez ou téléphonez, Léon A. Archambault, 52 rue Saint-Jacques, Montréal. Bell Main 678. 53—1Ms—n

LIQUIDATEURS DE FAILLITES

NAPOLEON ST AMOUR, curateur et liquidateur de faillites, chambre 513 et 514 édifice New-York Life, Montréal. 77—1Ms—n

COLLECTEURS

AUMONT, E. D., 47 Saint-Vincent. — Collections, achats comptes, billets, Main 2149. Résidence, 240 Panet. Est 2556. 75—26

LES COLLECTEURS DE MONTREAL — Collection. — Achats de créances. 54 Notre-Dame Est, chambre 21. Tél. Main 4029. 60—26

EXPERT INVENTEUR

EXPERT-INVENTEUR — Avis aux industriels. Désirez-vous augmenter la capacité de vos machines tout en diminuant la main-d'oeuvre ? Adressez-vous à O. Lalonde, qui se fait une spécialité de ces perfectionnements. Consultation gratuite. O. Lalonde, chambre 32 Renouf Bldg., No 46 Université. Téléphone Bell Up 4476. 76—26

COURTIERS D'IMMEUBLES

T. GIRARD, 68 Saint-Jacques, courtier d'immeubles. Chances d'affaires. Achats de créances et collections. Main 2538. 64—26

ACHATS DE CREANCES

SAVIGNAC ET BONIN, achats de créances et collection, 58 rue St Jacques, Montréal. Tél. Main 894. 66—26

ACCORDEURS DE PIANO

ACCORDS et réparations de pianos. S'adresser à M. L. J. Rivet, facteur de pianos pour de bons accordeurs, ouvrage garanti. 13 boulevard Saint-Laurent. 69—n

GEO. J. FOUCRAULT, accordeur de piano, bonne expérience, 68 rue Chaboillez, Main 1381 membre aveugle de la B. of R. T. Loq 51. 56—26

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

A. G. BELISLE, directeur de funérailles, No 90 rue Vinet. Abonnements aux frais funéraires, $1.00 par année par famille. Téléphone Bell Main 4138. 71—1.M.s—n

TIMBRES ET MONNAIES

MONNAIES — Si vous avez d'anciennes monnaies bien conservées à vendre, S'adresser Parent Frères, 92 Saint-Jacques. 75—26

HORLOGERIE, BIJOUTERIE

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — Grand assortiment bagues, bracelets, épinglettes pour dames et messieux. Choix de montres or et argent. Réparations de toutes sortes. Spécialité pour montres françaises, anglaises, suisses. Ouvrage fait promptement. Prix modéré. J. Pony, 374 Sainte-Catherine Est. 106—308

DESASTRE A LA PROVIDENCE

Suite de la dernière page

LES PERTES

La maison Saint-Vincent, avec ce qu'elle contenait de lingerie et d'appareils pour les ateliers, était évaluée à environ $75,000. Les pertes sont de $35,000 à $40,000. L'édifice était assuré pour $20,000.

L'origine de l'incendie est demeurée jusqu'ici inexpliquée. Aucun fil électrique ne passe dans le grenier où le feu a certainement pris naissance.

La mère Marie Félix est d'opinion qu'une étincelle a dû s'échapper de la cheminée au centre de l'édifice et s'introduire par le ventilateur mobile voisin dominant le toit. C'est à cet endroit où l'incendie faisait le plus de ravages à l'arrivée des pompiers.

Les fournaises de chauffage sont ailleurs et dans tout l'édifice il n'existe qu'une petite fournaise pour la cuisine située dans la cave, et le service de la buanderie.

A l'extrémité de l'édifice se trouve le logement de M. l'abbé Bourassa, l'aumônier. Il fut considérablement endommagé par l'eau et la fumée. Un coupe-feu séparait cette partie de l'édifice du reste.

Les pompiers ont fait

BRAVEMENT LEUR DEVOIR

devant des difficultés presqu'insurmontables rendues telles par la tempête de vent et le froid intense qui les clouaient sur leurs appareils glacés.

Mme Bourassa, la mère de M. l'abbé Jules Bourassa, l'aumônier, qui est impotente, fut transportée à l'hospice Saint-Joseph, du logement de son fils, dès le commencement de l'incendie.

Les religieuses à la maison-mère sont au nombre de cent. Il y a en plus 200 vieillards et vieilles, impotents de tout genre, et environ quarante dames en pension.

M. Willie Lamy, 441 Dorchester Est, qui, le premier, donna l'alarme aux pompiers, hier, à l'incendie chez les dames de la Providence.

Depuis un mois c'est la seconde fois que les pompiers sont appelés chez les dames de la Providence. La première fois c'était à leur jardin de l'enfance au coin des rues Saint-Denis et DeMontigny. Les pertes furent aussi assez considérables à ce premier incendie.

UN MALHEUR POUR LES PAUVRES

L'incendie d'hier causera de grands regrets aux pauvres qui étaient toujours certains d'être accueillis et réconfortés lorsqu'ils allaient sonner à la porte de la Maison Saint-Vincent. Pour quelques sous qui étaient loin de représenter la valeur de ce qu'ils recevaient, ils étaient certains d'avoir une bonne soupe chaude, du pain, de la viande. C'est là qu'était le dépôt de la Saint-Vincent de Paul et on leur distribuait en plus ces mille secours qui sont une spécialité de la société que fonda Frédéric Ozanam.

La Saint-Vincent de Paul ne se tiendra pas pour battue et elle se remettra à l'oeuvre pour secourir les pauvres jusqu'au printemps en attendant mieux.

CE QUE DIT LE CHEF

Le chef Benoit qu'un reporter de la "Presse" a rencontré au feu, s'est dit fort heureux qu'il n'y ait pas d'accident à déplorer.

"Vous avez pu voir, dit-il, par votre visite à l'intérieur, que le bois domine dans cette construction. Plafond et cloisons, tout est en bois et il est surprenant que malgré la difficulté que nous avons eue à approcher,nous ayons pu circonscrire les flammes au grenier. On devrait défendre ces constructions éminemment combustibles où logent certaines communautés.

"La neige nous a terriblement embarrassés. Les bancs hauts et épais qui bordent les trottoirs rendaient difficile d'approcher les appareils de l'édifice et ç'a été une cause appréciable de retard."

Nous pouvons ajouter que ce n'en est que plus à la louange de nos braves pompiers s'ils ont pu empêcher toute la maison d'être rasée.

Le reporter à qui le chef parlait ainsi avait, quelques instants auparavant, visité la scène de l'incendie avec le sous-chef St Pierre, qui fut le premier rendu. Il monta au grenier. C'est là que les ravages du feu sont les plus grands. A l'étage inférieur sont les dortoirs des soeurs. Des lits et d'autres meubles nageaient dans l'eau qui passait en torrents à travers les interstices des plafonds en bois. Partout, c'était un véritable déluge. La toiture est très endommagée. Vers la rue de Montigny elle s'est effondrée.

Le chef-adjoint Tremblay, qui arriva dès la seconde alarme, était un paquet de glace ambulant, lorsque notre reporter le rencontra. Tout le temps, il s'était prodigué à l'intérieur, laissant le commandement général à son chef. Lui aussi, il est heureux de voir comment, malgré toutes les difficultés, on a pu si vite maîtriser les flammes.

La première alarme sonna vers 9 h. 10 et amena la division Est. Cinq minutes plus tard, la seconde alarme appela le reste de cette division, les pompiers de la division centrale et ceux de l'ouest.

L'incendie fini, on eut la plus grande difficulté à retirer les échelles des bancs de neige dans lesquels elles étaient bloquées. Il fallut appeler des pelleteurs qui en eurent pour près d'une heure de travail.

POUR INTIMIDATION

G. Oiriera Mora et Salvadore ont comparu, ce matin, devant M. le magistrat Lafontaine, pour répondre à l'accusation d'avoir tenté d'intimider des employés de la manufacture de cigares "Grandas." Ils protestent de leur innocence.

LA VICTIME EST RECONNUE

Le cadavre trouvé près de Swanton, est celui d'un jeune polanais, de Montréal.

MEURTRE BRUTAL

L'infortuné a dû être étranglé par un compatriote, qui faisait route avec lui, vers Saint-Armand.

UN SIGNALEMENT

Le cadavre du jeune homme qu'on a trouvé étranglé au commencement de la semaine dernière, près de Swanton, Vt., a été reconnu comme étant celui d'un jeune Polonais qui avait quitté Montréal, quelques jours auparavant avec une compatriote, pour se rendre à Saint-Armand, Qué., où habite l'un de ses frères.

La police est actuellement à la recherche de ce compagnon qui a quitté précipitamment Swanton, Vt., après la disparition du jeune Polonais.

Hier, des agents secrets américains étaient à Montréal, dans le but de recueillir certains renseignements sur le défunt et son mystérieux compagnon.

La police donne comme suit le signalement du Polonais actuellement recherché : âge, 45 ans, poids, 170 livres ; taille, 5 pieds, 10 pouces; blond, porte petite moustache brune.

NOTES MONDAINES

Mme Panet-Raymond, donne ce soir un bal poudré, dans ses salons de l'avenue du Parc, en l'honneur de sa fille, Mlle Madeleine Raymond.

× × ×

Mme T. C. Casgrain est en visite pour quelques jours à Québec.

× × ×

Mlle Beaubien, d'Arthabaska, est en visite chez sa soeur, Mme Faucher.

× × ×

Mlle B. LaRocque a donné, jeudi après-midi, une partie de euchre qui a remporté un joli succès d'élégance et de gaîté.

× × ×

Mme Brosseau, de la rue Mackay, a donné un thé, samedi après-midi, pour sa cousine, Mlle Brosseau, de Chicago.

× × ×

Mme Adlophe Roy a donné une partie de cartes, hier soir. Mardi après-midi, elle donnera un euchre.

× × ×

Mme Rodolphe Forget a donné un "seven hand" euchre, samedi soir pour quelques amis. Le premier prix a été gagné par Mlle Raymond, le 2me, par Mlle Alice Dorion.

× × ×

Mme Rodrigue Masson est à Montréal chez Mme Dr Pelletier, sa soeur.

× × ×

M. le juge Lavergne est revenu de Québec hier.

× × ×

L'hon. Horace Archambault, et Mme Archambault partiront mercredi pour Ottawa, où ils passeront quelques jours chez Mme Siméon Lelièvre.

× × ×

Mlle Surveyer, de la rue Lagauchetière donnera une réception mardi soir prochain le 11 février.

× × ×

Mlle Brault, du Square Saint-Louis, donnera un euchre mercredi après-midi.

× × ×

Demain soir, Mme L. D. Mignault, de la ru Bleury, donnera un euchre.

× × ×

Mlle Dalbec, de la rue Sherbrooke, donnera un thé demain après-midi.

× × ×

Mme Perodeau a donné une partie de bridge, samedi après-midi, pour Mme Casgrain.

× × ×

Mlle Marguerite Simard, de la rue Sherbrooke a donné une partie de raquettes samedi soir.

× × ×

Mme R. Dandurand, donnera une réception mercredi soir, dans les salons de la présidence du Sénat, à Ottawa.

ILS AJOURNENT FAUTE DE JURES

(Par dépêche spéciale à la PRESSE)

Sainte-Scholastique, 3. — Le terme de la Cour Criminelle s'est ouvert, ici, samedi, dans des circonstances qui ne sont pas rencontrées depuis la création de notre district judiciaire.

Le magistrats appelé à présider les Assises, l'hon. juge Robidoux, n'était pas présent, étant retenu chez lui par la maladie et s'étant fait remplacer par l'hon. juge Lavergne; de plus, sur la longue liste de citoyens appelés à décider du mérite des causes, six seulement se sont présentés: un grand juré et cinq petits jurés. Tous les autres étaient bloqués par la neige à leurs foyers.

Il n'y avait que deux avocats dans la cour: Mtres Thibodeau Rinfret et Donat Lalonde.

Il est probable qu'à la demande de l'hon. juge Robidoux le terme sera ajourné au 17 février, le juge en chef ne pouvant disposer d'aucun autre magistrat de la Cour du Banc du Roi pour présider toute la durée des Assises.

BERGER EST A BOSTON

Le nommé Ferdinand Berger qui fut arrêté en novembre dernier, pour répondre à l'accusation d'avoir obtenu de l'argent sous de fausses représentations, de MM. Jos. Girard, Alex. Cloutier, et Elie Chapdelaine, et qui admis à caution s'empressa de s'enfuir aux Etats-Unis, vient d'être retrouvé à Boston. On prétend, en certains quartiers, que le montant des prétendues défalcations du prévenu se chiffre à plusieurs milliers de dollars.

AMUSEMENTS

CETTE SEMAINE AUX THEATRES ANGLAIS

HIS MAJESTY Mat. Merc. et Sam.
L'Opéra Comique Anglais
TOM JONES
FRANCAIS Mats Lun., Mer., Jeu. et Sam.
The Rocky Mountain Express

ACADEMIE Matinées Mer., Jeu. et Sam.
Le Succès Musical
WINE, WOMAN AND SONG
ROYAL Matinées tous les Jours
Le Foyer du Burlesque
THE BOHEMIAN BURLESQUERS
Tournoi de Lutte Mardi Soir.
Représentation d'Amateur Vendredi Soir.
77—6 E

LUNDI CE SOIR — STADIUM — 3 FEV.
8-9 Northern Electric Co. vs Montreal Rolling Mills.
9-10 Canadian Rubber Co. vs Montreal Steel Works.
10-11 Canadian Pacific Ry. vs Montreal Packing Co.
LIGUE DE HOCKEY DES MANUFACTURIERS
Trois parties animées avec résultats à 9, 10 et 11 heures précises.
Admission générale à tous les sièges, 25c. E

BANQUE D'HOCHELAGA
CAPITAL PAYE : $2,500,000. FONDS DE RESERVE : $2,000,000
MANDATS DE VOYAGE.—Nous émettons des mandats de voyage payables dans tous les pays et combinés de façon à identifier le voyageur, à le garantir contre le vol et à lui permettre de les convertir en argent sans frais en dehors de ses heures de banque. La commission est minime, l'avantage énorme.
BUREAU PRINCIPAL, 95 rue Saint-Jacques. Succursales: Ave. Mont-Royal: Angle rue Saint-Denis; Hochelaga: 1671, rue Sainte-Catherine Est; Maisonneuve: 545, rue Ontario; Pointe Saint-Charles: 210, rue Centre; rue Sainte-Catherine Centre: 272, rue Sainte-Catherine Est; rue Sainte-Catherine: Est; 711, rue Sainte-Catherine; rue Notre-Dame ouest: 629, rue Notre-Dame ouest; Saint-Henri: 3627, rue Notre-Dame Ouest; Verdun: 47, rue Church; Viauville: 65, rue Notre-Dame; ville Saint-Louis: 1800, boulevard Saint-Laurent. ed

UN TRONE SOUS DES FLOTS DE SANG

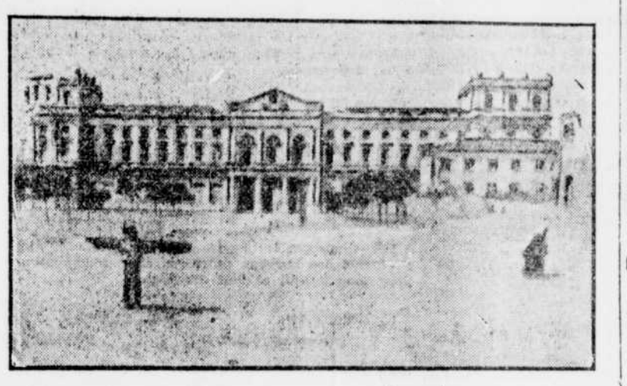

Le palais royal de Lisbonne, sur lequel se dirigeait la famille royale, à son retours de la campagne.

Suite de la page 13

à la disposition du ministre espagnol dans la capitale portugaise.

Le correspondant de l'"Imparcial" à Lisbonne dit que lorsque la reine douairière Maria Pia pénétra dans l'arsenal, les médecins lavait la figure du roi Carlos et du prince héritier. La malheureuse princesse se jeta sur le cadavre de son fils, le roi Carlos, et les docteurs furent obligés de l'enlever de force. Quand elle se releva, elle était

TOUTE COUVERTE DE SANG

Puis, elle s'affaissa.

Tous ceux qui entrent en Portugal ou en sortent sont soigneusement visités. Le soir de l'assassinat, aucun son de clairon ne se fit entendre dans les casernes, tant on craignait que cela ne fut pris pour le signal du renversement du gouvernement.

Des avis reçus de Huelva disent qu'un bon nombre de familles portugaises tentent d'émigrer. L'impression générale est que Franco est responsable pour l'assassinat qui vient d'être commis.

CARLOS AU BRESIL

Rome, 3 — Rodriguez Alves, ancien président du Brésil, a eu aujourd'hui une entrevue avec le pape. La conversation roula principalement sur la tragédie dont Lisbonne vient d'être le théâtre. Senor Alves attira l'attention du Saint-Père sur le fait que le roi Carlos devait visiter Rio-de-Janeiro l'été prochain et que le peuple de la capitale brésilienne lui préparait une magnifique réception.

Saint-Pétersbourg, 3 — La tragédie de Lisbonne a eu une répercussion profonde en Russie. Un journal, le "Russu", dans un audacieux article, fait un parallèle entre la condition existant en Portugal et celle existant en Russie, et en profite pour donner au gouvernement un avertissement.

Gibraltar, 3 — La flotte des croiseurs anglais est partie de bonne heure ce matin pour Lisbonne.

elle du roi, aux environs de Lisbonne. Le palais de Cascoes, résidence habitu

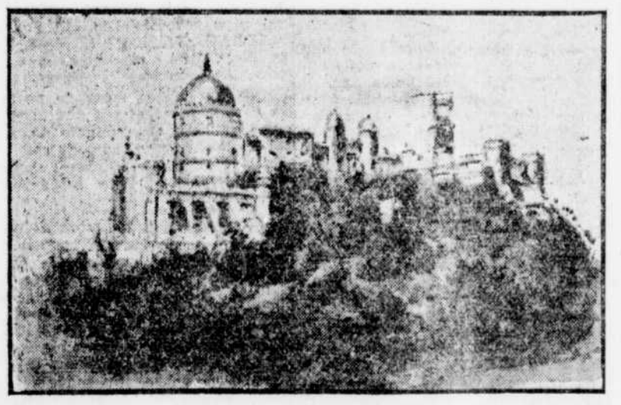

Le château de la Pena, à Cintra, où se complaisait le roi Carlos en dehors de la capitale.

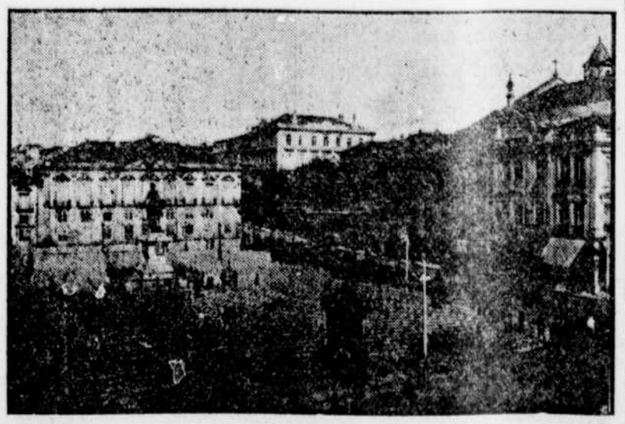

La place de Dom Pedro, à Porto ou Oporto, où la république a été proclamée juste au moment où le roi Carlos était assassiné à Lisbonne.

EN COUR DU BANC DU ROI

Le barbier Wm. Plouffe, accusé de recel subira son procès, en Cour du Banc du Roi.

AMUSEMENTS

Théâtre NATIONAL Coin Ste Catherine et Beaudry. Matinées tous les jours
Tél. Bell Est 1736. Mar. 520. Paul Cazeneuve, directeur. Semaine du 3 février: "PAUL ET VIRGINIE" première fois à Montréal. Semaine prochaine "Hamlet". 76—6 E

THEATRE DES NOUVEAUTES. Comédie Française. Tél. Bell Est 1395. Semaine du 3 février. Spectacles "GRAND GUIGNOL", "L'Evasion", "Le Commissaire est bon enfant", "La Main de singe", "Octave. Intermèdes lundi soir. Matinée samedi. Dimanche après-midi et soir, vues animées et chansons illustrées, par le Cinématographe. Semaine prochaine: "Maison d'Argile". 77—6 E

BENNETT'S THEATRE
Semaine du 3 février
BRINDAMOUR
ROMANY OPERA CO.
10 NUMEROS INTERESSANTS 10
Prix de l'après-midi, 15c, 25c. Soirées, 15c, 25c, 50c, et 75c. 77—6 E

MONUMENT NATIONAL
DEMAIN AURA LIEU LE PLUS GRAND CONCERT DE LA SAISON.
Vu la grande demande, nombre de billets supplémentaires à $1.50 et $2.00 ont été mis en vente; on peut aussi se procurer plusieurs bons billets à $2.50 et $3.00. Il y a de la place pour tout le monde.
Mme LILLIAN
NORDICA et L'ORCHESTRE DAMROSCH 65
Les billets sont en vente au magasin de musique de Shaw, 370 rue Sainte-Catherine Ouest. Prix $1.00, $1.50, $2, $2.50 et $3. E

Vues Animées NATIONOSCOPE
CHANSONS ILLUSTREES
COIN S.T ANDRE ET S.TE CATHERINE
TEL. EST 5219 PRIX POPULAIRES
55—1—12

OUIMETOSCOPE
Vues Animées
624 RUE SAINTE-CATHERINE EST.
Bell Tél. Est 1193. March. 659.
53—n E

MONUMENT NATIONAL
4ième Grand Concert, mardi le 11 février, de l'Association Symphonique.
La seule occasion d'entendre M. A. P. QUESNEL, soliste ténor du Metropolitan Opera House de New York et de la Symphonie de Boston, etc. et M. Alph. Dansereau, violoniste. — Orchestre 45 musiciens sous la direction du prof. J. J. Goulet. Prix des sièges $1.00, 75c, 50c, 25c. Baignoires $5.00. 1, 2 E

DANSE
Classe des commençants lundi et jeudi soirs. Leçons privées tous les jours. Prix raisonnables. Satisfaction garantie. Prof. Lacasse, 1897 Notre-Dame Est. Tél. Main 1354. E

ARENA HOCKEY
Mercredi, 5 février à 8.30 P.M
WANDERER vs VICTORIA
Billets de sièges réservés à vendre au contrôle de l'Arena. Heures de bureau, 8.30 a.m. à 8.30 p.m.
Prix: Admission 25c et 50.
Sièges réservés, 75c. Sièges de loge, $1.00. 77—2 E

Patinoir Ontario
Angle Ontario et avenue DeLorimier
Grande Mascarade, CE SOIR
Fanfare V. R. C. Grande illumination. Patineurs et spectateurs 25c. Fanfare V. R. C., mardi, jeudi, samedi, de 8 à 10.30 p.m. E

Ordres du Lieut.-Colonel LABELLE, COMMANDANT.
1o. La première parade du régiment aura lieu mercredi prochain, le 5 février 1908.
2o. Tous les officiers, sous-officiers et soldats devront être présents en uniforme Petite Tenue.
3o. Ceux qui désirent s'enrôler doivent le faire au plus tôt, car il y a peu de vacances.
Par ordre,
LOUIS H. ARCHAMBAULT,
77—3 Capt. Adjudant.

ATLANTIC CITY
CHALFONTE
THE LEEDS COMPANY.
71—n

Résumé des reglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba, ou des provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée pour homestead doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent. Néanmoins une entrée par procuration peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille, frère ou soeur du futur colon.

Une demande d'entrée ou de résiliation faite personnellement à tout sous-agent, peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification" ou fraude, l'entrée sera subséquemment cancelée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une résiliation doit le faire en personne et Posséder les titres requis pour l'acquisition d'un homestead, et on ne recevra qu'une seule demande de résiliation du même individu tant que l'on n'aura pas disposé de cette demande.

Là où l'entrée est cancelée après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur de résiliation aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs pour annulation doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est non sujette à être cancellée, peut, sujet à l'approbation du ministère, le céder en faveur du père, de la mère, du fils, de la fille, du frère, ou de la soeur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

DEVOIRS — Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain. Un co-propriétaire en terrain ne sera pas tenu à cette formalité.

(3) Si le père — ou la mère si le père est décédé — d'un propriétaire de homestead, demeure sur la ferme possédée seulement par lui, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans le voisinage du homestead ou sur un homestead entré pour lui dans les environs, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(4) Le mot "voisinage" des deux précédents paragraphes, veut dire, pas plus de neuf milles en ligne directe, exclusivement des largeurs allouées aux routes croisantes dans l'arpentage.

(5) Un propriétaire d'homestead, désireux de remplir ses devoirs de résident en concordance avec les articles ci-dessus, le dans ou il habite avec des parents sur une ferme lui appartenant, devra notifier l'agent du district de cette intention.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON — Les terrains à charbon peuvent être loués pour une période de vingt et un ans à un taux annuel de $1 l'acre. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Une royauté de 5 cents la tonne de 2,000 livres sera perçue sur le charbon marchand.

QUARTZ — Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du minerai dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim, ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées, le locataire pourra faire faire l'arpentage de son clair et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un droit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun, pour un terme de 20 ans, qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 301—n

CANADA NEWSPAPER SYNDICATE LTD
Le premier du Canada pour l'électrotypie et la stéréotypie.
Le meilleur travail. Livraison prompte. Prix les plus bas.
2 RUELLE BUSBY
Téléphone Main 3725 54—1.M.v.n

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées et adressées au soussigné, et marquées à l'endos "Soumission pour le pont de Renous", ou "Soumission pour la maçonnerie du pont Pine Tree", selon le cas, seront reçues jusqu'au MERCREDI, 5 FEVRIER 1908, inclusivement.

On peut voir les plans et devis au bureau du chef de gare à Indiantown, N. B., et à New Glasgow, N. E., et au bureau de l'ingénieur en chef, Moncton, N. B., auxquels endroits on pourra se procurer des formules de soumission.

Il faudra se conformer à toutes les conditions du devis.

D. POTTINGER,
Gérant Général.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B.,
16 janvier 1908. 68—16

AVIS

Nous sommes en préparation d'une grande vente sans réserve, chez Marchand, coin Montcalm et Sainte-Catherine. Tout notre stock d'hiver devra partir. Ouverture, jeudi matin, à 9 heures. 77—3

A NOTRE-DAME DE LOURDES

Hier soir est commencée dans le sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes, rue Sainte-Catherine, à Montréal, la neuvaine préparatoire aux solennités de fêtes du cinquantenaire des apparitions de la Sainte Vierge à Bernadette Soubirous à Lourdes en France.

Les hommes, puis les jeunes gens, les Enfants de Marie, les membres de l'Archiconfrérie se sont réunis tour à tour, et ont ouvert solennellement les exercices de la neuvaine.

Comme nous l'avons annoncé samedi, tous les soirs il y aura réunion à 7 heures. Le Rosaire sera récité et sera suivi du salut du Saint Sacrement.

AU REFUGE DE NUIT

Durant les derniers quinze jours, le Refuge de Nuit, 189, Notre-Dame Est a hébergé 803 catholiques et 562 protestants.

M. Rodias Ouimet prie les personnes charitables d'envoyer au Refuge toute oboie, vêtements, argent ou provision, qu'elles désireraient destiner aux pauvres.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN
COURSES sur le GLACE DU CANADA CENTRAL
OTTAWA ET RETOUR DE MONTREAL - - - - - $4.50
Bon pour partir les 3, 5 et 7 février
Limite de retour, 10 février 1908.

TRAINS D'OTTAWA
QUITTENT LA GARE WINDSOR
x8.45 a.m. x*10.10 a.m. §8.55 a.m.
x†4.00 p.m. *9.40 p.m. *10.10 p.m.
xWagons-salons et wagons-cafés. Repas à la carte.
QUITTENT PLACE VIGER
†8.30 a.m. †5.45 p.m.
*Tous les jours.
§Dimanche seulement. †Tous les jours, excepté le dimanche.
Bureau des billets en ville, 129 rue Saint-Jacques, près du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
COURSES SUR LA GLACE DU CANADA CENTRAL
Ottawa et Retour, $4.50
Bon pour partir les 3, 5, 7 février.
Limite de retour, 10 février 1908.
MONTREAL—OTTAWA
(3 trains les jours de la semaine) — (2 trains les dimanches) — Quittent Montréal: *8.30 a.m., †3.40 p.m., *7.30 p.m. Arrivent à Ottawa: *11.30 a.m., †6.40 p.m., *10.30 p.m. Elégant wagon-buffet-salon sur tous les trains.
MONTREAL—TORONTO
(4 trains express en chaque sens tous les jours) — Quittent Montréal: *9.00 a.m. *9.45 a.m., *7.32 p.m., *10.30 p.m. Arrivent à Toronto, *4.30 p.m., *9.45 p.m., *6.15 a.m., *7.30 a.m. Elégant service de wagon-café-salon sur le train de 9.00 a.m.
BUREAUX DES BILLETS EN VILLE: 137 rue Saint-Jacques. Tél. Main 460 et 461, ou à la Gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY
GARE BONAVENTURE UNION
HEURES DES TRAINS
EN DESTINATION DE
7.25 A.M. | St Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec et les stations intermédiaires.
EXPRESS MARITIME
MIDI Samedi excepté | Lévis, Québec, Riv.-du-Loup, Moncton, St Jean, Halifax, et Sydney. — Wagons-lits et wagons-restaurants directs.
3.50 P.M. | St Hyacinthe, Drummondville, St Léonard, Nicolet et stations intermédiaires.
LE SAMEDI SEULEMENT
MIDI | St Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Riv.-du-Loup, Ste Flavie et stations intermédiaires.
BUREAU DES BILLETS
141 rue St Jacques. Tels. { Bell Main 611 Marchands 2?4
H. A. PRICE,
Ass. Ag. Gén. des Passagers,
GEO. STRUBBE,
Agt. des Pass. et Billets de la ville.

NAVIGATION
CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
De New-York au Havre-Paris, (France).
Départ chaque jeudi à 10 hrs. a.m.
*LA SAVOIE . . . . . février 6
*LA LORRAINE. . . . . février 13
LA BRETAGNE. . . . . février 20
*LA TOURAINE. . . . . février 27
*LA SAVOIE. . . . . mars 5
*LA PROVENCE. . . . . mars 12
*Paquebots à deux hélices.
Renseignements: Genin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal. n

MEXIQUE, EUROPE, ORIENT,
Billets par toutes les lignes
PELERINAGE —DE— 1908 | LOURDES ET LA PALESTINE
Programmes envoyés sur demande
Salon de correspondance à l'usage des Voyageurs à
L'AGENCE des VOYAGES
L. J. RIVET, Dir.
13 blvd St Laurent, Montréal.
Tél. Main 4097. 40-n

SOLLICITEURS DE PATENTES
PATENTES QUI PROTEGENT
FETHERSTONAUGH & CIE.
Charles W. Taylor, ancien examinateur du bureau canadien des Brevets. Edifice Canada Life, Montréal, Chambre 59.
176—1Mvsn

BREVETS,
Marques de Commerce, etc.
C. C. COUSINS
SOLLICITEUR de BREVETS
Chambre 506, Bâtisse New York Life
Tél. M. 6096. 19—1,M,a,n,a

LA FETE DE SAINT-BLAISE

Aujourd'hui, l'Eglise célèbre la fête de saint Lalise. Comme on le sait, ce saint est invoqué pour la guérison et la préservation des maux de gorge. Une pieuse coutume, établie depuis longtemps dans l'Eglise consiste, ce jour-là, à imposer des cierges bénits sur la gorge, pendant que le prêtre récite des prières et invoque ce protecteur céleste.

Cette cérémonie a eu lieu ce matin dans toutes nos églises après les messes et aura également lieu ce soir, dans plusieurs.

Comme les années passées, un grand nombre de fidèles se sont présentés dans les églises pour participer à cette cérémonie de l'imposition des cierges, prouvant par là leur confiance à saint Blaise.

LA MORT LES FOUDROYE

Deux employés de chemin de fer perdent la vie, samedi. — Un mécanicien a la jambe arrachée et les côtes broyées pendant que son chauffeur à le corps coupé en deux.

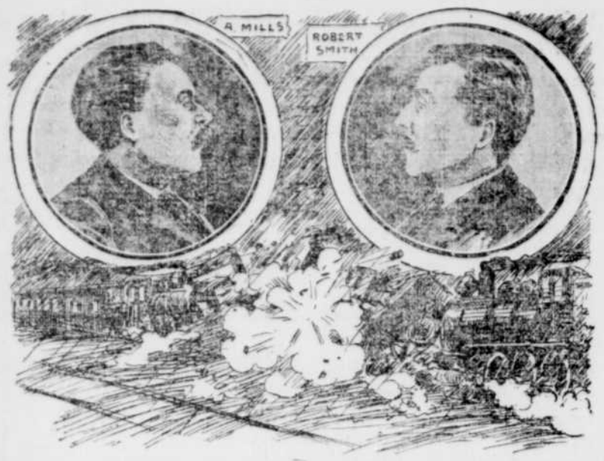

Le terrible accident qui a coûté la vie à deux hommes, samedi soir, au village Turcot. — Dessin de l'artiste de la "Presse". — Portraits des victimes, le mécanicien Mills, et le chauffeur Smith.

Pendant que le vent faisait rage au dehors, samedi soir, que la neige qui tombait par flocons pressés, rendait l'obscurité encore plus opaque, il faisait bon de se sentir chez soi, auprès d'un bon feu. On n'a pas songé, fût-ce qu'un instant, aux malheureux que

LA MORT

guettait.

Alors que le télégraphe nous apprend de nombreux accidents survenus un peu partout de par le monde, Montréal compte aussi deux victimes, deux employés de chemins de fer.

Il était 9 heures, la tempête était aveuglante. Le convoi de voyageurs d'Ottawa, venant sur la voie du Grand Tronc, a frappé deux locomotives, qui, attachées l'une à l'autre, attendaient des ordres sur la voie principale de la compagnie, au village Turcot.

Les deux victimes qui étaient de Montréal étaient employées sur des locomotives, et laissent

LEURS FEMMES

et de nombreux enfants.

Les noms des malheureux sont : A Mills, mécanicien, No 27 de la rue Walsat, Pointe Saint-Charles, et Robert Smith, chauffeur, 84 rue Poplar, Saint-Henri.

C'est parce que le vent avait, dit-on, éteint la lumière rouge de la lanterne du préposé aux signaux, que les deux locomotives arrêtées, n'étaient pas protégées, ce qui a amené la collision et la double fatalité.

Toujours à cause de la tempête, le convoi d'Ottawa, qui quitte ordinairement la gare Bonaventure à 7 h. 30, était à peu près une heure et demie en retard, au départ. Il était tiré par deux locomotives lorsque l'accident s'est produit à 9 h. 06, au village Turcot.

Les quatre locomotives furent lancées hors la voie, mais

LES MORTS VIOLENTES

ne se produisirent que sur la première machine du convoi d'Ottawa.

Le mécanicien Mills respirait encore quand on le retira sous les débris. Il avait eu la jambe droite coupée et avait une profonde entaille au front. Toutes les côtes étaient broyées. Cependant, il ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

Le cadavre du chauffeur Florence Smith fut, après de longues recherches, trouvé sous le tender. Il avait été coupé en deux, et était très mutilé.

Quand l'accident est arrivé, le chauffeur était descendu pour aller signaler le danger, au convoi qui s'en venait.

Il s'était munie d'une lanterne et des torpilles. Mais comme il allait se servir de sa lumière, le vent éteignit la flamme du fanal.

Le convoi, en un instant, fut presque sur lui, de sorte qu'il n'eut pas le temps, dit-il, de mettre les torpilles sur les rails.

Suivant toute apparence, la tempête empêcha le mécanicien Mills d'apercevoir les locomotives stationnaires. Lui et son chauffeur perdirent la vie. Les dommages se résument aux locomotives, aucun des wagons n'ayant déraillé.

LES VOYAGEURS

n'ont souffert que d'un fort choc.

Comme la collision s'est produite dans les limites de la cour du chemin de fer, les locomotives stationnaires n'étaient nullement protégées par les sémaphores. Il est convenu que les convois, ainsi arrêtés, doivent être protégés par leurs employés.

AU COUVENT DE LACHINE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Lachine, 3. — Don Antoine, abbé de la Trappe d'Oka, a présidé au couvent de Lachine une fort imposante cérémonie religieuse à laquelle assistaient: M. le chanoine J. T. Savaria, curé, Chs. Crevier, curé du Précieux-Sang, Holyoke Mass., L. D. Grenier, curé de Notre-Dame de Worcester, O. Houle, curé de Saint-Jacques de Montcalm, M. le curé Sylvestre, de Saint-Gabriel de Brandon, le R. P. J. Benoit, O. M. I., J. A. Plamondon, S. J., D. Couvrette, vicaire à Saint-Henri, J. Cadot, vicaire à Saint-Henri, M. Magnan, vicaire à Saint-Eusèbe, J. A. Kieffer, vicaire à Lachine et l'abbé Bocquillet, aussi de cette paroisse.

Le sermon de circonstance a été prononcé par le R. P. Benoit-Joseph, de l'Ordre des Trappistes.

Ont revêtu le saint habit:

Mlles Ida Desjardins, Jeanne d'Arc, Eva Phaneuf, Albine, Emma Béliste, Emérentienne, Léda Bolduc, Camille, Marie-Anne Bonneville, Rose de Lima, Marie-Rose Patenaude, Gaétan, Apolline Boileau, Louis-Daniel, Elmina Senez, Aloysia, Ida Lord, Aristide, Mary Murphy, Egbert, Alberta prévost, Désiré, Bella Brodeur, Ange, Rita McLaughlin, Agathe, Lydia Boucher, Thérèse, Lillie Marchand, de Sion, Mary McCray, Oswald, Rosée Delcourt, Ferréol, Flore Alarie, Hilarion, Margaret King, Wilfrida, Albertine Roy, Gérald, Emma Monarque dite Soeur M. Scholastique, Rosa Dufresne, Charles-Borromée, Alma Vincent, Julie, Joséphine Martin, de Béthanie, Delphine Roulier, Aimée de Jésus, Marie Bourgeois, Louis-Gustave, Mary Jane Murphy, Michel Archange, Marie Anne Secours, Annette, Alberta Lamarche, Louise-Attalo, Claudia Mainville, Joseph-Omer, Elcaia Blouin, Jeanne-Marie, Parmelia Beaudry, Wenceslas, Rosalba Laforest, Joseph-Avila, Emélia Papineau, Jeanne-Olivine, Rose de Lima Croteau, Raynald, Yvonne Mercier, Fidelis, Rose de Lima Marion, Symphorien, Julia Rondeau, Julien, Soeur Armandine Robert dite Soeur M. Antonia de Florence, novices vocales et: Virginie Gravel, Soeur M. Martial, Ozeline Leduc, Ubaldine, Emilie Lepage, Claude-Bernard, Clara St Jean, Alexina, Ida Lepage, Sergius, Lydia Lajeunesse, Théodule, Cordelia Cyr, Achille.

Ont prononcé des voeux perpétuels:

Soeur M. Ida de l'Eucharistie, Soeur M. Cécile de Jésus, Soeur M. Marthe.

COURS PUBLICS

DE L'ASSOCIATION SAINT-JEAN-BAPTISTE. — MONUMENT NATIONAL. — A 8 HEURES.

Lundi 3 février.
Electricité. — Prof. F. Thomas.
Mines. — Prof. L. Schier.
Télégraphie.—Prof. C. J. Burroughs
Mardi 4 février.
Art Dramatique. — Prof. E. Lasalle.
Mécanique. — Prof. C. Leluau.
Clavigraphie. — Prof. Mlle J. Joly.
Mercredi 5 février.
Sténographie. — Prof. D. R. Perrault.
Jeudi 6 février.
Mécanique. — Prof. C. Leluau.
Télégraphie. — Prof. C. J. Burroughs.
Vendredi 7 février.
Electricité. — Prof. F. Thomas.
Samedi 8 février.
Elocution. — Prof. P. Colonier.
Sténographie. — Prof. D. R. Perrault.
Dimanche 9 février.
A 2 heures p. m., Hygiène. Prof. Dr Valin.
A 4 heures p. m., Agriculture. Prof. L. E. Carufel.

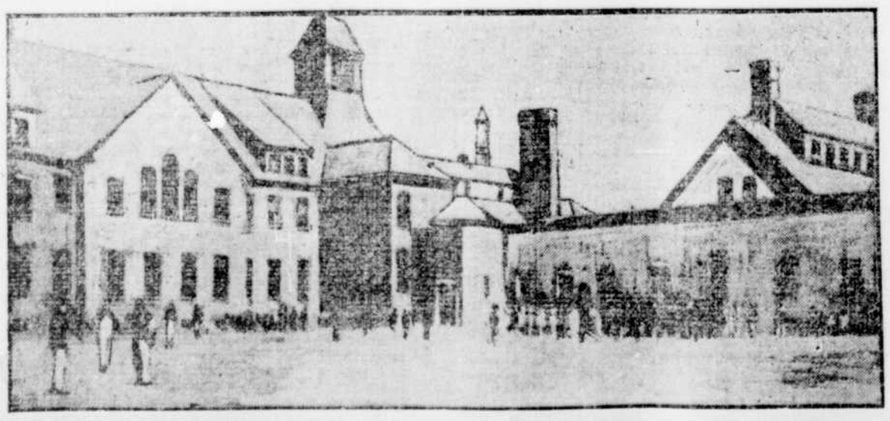

L'asile de Matteawan, pour les fous criminels, où Harry Kendall Thaw a été envoyé, en attendant que ses avocats l'en fassent sortir au moyen d'un bref d'habeas corpus.

CHINOISERIE DE LA LOI

Charles C. Brown aurait été illégalement extradé de Montréal, l'année dernière.

EN LIBERTE

Les tribunaux de New York, décident que toutes les procédures sont à recommencer.

L'ACCUSATION

Charles C. Brown, qui, il y a environ huit mois, fut extradé de Montréal à New York a été libéré par le tribunal de cette ville. On lui a accordé un temps raisonnable pour se rendre de nouveau au Canada où les autorités américaines devront prendre des procédures pour obtenir une nouvelle extradition.

Brown était examinateur de soies à la douane au port de New York.

En 1902 on émana contre lui un mandat l'accusant de frauder au montant de plusieurs millions. Il fut arrêté à Montréal l'an dernier et extradé. Cette procédure fut plus tard désapprouvée, mais Brown avait encore un peu de temps à servir d'une condamnation de deux ans. A l'expiration de cette sentence qu'il purgeait, il fut mis en liberté et ne tarda pas à se rendre à Montréal.

Si le gouvernement américain veut lui faire un procès pour les fraudes dont il est accusé il devra prendre de nouvelles procédures pour le faire extrader.

DE LA PAUVRETE A LA RICHESSE

APRES AVOIR PASSE 14 ANS AU KLONDYKE, JOHN O'CONNELL REVIENT A MONTREAL, POSSESSEUR D'UNE SOMME DE $100,000.

Après avoir quitté Montréal, il y a 14 ans, dans un état de pauvreté complète, un Montréalais du nom de John O'Connell est revenu la semaine dernière du Klondyke, possesseur d'un petit pécule qui se chiffre à $100,000.

"J'ai fait une fortune", dit-il, "mais mon frère qui est mort il y a deux semaines, m'a aidé à la faire, expliqua-t-il à un reporter. Nous avons travaillé rudement pendant quatorze ans, et tout notre or nous l'avons trouvé nous-mêmes.

"Au moment où nous décidâmes de revenir au pays, mon frère mourut.

"Nous avions été si unis pendant des années, que sa mort m'affecta profondément, et je partis immédiatement au pays.

"Ma soeur demeure sur une petite ferme près de Saint-Jean, Terreneuve, et j'ai décidé d'aller finir mes jours avec elle.

"Après les terribles souffrances endurées dans les campements de mineurs, je crois avoir droit à quelques années de repos."

On croirait que M. John O'Connell est heureux de posséder cette petite fortune de $100,000, mais sa richesse paraît le laisser complètement indifférent.

LA MISSION LEMIEUX

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 3. — Parlant de la question japonaise, M. R. G. Webster, ancien député de la division Saint-Pancras aux Communes d'Angleterre, a fait les déclarations suivantes que nul ne peut lire sans intérêt:

"La mission canadienne au Japon, mission qui n'a pas échoué—mais qui, plutôt, a rapporté un arrangement amical satisfaisant du litige, fait honneur à tous ceux qui y ont pris part. C'est de bon augure pour le Canada, que la première mission diplomatique, confiée à l'un de ses hommes d'état ait si bien réussi. Et si je ne m'abuse pas lorsque l'on aura bien saisi cela on en conservera la confiance, les missions futures confiées à des mains aussi habiles réussiront également au même dégré."

M. Webster est un partisan convaincu de la ligne All Red; il croit à la réussite d'une ligne rapide reliant le Canada et les colonies australiennes avec la mère patrie. Ce projet donnerait une impulsion nouvelle au commerce et l'Empire tout entier y trouverait son compte.

L'ex-député de Saint-Pancras est au Canada depuis deux jours seulement; il est venu voir son fils gravement malade dans un hôpital de Montréal. A son arrivée en cette ville, il fut très heureux d'apprendre que le malade était hors de danger et en bonne voie de guérison.

NOMBREUX HERITIERS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Damase, 3. —La semaine dernière, les cousins de Mlle Anastasie Fredette, du rang Saint-Louis, se voyaient forcés d'interner leur parente à Saint-Jean de Dieu. La malheureuse, qui était devenue subitement folie, est morte vendredi. Comme elle n'a ni frères ni soeurs, sa fortune sera partagée entre une trentaine de cousins.

THE NORTH AMERICAN LIFE ASSURANCE COMPANY

A tenu son assemblée annuelle à son bureau principal, à Toronto, Jeudi, le 30 janvier, 1908. Le président, M. John L. Blaikie, fut nommé président, et le directeur gérant, M. L. Goldman, secrétaire, et le rapport suivant des affaires de la compagnie, pour l'année finissant le 31 décembre, 1907, a été présenté :

Affaires Nouvelles — Les polices émises pour l'année, y compris celles qui ont été renouvelées, s'élèvent à la somme de $4,622,635.00, accusant des affaires plus considérables que les nouvelles affaires transigées au cours de l'année précédente.

Epargnes sur les dépenses — Les affaires ont continué à être conduites sur une base conservatrice, il en est résulté une autre réduction, dans le taux des dépenses sur le revenu des primes, de plus de deux pour cent. Ce percentage de réduction a amené, dans les dépenses, une épargne matérielle de $26,918.17, comparativement à 1906.

Revenu en argent — Le revenu en argent provenant des primes intérêts, etc., pour l'année, a été de $1,815,097.69, accusant une augmentation satisfaisante pour l'année de $68,553.69.

Paiements aux porteurs de Polices — Le montant payé aux porteurs de polices a été de $607,347.44 et sur ce montant la somme de $266,825.95 représente des paiements de dividendes, des dotations arrivées à maturité et des polices de placement.

Actif — L'actif durant l'année a été augmenté de la somme de $936,811.63 et s'élève maintenant à $8,735,876.08.

Augmentation du surplus net — Après avoir amplement pourvu à toutes les responsabilités, y compris le fonds de contingent spécial de $155,173.35 pour pourvoir à la dépréciation temporaire de la valeur des débentures, obligations et stocks, et avoir payé durant l'année, la somme de $97,304.79 en dividendes aux porteurs de police, le surplus net fut augmenté et il s'élève maintenant à $673,556.04, ce qui fait, qu'à tous les points de vue, les résultats du travail de l'année sont des plus satisfaisants.

Argent sagement placé — Comme auparavant, l'argent de la compagnie est placé sur les meilleures sécurités; une liste détaillée sera publiée avec le rapport annuel qu'on distribuera.

Vérificatiou mensuelle. — Une vérification mensuelle des livres de la compagnie a été faite par les auditeurs, et à la fin de l'année, ils firent examen minutieux de toutes les sécurités détenues par la compagnie. Outre l'examen des sécurités par les auditeurs, un comité du bureau de direction, composé de deux directeurs, a fait tous les trois mois une autre vérification.

Les employés, les représentants au loin et le personnel des bureaux méritent des félicitations pour leur travail et leur diligence.

L. GOLDMAN, Directeur-gérant. J. L. BLAIKIE, Président.

Le rapport annuel donnant une preuve tangible de la solide position de la Compagnie, et une liste des sécurités détenues par la Compagnie, et sur lesquelles elle a fait des prêts collatéraux, sera envoyé à tous les porteurs de polices.

QUEBEC ET LEVIS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 3. — Une délégation très nombreuse rencontrera aujourd'hui M. le maire Garneau, pour protester contre l'établissement de l'hôpital militaire dans l'ancien palais de justice.

Cette délégation, composée des principaux citoyens du quartier St Louis, voit d'un mauvais oeil, la décision des autorités militaires pour l'établissement de cet hôpital.

—L'hon. Nemèse Garneau, conseiller législatif, a donné, vendredi soir, une importante conférence sur l'industrie de la pulpe. Un nombreux auditoire a applaudi aux paroles du savant conférencier. On voyait aux premiers rangs: sir Ls. A. Jetté, Mgr Laflamme, sir Frs. Langelier, P. J. Parent, les abbés Eug. Roy, S. A. Lortie et une foule d'autres.

—Les membres de la ligue "Union Fraternelle" ont organisé pour mardi prochain, le 4 février, une soirée intime, qui aura lieu au café de l'Auditorium. Rien n'a été épargné par les organisateurs pour que cette fête spéciale ait tout le succès désirable.

—Hier soir, une importante conférence contre l'alcool a été donnée à l'église Saint-Roch, par les honorables juges sir François Langelier et F. X. Lemieux et M. Thomas Chapais, trois apôtres de la ligue anti-alcoolique.

—M. W. E. Lamoureux, de Montréal, en promenade chez un parent à Saint-Roch est tombé samedi midi sur le trottoir de la rue Caron, et s'est brisé la rôtule du genou droit. Une voiture le transporta chez son parent.

—Au cap St-Ignace, deux superbes maisons ont été bâties; l'une sert de demeure à M. Gardner, l'ingénieur en chef du Transcontinental pour la division de l'Islet. La deuxième sert de bureau pour les ingénieurs placés sous la direction de M. Gardner et de son assistant M. Vallée.

Ce dernier avait pour homme de confiance, un jeune homme de 20 ans, dont nous tairons le nom pour le moment, et qui était très habile.

Il écrivait dans plusieurs langues, et depuis les quelques mois qu'il était à l'emploi du bureau, il avait donné tant d'exemples de son savoir-faire, que bientôt, il réussit à capter toute la confiance de M. Vallée.

Ce dernier, étant obligé de partir pour un voyage d'affaires à Québec lui laissa tout le contrôle du bureau pendant son absence.

Le lieu précis où se trouve ce bureau est communément appelé "Méchant Pouce".

Le jeune commis, aussitôt après le départ de son chef, fit un grand nombre de chèques, en imitant la signature de M. Vallée, et s'empressa de les faire changer au Cap St-Ignace et dans les alentours. Il vola ensuite des habits et les revendit sur sa route jusqu'à L'Islet, il monta sur un train de l'Intercolonial et partit pour une destination inconnue. Les détectives n'ont pas encore pu mettre la main sur l'habile voleur, malgré leurs nombreuses recherches.

Le jeune homme portait sur le poignet droit des tatouages, comme les Italiens ont coutume d'en avoir sur le bras.

LES ELECTIONS A ROBERVAL

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Roberval, 3 — M. Georges Paradis, après une lutte des plus vives, a été élu conseiller de la paroisse de Roberval. Son adversaire était M. Onésime Tremblay.

Au cours de la dernière assemblée du conseil municipal de la ville de Roberval, M. le maire B. A. Scott, a donné sa démission. Ce n'est pas sans regret que nos concitoyens le voient quitter l'hôtel de ville où son passage a été marqué au coin du plus brillant succès. Les conseillers Roberval (ville), élus par acclamation, sont MM. E. R. Truchon, A. Binet et Télesphore Pilote.

Notre nouveau maire est M. L. P. Bilodeau, qui l'a emporté par huit voix de majorité sur son adversaire, M. A. Bolly, avocat.

LES MANDATS DE VOYAGE DE LA BANQUE D'HOCHELAGA

Le goût des voyages est inné chez nos Canadiens et tout ce qui est de nature à ajouter aux facilités, aux agréments, au confort, à la sécurité du voyageur ne peut qu'être accueilli avec faveur.

Signalons donc une heureuse innovation de la Banque d'Hochelaga, sous forme de la création de MANDATS DE VOYAGE, de $10.00 et de $20.00 respectivement et payables dans tous les pays.

Chacun de ces mandats porte à sa face le montant net que le voyageur retirera en monnaie du pays où il l'échangera sans aucune déduction, sauf le timbre-quittance dans les pays où il est exigé par la loi.

Le voyageur, au moment où il achète ses mandats y appose une première signature dans la partie supérieure gauche du mandat. Lorsqu'il a besoin d'argent en dehors des heures de banque, ou un dimanche, ou un jour de fête, il l'échange en monnaie du pays après avoir apposé une seconde fois sa signature au bas du mandat : les deux signatures correspondant, l'identité du voyageur se trouve très ingénieusement établie, tandis que le porteur du mandat de voyage se trouve pratiquement assuré contre le vol, puisque c'est la seconde signature seulement qui valide le paiement du mandat.

Ces mandats de voyage sont payables dans tous les pays et la commission prélevée par la banque est tellement minime en comparaison de la sécurité et des facilités offertes que tout voyageur a intérêt à s'en pourvoir avant de partir.

La Banque d'Hochelaga est la première à créer ces mandats de voyage et c'est une heureuse innovation dont le public voyageur lui saura gré certainement et qui indique l'esprit progressif de son administration. zz

NOUVELLES D'YAMACHICHE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Yamachiche, 3. — Demain matin aura lieu, ici, la bénédiction de notre nouveau couvent. A 8 heures M. le chanoine N. Caron, dira une messe basse et Monseigneur l'évêque des Trois-Rivières fera le sermon de circonstance. La cérémonie promet d'être très imposante.

PAR FRASER & FRERE

Vente Importante
De sept belles Automobiles

Sur l'ordre de M. C. W. Baker, les soussignés vendront à l'encan public, au garage,

Nos 90-96 rue Stanley

Mardi après-midi, 4 février, à 2 hrs ½

les automobiles suivantes, savoir :

No 1 — Automobile de tourisme Coventry Humber, 16-20 c.v., modèle 1907.
No 2 — Automobile de tourisme Reo, 14-20 c. v., modèle 1907.
No 3 — Automobile de tourisme Decauville, 20 c. v., modèle 1905.
No 4 — Automobile Rambler, 16-20 c. v., modèle 1905.
No 5 — Automobile de tourisme Panhard, 12-14 c. v., remodelée.
No 6 — Automobile de tourisme Ford, 24 c. v., modèle 1906.
No 7 — Runabout Coventry Humber, 10-12 c. v., modèle 1907.

Toutes ces automobiles ont été remises à neuf dernièrement et on peut les voir en tout temps à la susdite adresse ; aussi une quantité d'accessoires, comprenant lampes, générateurs, etc.

Vente par ordre de C. W. BAKER, comptable certifié, 806 édifice New York Life.

FRASER FRERES, Encanteurs.

25.28.30.1.3

PAR RAE ET DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

Tapis, Linoleums et Rideaux, Etc.
GRANDE VENTE A L'ENCAN

de 250 carpettes en Royal Wilton, Axminster, Bruxelles et Tapestry, 5,000 verges de prélart et linoléum écossais et anglais, tapis d'escalier, rugs, etc.

Nous avons reçu ordre de divers consignataires d'Angleterre et d'Ecosse, de vendre sans aucune réserve le reste de leurs marchandises, à nos salles,

241 et 243 rue Saint-Jacques,

Mardi après-midi, 4 Février 1908

Comprenant : jolis rugs en Axminster, Wilton, Bruxelles et Tapestry, de grandeurs pour convenir à presque toutes les pièces, tapis d'escalier, nattes, rugs, etc., 1, 2, 3 et 4 verges de large, linoléum, grand assortiment de rideaux en dentelle, portières, nappes, coutellerie et articles de ménage.

Vente à 2 heures 30 p.m.

RAE et DONNELLY, Encanteurs.

TEL. BELL MAIN 5493
BEAULIEU & BERTHIAUME
AVOCATS
A. Beaulieu. Arthur Berthiaume.
70—n Edifice la "PRESSE"

Province de Québec, } Cour Supérieure de la
District de Montréal } Province de Québec.
No 30.

Dans la faillite d'Ovila Hurteau, boucher, des cité et district de Montréal.

Il est ordonné aux créanciers de ladite faillite de comparaître devant un des juges de la Cour Supérieure, dans la salle d'audience No 31, au Palais de Justice, à Montréal, le onzième jour de février, 1908, à dix heures de l'avant-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et d'inspecteurs aux biens de la dite faillite.

Montréal, 31 janvier, 1908.

B. TURENNE, Député protonotaire, C. S.

MORT D'UN VETERAN

La mort fauche sans cesse dans les rangs des vétérans de l'invasion de 1870. Samedi dernier, nous avions le regret d'apprendre le décès de M. Clovis Perrault, entrepreneur de cette ville. M. Perrault n'était âgé que de 54 ans et a succombé à une courte maladie.

C'était un des vétérans de 1870, et il faisait encore partie de la fanfare de l'association des Vétérans Canadiens.

Les funérailles auront lieu demain, mardi. Le convoi funèbre quittera la demeure mortuaire, No 103 rue Christophe Colomb, à 7 h. 45.

Le cortège funèbre, dans lequel figureront tous les vétérans, sera précédé de la fanfare de l'Association.

Quelques raisons pourquoi vous devriez assurer vos glaces, vitrines contre les accidents ou les voleurs, premièrement c'est ce qu'il y a de plus fragile; 2ème, c'est que vous ne pouvez pas y avoir soin la nuit après votre magasin fermé. Ecrivez-nous pour plus de détails, un agent ira vous expliquer. COMMERCIAL BURGLARY & PLATE GLASS INSURANCE CO. ISIDORE CREPEAU, gérant, chambre 4 Bâtisse New York Life. Phone Main 2367.

PAR MARCOTTE FRERES

VENTE AU COMMERCE

Mercredi, 5 février, à nos salles, rue St Jacques, à dix heures

Fonds de nouveautés, provenant de faillites : bas, gants, chemises, faux-cols, cravates, sous-vêtements, flanelettes, étoffes à robes, dentelle, broderie, coton blanc, rubans, mouchoirs, garnitures, tweeds, serge, doublures, chapeaux, casquettes, hardes de confection pour hommes et jeunes gens, articles de fantaisie, étoffes pour costumes et habillements, canevas, toiles, essuie-mains, grand nombre de consignations et autres marchandises variées.

Sans réserve et en lots pour le commerce.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
76—3

Vente de Chevaux à l'Encan

MARDI, 4 FEVRIER 1908, à 10.30 a.m. et 2.30 p.m.

Deux lots de chevaux de traits pesants, venant de M. Robert, d'Ottawa, Ont., aussi un lot mêlé de chevaux de distributeurs et chevaux pesatns d'occasion d'un charretier de Montréal. Il y a parmi eux plusieurs juments bonnes pour la reproduction et pour les chantiers. Aussi 3 ponies de 400 à 700 livres, pouvant être conduits par femme ou enfant. Tous les chevaux ci-dessus doivent être vendus sans réserve. Consignations prises et ventes privées tous les jours

J. E. Charlebois,
53, rue Saint-Henri, angle Saint-Paul. Un édifice à l'ouest de la rue McGill. Tél. Main 2369.
MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
76—2

VENTE de JUTE

Nous avons reçu instructions de vendre aux enchères publiques, pour le compte des compagnies d'assurance, à nos salles, 69 rue Saint-Jacques, mercredi, le 5 février, à midi précis : 99 pièces de jute, légèrement endommagées par l'eau à bord du dernier steamer.

Sans réserve et en lots pour le commerce.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
76—3

PAR T. W. FOSTER

A VENDRE à l'encan, mardi, 4 février, à 10.30 a.m. Nous avons reçu instructions de P. J. Brennan and Co., Ottawa, Ont., de vendre à l'encan, 30 gros chevaux de travail pesant de 1,300 à 1,700 lbs. Tous sont de bons chevaux habitués au gros travaux, au charroyage du bois, de la glace, et de travailler sur des fermes, etc. Dans le lot il y a 2 paires de superbes chevaux de carrosse, une paire de chevaux bais, 5 et 6 ans, 16 mains; une paire de magnifiques chevaux gris pommelés, 16 mains; plusieurs bons chevaux de promenade et de carrosse pour atteler simple. Ils seront visibles à nos écuries, lundi matin, et la vente commencera mardi à 10.30 a.m. précises. T. W. Foster and Son, encanteurs, 605 rue Saint-Paul. 76—2

Province de Québec, } Avis Public
District de Montréal. }

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la ville de Notre-Dame de Grâces s'adressera à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir des amendements à sa charte, le Statut 6 Ed. VII, chapitre 53, la déclarant sujette aux dispositions du Statut 3 Ed. VII, chapitre 38, pour entre autres fins, les suivantes, savoir :

1. — Pour réduire la qualification foncière des échevins de la ville de $5,000 à $1,000.

2. — Pour obtenir la confirmatioins du règlement No 40, passé le quatorzième jour du mois d'août, 1907, accordant une franchise de cinquante ans à la compagnie "Montreal Park and Island Railway Company," pour l'opération d'un système de chemin de fer urbain dans certaines rues de la ville de Notre-Dame de Grâces.

3. — Pour obtenir le pouvoir d'exempter des taxes municipales toute personne ou personnes exerçant aucune industrie, métier ou entreprise quelconque dans la ville.

4. — Pour augmenter ses pouvoirs d'expropriation.

5. — Pour règlementer la nomination et les pouvoirs des arbitres dans les cas d'expropriations.

6. — Pour règlementer ses pouvoirs relativement à l'ouverture, l'élargissement ou l'extension des rues.

7. — Pour changer le mode de confection du rôle de perception de la corporation.

8. — Pour règlementer le mode de paiement pour l'entretien des bornes-fontaines ou hydrants, des lampes électriques et des trottoirs dans la ville.

Montréal 18 janvier 1908.

JOHN A. SULLIVAN, Procureur de la ville de Notre-Dame de Grâces. 65—26

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, que la WABASSO COTTON COMPANY, LIMITED s'adressera à la législature de Québec, à sa prochaine session, pour faire adopter un acte ratifiant ses lettres patentes et certains contrats passés par elle, et pour autres fins.

GREENSHIELDS, GREESHIELDS ET LANGUEDOC, procureurs de la requérante.

Montréal, 31 janvier 1908.

CONVOCATION DES CREANCIERS

Province de Québec, } Cour Supérieure de la
District de Montréal } Province de Québec.
No 30.

Dans la faillite d'Ovila Hurteau, boucher, des cité et district de Montréal.

Il est ordonné aux créanciers de ladite faillite de comparaître devant un des juges de la Cour Supérieure, dans la salle d'audience No 31, au Palais de Justice, à Montréal, le onzième jour de février, 1908, à dix heures de l'avant-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et d'inspecteurs aux biens de la dite faillite.

Montréal, 31 janvier, 1908.

B. TURENNE, Député protonotaire, C. S.

PAR MARCOTTE FRERES

VENTE AU COMMERCE

Mercredi, 5 février, à nos salles, rue St Jacques, à dix heures

Fonds de nouveautés, provenant de faillites : bas, gants, chemises, faux-cols, cravates, sous-vêtements, flanelettes, étoffes à robes, dentelle, broderie, coton blanc, rubans, mouchoirs, garnitures, tweeds, serge, doublures, chapeaux, casquettes, hardes de confection pour hommes et jeunes gens, articles de fantaisie, étoffes pour costumes et habillements, canevas, toiles, essuie-mains, grand nombre de consignations et autres marchandises variées.

Sans réserve et en lots pour le commerce.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
76—3

Vente de Chevaux à l'Encan

MARDI, 4 FEVRIER 1908, à 10.30 a.m. et 2.30 p.m.

Deux lots de chevaux de traits pesants, venant de M. Robert, d'Ottawa, Ont., aussi un lot mêlé de chevaux de distributeurs et chevaux pesatns d'occasion d'un charretier de Montréal. Il y a parmi eux plusieurs juments bonnes pour la reproduction et pour les chantiers. Aussi 3 ponies de 400 à 700 livres, pouvant être conduits par femme ou enfant. Tous les chevaux ci-dessus doivent être vendus sans réserve. Consignations prises et ventes privées tous les jours

J. E. Charlebois,
53, rue Saint-Henri, angle Saint-Paul. Un édifice à l'ouest de la rue McGill. Tél. Main 2369.
MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
76—2

VENTE de JUTE

Nous avons reçu instructions de vendre aux enchères publiques, pour le compte des compagnies d'assurance, à nos salles, 69 rue Saint-Jacques, mercredi, le 5 février, à midi précis : 99 pièces de jute, légèrement endommagées par l'eau à bord du dernier steamer.

Sans réserve et en lots pour le commerce.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
76—3

PAR T. W. FOSTER

A VENDRE à l'encan, mardi, 4 février, à 10.30 a.m. Nous avons reçu instructions de P. J. Brennan and Co., Ottawa, Ont., de vendre à l'encan, 30 gros chevaux de travail pesant de 1,300 à 1,700 lbs. Tous sont de bons chevaux habitués au gros travaux, au charroyage du bois, de la glace, et de travailler sur des fermes, etc. Dans le lot il y a 2 paires de superbes chevaux de carrosse, une paire de chevaux bais, 5 et 6 ans, 16 mains; une paire de magnifiques chevaux gris pommelés, 16 mains; plusieurs bons chevaux de promenade et de carrosse pour atteler simple. Ils seront visibles à nos écuries, lundi matin, et la vente commencera mardi à 10.30 a.m. précises. T. W. Foster and Son, encanteurs, 605 rue Saint-Paul. 76—2

BANQUE D'HOCHELAGA

Avis de Dividende

Avis est, par les présentes, donné, qu'un dividende de deux pour cent (2%), égal au taux de huit pour cent par année (8%) sur le capital payé de cette Institution, a été déclaré pour le trimestre finissant le 29 février prochain et sera payable au bureau-chef de la Banque, en cette ville, et à ses succursales, le et après le deuxième jour de mars prochain, aux actionnaires inscrits au régistre le 15 février.

Par ordre du Conseil de Direction,

M. J. A. PRENDERGAST, Gérant-général.
71—l.M.v—n

BANQUE DE MONTREAL

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de deux et demi pour cent sur le fonds-capital payé de cette institution a été déclaré pour le trimestre courant et que ledit dividende sera payable à sa maison de banque, en cette ville et à ses succursales, le et après lundi, le deuxième jour de mars prochain, aux actionnaires enregistrés le 14 février.

Par ordre du bureau,
E. S. CLOUSTON, Gérant général.

Montréal, 17 janvier, 1908. 65—l—n

Province de Québec, } Cour Supérieure.
District de Montréal. } No 1

SOUS L'ACTE DES LIQUIDATIONS

In re

THE SAFETY EXPLOSIVES COMPANY OF CANADA, LIMITED.

Avis est par les présentes donné que par jugement de la Cour Supérieure, à Montréal, en date du 31 janvier 1908, le soussigné, Leonard W. Just, comptable, de la Cité de Montréal, a été nommé liquidateur de la dite compagnie; et par un autre jugement du même tribunal, en date du 31 janvier 1908, les créanciers de la dite compagnie ont reçu ordre de produire leurs réclamations dans les six jours. Ces réclamations devront être adressées au soussigné, No 4 Hospital Street, Montréal.

LEONARD W. JUST (A.C.A. London, Eng.), liquidateur.
Montréal, 3 février 1908. 77—2

A. LEOFRED (grad. Laval et McGill)
INGENIEUR CIVIL
Spécialité: AQUEDUCS
39 rue St Jean QUEBEC, Phone 565.
291—L—n

LA PURIFICATION

Hier, arrivait la fête de la Purification ou fête de la Chandeleur. Aux portes de nos églises, on voyait un grand nombre d'enfants, qui, malgré la terrible température, vendaient les traditionnels cierges qu'on bénit ce jour-là à la grand'messe, avant la procession qui a lieu à l'intérieur de la maison de Dieu.

Dans toutes nos églises, a eu lieu la symbolique cérémonie. Les fidèles se sont retirés, chacun emportant son cierge, qu'on allumera dans les familles, dans les circonstances où on l'allume habituellement, c'est-à-dire, lorsque Dieu daigne venir visiter les malades et aussi dans les cataclysmes qui surviennent parfois dans le monde, comme on le fait dans maintes familles chrétiennes.

REMARQUABLES PAROLES

Son Honneur le Recorder Dupuis, au cours du procès des époux Robidoux, met le doigt sur la plaie populaire : " le défaut d'éducation." — " Il faut faire une éducation au peuple, que l'on tient systématiquement dans l'ignorance."

Il y a quelques jours la "Presse" racontait la navrante aventure de la pauvre petite Anna Robidoux, qu'une tante affolée de colère et un oncle en goguette ont battue cruellement. Les témoignages éloignent le dou'e possible, que la peur de l'enfant et un ressentiment bien naturel auraient pu lui faire exagérer le récit des mauvais traitements qu'on lui infligeait. Les époux Lemieux, de braves gens et deux autres personnes jurèrent que les faits étaient exacts, tels que racontés par la petite Anna. Le tablier fut produit, qui portait de larges taches du sang quel 'enfant avait étanché de ses blessures, après la brutale rossée de l'oncle Robidoux.

Le martinet de cuir, dont la tante se servit pour flageller Anna en pleine figure, fut aussi apporté. C'est une large courroie de cuir, découpée en cinq petites lanières.

—Nous aimons beaucoup cette enfant, dirent les époux Robidoux,quand on les interrogea, mais "faut ben la dompter, pour y faire anne éducation."

Nous croyons que cela sera de grande utilité pour l'éducation publique, pour le peuple qui ne sait pas et ne veut pas savoir, que de publier les sages paroles du recorder Dupuis. Son impitoyable logique, son indignation contre les parents irascibles et certains pédagogues, ne peut que causer un salutaire réveil dans le coeur des parents bien nés.

Voici les paroles de l'honorable juge Dupuis :

"Victoire Robidoux et Alexandre Robidoux, vous avez hier subi votre procès sur l'accusation d'avoir commis un assaut sur Anna Robidoux, âgée de 15 ans, votre fille adoptive.

"Les faits prouvés devant cette cour durant ce procès mettent à nu une plaie qui existe dans notre société, et s'il est du devoir du magistrat de dénoncer le mal, il est également de son devoir d'en indiquer la source afin d'y porter remède le plus tôt possible.

"Tous ceux qui ont entendu les témoins à charge dans la présente cause, n'ont pu échapper à un sentiment de profonde émotion et de vive pitié pour cette jeune fille de quinze ans. Nous venons de voir l'accusé Robidoux entrer dans la boîte aux témoins, et déclarer de la façon la plus naturelle au monde, que sa femme, l'autre accusée, avait préparé tout exprès une lanière de cuir pour "dompter" l'enfant et la faire écouter. Nous venons de constater que la femme Robidoux se servait tous les jours de cet instrument de supplice lorsqu'elle ne frappait pas sa fille avec ses poings.

"J'ai vu à plusieurs reprises, durant cette enquête, l'assistance frémir d'indignation contre les deux accusés.

"Mais, croirait-on, par hasard,qu'on se trouve aujourd'hui en présence d'un cas bien extraordinaire dans notre société ? Malheureusement non, le cas est d'occurrence journalière.

"Les deux accusés ici sont les parents adoptifs de cette pauvre enfant : des témoins dignes de foi sont venus jurer que tous les deux aiment cette enfant et qu'ils ont pour elle une affection bien tendre. Ces témoins ont dit la vérité. Je n'ai pas de doute que la femme Robidoux s'ôterait de la bouche le dernier morceau de pain pour le donner à cette enfant qu'elle aime, mais en même temps qu'elle lui donnerait cette preuve éclatante de son amour et de son affection, elle ne pourrait s'empêcher de lui donner un soufflet en pleine figure, si elle trouvait seulement que l'enfant place mal sur son assiette ce qu'elle vient de recevoir.

"A quoi un phénomène aussi étrange peut-il être dû ? Comment expliquer que des sentiments aussi contradictoires puissent exister en même temps dans le coeur d'un mère ? Comment surtout expliquer qu'un pareil état de chose existe partout ?

"La réponse est bien simple: c'est le défaut d'éducation.

"Les accusés que j'ai aujourd'hui devant moi ne sont pas plus coupables qu'une foule de mères et de pères de famille qui croient et qui ont été élevés à croire qu'on ne peut élever des enfants autrement qu'à coups de poings et à coups de bâton.

"Il suffit de regarder autour de soi, et d'observer un peu, que partout —ou plutôt "presque partout"—car, Dieu merci, en certains endroits on commence à s'améliorer,—l'enfant est traité à l'école d'une façon à faire songer sérieusement ceux qui ont à coeur la bonne éducation de nos enfants.

"Au lieu de s'appliquer à ennoblir et à exalter l'intelligence d'un enfant et à moraliser ses moeurs on commence par lui faire comprendre qu'il

Son Honneur le Recorder Dupuis, qui a rendu un jugement si remarquable dans la cause Robidoux.

est mis au rang de la brute qu'on dompte au bout du fouet. Et je pourrais citer par centaines des exemples des plus lamentables de ce que je viens de dire.

"Dans une paroisse pas très éloignée de Montréal, il y a de cela quelques mois seulement,—un instituteur a battu un de ses élèves à coups de bâton au point que l'enfant avait le corps tout meurtri, et portait partout les marques des coups qu'il avait reçus.

"Le père indigné de l'enfant, a logé une plainte contre l'instituteur brutal pour le faire punir.

On a vu des citoyens prendre fait et cause pour l'instituteur, et user de tous les moyens pour faire abandonner la cause. L'enfant brutalisé et le père humilié, se sont depuis vus poursuivis par la mauvaise humeur de tous ceux qui auraient dû les protéger.

Et l'instituteur est encore à son poste et continue à jouer du bâton.

Que peut-on maintenant espérer d'une génération qui grandit dans des conditions aussi désolantes?

Ceux qui dans cette province ont charge de veiller à l'éducation de nos enfants vont-ils enfin comprendre qu'il faut mettre un terme à un système qui nous abaisse au lieu de nous élever, qui atrophie dans notre esprit l'idée que nous devons avoir de notre dignité et du respect que nous nous devons les uns envers les autres.

La triste cause que j'ai à juger aujourd'hui n'est rien autre chose que la conséquence de cette éducation regrettable. Je les prends en pitié mais je suis en même temps obligé de faire mon devoir. Victoire Robidoux, vous êtes condamnée à $10.00 d'amende ou à un mois de prison, et vous, Alexandre Robidoux vous êtes condamné à $20 d'amende ou à deux mois de prison."

A L'UNION CATHOLIQUE

LE R. P. S. LOIZEAU DE LA COMPAGNIE DE JESUS, FAIT UNE CONFERENCE SUR L'AVENIR DE LA LANGUE FRANCAISE.

Le R. P. S. Loizeau, de la Compagnie de Jésus, directeur de l'Union catholique a fait hier une intéressante conférence sur l'avenir de la langue française, sur les chances qu'elle a comme auxiliaire du groupe de civilisation européen.

Il a développé à titre d'exemple la formation et le développement de la langue oscane comme langue auxiliaire de l'Italie.

Parlant de la France, le conférencier dit qu'elle est un lien de passage inévitable pour un grand nombre de voyageurs; elle a une industrie prospère; elle a une brillante école artistique; elle offre des plaisirs délicats et pour le corps et pour l'esprit. Elle est un foyer intense de pensée. Le français n'a vraiment que deux concurrents sérieux: l'allemand et l'anglais.

L'Allemagne est bien dans une position centrale, mais son idiôme est difficile à apprendre.

L'anglais, cet idiôme a contre lui les Latins et les Slaves. D'ailleurs, les germains eux-mêmes seront plus attirés par le français que par l'anglais. Ajoutons-y le renfort de la colonisation latine de l'Amérique du Sud, dont le peuplement sera l'oeuvre du XXe siècle, comme celui de l'Amérique du Nord a été celui du XIXe.

Le commerce de l'Angleterre intéresse bien des gens à apprendre sa langue, mais la langue auxiliaire doit s'appliquer à tous les usages, discussions publiques, lettres, littérature et poésie.

Pour être universelle, une langue doit être avant tout le parler noble par excellence, celui de l'aristocratie. Le français est d'ailleurs déjà langue auxiliaire de l'Occident, depuis le XIIe siècle. La démonstration de la société va aider à répandre les avantages de l'instruction générale dont le français fait partie.

Le Président, M. J. L. Archambault, après avoir remercier le Rév. P. Loiseau, communique une liste des personnes qui doivent prêter leur concours aux fêtes du cinquantenaire de l'Union Catholique.

Dimanche prochain, la conférence sera donnée par M. FERNAND ROBY, de la maison Beauchemin, sur l'art de faire un livre.

M. L'ABBE TALLET, P. S. S.

Ce vénérable sulpicien qui fêtait naguère le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale est très dangereusement malade au Séminaire Notre-Dame. Il a reçu les derniers sacrements samedi dernier.

On l'a recommandé aux prières, hier, à l'église Notre-Dame et à la chapelle de N. D. de Bon Secours.

On nous apprend ce matin, que le vieil ecclésiastique prend du mieux.

LES PERSONNES MAIGRES

De Montréal, essayez ceci

Pesez-vous. Prenez Vinol pendant un certain temps. Pesez-vous de nouveau. Le gain en chair, force et appétit sera pour Vinol un argument meilleur que tout ce que nous pouvons dire.

C'est parce que Vinol contient sous une forme concentrée tous les éléments médicinaux de l'huile de foie de morue extraits des foies de morues fraîches, mais il est un meilleur reconstituant du corps et un meilleur créateur de force que l'huile ou les émulsions d'huile de foie de morue, car l'huile inutile indigeste répugnante a été éliminée et le peptonate de fer a été ajouté.

Vinol donne l'appétit, renforce tous les organes du corps, stimule les organes digestifs, forme du sang riche et rouge et de la chair saine et ferme.

Comme reconstituant du corps et créateur de force pour les personnes âgées, les femmes faibles, les enfants délicats, et après la maladie et pour les maladies pulmonaires, Vinol est recommandé par au delà de 5,000 des principaux pharmaciens des Etats-Unis. Nous sommes si assurés de l'efficacité de Vinol que nous rendrons l'argent à ceux qui essaieront Vinol et n'en bénéficieront pas.

HENRI LANCTOT, pharmacien, 820 St Laurent, 447 St Laurent, 205 Est Ste Catherine, Montréal. Québec.

MEDECINS

Le Pectoral Cerise d'Ayer est un remède de médecin. Les médecins le prescrivent, le recommandent. Faites-en usage ou non, tel que votre médecin vous le dira. yw A

Vous ne sauriez nous faire un plus grand plaisir que de demander à votre médecin ce qu'il pense du Pectoral Cerise d'Ayer contre toux, rhumes, croup, bronchite. Des milliers de familles en ont constamment à la maison. L'approbation de leur médecin et l'expérience de plusieurs années leur ont donné la grande confiance qu'ils ont dans ce remède contre la toux.

J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

LES ELECTIONS D'AUJOURD'HUI

LE RESULTAT COMMENCERA A ETRE CONNU UN PEU APRES 5 HEURES AUX BUREAUX DE LA "PRESSE" ET A SA SUCCURSALE.

Quelques heures après que la "Presse" sera mise en vente par la ville, le résultat des élections municipales sera connu. Il y a lutte pour la mairie, lutte pour un ou deux sièges dans dix quartiers. Dans dix autres les candidats sont élus par acclamation.

Tout le monde sait cela, aussi n'y revenons-nous que pour mémoire.

Il y a quatre cent dix-neuf bureaux de votation ou polls, ce qui nécessite une petite armée de quatre cent dix-neuf sous-officiers-rapporteurs et d'autant de greffiers. La loi autorise chaque candidat à avoir un ou deux représentants dans chaque poll, ce qui ferait, dans le quartier Saint-Jean-Baptiste par exemple, dix ou même vingt représentants par polls.

A 5 heures, les bureaux de votation se ferment et après s'être conformé aux prescriptions de la loi, le sous-officier-rapporteur se rend à l'hôtel-de-ville où il remet son rapport à l'officier-rapporteur.

C'est dans les bureaux du trésor, connus sous le nom de "Long-Room" que se fait la lecture de chaque rapport. On ne croit pas que les votes soient bien nombreux, l'absence de lutte pour l'échevinage, dans certains quartiers, étant cause que beaucoup de gens ne votent pas du tout.

La "Presse" annoncera le résultat des élections au fur et à mesure que les rapports en arriveront à ses bureaux de la rue Saint-Jacques, par les affiches et la lanterne magique, et aussi à sa succursale de la rue Sainte-Catherine.

LES IRLANDAIS

Les Irlandais catholiques de la partie Est de la ville de Montréal ont eu hier, leur messe spéciale, à la salle Saint-Joseph, coin des rues Desery et Hudon, à Maisonneuve.

Monseigneur l'archevêque se rendant au désir de nos compatriotes, leur a délégué M. l'abbé Shea pour remplir au milieu d'eux le ministère paroissial.

Celui-ci a fait le sermon hier, tandis que le R. P. Leclair rédemptoriste célébrait la messe.

Plusieurs dons ont été offerts par les fidèles de langue anglaise et des amis.

Après la messe, la requête demandant à Monseigneur l'érection d'une nouvelle paroisse, déjà signée d'un bon nombre de signatures, en a reçu plus de 200 nouvelles, ce qui fait de croire que Sa Grandeur acquiescera aux désirs des Irlandais de l'est de la ville.

La requête sera présentée aujourd'hui.

LE GOUVERNEMENT INTERVIENDRAIT

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 3 — A moins d'une forte objection de la part du gouvernement impérial, au "Natal Act," tel qu'il vient d'être passé par la Législature de la Colombie Anglaise, il est tout probable que le gouvernement fédéral interviendra afin de désavouer ce bill. Le présent bill diffère de celui désavoué l'an dernier par le lieutenant gouverneur Dunsmuir en ce qu'il n'affecte pas expressément les immigrants d'aucun pays affecté par une législation du parlement fédéral. Ainsi ce bill ne parle pas des immigrants japonais ou chinois ; il s'applique aux Hindous et aux Asiatiques. Cette immigration est déjà pratiquement exclue par les récentes lois passées par un ordre en conseil exigeant des immigrants qu'ils viennent directement de leur pays natal, en sorte que l'acte de la Colombie Britannique n'aura pas ou presque pas d'effet pratique sur la présente situation.

Le gouvernement impérial pourrait peut-être cependant s'objecter fortement à ce que le Canada prohibe complètement l'immigration des Hindous et cette opposition de Londres serait naturellement prise en considération ici.

LE CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 3 — M. McCool veut obtenir un mémoire tendant à la construction du canal navigable de la baie Georgienne par le gouvernement du Dominion. A la réunion annuelle qui vient d'être tenue à North Bay par le Board of Trade, le canal de la baie George a fait le principal sujet de la discussion ; et la proposition du gouvernement de nommer une Commission Royale pour examiner la matière a été vigoureusement prise à partie dans les différents discours qui furent prononcés. On estime en effet que l'on possède actuellement, de par les travaux effectués par les explorateurs, tous les renseignements nécessaires. La nomination d'une commission n'aurait pour effet que d'augmenter les frais et retarder l'exécution du projet.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR

SIR L.-A. JETTE, DONT LE TERME D'OFFICE DE CINQ ANS VIENT D'EXPIRER, SERA TOUT PROBABLEMENT CONTINUE DANS SES FONCTIONS.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 3 — Il ne semble pas probable que le gouvernement ait l'intention de nommer bientôt un autre lieutenant-gouverneur pour remplacer Sir Louis Jetté, dont le terme d'office de cinq ans vient d'expirer. Conformément aux statuts, le lieutenant-gouverneur continue à occuper cette charge jusqu'à ce que son successeur soit nommé. Le gouvernement ne voit aucune raison de mettre fin au mandat de Sir Louis comme représentant du Roi à Québec.

MONSEIGNEUR DE SAINT-HYACINTHE

IL PRESIDE AU COUVENT DES DAMES DE LA PRESENTATION DE MARIE UNE FORT IMPOSANTE CEREMONIE RELIGIEUSE A LAQUELLE ASSISTENT PLUSIEURS MEMBRES DU CLERGE.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 3 — Une imposante cérémonie religieuse a eu lieu au couvent de la Présentation de Marie, sous la présidence de Monseigneur l'évêque de Saint-Hyacinthe.

Des voeux temporaires ont été prononcés par Miles Emma Senay, de Saint-Césaire, dite soeur Marie Saint-Césaire; Rose Anna Rodier, de Central Falls, dite soeur Marie Sainte-Luce; Marie Agnès Auclair, de Westbrook, dite soeur Marie Sainte Florence; Eva Gélinas, de Fitchburg, dite soeur Marie de Liesse; Marie Lamoureux, de Saint-Césaire, dite soeur Marie Anne Emilie; Angélina Dion, de New Bedford, dite soeur Marie Sainte Marthe; Angelus Ouimet, de Saint-Césaire, dite soeur Agnès de Jésus; Marie Rose Chadeleine, de La Présentation, dite soeur Marie-Anne Philomène; Albertina Desnoyers, de Saint-Jean-Baptiste, dite soeur Marie Saint-François-Xavier ; Herminie Langlois, de Nashua, dite soeur Marie Onésime; Léona Bessette, de Saint-Grégoire, dite soeur Marie Sainte-Sabine; Anastasie Desprès, de Saint-Hyacinthe, dite soeur Marie Saint-Germain; Marie Auger, de Saint-Aimé, dite soeur Marie Sainte-Olympe; Marie Salvail, de Saint-Germain, dite soeur Marie Saint-Christophe; Léonie Maynard, de Waugeran, dite soeur Marie Cécile; Marie-Louise Bruneau, de Granby, dite soeur Marie Saint-Michel des Saints; Eugénie Cloutier, de Saint-Barnabé, dite soeur Marie Saint-Ludger; Rose Délia Robert, de Saint-Valérien dite soeur Bernadette Marie; Cécile de Connolly, de Québec, dite soeur Marie Edouard; Alma Girouard, de Fitchburg, dite soeur Marie Sainte-Bathilde; Marie-Louise Robert, de Richmond, dite soeur Marie Saint-Victorin; Emma St-Marie, de Fall River, dite soeur Marie Blanche; Rose Ponson, de Plessisville, dite soeur Marie Flavienne; Alice Dery, de Dover, dite sour Marie Pamphile; Florina Lemois, de Phénix, dite soeur Marie Laurentia; Marie Bibault, de Saint-Nazaire, dite soeur Marie Adélia.

Ont revêtu l'habit de la congrégation: Mlles Rose Alma Normandin, de Saint-Valérien, dite soeur Sainte-Enlalie; Ernestine Choquette, de Montréal, dite soeur Marie Ildefonse.

On remarquait au choeur: MM. les chanoines Ludger Guertin, vicaire général; L. A. Senécal, curé de la cathédrale; MM. les abbés Gannon, C.S.R.; A. Desnoyers, O. Leduc, C. N. Leduc, G. C. Richard, A. V. Roy, M. Cordeau, R. Desnoyers, A. M. Daoust, J. A. Fontaine, Frère Aimé.

C'est M. l'abbé P. M. A. Hogue, curé de Saint-André d'Acton, qui a prononcé le sermon de circonstance.

LE DEPARTEMENT DE L'IMMIGRATION

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 3 — Le département de l'immigration vient de terminer ses statistiques pour l'année 1907. Pendant ces douze mois, il est arrivé au pays 277,376 immigrants contre 215,912 en 1906, une augmentation de 61,464. De ce nombre, 220,825 sont venus par les steamers océaniques contre 152,130 l'année précédente, une augmentation de 68,695. Les immigrants venant des Etats-Unis en 1906 avaient été au nombre de 56,551 l'an dernier, une diminution de 7,231. L'augmentation de l'immigration trans-océanique a été de 45 pour cent tandis que l'immigration américaine a subi une décroissance de 11 pour cent. Les deux réunies forment une augmentation de 28 pour cent sur les 12 mois précédents.

PROJETS GOUVERNEMENTAUX

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 3 — Le bill du gouvernement pour amender la loi électorale, de même que celui de la commission des chemins de fer, a été présenté au Cabinet en conseil, samedi après-midi et expédié en détail. Les mesures telles que finalement adoptées seront bientôt présentées devant le parlement. Le nouvel acte pourvoira à faire infliger des peines plus sévères à ceux qui se seront rendus coupables de fraude électorale, de même que celui de la commission des chemins de fer, a été présenté au Cabinet en conseil, samedi après-midi et expédié en détail. Les mesures telles que finalement adoptées seront bientôt présentées devant le parlement. Le nouvel acte pourvoira à faire infliger des peines plus sévères à ceux qui se sont rendus coupables de fraude électorale sous quelque forme que ce soit ; il changera certaines clauses du règlement actuel afin de prévenir le plus possible l'enlèvement ou l'addition de bulletins dans les urnes électorales. Le bill suivra le bill d'Angleterre en ce qui concerne l'empêchement de la publications des dépenses d'élection dans de plus amples détails qu'il n'est présentement nécessaire.

Quant au bill de la commission des chemins de fer, le gouvernement essaie de préparer une clause satisfaisante permettant une clause satisfaisante permettant une clause satisfaisante messages téléphoniques d'une compagnie à l'autre à travers tout le Canada. Le problème est assez compliqué par ce fait que les compagnies indépendantes ont des systèmes différents de celui de la compagnie Bell et que cette dernière s'objecte à transmettre sur ses fils les messages à longue distance venant des autres compagnies dont le matériel n'est pas aussi perfectionné et qui ne sont pas munies du système des communications lointaines. En cas de plainte de la part de ses clients, la compagnie a peur d'être obligée de payer pour les fautes des autres compagnies.

The John Murphy Company Limited

Lundi, 3 Février 1908

Ecoulement pour Cause d'Inventaire

Demain nous rapprochera d'un autre jour de celui de l'inventaire. Ce qui signifie que dans chaque rayon du magasin tous les petits lots de marchandises qui ont échappé aux ventes d'écoulement, seront enlevés des tablettes, et pour aucune autre considération que celle d'en disposer immédiatement, ils ne seront offerts à des prix plus élevés que ceux-ci.

Gilets et Robes de Chambre

Gilets de chambre piqués pour dames, valant $6.00 et $6.50, mardi, chacun 3.00

Robes de chambre piquées pour dames, valant $12.50 et $16.50, grandeur 33 et 36 seulement, mardi $6.25 et . . 8.25

Jupes et Jupons

20 jupes en alpaga et en tweed de couleur pâle qui se vendaient $6.50 ; mardi, chacune . . $2.95

Jupons en satinette noire pour dames, valant 1.25 et 1.35 ; mardi chacun 95

MOUCHOIRS

Mouchoirs en coton garnis de dentelle pour dames, à écouler pour 05

Mouchoirs en batiste bordés pour messieurs ; offre spéciale pour écouler 10

Mouchoirs en pure toile avec initiales au coin pour dames, valant .25 ; mardi 15

3 PETITS LOTS D'ETOFFES A ROBES

1o LOT.

360 verges de nouveau mohair à rayure, noir et marine seulement, magnifique fini lustré et soyeux. Régulier .75. Mardi la verge 38

2o LOT.

300 verges, ce qui nous reste de nos tissus pure laine pour costumes, gris clair, fauve et gris foncé, 48 à 50 pouces de large. Prix régulier $1.00. Mardi, la verge 38

3o LOT.

200 longueurs de robes comprenant des popelines françaises, armures, panamas, etc., qui se vendaient 5.25 et 6.25. Mardi la longueur de 7 verges . 2.75

UN CHEVAL BROYE SOUS UN TRAMWAY

UN GRAVE ACCIDENT EST ARRIVE A LA COTE DES NEIGES. —UN HOMME VOIT LA MORT DE PRES.

Un cheval a été frappé par un tramway et tué, samedi après-midi, à la Côte-des-Neiges, vis-à-vis l'avenue Selkirk.

Le cheval appartenait à MM. Hart et Adair, marchand de charbon. Le conducteur de l'attelage a lui-même échappé à la mort, en sautant.

AU COLLEGE DE MONTREAL

HIER, ON A CELEBRE SOLENNELLEMENT DANS CETTE SYMPATHIQUE INSTITUTION, LA FETE DE LA PURIFICATION, TITULAIRE DE LA MAISON.

Selon la tradition, hier, on a célébré avec solennité la fête de la Purification au Collège de Montréal. Malgré que ce soit dimanche, une soixantaine de prêtres étaient venus apporter à Messieurs de Saint-Sulpice, avec leur sympathie, leur admiration.

Après les vêpres qui furent chantées très solennellement, M. l'abbé Curotte, aumônier des Soeurs du Bon Pasteur, fit le sermon de circonstance. Il commenta avec beaucoup de maîtrise, le mystère du jour: La Présentation de Jésus-Christ au temple, montrant le sacrifice que Jésus, ce jour-là, fit de Lui-même. Il parla de l'esprit de sacrifice.

Les offices paroissiaux étant terminés en ville, un grand nombre de curés et de vicaires vinrent prendre place à la table collégiale pour le souper.

Outre Monseigneur l'archevêque et Monseigneur l'auxiliaire, l'un et l'autre anciens élèves de la maison, on remarquait autour de Monsieur le supérieur de Saint-Sulpice, M. le chanoine G. Gauthier, curé de la cathédrale ; M. le chanoine E. Roy, chancelier du diocèse ; M. le chanoine Lepailleur, curé du Mile-End ; M. l'abbé Bélanger, curé de Saint-Louis de France ; M. l'abbé Laforce, curé de Saint-Vincent de Paul ; M. l'abbé P. Perrier, visiteur des écoles catholiques de Montréal; M. l'abbé Charpentier, aumônier de l'Ecole de Réforme; le R. P. Hamel, de l'Ordre de saint Dominique, de l'église de N. D. de Grâces ; le R. P. Lecompte, provincial de la Compagnie de Jésus ; le R. P. Bourque, de la Compagnie de Jésus, etc., etc. La plupart des messieurs de Saint-Sulpice des différentes maisons sulpiciennes de la ville, étaient aussi à la fête.

Après le repas, Monseigneur annonça un grand congé pour mardi prochain.

Sa Grandeur alla saluer les élèves qui le reçurent avec les honneurs dûs à sa dignité de Premier pasteur du diocèse.

On causa ensuite longuement dans le "cloître", ayant pour témoins, les nombreux tableaux d'art qui le décorent, et chacun prit ensuite le chemin de chez soi, emportant un bon souvenir de cette réunion familiale.

C'est ainsi qu'à Saint-Sulpice la tradition se transmet dans ces colloques annuels, entre les anciens de la maison et ceux qui l'habitent présentement. De telles fêtes unissent et font aimer l'Alma mater.

LE PREMIER MINISTRE DE HAZSARD

On télégraphie de Charlottetown, le 1er février:

Les députés libéraux de la province se sont réunis hier soir (vendredi) et ont choisi pour chef, l'hon. Frank L. Hazsard, C. R., qui succédera par conséquent, à feu l'hon. Arthur Peters, comme premier ministre.

M. Hazsard est né près de Charlottetown, en 1845. Il fut admis au barreau en 1872. Il a eu pour associés, l'hon. John Longworth, puis sir Louis Davies. Il est maintenant le chef de la société Hazsard, Gaudet et Hazsard.

Il a été élu député de Charlottetown, à la législature provinciale en 1904 et, en 1905, il a été appelé à faire partie du cabinet Peters, sans portefeuille.

AVIS SPECIAL

Le nouvel orgue à 2 claviers, étalé dans notre vitrine a été très admiré, et nombre de visiteurs, à nos entrepôts, ont été enchantés de sa magnifique et riche tonalité. Layton Bros. seuls agents, 144 rue Peel, vis-à-vis le square Dominion.

DEMANDEZ PARTOUT LES

Grands Vins de Bourgogne

Marque MISSEREY FRERES

LIVRES EN CAISSES D'ORIGINE GARANTIE

Caisse de 12 bouteilles assorties $6.50 à $10.50

Caisse de 24 ½ bouteilles assorties $7.50 à $10.50

Tous Grands Crus de Bourgogne, Mâcon, Pommard, Corton, Volnay, Nuits, etc. Grands Vins Mousseux de Bourgogne.

Maison de Vente : L. O. D'ARGENCOURT, 362 St Denis.

Pour tous renseignements :

M. VIGNES, agent français, Edifice "La Patrie", Montréal.

LA MAIRIE A ST JEAN

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Jean, 3. — A une assemblée convoquée par quelques notables de Saint-Jean, à laquelle assistaient un grand nombre d'électeurs municipaux, on a décidé d'offrir de nouveau la candidature à la mairie au maire actuel M. T. S. Messier, C. R. Un comité a été formé pour rencontrer M. Mesier à ce sujet. La mise en nomination des candidats pour l'élection du maire et des échevins aura lieu à la salle de l'Hôtel de Ville, le lundi 17 du courant, et la votation, le 24.

LA TETE DU GOUVERNEUR

UN DEPUTE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE DEMANDE LA DEMISSION DE L'HON. M. DUNSMUIR.

Victoria, C.-B., 3 — M. John Oliver, un député libéral à la législature de cette province, a créé beaucoup de sensation, à la Chambre et dans la ville, samedi, en proposant l'adoptant d'une requête au gouverneur-général demandant la démission du gouverneur Dunsmuir.

Il donne pour raison de sa démarche que le lieutenant-gouverneur a refusé d'approuver le "Natal Act", parce qu'il faisait partie d'une compagnie qui avait entrepris des travaux qu'elle voulait faire exécuter par des Japonais.

ECHOS DE RIGAUD

LA NOMINATION DU CURE DE LA PAROISSE. — SON ARRIVEE A RIGAUD LE 10 FEVRIER PROCHAIN. — SA FAMILLE. — SES ANTECEDENTS.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Rigaud, 3 — Comme la "Presse" l'a déjà annoncé, M. l'abbé J. Albini Primeau, curé de la paroisse du T. S. Rédempteur, est nommé curé de notre paroisse, en remplacement du regretté M. Reid. Il arrivera au milieu de nous le 10 février prochain, il sera le bienvenu. C'est une vieille connaissance que la paroisse accueillera avec beaucoup de sympathie.

M. l'abbé Primeau a 45 ans. Il est dans la force de l'âge. Tout fait espérer que la Providence le laissera longtemps au milieu de nous et qu'il y exercera un fécond et précieux sacerdoce.

M. Primeau est né à Saint-Louis de Gonzague, d'une famille qui a donné plusieurs de ses enfants à l'Eglise. Trois de ses soeurs font partie de la communauté des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie d'Hochelaga. L'une d'elles est supérieure de l'Académie de la paroisse Saint-Louis de France, rue Cherrier, à Montréal. Il est allié à la famille de Monseigneur Allard, le vicaire général de notre diocèse, famille elle aussi, bénie de la Providence.

M. Primeau a fait ses études classiques au collège de Joliette et ses études théologiques chez Messieurs de Saint-Sulpice, au grand séminaire de Montréal. Il a été successivement vicaire à Saint-Paul, à Joliette, à Saint-Cyprien de Napierville, à Saint-Urbain, à Châteauguay, puis à Rigaud, d'où il partit pour remplir les fonctions de curé de la paroisse du T. S. Rédempteur.

M. Primeau n'est donc pas inconnu à Rigaud, son souvenir était demeuré très vivant chez tous ceux qui l'ont connu lorsqu'il était vicaire du bon Monsieur Reid. Les qualités d'administrateur qu'il a montrées dans la paroisse du T. S. Rédempteur, sont un gage que les affaires de la nôtre seront entre bonnes mains. Les pauvres de la paroisse qu'il va quitter le pleureront, il avait toujours été pour eux le meilleur soutien. Ceux de Rigaud profiteront de ses qualités charitables.

Les obsèques que notre paroisse a faites à M. l'abbé Reid ont prouvé en quelle estime nous tenions ce vénérable prêtre. La réception que nous ferons à notre nouveau curé lui prouvera toute la joie que nous éprouvons à le recevoir chez nous, en qualité de pasteur de nos âmes.

LA MAIRIE DE WESTMOUNT

M. GALBRAITH EST REELU POUR UN DEUXIEME TERME.

M. W. Galbraith a été réélu, samedi soir, maire de la ville de Westmount pour un second terme.

Le Conseil est parvenu à faire ce choix après un caucus d'une heure et trois-quarts. C'est le triomphe du comité des citoyens qui le voulait pas avoir un des siens à la mairie afin de conserver la majorité parmi les conseillers.

M .W. Galbraith, réélu maire de Westmount, samedi soir.

La nomination de M. Galbraith a été proposée par MM. Trenholme et Rutherford.

Ont voté en faveur : les conseillers Trenholme, Murphy, Rutherford et Campbell. Contre : les conseillers Galbraith, Brady et Hall.

Le maire Galbraith a consenti à occuper la charge jusqu'à ce qu'un autre arrangement devienne possible.

CASTO

Pour Bébés et La Sorte Que Vous Avez

Porte la Signature de Casto

Vente à $1.00

La première vente à un seul prix de la saison. Splendides chances d'économiser plus qu'à tout autre magasin, sont offertes dans cette annonce.

Tricots pour hommes, de $1.75 pour $1.00

Tricots pure laine pour hommes, large collet s'enroulant, poignets et bas à côtes ,marine et rouge. Toutes grandeurs. Régulier $1.75. . . . $1.00
Mardi. . . . . .

Au Rayon des Manteaux, $1.00 achetera

Robes de matin en flanellette, couleurs : rouge, noir, rouge et bleu, avec de jolis dessins blancs. Prix réguliers $1.29 et $1.39 . . . . . $1.00
Mardi, chacune . . . . . .

Quantité limitée de JUPONS EN MOREEN bleu ,rouge et gris, large volant circulaire. Prix régulier $1.69 . . . . . $1.00
Mardi, chacun . . . . . .

Occasions à $1.00 au Rayon des Chaussures

Lignes désassorties de souliers à lacets en chevreau dongola, souliers à lanières et bottines à boutons, pour dames. Valant jusqu'à $2.50. . . $1.00
Pour. . . . . .

Bottines à lacets en chevreau dongola, semelles fortes et larges, points 7 à 2, pour enfants. Rég. $1.50. La paire. $1.00

1 douzaine de Mouchoirs en Linon Irlandais $1.00

VALEURS TRES SPECIALES

Beaux mouchoirs en linon clair irlandais, jolis bords en dentelle, la douzaine. $1.00

Beaux mouchoirs en linon à points d'ourlet, avec initiales brodées, la douzaine. $1.00

ARTICLES DE MENAGE POUR $1.

Mousselines à Rideaux Tachetées de Blanc, valant $1.50 pour $1.00

Marchandises parfaitement nouvelles, venant d'être mises en stock et se vendant régulièrement 25c la verge. Mardi, une pièce de chaque sorte, pois de neuf grosseurs différentes, à vendre à, 6 verges, valant $1.50, pour. . . . $1.00

Rideaux en dentelle blanche de $1.25 pour $1.00

20 paires de rideaux en dentelle Nottingham blanche, jolie bordure simple, grandeur 60 pouces x 3½ verges. Notre valeur supérieure spéciale à $1.25 la paire. Mardi, tant qu'il y en aura. $1.00

Couvertures de Meubles de $1.35 pour $1.00

Un lot de couvertures de meubles, de divers dessins et couleurs, valant jusqu'à $1.35 la verge. Mardi. $1.00

Tapis de Table de $1.25 et $1.35 pour $1.00

Tapis de table en damas, quelques grandeurs désassorties. Prix réguliers $1.25 et $1.35 chacun. Votre choix, mardi, à. . . $1.00

Valeur de $1.50 en Dentelle, pour $1.

$1.00 achètera des valeurs de $1.50, dans ce rayon, mardi.

DENTELLE ET INSERTION TORCHON FAITES A LA MACHINE, fini toile, recommandables pour leur durée. Régulier 9 cents la verge. MARDI, 18 verges pour. $1

1,500 VERGES de véritable dentelle Torchon, faite à la main, très belle, et aussi de qualités moyennes. Valeurs jusqu'à 25 cents la verge. Mardi, spécial, la douzaine. $1

Dessus d'Oreillers et Dessus de Meubles, de $1.45 pour $1.

DESSUS D'OREILLER EN APPLIQUE, grandeur 32 x 32, sur beau linon de toile, avec tulle de Bruxelles au centre, et travail découpé et points de chainette aux coins, de très bonne qualité. Prix régulier $1.45, pour, chacun. $1

TAPIS DE BUREAU EN APPLIQUE, grandeur 18 x 54, pour convenir aux susdites tales d'oreiller, avec tulle de Bruxelles aux coins et ouvrage découpé, à points de chainette aux coins, formant un tout élégant. Prix régulier $1.45, pour, chacun. $1

Pièces de Centre en Toile, de 25c, 6 pour $1.00

Pièces de centre en toile blanche étampée, grandeur 18 x 18, étampées sur bonne toile à brins tirés, avec bordure-boutonnière, tous les plus nouveaux dessins, tels que fleurs, oeillets, etc., et le nouveau travail Wallachian, et boutonnière pour y insérer du tulle. Prix régulier 25c chacune. Prix de vente, 6 pour. . . . $1

Dessus de Coussin Lithographiés, de 39c, 3 pour $1.

Dessus de coussin lithographiés, tous les plus nouveaux dessins, tels que : Calibataire, ours Teddy, touriste en automobile, roses, cupidon et plusieurs autres. Prix régulier 39c, 6 pour. $1

10 verges de mousselines à robes pour $1.

Environ 100 longueurs de robes en mousselines imprimées, couleurs et dessins assortis. Votre choix, 10 verges pour. $1.00

COUPONS A $1.00 CHACUN

Coupons d'indiennes, guingans, organdis imprimés, mousselines, tissus lavables de toutes sortes, longueurs variées de 4, 5, 6, 7 et 8 verges, pour, chacune $1.00

Coupons d'étoffes à robes, de couleurs et tissus variés. Votre choix, la longueur $1.00

Petits coupons de tweeds, serges à costumes, etc $1.00
La longueur . . . . . .

W. H. Scroggie Limited

Commandes par la poste exécutées.

ANGLE STE CATHERINE, UNIVERSITE ET VICTORIA.

Demandez le Catalogue.

EDITORIAL

Il y a de la saine logique dans les sacrifices faits durant cette vente après l'inventaire, à ce magasin, où l'on fait preuve de prudence, de sagesse et d'esprit de progrès. La marchandise est placée là où on peut en disposer immédiatement, et par ce moyen nous créons de l'espace pour y mettre les nouvelles marchandises du printemps.

4 Verges de Chiffon de 39c, pour $1.00

Beau chiffon de soie, 45 pouces de large, couleurs: écru, bleu de ciel, rouge, rose, mauve, gris, jaune, vert, brun, marine, crème, noir et blanc. Prix régulier 39c. Demain seulement, 4 verges pour. $1.00

Très convenable pour blouses, garnitures de chapeaux, et voiles tempête et d'automobilistes.

Nouveaux Voiles de 1½ vg. de long, $1

Ces voiles font partie d'une consignation tout à fait nouvelle reçue il y a moins de deux semaines et nous les faisons entrer dans cette vente pour que vous vous rendiez compte de la nature moderne et choisie du stock que nous avons ici.

Il y a de jolis voiles en tulle avec gros pois de chenille et bords brodés; d'autres avec les plus nouvelles bordures en chenille; aussi une grande variété de voiles en chiffon. Prix spécial $1.00

ARTICLES EN CUIR

Rouleaux et boîtes à musique, étuis à cigares et à cigarettes, sacoches et sac tour de poignet, porte-cartes et boîtes à lettres, tout ce qu'il y a de plus nouveau en dessins et couleurs. Régulier $1.50 . . . . LE CHOIX A $1.00

Chemises de Nuit et Jupons en Batiste à $1.00

CHEMISES DE NUIT EN BATISTE, style Marguerite, devant avec 3 groupes de 10 remplis et rangs d'insertion de dentelle, garniture de dentelle et de ruban. Régulier $1.25, pour. $1.00

CHEMISES DE NUIT EN BATISTE, col haut, empiècement fait de petits remplis, col, devant et manches garnis de broderie. Régulier $1.25, pour $1.00

JUPONS EN BATISTE, deux styles différents, les deux avec large volant de linon, un avec groupes de remplis, trois rangs d'insertion de dentelle, un rang d'insertion de broderie, remplis, franges et large dentelle, l'autre a trois plis à point d'ourlet et garniture de broderie, 11 pouces de profondeur, chacun $1.00

Robes de Flanellette pour Enfants à $1.00.

Prix Réguliers $1.25 et $1.49

Robes de flanellette, marine, avec pois blancs, styles Buster Brown et corsage, toutes bien confectionnées, corsages et manches doublés, jupe ample et ourlet large, pour enfants de 8, 10, 12 et 14 ans. Prix réguliers $1.25 et $1.49. Mardi $1.00

TOILES, COTON, LITERIE

Grandes Occasions à $1.00

Coupons de damas de table irlandais blanchi et de toile de table écossaise non blanchie, de qualités durables, 60, 66 et 70 pouces de large, coupons de 2, 2½ et 3 verges. Choix à $1.00
La longueur. . . . . .

Torchons de Vaisselle et Serviettes à Verrerie

Lots désassortis par paquets de 6, 8, 9, $1.00 le lot

Serviettes ourlées à verrerie, en grosse toile écossaise, serviettes ourlées à verrerie, avec les mots "Glass" ou "Tea Cloth" imprimés sur la bordure, 6, 8 ou 9 par lot. Prix $1.00

Serviettes de Table "lots de soldes" $1.00 le lot

Serviettes de table en toile, dessins assortis, diverses grandeurs, 18, 20, 22 et 24 pouces carrés, en lots de 5, 6, 8, 10 et 12. Votre choix, le lot $1.00

Serviettes de bain et Serviettes de chambre à coucher en toile

En lots de 6, 7, 8, 10 et 12 serviettes pour $1.00

Serviettes blanches à bain, 6, 7 et 8 . . . . . $1.00
Pour . . . . . .

Serviettes crèmes à bain, en lots de 6, 8, 10 et 12 . . . . . $1.00
Pour . . . . . .

Serviettes à bain en toile brune, en lots de 1, 2 et 3 . . . . $1.00
Pour . . . . . .

Serviettes en toile ouvrée blanche, en lots de 4, 5, 8 et 10, pour $1.00

Toile à essuie-mains $1.00 la longueur

Grosse toile écossaise, toile quadrillée à essuie-mains, grosse toile de Russie, toiles à napperons à thé et à torchons de vaisselle ,coupons de 6, 8, 10, 12 et 15 verges. Votre choix, la longueur, à $1.00
Chacune . . . . . .

Flanellette et imitation de chamois Dusters, ourlés, en lots de 8, 10 et 12 . . . . . $1.00
Pour . . . . . .

Tissus blancs, cotons blancs à draps, etc. Offre spéciale à $1.00

Batiste Lonsdale blanche, beau fini doux et soyeux, 6, 7 et 8 verges pour $1.00

Coton blanc résistant, 36 pouces de large, 8, 10 et 12 verges pour. $1.00

Coton blanc à draps, fini uni et croisé, 5 verges $1.00
Pour . . . . . .

Taies d'oreiller confectionnées, en lots de 4, 6, 8 et 10 taies. Votre choix, le lot . . . $1.00

Draps confectionnés, en coton anglais, d'un blanc pur, double largeur. Prix régulier $1.25. Votre choix, le drap . $1.00

Draps non blanchis confectionnés. Prix, mardi $1.00
2 pour . . . . . .

Papeterie--N'importe lequel des articles suivants pour $1.00

RAYON DE LA PAPETERIE, 2 Etage.

1 plume, 2 bouts, 1 boîte cire. $1.00

1 plume et crayon-combinaison, à placage d'or.

10 mains. $1.00

2 boîtes de papier-toile Holland, Montréal en relief sur le papier.

1 boîte de cire à cacheter, 4 couleurs.

10 mains de papier-toile à lettre, n'importe quel ancien cachet anglais en relief.

5 boîtes de papier. $1.00

5 boîtes de papier vélin pressé à la main, 120 feuilles, 120 enveloppes.

1 plume-fontaine. . $1.00

1 plume-fontaine, réservoir Chase, pointe fine, moyenne ou grosse, avec pince pour la fixer aux poches.

Etoffes à Robes de haute qualité à $1.00 la Verge

Superbes éoliennes de soie de fantaisie, popeline de soie unie, éolienne de soie unie, assorties en couleurs variées, convenables pour robes de soirée. Ce sont de riches tissus vendus régulièrement $1.25, $1.35 et $1.50 la verge. Le choix, mardi, la verge . . . $1.00

Homespuns de fantaisie pour costumes, tissus anglais de fantaisie, pour costumes, worsteds de fantaisie, tissus à costumes français, 54 pouces de large ; assortis en gris, brun, bleu et mélanges de vert. Rég. $1.25, $1.35 et $1.50, la verge. Mardi, la verge . . . $1.00

Drap français uni. Qualité de $1.35. Mardi . . . $1.00

Etoffes à Robe Noires à $1.00 la Verge.

Cette offre comprend les meilleurs tissus et les plus nouvelles étoffes à robe noires, telles que : vénitien noir Princess, $1.35, pour, la verge. . . $1.00

Grenadine de soie noire, $1.25 et $1.50, pour, la verge. . $1.00

Eolienne de soie noire, $1.35, pour, la verge. . $1.00

Cachemire français noir $1.35, pour, la verge. . $1.00

Drap satin Duchess noir, $1.39, pour la verge. . . . $1.00

Drap tire-bouchon noir. Régulier $1.38, pour. $1.00

Armure et Melrose noirs. Régulier $1.29, pour. . . . $1.00

Voile de Paris noir. Rég. $1.30, pour. . . . $1.00

Aussi un lot d'autres tissus, tous réduits, à, la verge. . . $1.00

Peignes de $1.75 pour $1.00

Peignes en véritable acier taillé, fini supérieur, dents grillées à la main, dans une jolie boîte. Régulier $1.75, pour. . . $1.00

Section des Occasions

Au 3ème Etage.

Grandes aubaines, demain, à. $1.00

Prenez l'ascenseur et visitez cette nouvelle section.

Featherbone recouvert de croisé de 7c la verge, pour blouses, noir ou blanc. Spécial, 1 douz. de blanc et 1 douz. de noir pour. $1.00

Voyez notre paquet de valentins assortis à. . $1.00
Rayon des livres, 2e étage.

Vente à $1.00

Avec des valeurs comme celles-ci notre magasin devient le point de mire de tout acheteur soigneux.

Bas en Cachemire pour Dames

3 paires pour $1.00

Bas à côtes en cachemire noir pure laine de bonne qualité, bien en forme, cheville renforcée, talons et bouts doubles, valant régulièrement jusqu'à 65c. Mardi, 3 paires pour. $1.00

COMBINAISONS DE DAMES

2 complets pour $1.00

Belles combinaisons blanches à côtes ,envers laineux, grosses manches, ouvrant en avant, splendide pesanteur pour le commencement du printemps. Prix régulier 75c. Mardi, 2 complets pour $1.00

Corsets, 12 différents styles pour $1.00

En coutil de bonne qualité, blanc ou gris ,avec ou sans jarretelles, buste haut et bas, grandeurs 18 à 30. 12 différents styles à. . . . $1.00

Chemises de nuit en Flanellette,

De $1.25 pour $1.00

Chemises de nuit en flanellette, en blanc, rose ou bleu, col haut, empiècement rond avec groupes de remplis et piqûres de fantaisie ; col, empiècement et manches garnis de broderie. Régulier $1.25 . . . . . $1.00
Pour . . . . . .

Ceintures élastiques noires en acier, $1.00

VALEUR TRES SPECIALE EN FAIT DE CEINTURES ELASTIQUES noires en acier, seyant à la perfection, élégantes et fortes. Prix régulier $1.25. Mardi. $1.00

NOUVEAUX ARTICLES DE COU

Se vendant régulièrement $1.50 pour $1.00

Nouveaux revers en dentelle, ivoire seulement, le plus nouveau style en fait de collets de dentelle. Rég. $1.50. Mardi. $1.00

Foulards blancs en laine tricotée, et foulards de couleur en soie tricotée. Rég. $1.25. Mardi. $1.00

4 verges de ruban de 35c, pour $1.00

Rubans de 35c. 4 Verges pour $1.00

Rubans de soie taffetas très pesant, 6 pouces de large, avec magnifique fini lustré brillant, dans toutes les nuances, noir, blanc et crème compris ; ce sont de magnifiques rubans pour chapeaux, ceintures, etc., une complète variété de toutes les nuances élégantes de la saison. Qualité régulière de 35c, 4 verges pour. $1.00

Rubans de 25c — 5 verges pour $1.00

Rubans de soie taffetas, au-delà de 5 pouces de large, avec superbe fini lustré brillant, dans toutes les nuances ; c'est un ruban convenable pour chapeaux, ceintures, etc., dans une complète variété des plus nouvelles et des plus chics nuances. Qualité régulière de 25c, 5 verges pour $1.00

FLANELLES ET FLANELLETTES

Petites pièces à $1.00 chacune.
Petites longueurs de flanellettes saxonne blanche, fini doux.
Coupons de 7, 8, 10 et 12 verges, le choix, la longueur. $1.00

Flanellettes à chemises rayées, fabrication anglaise, rayures pâles, moyennes et foncées. Coupons de 8, 10 et 12 verges. Le choix, la longueur. $1.00

Flanellettes rayées, 36 pouces de large. Longueurs de 8, 9 et 10 verges. La longueur. $1.00

WRAPPERETTES ET CACHEMIRETTES, longueurs de 8 et 10 verges. La longueur, pour. $1.00

Magnifique cachemirette imprimée, drap à kimono imprimé, flanellettes duvet de cygne imprimées, etc. Couleurs : marine et blanc, noir et blanc, cramoisi, vert, gris, grenat, etc. Choix d'effets de pois, de rayures et de fleurs. Coupons de 8 et 10 verges. Le choix, la longueur. $1.00

FLANELLES GRISES ET MARINE. Coupons de 5, 6 et 8 verges, pour. $1.00

Linons blancs, mousseline claire, etc. La longueur . $1.00

Longueurs de linon Victoria, mousseline claire blanche, batiste, etc. Coupons de 6, 8 et 10 verges, la longueur. $1.00

Offres spéciales de $1.00 dans les Epiceries

10 boîtes de tomates, marque Strathcona. Régulier $1.20. . . . . $1.00
Pour. . . . . .

100 douzaines de boîtes de blé-d'Inde sucré de la meilleure qualité, pour, la douzaine. $1.00

4 livres de notre mélange de thé Strathcona de la valeur régulière de 35c, pour. $1.00

21 livres du meilleur sucre granulé. $1.00

Seulement un lot de chaque chose à un client.

Offres spéciales de $1. à la section des tapis

Nattes en Peluche-Mohair

Nattes en peluche-mohair, de la meilleure qualité, centre frisé, bordure unie, bouts frangés. Prix régulier $1.25. Lundi. . . $1.00

Tapis de Bruxelles de $1.25 pour $1.00

Un magnifique lot de tapis de Bruxelles anglais, avec magnifiques bordures pour appareiller. Régulier, $1.25. Lundi. $1.00

Tapis d'escalier Axminster $1.55 pour $1.00

Un lot de tapis d'escalier Axminster, très choisi. Régulier $1.55. Lundi. . . $1.00

Dessous-Bras de 15c, 10 paires pour $1.00

Nos dessous-bras spéciaux légers, recouverts sur les deux côtés, grandeur 1, 2, 3. Régulier 15c. Spécial, 10 paires pour. $1.00

ECHOS MONDAINS

Dimanche, le 26 janvier, il y eut une charmante réunion de parents et d'amis en l'honneur de M. et Mme J. D. Vary, de retour de leur voyage de noces. La fête eut lieu chez M. Joseph Vary, de la rue Richmond. On y fit de la musique, de la danse et de la déclamation.

× × ×

M. et Mme D. Desrosiers, —Mlle Aurore Dubord — de retour de leur voyage de noces, ont reçu dimanche le 2 février, au No 92 rue St-Denis.

× × ×

Mlle Amabilis Nadeau, de St-Aimé, est en promenade à Montréal, chez Mlle Albertine David, rue St-Denis, pour une quinzaine.

× × ×

Madame Napoléon Brunet, de Sainte-Geneviève, Madame Orphire Legault, de Sainte-Anne de Bellevue et Mademoiselle Angélina Lortie, de la Côte des Neiges, accompagnés de Monsieur Ludger Legault, du Manitoba, sont de retour à Montréal après avoir visité leurs parents de Boston, Marlboro, Providence, etc., ils sont enchantés de leur voyage.

MORT D'UN VIEUX PASTEUR

LE R. P. BARBIER SUCCOMBE A LA PNEUMONIE A BOSTON.

(Spécial à la "Presse")

Boston, 3. — Le révérend père Félix Barbier, mariste de l'église de Notre-Dame des Victoires, rue Isabelle, a succombé à la pneumonie samedi matin, après plusieurs mois de maladie.

Le père Barbier était né à Dijon, France, et exerçait son ministère à Boston depuis 12 ans. Il était âgé de 69 ans. Il fut ordonné prêtre à Moulins en 1865 et enseigna l'anglais et le français dans différents collèges pendant 20 ans.

C'est en 1887 qu'il vint aux Etats-Unis. Il fut d'abord curé de l'église française de cette ville. En 1891 il se rendit à St Paul (Minnesota) qu'il quitta pour venir à Boston.

Les funérailles auront lieu demain matin à 10 heures.

RIEN N'EST A LEUR EPREUVE

DES CAMBRIOLEURS PILLENT UNE FABRIQUE, MALGRE QU'UN DOGUE FEROCE Y FUT ENFERME. — EPICERIE CAMBRIOLEE.

On a rapporté à la police un autre cas qui démontre qu'il existe, dans notre ville, des rôdeurs qui savent rendre dociles les cerbères les plus redoutables.

Dans la nuit de vendredi à samedi, des cambrioleurs pénétraient dans la manufacture d'eau de javelle de "Gormond", située au No 915 de la rue Berri et mettaient tout au pillage.

M. Joseph Paquin, qui craignait la visite des rôdeurs, avait, par mesure de précaution, enfermé son puissant dogue "Fidèle" dans son établissement. Le chien, cependant, n'a pas poussé un seul aboiement pendant que les voleurs faisaient sauter la porte de derrière, et brisant le compteur à gaz et le tiroir caisse.

M. Paquin déclare que c'est la seconde fois, depuis deux mois, que sa manufacture est pillée.

Les cambrioleurs ont aussi pillé l'épicerie de M. Raoul Provost, angle des rues Marie-Anne et boulevard Saint-Laurent. Ils se sont emparés d'une somme de $96 et d'une grande quantité d'articles d'épiceries.

Les rôdeurs ont laissé sur place une pince dite monseigneur, une scie et un ciseau à froid.

Les détectives Guérin et Demers font des enquêtes au sujet de ces vols.

COURS GRATUIT DE STENOGRAPHIE

A cause de la tempête qui s'est abattue sur la ville samedi soir un très grand nombre d'élèves n'ont pas pu assister au cours. Ceux-ci sont priés de préparer, pour mercredi soir, l'exercice suivant: Les cinq première phrases de la troisième dictée de la quatrième leçon, page 51 et les cinq premières phrases de la quatrième dictée de la cinquième leçon, page 52 du livre "Perrault-Duployan Elementary Course."

Cours: mercredis et samedis soir de 8 à 9.30 heures.

Prof. DENIS R. PERRAULT.

ELECTEURS AU POLL

A NOTRE-DAME DE GRACES ET A NOTRE-DAME DES NEIGES.

Les petites villes de Notre-Dame de Grâces et Notre-Dame des Neiges ont élu leurs conseillers samedi. Dans la première les votes ont été répartis comme suit:

Quartier No 2: conseiller Alphonse Décarie 41 votes, Télesphore Décarie 18; majorité pour M. Alphonse Décarie 23.

Quartier No 5: Théophile Prud'homme, 32, John L. Brodie 29, majorité pour M. T. Prud'homme 3.

Le conseil actuel se compose comme suit: Quartiers No 1, échevin Joseph Vaillant (acclamation); No 2, échevin Alponsch Décarie; No 3, Dugald Macdonald (acclamation); No 4, échevin Benjamin Décarie (acclamation); No 5, échevin Théophile Prud'homme; No 6, échevin Daniel Décarie (acclamation); Quartier No 7, maire T. A. Trenholme (acclamation).

A Notre-Dame des Neiges, M. le maire Dr J. A. Charette a été élu par acclamation. Dans le quartier Centre MM. H. Higginbotam et A. E. Prud'homme, notaire, ont été élus conseillers; le premier a obtenu 109 votes et le deuxième 92. Leur adversaire , M. O. Savage a obtenu 77 et Wilfrid Malouin 68.

Dans le quartier Ouest, ont été élus conseillers: M. Amédée Paquette, qui a obtenu 68 votes, et Paschal Sarrazin 64. M. Joseph Lacombe, candidat défait n'a eu que 31 votes.

Quartier Est: MM. J. A. Gougeon et James McKenna ont été élus par acclamation.

FUNERAILLES DE M. C. F. LALONDE

Les funérailles de M. C. F. Lalonde, ancien marchand de nouveautés et ancien maire de Sainte-Cunégonde, ont eu lieu samedi matin, à l'église Saint Louis de France.

Le service a été chanté par M. l'abbé Grégoire, assisté de MM. les abbés Granger et Melançon.

Conduisaient le deuil: le Dr J. R. Lalonde et René, fils du défunt; Dr J. A. Desjardins et H. Delesdernier, ses gendres; Lionel Delesdernier, son petit fils; Louis Beausoleil et Paul Saint-Jean, ses beaux-frères; Charles Lalonde, J. C. Beauvais et Edouard Fortin, ses neveux, et quelques amis.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de la Côte des Neiges.

MASSAGE

du Visage et du Corps

Traitement électrique, shampouage et manicure, traitement du cuir chevelu par des personnes expérimentées.

R. SEBASTIAN,
36 rue Sherbrooke Ouest.
68-n-1 Tél. E. 4228

AUTRE ACCIDENT DANS LES COURS "GLEN"

Samedi soir, vers 6 h. 45, il est arrivé un accident qui aurait pu avoir les suites les plus graves dans les Glen Yards du Pacifique Canadien. Un employé de la compagnie, M. Arthur Lowe a été frappé par une locomotive, et comme il souffrait de lésions internes, on a dû le transporter en toute hâte à l'hôpital Général.

Lowe est, croit-on, aujourd'hui hors de danger.

UN TRONE SOUS DES FLOTS DE SANG

Suite de la page 5

deuils de son mari et de son fils. La reine est accablée de chagrin.

Les troupes gardent le palais. Un escadron de cavalerie a aussi gardé la maison dans laquelle le premier ministre Franco a passé la nuit. Des détachements spéciaux étaient rangés devant les édifices publics, et les réserves étaient consignées dans les casernes, prêtes à répondre au premier appel aux armes.

et du prince royal. Il éclata en sanglots, et ne put que s'écrire que les assassins étaient des lâches. Le pape a ordonné de chanter jeudi un service funèbre, à la chapelle Sixtine, pour le roi Carlos et le prince Louis Philippe. Le service divin sera célébré par le cardinal Merry Del Val en présence du Sacré Collège, de la cour papale, du corps diplomatique et de l'aristocratie de Rome.

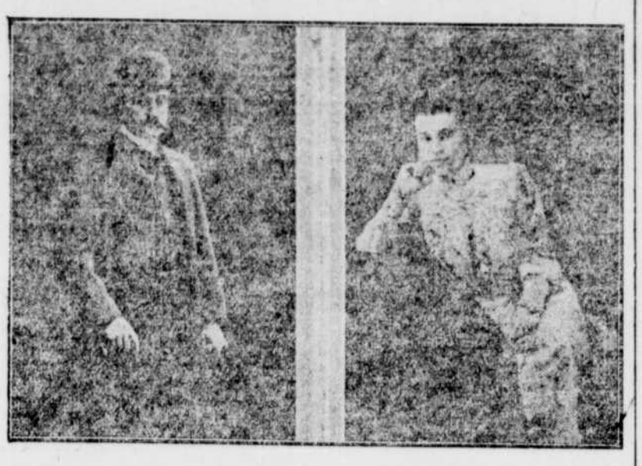

DOM MIGUEL ET SA FEMME, PRETENDANTS AU TRONE DE PORTUGAL.

Madrid, 3 — El Mundo annonce que la république a été proclamée à Oporto (Portugal), mais il est impossible d'obtenir confirmation de cette nouvelle.

EN ITALIE

Rome, 3 — La presse et la population entière sont remplies d'horreur et expriment la plus violente indignation du drame de Lisbonne, bien que certains journaux doutent de la possibilité de gouverner un pays par le système de dictature du premier ministre Franco.

Le chagrin est profond à la cour, où la reine Amélie est très populaire. Le roi Victor Emmanuel a orriode de trente jours, et a contremandé toutes les fêtes de la cour pour une période indéfinie.

La reine douairière Marguerite, qui a été très affectée de la nouvelle du drame de Lisbonne, qui lui rappelle le meurtre du roi Humbert, a adressé à la reine Amélie la dépêche suivante:

"Personne mieux que moi ne comprend votre terrible malheur".

Le pape a été vivement affecté ce matin, quand le cardinal Merry Del Val lui a communiqué la triste nouvelle.

LE PETIT ROI

Lisbonne, 3. — Un enfant, qui sera désormais connu sous le nom de Manuel II, est ce soir le souverain du royaume du Portugal, et la révolution dans laquelle les instigateurs du drame d'hier espéraient plonger le pays, n'a pas encore envahi la nation. Franco, le dictateur et le véritable maître des destinées du pays, que la force physique et morale de tous les partis et d'intérêts puissants n'a pas réussi à détruire, reste le chef triomphant, non seulement inconquis, mais retenu au pouvoir par le nouveau roi, déterminé à empêcher à tout prix de nouvelles violences et à sauver la monarchie.

LA PLACE DE DOM PEDRO

La place de Dom Pedro, la belle Praça de Dom Pedro, à Oporto, où la république a été proclamée, hier, est au centre du mouvement. En examinant la photographie que nous publions, nos lecteurs remarqueront que cette place est plantée d'arbres et ornée du même pavement en mosaïque que le Rocio, de Lisbonne. Du côté nord, on peut apercevoir l'hôtel de ville (Casa da Camara) construit en 1817. Au milieu de la

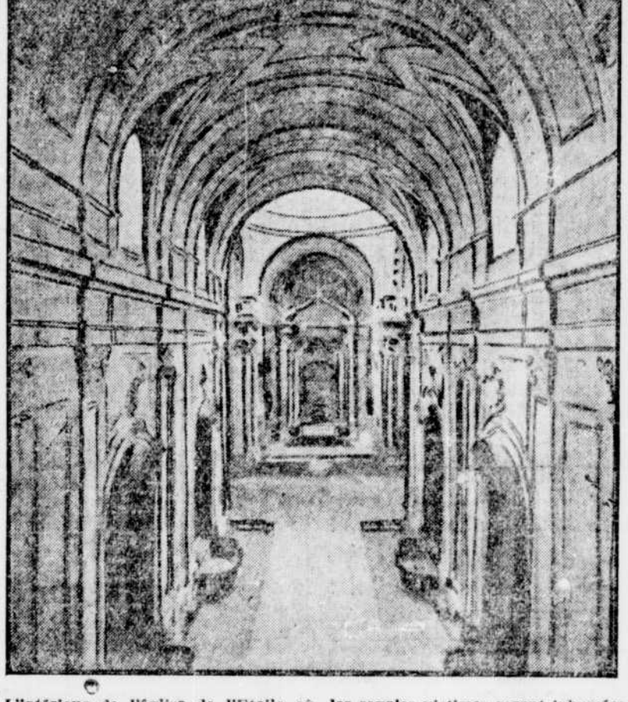

LA DERNIERE PHOTOGRAPHIE DU ROI CARLOS, D'APRES LE "JE SAIS TOUT," DE PARIS.

PROCLAMATION AU PEUPLE

Lisbonne, 3 — Voici la proclamation que le nouveau roi Manuel vient de lancer à son peuple :

"Portugais: — Un abominable attentat vient d'affliger mon coeur de fils et de frère. Je sais que la nation partage mon chagrin et abhorre ce crime horrible, sans précédent dans l'histoire. Je suis appelé, par la constitution à présider sur les destinées du royaume et dans la tâche qui m'incombe, j'apporterai tous mes efforts pour le bien-être du pays et afin de mériter l'amour du peuple portugais. Je jure de maintenir la religion catholique et l'intégrité du royaume, d'observer la constitution du pays et de m'employer à la faire observer.

"Je déclare aussi que je garde les ministres actuels.

"Donnée au Palais royal, le 2 février 1908."

(Signé) DOM MANUEL II.

Et les signatures des ministres suivent.

pouvant tout à coup embraser le pays d'un bout à l'autre. Cependant beaucoup pensent que Franco continuera d'exercer sa dictature, mais en se dissimulant.

EMMANUEL II

Ce matin, le roi Emmanuel II est apparu devant ses ministres et d'une voix vibrante d'émotion, a dit :

L'Intérieur de l'église de l'Etoile où les royales victimes seront inhumées.

"Je ne suis pas sans expérience en science ni en politique. Je me remets entièrement entre vos mains, ayant besoin et croyant en votre patriotisme et votre sagesse.

Le nouveau cabinet est combiné de manière à concilier ensemble les divers éléments qui, de ce temps-ci, se partagent le pays. Plusieurs des nouveaux ministres se sont déjà montrés ouvertement contre la politique de fer de Franco. Aucun des hommes de Franco ne demeure au pouvoir, si bien qu'il est vraisemblables que son régime va disparaître avec lui.

LE NOUVEAU MINISTERE

Voici la composition du nouveau cabinet :

Président, l'amiral Ferrera de Amaralete, succédant à Franco.

Ministre de la guerre : Mathias Nunes.

Ministre de la justice : Jos. V. Alpoin, succédant au Dr Abren.

Ministre des finances : Terrera de Souza, succédant à A. Decerval.

Ministre de l'intérieur : Senor Beirao, succédant à Franco, qui, outre la présidence du Conseil, détenait en même temps ce portefeuille.

Ministre des affaires étrangères : Wenceslau de Lima, succédant à L. Monteiro.

Ministre des travaux publics : Jose Z. Azevido, succédant à M. Remayo.

Ministre de la marine : Antonio Crabal, succédant à Ayres D. Orenells.

Le ministère se trouve donc entièrement réformé : le premier ministre et le ministre de la justice vont de plus d'irréductibles adversaires de Franco.

L'EMOTION CONTINUE

La ville de Lisbonne continue d'être en proie à la plus intense émotion. Les détails se font de plus en plus précis sur le complot et l'assassinat. Il est maintenant reconnu que Buica, l'un des régicides, est un veuf ayant une fillette de 7 ans et un fils de quelques mois.

Le journal "Noticias" ajoute que l'un des régicides tués est un Espagnol arrêté récemment parce qu'on avait découvert des bombes en sa possession, mais qui fut ensuite relâché. L'un de ceux qui ont été arrêtés est un Italien faisant partie de l'orchestre d'un théâtre de Lisbonne. Cet homme est depuis en état d'hystérie. On lui passe sa nourriture sans couteau ni fourchette, car on craint qu'il se donne la mort.

La grande salle du palais législatif, à Lisbonne, où vont se débattre les destinées politiques du Portugal.

"Pauvre Amélie, s'écria Pie X, elle peut maintenant être appelée avec raison la reine sainte".

LE PAPE PRIE

Après avoir envoyé un message de condoléances, le pape a demandé au cardinal Merry Del Val de se rendre personnellement à l'ambassade portugaise.

Senhor Martinas d'Antas, le vieil ambassadeur, était au lit malade, quand on lui apprit la mort du roi

place s'élève la statue équestre de Pierre IV, empereur du Brésil de 1826 à 1831. Cette statue érigée en 1866, est en bronze et est l'oeuvre du sculpteur français Anatole Calmels. Le roi tient de la main droite la "Lei fundamental" de 1826 ou la Constitution octroyée par lui. Les deux reliefs du piédestal se rapportent au débarquement de ce souverain à Mindello et au transport de son coeur à Porto.

Spectacle militaire à Lisbonne dit de la Garde Montante.

L'église de l'Etoile à Lisbonne où auront lieu les funérailles des royales victimes.

VILLA VICOSA

Villa Vicosa, d'où le roi Carlos arrivait, est une petite ville de 3,500 habitants, situés à une centaine de milles seulement de Lisbonne, sur la rive sud du Tof. A Villa Vicosa se trouve un palais royal qui renferme un certain nombre de portraits de famille. Près de la ville, se trouve la Contada, ou forêt giboyeuse entourée d'une muraille longue de 18 milles. Dans l'antiquité, le sanctuaire d'Endovellicus, dieu lusitanien, se trouvait dans le voisinage de Villa Vicosa.

Mire Charles Avila Wilson, qui visitait le Portugal, l'automne dernier, nous déclare que Lisbonne est l'une des plus belles villes du monde.

Mire Wilson a eu le plaisir de visiter le domaine du roi Carlos dont il a admiré les munificences inénarrables.

FRANCO PAR TERRE

Lisbonne, 3 — Le premier ministre Franco a abandonné le pouvoir pour faire place à l'amiral Ferrera de Amaralete. Celui-ci a pris en effet la présidence du conseil des ministres. On s'accorde à dire que le maintien de Franco au pouvoir était l'étincelle

VENTE du FONDS de BANQUEROUTE DE "W. H. STEWART"

Ci-suivent quelques-uns des prix réduits pour demain, aux 2 magasins seulement. LA GRANDE VENTE DE CHAUSSURES obtient beaucoup de succès, les chaussures se vendent bien et se font des amis.

ON TROUVERA PLUS BAS LES ITEMS EN VENTE SEULEMENT AU

BOSTON SHOE STORE

Angle rue Ste Catherine Ouest et Mansfield.

Claques de dames, toutes les grandeurs. Prix de Stewart, 50 cents. Prix du Boston Shoe Store 29c

Claques de demoiselles, pesantes et moyennement pesantes, styles tempête et ordinaire, semelles fortes, tous les points. Prix de Stewart, 65 cents. Prix du Boston Shoe Store 29c

Claques de dames, confectionnées pour s'adapter à des chaussures de toutes formes, pesantes et moyennement pesantes, styles tempête et ordinaire, semelles ridées, tous les points. Prix de Stewart, 65 cents. Prix du Boston Shoe Store . 49c

Claques de première qualité, pour enfants, semelles fortes, points 9 à 10½. Prix de Stewart 50 cents. Prix du Boston Shoe Store 19c

Claques de dames de la meilleure qualité, bons talons et semelles très ridés, largeurs, longueurs, bouts et talons adaptés à toutes sortes de chaussures ; chaque paire dans une boîte de carton. Prix de Stewart, 75c. Prix du Boston Shoe Store. 47c

Claques de la meilleure qualité, légères et de pesanteur moyenne, bonnes grosses semelles ridées, toutes longueurs et largeurs, pour hommes. Chaque paire dans une boîte. Valeurs régulières de $1.25 et $1.50, pour 89c

Claques de dames, tous les points et largeurs. Prix de Stewart, 60 cents. Prix du Boston Shoe Store 39c

Claques tempête pour dames, devant haut, en jersey, légères, la meilleure qualité, tous les points. Prix de Stewart, $2.00. Prix du Boston Shoe Store 49c

Claques doublées pour dames, première qualité, marque Jacques-Cartier, toutes les grandeurs et largeurs. Prix de Stewart, 90 cents. Prix du Boston Shoe Store 55c

Pardessus d'hommes en drap jersey, imperméables, noir non changeant, boucle en avant ou en arrière, légers. Prix de Stewart, $2.50. Prix du Boston Shoe Store 95c

Claques pesantes et moyennement pesantes, pour hommes d'affaires et pour usage dur, semelles et talons très ridés. Prix de Stewart, $1.00. Prix du Boston Shoe Store. 69c

Claques doublées pour hommes, de la première qualité, marque Jacques-Cartier, toutes les grandeurs. Prix de Stewart, $1.25. Prix du Boston Shoe Store 75c

Claques "Everstick," pour hommes, légères et moyennes. Prix de Stewart, $1.25. Prix du Boston Shoe Store. 85c

Claques tempête, devant haut, en jersey, imperméables, de la meilleure qualité, pour hommes. Prix de Stewart, $2.00 et $2.50. Prix du Boston Shoe Store 1.29

Pardessus en drap jersey noir, imperméable, non changeant, à 2 ou 3 boucles. Prix de Stewart, $3.00. Prix du Boston Shoe Store. 1.95

ON TROUVERA PLUS BAS LES ITEMS EN VENTE SEULEMENT A L'ANCIEN MAGASIN DE

W. H. STEWART

517 Ste Catherine Ouest,

APPARTENANT MAINTENANT AU **BOSTON SHOE STORE**

RAYON des HOMMES

Célèbres chaussures Nettleton, que W. H. Stewart vendait régulièrement $8.00 au détail. Prix du Boston Shoe Store $5.95

Chaussures que Stewart vendait $5.00. Prix du Boston Shoe Store. $3.65

RAYON DES DAMES

La célèbre marque de chaussures américaines de première classe, Laird, Schober & Co, comprenant des bottines, des souliers, des oxfords et des escarpins que W. H. Stewart vendait régulièrement $7.00 et $8.00. Prix du Boston Shoe Store. $5.25

Bottines et Oxfords que W. H. Stewart vendait régulièrement $5.00 et $6.00. Prix du Boston Shoe Store $3.65

Rappelez-vous que le Stock "W. H. STEWART" est en vente seulement dans deux magasins.

BOSTON SHOE STORE

Angle Sainte-Catherine Ouest et Mansfield.

ET

Ancien Magasin **W.H.STEWART**

517 SAINTE - CATHERINE OUEST

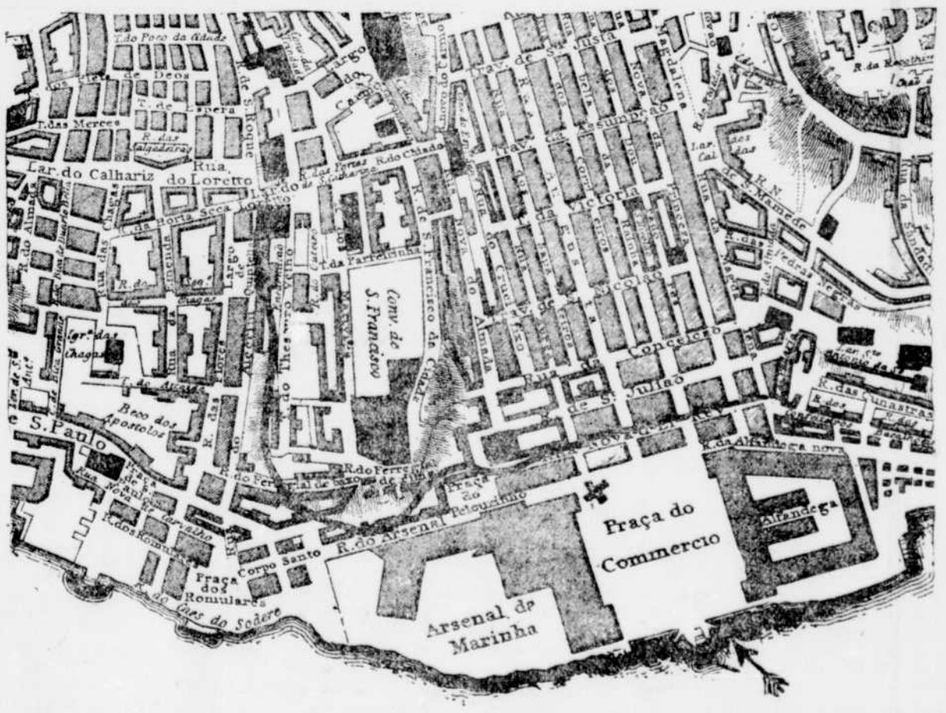

Plan de Lisbonne indiquant la Place du Commerce où le roi Carlos a été assassiné aux environs de l'Arsenal Militaire et de l'Hôtel de Ville. La croix indique l'endroit où le roi et son fils sont tombés victimes des assassins, et la flèche l'endroit où le roi a touché terre après avoir traversé le Tage.

La place du Commerce, à Lisbonne, où le roi a été assassiné.

DEPECHE OPTIMISTE

Berlin, 3. — La banque Darmstalder a reçu de Lisbonne une dépêche privée ainsi conçue:

"Le nouveau souverain du Portugal est très populaire. L'armée reste fidèle. Un ministère de coalition de tous les partis monarchiques va être organisé qui groupera autour de lui le pays tout entier".

La légation portugaise a informé le ministère allemand des affaires étrangères que le gouvernement portugais est encore fermement soutenu par l'armée et les classes élevées.

Paris, 3. — Les dépêches reçues aujourd'hui de Lisbonne ne mentionnent aucun désordre dans les rues de Lisbonne, depuis l'attentat contre le roi Carlos. Lisbonne est donc relativement tranquille et aucune confirmation n'a été reçue à l'effet qu'une attaque à main armée aurait été faite contre la maison de senor Franco.

LES VALEURS TOMBENT

Londres, 3 — La tragédie de Lisbonne a eu une repercussion désastreuse sur les valeurs nationales à la Bourse de l'Espagne, de la Russie et du Portugal.

Madrid, 3 — L'envoi d'un croiseur espagnol à Lisbonne est expliqué par le fait que le navire va être mis

A suivre sur la page 9

COLONIAL HOUSE Square Phillips

Grande Vente d'Ecoulement

Cette Vente se continuera jusqu'à Lundi le 10 FEVRIER inclusivement :: :: :: ::

OCCASIONS EXTRAORDINAIRES DANS CHAQUE RAYON.

Rayon des Paniers et Voitures d'enfants

Table spéciale de paniers à ouvrage et de paniers à papier, moins **50** p.c.

Un assortiment de paniers à linge, ouverts, en saule, moins **50** p.c.

Seulement quatre voitures (Go-Carts) à dos mouvant, grandeur ¾, régulier, $25, pour **$15**.

Seulement une voiture d'enfant, (Co-Cart), grande dimension, régulier, $32 pour **$25**.

Reste des carrosses de bébé, en rotin—moins **20** p.c.

Perambulateurs anglais, moins **10** p.c.

Reste des traîneaux de bébé, moins **20** p.c.

RAYON DES JOUETS

Tous les traîneaux de garçonnets et fillettes, moins **33⅓** pour cent.

Une ligne de lits de fillettes, en fil métallique, avec matelas et oreillers. Prix régulier: $1.00, pour $50c, et $1.50 pour **75c**.

Tous les jeux, moins **10** p.c.

Tous les jouets mécaniques, moins **10** p.c.

Toutes les poupées, moins **10** pour cent.

Chevaux en peau, moins **25** pour cent.

Footballs pour le jeu et pour le salon. Rég. $1.50 pour **$1**.

Rayon des Fourrures

Nous offrons maintenant des fourrures pour dames à des prix extraordinaires.

Manteaux, tours de cou et manchons.

Etoles en écureuil gris, $10.25 pour **$8.20**.

Manchon pour appareiller, $15.75, pour **$12.60**.

Etole en astracan noir, $4.50 pour **$3.60**.

Manchons pour appareiller, $3.75 pour **$3**.

Etole en martre d'Alaska, $33.75 pour **$27**.

Manchon pour appareiller, $18.75 pour **$15**.

Etole en mouton de Perse noir, $20.25 pour **$16.20**.

Manchon pour appareiller, $26.25 pour **$21**.

Etole en vison canadien, $49.50, pour **$39.60**.

Manchon pour appareiller, $47.25 pour **$37.80**.

Manteaux d'Opéra

Quelques manteaux d'Opéra, très spéciaux, moins **50** P.C.

45 jupes de sortie de dames, pour écouler, moins **75** P.C.

Jupes de sortie, pour dames, moins **50** P.C.

Manteaux d'enfants, moins **50** P. C.

Manteaux de demoiselles, moins **50** P. C.

Robes de chambre, moins **50** P. C.

Table spéciale de lignes, à écouler, moins **75** P.C.

ETOFFES A ROBES DE COULEURS

Grande vente d'Etoffes à robes pour la dernière semaine de NOTRE GRANDE VENTE.

700 verges de beaux Worsteds à costumes, 45 pouces de large, valant 85c, tant qu'il y en aura,

41c LA VERGE

C'est une chance très exceptionnelle de vous procurer de bonnes Etoffes pour Vêtements de printemps.

ETOFFES A ROBES NOIRES

6 pièces seulement de belles Etoffes noires à moitié prix.

Manteaux en Fourrure

Manteaux en simi-phoque, $43.50 pour **$37.20**.

Manteaux en mouton de Perse, forme militaire, $86.75 pour **$74.18**.

Manteaux en écureuil gris, (poney) $86.75 pour **$74.18**.

Manteaux en vison de rivière, $65.25 pour **$55.80**.

Manteaux en phoque de la mer Baltique, genre Eton, $86.75 pour **$74.17**.

Manteaux en mouton de Perse noir, (garnis de vison), $186.75, pour **$159.68**.

Manteaux de mouton de Perse noir, (garnis en Alaska), $157.50 pour **$134.67**.

Manteaux Auto, en simi-phoque, $66.75 pour **$57.08**.

Manteaux Auto en bocharan, $80.00 pour **$68.40**.

Aussi une ligne complète de manteaux de fourrures pour enfants, manchons, casques, tours de cou et robes de sleighs.

CORSETS

Le reste de l'assortiment de corsets P. D., que nous avons mis de côté pour être vendu est offert actuellement à un seul prix, **89c**. Plusieurs de ces corsets ont été vendus pendant la dernière saison, de $2.50 à $9.50 chacun.

Rayon de la Quincaillerie A Moitié Prix

Une ligne de vaisseaux en terre cuite, à l'épreuve du feu, une ligne de pots à lait à bec, W. E., une ligne de théières et de cafetières en granit, une ligne de théières, intérieur blanc, passoires à évier avec intérieur et extérieur en émail blanc, bols à mélange, W. E., pots à eau, etc.

Pots à eau légèrement endommagés, couteaux de cuisine, couvercles de plats, ovales et ronds en fer blanc et en nickel, paniers à couteaux, plats à viande ovales en nickel, jardinières et pots à eau.

Escompte sur glacières de haute qualité.

Escompte sur la meilleure chaufferette à l'huile sans fumée.

Escompte sur articles pour foyer, garde-feu.

Rayon des Manteaux

200 manteaux de dames ; toutes couleurs en noir et couleurs, moins **50** P.C.

30 manteaux de dames, valant de $18.00 à $35.00, pour **$10**.

25 manteaux de dames, valant de $10.00 à $25.00, pour **$5**.

RAYON DE LA SOIE

Une grande variété de riches soies en damas pesant, convenables pour doubler les manteaux ou couvrir les meubles. Aussi à carreaux et à rayures de fantaisie ; toutes sont des nouveautés. Prix, **$1.25** et **$4.50**, moins **50** P. C.

Le reste du tartan écossais, carreaux à lignes fine de fantaisie et carreaux berger noir et blanc. Régulier, 75c et 85c la verge, pour écouler à **50** P. C.

Soie de couleur, popelinette de laine et soie radium, 44 pouces de large, dans toutes les plus nouvelles nuances pour porter le soir et dans la rue. Régulier, $1.50, moins **20** P.C.

Rayon des Valises et Sacs

Avant inventaire, escompte de **20** p.c.

20 p.c., sur les prix réguliers des valises, secs et boîtes à habillements, malles, panier anglaises, malles en fibres, boîtes à chapeaux pour hommes et dames.

Sur une table spéciale — Un lot de sacs club et boîtes à habillements pour dames et messieurs, moins **33⅓** p.c.

Rayon des Meubles

76-404 — Buffet en chêne fumé, $65.00, moins **33⅓** p.c.

76-404 — Table à extension, chêne fumé, $43.00, moins **33⅓** pour cent.

76-404 — Table de côté, en chêne fumé, $22.00 moins **33⅓** pour cent.

61-384½ — Chaises assorties, $50.00 moins **25** p.c.

113-2017 — Table de côté en chêne antique, $25.00 moins **50** pour cent.

62-1480 — 1 table à barbe, en acajou, $10.00 moins **50** p.c.

62-1480 — 1 table de toilette, en acajou solide, $10.00 moins **50** p.c.

62-1480 — 1 sormee, en acajou solide, $35.00, moins **50** pour cent.

129-5555 — 1 couchette en cuivre, 4-6. Prix $42.00 moins **25** pour cent.

4 couchetes en acajou, prix variant de $55 à $200.00, moins **50** pour cent.

60-8002 — 1 cabinet Curie en acajou, miroir tout le tour et dessus avec miroir. Prix $58.00 moins **33⅓** p.c.

60-761 — Ecritoire pour dame, prix $44.00 moins **50** p.c.

152-1 — Mobilier à trois articles en bois plié, fini gris argent, recouvert en denim vert. Prix $55.00 moins **33⅓** pour cent.

55-10 — 6 chaises fini flamand, recouvertes de denim vert—pour petites salles à manger. — Prix $10.00 moins **50** p.c.

Bibliothèque en acajou, différentes grandeurs, de 20 p.c. à **50** p.c. d'escomptes.

Bibliothèque style mission, de 15 p.c. à **50** p.c. d'escompte.

Quelques chaises désassorties, styles mission, etc., de 33⅓ p.c. à **50** p.c. d'escompte.

80-103 — Mobilier de salon, 3 articles, en acajou solide, sculptés à la main; prix $190.00 moins **33⅓** p.c.

Mobilier de salon, 3 articles, en acajou solide, grands meubles confortables. Prix, $250.00 moins **25** p.c

110-1438 — 1 cabinet de salon en acajou, prix $85.00 moins **50** pour cent.

TAFFETAS NOIR

Il reste 10 pièces du célèbre taffetas teinture de Lyon, bouilli dans l'huile. Réguliers, $1.00, $1.10, $1.25 et $1.50, moins **20** P. C.

5 pièces de taffetas chiffon, ivoire et blanc, $1.00 la verge, moins **20** P.C.

5 pièces de Louisine ivoire et blanche, $1.00 la verge, moins **20** P.C.

Rayon des Machines à Coudre

150 machines à main, fil simple, prix régulier $8.00, pour **$4.00**.

Rayon des Articles de Sport

RAQUETTES

Toutes nos raquettes, moins 25 p. c.

SKIS

Tous nos skis (canadiens et norvégiens) excepté les Hagen, moins 35 pour cent.

Skis Hagen, moins 20 p. c.

TRAINES SAUVAGES

Toutes nos traines sauvages, excepté celles en bois de gaiac, moins 20 p. c.

Celles en bois de gaiac, moins 20 p. c.

Coussins de Traines Sauvages

Quelques coussins en Denim, moins 50 pour cent.

Le reste de notre stock de coussins, moins 33⅓ p. c.

PATINS

Un lot de patins de grandeurs irrégulières, moins 33⅓ pour cent.

Stock régulier de patins, moins 20 pour cent.

Rayon de l'Optique

Les yeux sont examinés gratuitement par un réfractionniste expérimenté.

Lunettes et pince-nez en or plaqué de 14 carats, pour $3 et $3.50

Lunettes et pince-nez en nickel, pour $2.00.

Crochets et chaines de lorgnons, en or plaqué, moins 20 pour cent.

Lorgnettes, moins 25 p. c. Ligne spéciale de Jumelles Marine et Longues-vues Lemaire, moins 33⅓ p. c.

Boîtes châtelaines, moitié prix.

Table spéciale de Thermomètres et de Baromètres Anéroïdes, moins 75 p. c.

Thermomètres d'intérieur et d'extérieur moins 25 p. c.

Stéréoscopes et vues, moins 33⅓ p. c.

Table spécial de bois blanc pour pyrogravure, à moitié prix.

HENRY MORGAN & CO, Limited, - Montréal.

LE RETOUR DE L'HON. M. GOUIN

Le premier ministre de la Province de Québec, revient, hier, accompagné de M. le juge Piché et de M. Alf. Marchildon.

Le premier-ministre de la Province, l'honorable M. Lomer Gouin ainsi que le juge Piché et M. Alfred Marchildon sont revenus, hier, de leur voyage au Mexique.

Le premier ministre est en excellente santé. Au représentant de la "Presse" à qui il voulut bien accorder un moment d'entretien, l'hon. M. Gouin a déclaré qu'il revient enchanté de son voyage au Mexique. La température fut, là-bas, exquise, aussi agréable que celle d'un beau mois de septembre au Canada.

Les voyageurs se sont rendus à Mexico par chemin de fer en visitant au passage deux ou trois des villes les plus curieuses du Texas ou Nouveau Mexique. Au Mexique même, ils ont visité la capitale et Orisaba. Au retour ils sont passés par la Nouvelle-Orléans.

Partout au Mexique, l'hon. M. Gouin et ses compagnons de voyage ont été accueillis avec une grande cordialité par les autorités et les divers groupes anglais, français ou canadiens. A Mexico ils ont été reçus par le président Porfirio Diaz et conviés par plusieurs ministres à des dîners donnés en leur honneur.

Le Mexique, dit l'hon. M. Gouin, est un pays très riche en ressources de toutes sortes et qui offre au voyageur mille sujets d'étude intéressants et nouveaux. Sous la direction d'un gouvernement d'hommes d'affaires aux desseins pratiques et aux idées larges, il est entré résolument dans la voie du progrès et semble destiné à un brillant avenir.

Mexico est une belle capitale de 400,000 âmes, aux larges rues d'asphalte bordées de beaux édifices et pourvue d'un bon système de tramways électriques. La ville se développe rapidement et les rues nouvelles que la municipalité ouvre dans la banlieue et où elle installe immédiatement le service de l'eau se bordent rapidement de maisons à l'américaine dont le confort fait de plus en plus délaisser par la classe aisée les vieilles demeures espagnoles.

Le Mexique est une terre riche en vieux monuments historiques. Mexico, Orisaba ont de pittoresques quartiers d'autrefois, de somptueuses cathédrales qui recèlent des trésors artistiques. Le long de la ligne du chemin de fer on aperçoit parfois les ruines de temples aztèques et de hautes pyramides de pierre qui s'érigent dans les lieux déserts.

Les descendants—plus ou moins métissés aujourd'hui — des autochtones qui construisirent ces monuments singuliers, constituent un des éléments les plus curieux de la population. Ce sont de braves gens qui ne demandent autre chose pour être parfaitement heureux que du soleil et de quoi acheter quelques fruits et des cigarettes. Ils vivent de peu et sans souci du lendemain. L'épargne est pour eux chose inconnue et beaucoup tomberaient dans la misère sur leurs vieux jours si l'esprit de famille et le sentiment de la charité n'étaient chez tous très forts.

Il y a à Mexico une colonie canadienne dont tous les membres réussissent très bien. Plusieurs sont fort riches. Les Français y sont également nombreux, près de 7,000, et y prospèrent. La Banque de Montréal y a une succursale florissante.

× × ×

Nous avons pu également causer un instant, samedi matin, avec M. J. D. Leduc, C.R., qui accompagnait l'hon. M. Gouin et l'a précédé d'un jour à Montréal pour pouvoir assister à l'ouverture de la session judiciaire à Sainte-Scholastique. M. Leduc rapporte d'excellents souvenirs de son séjour à Mexico. M. Gouin et ses compagnons de voyage y ont été reçus au Jockey Club par M. Limantur, frère du ministre des finances qui a donné en leur honneur un dîner auquel assistaient, entre autre convives distingués, M. Cahan, gérant de la Mexico Light and Power Co.; M. Saunders, gérant de la succursale de la Banque de Montréal; M. Massenet, un industriel très en vue, qui fit visiter aux voyageurs sa très curieuse résidence, un palais qui date du XIVème siècle.

Le premier ministre et ses amis ont été reçus par le président Porfirio Diaz, un beau vieillard de 77 ans, vigoureux et d'une intelligence lucide qui rappela en termes élogieux la visite que fit au Mexique l'hon. M. Mulock, ancien ministre des Postes. M. Limantur, ministre des finances, l'homme d'Etat le plus remarquable et le plus justement populaire du Mexique reçut également chez lui les visiteurs.

Un dîner fut donné en leur honneur au restaurant Sylvani par les Canadiens établis au Mexique. Parmi les convives étaient M. Pigeon, un riche propriétaire d'immeubles; M. Fortin, M. Nap. Bourgeois, autrefois de la Saskatchewan; M. Lévesque, dentiste; M. Gadbois, de Chicoutimi, propriétaire de mines; M. Puygibet, un Français arrivé sans le sou au Mexique et dont les manufactures de cigarettes emploient aujourd'hui 3000 ouvriers.

M. Puygibet qui est décoré de la Légion d'Honneur, a fait construire de ses propres fonds plusieurs écoles de hautes études commerciales. Il a donné dans une de ces écoles, un dîner en l'honneur du premier ministre auquel assistaient l'ambassadeur de France et les membres du corps diplomatique.

A Orizaba les voyageurs ont visité des vastes manufactures de cotonnades. Au retour, M. Limantur mit son wagon spécial à la disposition du premier ministre.

Mexico possède des vieilles églises et des prisons anciennes qui sont de merveilleux échantillons de l'ancienne architecture espagnole. On y trouve quantité de souvenirs de la domination espagnole et de la civilisation aztèque. Au Palais National on fit voir aux visiteurs la fameuse table autour de laquelle siégeaient les membres du tribunal de l'Inquisition.

M. Leduc rapporte sur les moeurs mexicaines une foule d'observations curieuses. Ains dans les églises mexicaines il n'y a ni chaises ni bancs et cela s'explique par les habitudes religieuses de la population. La plupart des Mexicains qui viennent à la messe le dimanche ne suivent pas l'office du commencement à la fin. Après une courte prière ils s'en vont parader, causer ou danser sur la place où quelque orchestre fait toujours de la musique.

Un trait des moeurs mexicaines que n'approuve point M. Leduc, c'est la passion de la population pour les courses de taureaux.

M. Leduc a assisté à une de ces corridas, il s'est bien juré de ne jamais retourner à pareil spectacle. Huit chevaux furent éventrés par les taureaux et plusieurs autres horriblement blessés. Quinze mille personnes étaient venues applaudir ces scènes sanglantes bien que le prix d'entrée soit fort cher. Il faut payer $6.00 une place acceptable.

Le Mexique, dit M. Leduc, traverse en ce moment une période de paix et de progrès qui le prépare à jouer un rôle important sur ce continent. Le Canada devrait chercher à s'assurer une place plus large sur ce marché qui offre actuellement de grands avantages à notre commerce.

— LES —

Capsules Crésobène

Si tout le monde connaissait bien la valeur thérapeutique des Capsules Crésobène, leur extraordinaire puissance préventive et curative et les services qu'elles peuvent rendre, par les temps humides et froids, à tous ceux qui ont les bronches sensibles et délicates, on n'hésiterait pas à en avoir toujours une boite dans sa poche. Quelques-unes de ces capsules suffisent à arrêter les rhumes, les bronchites et toutes les affections des voies respiratoires.

Les CAPSULES CRESOBENE constituent un remède de premier ordre, un médicament très actif dont les vertus curatives, constatées dans tous les cas de rhumes, bronchites, catarrhe, asthme, irritation de poitrine, etc., réussissent à guérir les toux les plus opiniâtres et se montrent efficaces là où tous les autres remèdes ont échoué.

Les Capsules Crésobène sont en vente dans toutes les pharmacies. Prix 60c le flacon. Dépositaire général: Pharmacie Décary, coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis, Montréal.

(4) A 303—1.n.v.w

PATERSON

Tablettes pour la Toux

Soulagement instantané et guérison certaine pour les rhumes, la toux, mal de gorge et toutes irritations de la membrane muqueuse. Saveur délicieuse. Les médecins les recommandent. Demandez l'espèce à trois cotés dans la boîte rouge et jaune. 1F

ELLES CHERMONT

A LONGUEUIL

RESULTAT DES ELECTIONS AU CLUB LIBERAL.

Hier avaient lieu les élections annuelles du Club Libéral de Longueuil, à la salle de l'hôtel de ville. Immédiatement après la messe, on priait les amis de la cause libérale d'assister à ces élections.

L'assemblée d'hier soir était présidée par l'échevin Eusèbe Denicourt, président du Club, et M. Charles Pratt, jr., agissait comme secrétaire. Dix nouveaux membres ont été admis. Avis de motion a été donné pour que tous les anciens présidents fassent partie ex-officio du comité de régie.

Le résultat des élections est comme suit: Président, M. J. A. Gariépy; 1er vice-président, M. Alfred Préfontaine; 2ième vice-président, M. Jean Simon; secrétaire, A. Charles Pratt, jr.; secrétaire correspondant, Léon de Robert; trésorier, Michel Bachand. Comité de régie, MM. Eusèbe Denicourt, échevin; Janvier Sabourin, échevin; Léon Viger, échevin; Fra. Poirier, O. B. Maillé, Dr Louis Truceau, E. C. Lalonde, Henri St Mars, Amédée Geoffrion, J. A. Riendeau, Edouard Béland, Victor Bourdon, Jos. O. Lasnier, Hormisdas Lapointe, Cyrille Bénard, Marcel St Mars, Thomas Préfontaine, Moise Charron, Adolphe Trudeau, Louis Bétournay, Ovila Vincent, Raymond Achin, Louis Trudeau, Télesphore Narbonne.

La prochaine assemblée mensuelle aura lieu à la salle de l'hôtel de ville le premier dimanche de mars à 2 heures p. m.

POUR VOL DE CHARBON

Frederick Chadwick, domicilié rue Young, a été arrêté par le constable Lawton, sous l'accusation d'avoir volé du charbon appartenant à la "Montreal Street Railway."

Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 62 boulevard Saint-Laurent, Montréal. Tél. Bell, Main 2818. n

GOLDENETTE
TABLE SYRUP

Le 'Sirop Goldenette'

Demandez-le à votre fournisseur. Vous ne pouvez jamais être trop difficile lorsqu'il s'agit de la qualité et de la pureté de votre nourriture. "Goldenette" est un sirop doré et pur, tiré de la canne à sucre délicieusement savoureux. Il est tout à fait nutritif. Commandez-en dès aujourd'hui.

Raffiné uniquement par :

THE IMPERIAL SYRUP CO., MONTREAL

Ad

Le Savon BABY'S OWN

Le meilleur pour votre Bébé et pour vous-même

Conserve la peau douce et veloutée durant l'hiver.

Albert Soaps, Limited, Mfrs, Montréal. A

Cesseriez-vous de boire si vous le pouviez ?

Orrine guérit l'habitude de boire, en faisant disparaître la passion de la boisson. Il est sûr et inoffensif. $1.00 la boîte, et l'argent est remis si le remède échoue. Faites venir le livre sur "L'Ivrognerie". Orrine est vendu et recommandé par Quenneville et Guérin, 790 rue Sainte-Catherine Est.

A k

MINISTERE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX, CANADA.

Chemin de Fer Intercolonial

AVIS re Locations d'Ateliers de Vieux Chars à Moncton, N.B.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au secrétaire du Ministère des Chemins de fer et Canaux, Ottawa, et marquées "Soumission pour location d'ateliers de chars", seront reçues jusqu'à la 16ème heure du QUINZIEME JOUR DE FEVRIER, 1908, pour l'acquisition sous bail, d'ateliers de char, avec voies d'evitement (à Moncton, N.-B.), tel que désigné aux plans qu'on peut voir au bureau du Secrétaire du Ministère des Chemins de fer et Canaux, Ottawa et au bureau du gérant-général du Chemin de fer Intercolonial, Moncton; le bail à être accordé soumis aux termes et conditions générales suivantes:

1—Terme de 21 ans au loyer mentionné, avec droit de renouveler pour un second terme à tel loyer et à telles conditions que pourront alors déterminer le gouverneur en Conseil.

2—L'occupation et l'usage devront être faits de bonne foi pour une industrie qui fera un trafic raisonnablement constant pour le chemin de fer, le caractère et le rendement futur de la dite industrie devant être désignés dans la soumission, et sa mise en opération devant commencer dans un an à partir de la date où le locataire aura acquis la propriété.

3—Que la mise en operation annuelle sera telle qu'elle emploiera continuellement pas moins de 300 employés.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque certifié pour $10,000.00, payable à l'ordre du ministre des chemins de fer et canaux et à être gardé par le Ministère, dans le cas du soumissionnaire heureux, jusqu'au temps ou le locataire aura installé sur les lieux pour l'exécution des travaux à faire, durant la durée du bail les machines d'une valeur égale à la somme couverte par ledit chèque, valeur dont le ministre susdit sera le seul juge, lequel chèque sera alors dûment renvoyé au locataire par le Ministère.

La plus haute ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Par ordre,

L. K. JONES, Secrétaire.

Ministère des Chemins de fer et Canaux.

Ottawa, 7 janvier 1908.

Les journaux insérant cette annonce sans l'autorisation du Ministère ne seront pas payés. 57—n

" LE PAIN PURETE "

n'est vendu que par

JAS. STRACHAN

248 Avenue de l'Hôtel de Ville

PHONE EST 71.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés de noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

COUSINEAU — A Hull, le 19 janvier 1908, l'épouse de M. Louis Cousineau, avocat, une fille, baptisée Marie-Madeleine - Gabrielle - Emma - Simonne. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Fortin, de Hull.

CLOUTIER — A Montréal, le 27 janvier 1908, au No 410A rue St Antoine, l'épouse de M. Georges Cloutier, un fils et une fille.

GAULIN — A Montréal, le 29 janvier 1908, au No 957 avenue Hôtel de Ville, l'épouse de M. J. F. Gaulin, architecte, un fils, baptisé Joseph-Onésime-André. Parrain et marraine, M. Onésime Brisebois et Mme Vve R. Thibaudeau, oncle et grand'maman de l'enfant.

LEVESQUE — A Montréal, le 30 janvier, 1908, au No 2125 rue Saint-Hubert, boulevard Saint-Denis, l'épouse de M. Vital Lévesque, une fille, baptisée Marie-Amanda-Berthe-Lorette. Parrain et marraine, M. Avila Lévesque et Mlle Amanda Léveillé, frère et cousine de l'enfant.

PELOSSE — A Montréal, le 31 janvier 1908, au No 486 avenue Laval, l'épouse de M. E. Pelosse, typographe, un fils, baptisé Joseph-Lucien-Roger. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien T. Normandin, oncle et tante de l'enfant.

PERRAULT — A Montréal, au No 367 rue St André, l'épouse de M. Jos. Victor Perrault, une fille, baptisée Marie-Anne-Gilberte-Victorine. Parrain et marraine, M. L. N. Gélinas et son épouse.

DECES

BEAUDOIN—A Montréal, le 2 février 1908, à l'âge de 94 ans et 3 mois, Dame Veuve Anselme Beaudoin née Mathieu Céleste. Les funérailles auront lieu mardi, le 4 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa fille, Mme Charles Nantel, No 143 rue Dufresne, à 7½ hrs, pour se rendre à l'église St Vincent de Paul, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNARD — A Leadville, Colorado, le 22 janvier, 1908, à l'âge de 21 ans, 10 mois, J. Adhémar Bernard, ci-devant comptable à la banque d'Hochelaga. Les funérailles auront lieu à Beloeil, le 6 février courant, à 9¼ heures, après l'arrivée du train de Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND — A Montréal, le 3 février, 1908, à l'âge de 46 ans, Eléonore Desjardins, épouse de Camille Chartrand. Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 273 rue Marie-Anne, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL — A Maisonneuve, le 2 février 1908, à l'âge de 19 ans et 9 mois, Léa, fille bien-aimée de Z. Corbeil, manufacturier. Les funérailles auront lieu mardi, le 4 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son frère, No 27 ave Desjardins, à 7.45 hrs, pour se rendre à l'église paroissiale de Maisonneuve, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLAURIERS — A Bordeaux, le 1er février 1908, est décédée, à l'âge de 91 ans et 8 mois, Eléonore St Germain, épouse de feu Ant. Deslauriers. Les funérailles auront lieu mardi, le 4 février, à 9¼ hrs. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils Ant. Deslauriers, après l'arrivée des trains de Montréal, à 9¼ hrs. Parents et amis sont invités à y assister sans autre invitation.

FOURNIER — A Montréal, le 2 février, 1908, à l'âge de 36 ans, 9 mois et 12 jours, Dame Rosa-Alice Murray, épouse de Damien Fournier, de la Canadian Warehousing Co. Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 1209 rue Saint-André, à 8¼ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 77-2

LAPOINTE — A St Janvier, comté Terrebonne, le 31 janvier 1908, à l'âge de 76 ans, Dame Domithilde Lacroix, épouse de Jean Lapointe. Les funérailles ont eu lieu ce matin à l'église paroissiale.

LAMARCHE — A Montréal, le 1er février 1908, à l'âge de 21 ans, 9 mois et 17 jours, Raoul Lamarche, fils de l'ex-échevin Joseph Lamarche. Les funérailles auront lieu mardi, le 4 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 406 rue St Denis, à 8 heures, pour se rendre à l'église St Jacques et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURIER — A Montréal, le 2 février 1908, à l'âge de 76 ans, Dame Antoine Laurier née Victoire Laurier. Les funérailles auront lieu mardi, le 4 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, J.-B. Laurier, No 1201 rue Huntley, à 7 hrs, pour se rendre à l'église St Edouard et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE — A Montréal, le 3 février 1908, Dame Delphine Daniel, épouse de Anthime Paquette, entrepreneur, est décédée à l'âge de 42 ans, 7 mois et 2 jours. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 459 ave Colonial, pour se rendre à l'église St Jean-Baptiste, mercredi matin, à 8 heures précises, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 77—2

MESSE ANNIVERSAIRE

LESSARD — Mardi, le 4 février, à 8½ heures, à l'église Saint-Louis de France, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Eléonore Forget, épouse de Théodule Lessard. Parents et amis sont priés d'y assister. 75—3

Pur comme un rayon de soleil — pas la moindre parcelle de substance étrangère, rien que du sel — propre, d'un goût délicat — C'est le SEL WINDSOR. 135 A

Le ministère des travaux publics recevra jusqu'à lundi, 2 mars 1908, inclusivement, des soumissions pour la construction d'une nouvelle entrée à l'ouest du Port de Toronto, dans le comté de York, Ontario, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour une nouvelle entrée au port de Toronto."

On peut consulter les plans et devis aux bureaux de M. J. G. Sing, ingénieur résident, bâtisse de la "Confederation Life", Toronto, de M. H. J. Lamb, ingénieur résident, London, Ont., de M. J. L. Michaud, ingénieur résident, bâtisse de la banque des Marchands, rue St Jacques, Montréal, P.Q., ainsi qu'au ministère des travaux publics, à Ottawa.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque de quarante-huit mille dollars ($48,000.00), à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
FRED. GELINAS,
Secrétaire.
Ministère des travaux publics,
Ottawa, 31 janvier 1908.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication. 77—3

Les Jeunes Filles Dyspeptiques sont Menacées d'Anémie

POUR SE TONIFIER, IL LEUR FAUT DES

PILULES ROUGES

COMMENT S'EST GUERIE, APRES DEUX ANS DE SOUFFRANCES, MADEMOISELLE EVELINA HUARD, 812B RUE DORCHESTER EST, MONTREAL.

Les maux de tête dont certaines jeunes filles souffrent habituellement, les troubles digestifs, les douleurs d'estomac, etc., tout cela est trop souvent l'indice d'une maladie encore plus grave. En effet, la migraine et surtout la dyspepsie sont les symptômes de l'anémie.

Or l'anémie est amenée par la pauvreté du sang et constitue une faiblesse qui, graduellement, devient de plus en plus apparente, et que l'on appelle encore : débilité générale.

Voilà malheureusement un mal trop commun et qui s'attaque de préférence aux jeunes personnes. Heureusement qu'on a découvert un moyen infaillible de le combattre.

En effet, avec les Pilules Rouges comme remède, l'anémie disparaît dès les premières phases, c'est-à-dire avant de s'enraciner et de trop se répandre dans le sang.

Mais le grand tort de plusieurs malades atteintes de débilité générale est d'essayer à localiser leur mal et de s'attaquer ainsi, si toutefois elles le soignent, à un mal qui n'est que la conséquence d'un plus sérieux qu'il ne faut pourtant pas ignorer.

Ici encore c'est le vieux principe qui subsiste : faites disparaître la cause et les effets seront anéantis.

Pour avoir mal à la tête ou être dyspeptique, il faut nécessairement qu'il y ait à cela une raison. Et c'est là le point qu'il est important de bien déterminer.

Dans ce cas, il faut, de toute nécessité, qu'il y ait faiblesse de sang pour que les organes digestifs faillissent à la tâche qu'il leur est assignée. L'estomac étant surchargé, obstrué dans son fonctionnement, la tête s'alourdit, car le sang qui circule du coeur au cerveau, en traversant le système, se contamine et irrite les nerfs ; c'est ce qui produit ces bourdonnements dans la tête, qui occasionne des nausées et même des crampes d'estomac.

Si donc on purifie le sang on le rend plus fluide, mais aussi plus riche en principes régénérateurs, celui-ci tonifiera à son tour les organes qu'il traverse et la digestion se fera naturellement, les nerfs se pacifieront, le cerveau ne sera plus agité et la tête ne sera plus souffrante.

Mais cela ne peut se faire seulement qu'à l'aide des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, le seul tonique assez puissant pour réagir effectivement contre ces multiples tendances anémiques qui menacent peut-être les deux-tiers de la population féminine.

L'usage exclusif des Pilules Rouges se recommande donc aux femmes dyspeptiques comme à toutes celles qui ont souvent à se plaindre du mal de tête et d'excès de faiblesse.

Toutes ces poudres, prises, cachets ou drogues quelconques que vous suggèrent vos amies, ne pourront jamais vous guérir. Peut-être y trouverez-vous un soulagement momentané, mais, prenez garde, la douleur se réveillera bientôt avec plus d'âpreté.

Il ne saurait en être ainsi des Pilules Rouges, car elles déterminent infailliblement une cure positive et complète par ce simple fait qu'elles font disparaître totalement la cause du mal en donnant à votre sang une généreuse vigueur, après l'avoir purifié et tonifié.

Mlle E. HUARD, 812b Rue Dorchester Est, Montréal.

Avec les Pilules Rouges vous ne serez jamais déçues. Essayez-les dès aujourd'hui et demain vous serez soulagée.

"Devenue très faible, je fus atteinte de dyspepsie et j'eus beaucoup à me plaindre de maux de tête et d'estomac. Après avoir ainsi souffert pendant deux ans, je commençai à prendre des Pilules Rouges. Au bout de trois semaines de traitement, il y avait déjà, chez moi, un mieux très sensible. Néanmoins, pendant quatre mois je persistai à prendre des Pilules Rouges, après quoi j'étais totalement transformée, guérie à tout jamais et pleine de nouvelles forces et de santé."

Mlle EVELINE HUARD,
812B rue Dorchester Est, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES

Adressez-vous par lettre ou personnellement au No 274 rue Saint-Denis, Montréal, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi, au besoin, un autre traitement si votre maladie le requiert.

DEFIEZ-VOUS. — Les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine sont toujours vendues en boîtes de 50 pilules. Chaque boîte est recouverte d'une étiquette imprimée en rouge sur du papier blanc. Les Pilules Rouges que les marchands vous vendent à l'once, au 100 ou à 25c la boîte, ne sont pas les nôtres; ce sont des imitations, car jamais nos Pilules Rouges ne sont vendues de cette manière.

Ces charlatans qui se font appeler docteurs, passant par les campagnes, allant de maison en maison, se disant envoyés par la Compagnie Chimique Franco-Américaine, sont des imposteurs toujours, car jamais nos Médecins ne sortent de leurs bureaux de consultations pour soigner les femmes malades.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte ou $2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent et vous recevrez, par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue St Denis, Montréal.

Fac-similé d'une boîte des Pilules Rouges

DINER-CAUSERIE AU VIGER

OFFERT PAR LA COLONIE FRANCAISE ET LES AMIS DU DOCTEUR MONOD A L'OCCASION DU DEPART DE CE DERNIER POUR L'EUROPE.

A l'occasion de son prochain départ pour l'Europe, M. le docteur Monod a été, samedi soir, l'objet d'une sympathique démonstration, de la part de ses amis rde la colonie française.

Un dîner-causerie au Viger était le prétexte de la réunion.

M. de Sièyès présidait ayant à sa droite, M. le docteur Monod. Nous remarquions autour ldes tables, MM. d'Halewyn, de Struve, Duchastel, Barbier, Ducasse, Revol, LeBailly, Herbout, Flahaut, Pasquin, Chevalier, Jonas, Dr Gardner, Laframboise, d'Aoust, Gillet, Bélanger, de Crèvecoeur, F. J. Bisaillon, Mallet, Chouillon, Vautelet, Salone, Bernice, Passillé, Baisez, Dr Villecourt, Dr Laberge, Honoré Gervais, député, Dr de Martigny, Dr Loir, Sarut, Necher, Chamouton, Herdt, et quelques autres.

Au dessert, M. de Sieyès, le président prit la parole: "Ce dîner-causerie, que vous aviez gfondé, mon cher Monod, devait dans votre idée réunir la colonie française au moment de l'arrivée de quelqu'un des nôtres, mais voici que ce soir il plane sur nous une certaine mélancolie, une espèce de regret et tout cela nous est causé par un départ, qui malheureusement est le vôtre.

"Vous emporterez avec vous tout un souvenir, et même une pensée plus grande puisque vous nous enlevez une de nos canadiennes dont le sourire nous a charmé tant de fois. Toute la colonie française dont vous êtez l'un des membres les plus distingués vous regrettera beaucoup et nos voeux de prospérité et de bonheur cous accompagneront toujours." MM. les docteurs Gardner et Laberge expriment aussi leur grand regret de voir le docteur Monod s'éloigner définitivement.

M. Honoré Gervais, député de Saint-Jacques se fait l'interprète des canadiens-français et dit combien ceux qui ont eu l'avantage de connaître le docteur Monod, regretteront son départ.

M. Gervais félicite le savant médecin d'avoir fait ici une oeuvre nationale en faisant bénéficier la science médicale de Montréal de son savoir et de sa grande expérience.

Les docteurs François de Martigny et Loir, et Mtre F. J. Bisaillon expriment aussi à M. le docteur Monod, leurs regrets de le voir quitter le Canada.

Très ému, M. le docteur Monod se lève et exprime à son tour ses regrets de quitter cette seconde France qui est la province de Québec, il promet d'y revenir.

Puis continuant:

"On connait mal le Canada en France. Quand je serai là-bas, je parlerai de ce pays et j'en oublierai tous les défauts pour ne penser qu'à ses indiscutables qualités.

"Quand j'ai fondé ce dîner-causerie, je n'avais certes par l'idée que je l'enterrerais, mais j'espère qu'il contienura; il n'y a pas d'homme indispensable, et c'est mon plus grand désir qu'il ne meurre pas. Si vous vous souvenez de moi, rappelez-vous que ce que j'avais le plus à coeur, c'était de rallier tous les Français.

"Malheureusement, ils sont séparés par des discussions et des malentendus, et j'en ai beaucoup de peine. Pourquoi ne voit-on pas que l'idée mère de cette réunion. Faites que le jour où je reviendrai, je puisse assister à un dîner-causerie.

"J'ai un regret véritable de n'avoir pas pu faire davantage pour le Canada; je souhaite qu'un jour ou l'autre, un second professeur français vienne s'ajouter au Dr Loir à Laval, et je souhaite qu'à Laval, on n'aime pas seulement la France en paroles mais de fait, et qu'on sache qu'en s'unissant à la France les Canadiens-Français continueront les traditions françaises dans ce pays. La France marche à pas de géant; elle fait quelquefois de faux pas, mais c'est en obéissant à un idéal qui domine le monde."

M. Monod fut très sympathiquement acclamé quand il reprit son siège.

M. Gillet fut le dernier orateur de la soirée.

Les convives passèrent dans les salons du Viger et y causèrent jusque tard dans la soirée.

MORT HORRIBLE D'UN MINEUR

Halifax, N. E., 3. — Richard Crew, un employé de la mine de Glace Bay, de la Dominion Coal Company, a fait samedi une chute qui a entraîné la mort immédiate. Crew travaillait au haut d'un puits profond de 900 pieds quand il perdit tout à coup l'équilibre et descendit tête première jusqu'au fond du puits.

Il était méconnaissable quand on le remonta à la surface.

MORT D'UN PASTEUR

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Charles de Bellechasse, 3. — Une dépêche, reçue par M. le curé Pagé lui annonce que M. l'abbé Charles Cloutier, qui a desservi la paroisse comme curé, pendant douze ans, est décédé, hier matin, à l'Hospice du

A DEUX DOIGTS DE LA MORT

SANS LE SANG-FROID D'UN MECANICIEN DE TRAMWAY, UNE EJUNE FILLE AURAIT ETE FATALEMENT BROYEE, HIER.

Une jeune fille peut se vanter d'avoir vu la mort de près, hier soir.

Mary Fox, âgée de 20 ans, servante, employée dans les "Bishop Apartements", rue Bishop, a été renversée par un tramway dans la rue Ste Catherine-Ouest, entre les rues Turner et Fort. Elle a été transportée sur le filet protecteur une vingtaine de verges. Quand le tramway s'arrêta, elle a pu se lever seule et ne s'est plainte que d'une légèr douleur au bras droit.

Le mécanicien de tramway, à cause des bancs de neige qui bordent la rue n'aperçut la jeune fille qu'alors qu'elle était sur la voie. Il était impossible de l'épargner.

Le brave employé laissa tomber le filet protecteur, juste au moment ou Mlle Fox allait glisser sous les roues. En moins de 20 verges, le tramway était immobilisé.

POUR L'EUROPE

M. Gustave Orban, importateur et exportateur et aussi manufacturier de fourrures en gros est parti hier soir via Boston et New York pour un voyage assez prolongé en Europe.

M. Orban doit s'embarquer sur le "Kaiser Wilhelm II", le 4 février à New York, et visitera Leipsiz, Berlin, Moscou, Paris et Londres, les principaux centres de la fourrure dans l'intérêt de son commerce. Nous lui souhaitons un bon voyage et un heureux retour.

L'HONORABLE JUGE ROBIDOUX

L'Hon. juge Robidoux n'a pu présider samedi à l'ouverture du terme criminel du district de Terrebonne à Sainte-Scholastique, car il était retenu à sa maison par une indisposition.

Hier, on nous apprenait que M. le juge Robidoux était rétabli, mais il lui faudra prendre quelques jours de repos. L'hon. juge Lavergne le remplace, en attendant.

CASTORIA.
Porte la signature de Chas. H. Fletcher. La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

NOUVELLES OUVRIERES

Le problème du travail des enfants dans les manufactures de la province d'Ontario. — La nomination des officiers chez les typos de l'Union Jacques-Cartier No 145. — Pour les travailleurs en fourrures ce soir. — Les propriétaires de mines et les mineurs du district central de la république voisine bien disposés à s'entendre. — Les débardeurs de Montréal reviseront la constitution de leur syndicat. — Les ouvriers textiles de Paris (Ontario) s'organisent.— Convocations pour ce soir. — Faits divers.

Le comité spécial de la législature d'Ontario nommé dans le but d'étudier le problème du travail des enfants dans les manufactures a présenté il y a quelque temps son rapport par l'entremise de son président.

Il est dit dans ce rapport que durant l'année écoulée, près de 400,000 se sont inscrits sur le rôle des diverses écoles de la province, mais que la fréquentation des dites écoles a été de moins de 50 pour cent.

Le rapport recommande que la limite de l'âge pour l'admission des enfants dans les usines soit fixée à 14 ans ainsi que l'inspection des hôtels, salles de concerts et autres où sont employés des enfants. Que le nombre des inspecteurs soit augmenté et que pas un enfant ne soit admis dans les manufactures sans posséder au préalable un certificat du principal de l'école qu'il fréquente ou de tout autre officier de la commission scolaire. Aucun enfant ne devrait travailler plus de 60 heures par semaine.

Les permis de travailler, ne devraient être accordés que par des principaux des écoles, aux enfants seulement qui sont véritablement un soutien pour leurs parents.

Une foule d'autres suggestions fort utiles sont aussi faites dans cet important rapport.

x x x

L'union typographique Jacques-Cartier, No 145, a tenu samedi dernier sous la présidence de M. Gustave Francq, une nombreuse et enthousiaste assemblée.

La mise en nomination des officiers pour le prochain terme a occupé la plus grande partie de la séance. Voici quel fut les résultat des délibérations: président, M. S. de Grandpré élu par acclamation; 1er vice-président, Napoléon Berthiaume, élu par acclamation; 2e vice-président, J. A. Lacombe, à l'unanimité.

Pour la charge de secrétaire-financier et correspondant quatre candidats sont sur les rangs. Ce sont: MM. Victor Tardif, Gustave Francq, Steele et Bélanger.

Les fonctions de secrétaire-trésorier sont contestées par MM. Grand'Maison, Coutu et Beaudet. Celles de secrétaire-archiviste par MM. H. Cardinal et Elz. Poitras.

M. B. Vauthier a été élu commissaire-ordonnateur et sergent d'armes.

Le comité exécutif se composera de MM. Francq, Saint-Hilaire, Coutu et Poitras.

MM. Poitras, Berthiaume, Froidevaux et Francq, formeront le comité de l'étiquette. Les délégués élus au Conseil des Métiers et du Travail de Montréal sont : MM. Francq, Rodier, Grand'maison et Poitras.

La votation pour les charges contestées aura lieu le premier samedi du mois de mars prochain.

L'union a décidé d'appuyer les candidatures de MM. James M. Lynch, à la présidence générale de l'Union Internationale et de W. Bramwood aux fonctions de secrétaire-trésorier.

Plusieurs affaires de routine furent aussi expédiées, puis la séance levée.

x x x

Les ouvriers textiles des manufactures de la Compagnie Penman sont en train de former une association qui les réunira sous un même et unique drapeau : celui de la Fédération des ouvriers textiles du Canada.

Il y a un mois environ, les ouvriers textiles de Paris (Ontario), s'organisaient sous la direction habile et intelligente de M. Foley, un véritable ami des ouvriers et qui compte nombre de connaissances dans le monde ouvrier de notre province surtout à Saint-Hyacinthe.

Après leur organisation, les ouvriers textiles songèrent à tendre la main à leurs frères de Saint-Hyacinthe.

Ils furent accueillis avec un empressement cordial, et les officiers de l'union, de Saint-Hyacinthe, M. Ouellette, président, et J. A. Rouleau, le dévoué secrétaire, se sont mis immédiatement à l'oeuvre.

Des pourparlers sont engagés entre les autorités de la Fédération des ouvriers textiles, à Montréal, et les unionistes de Paris (Ontario) et tout fait prévoir, qu'à brève échéance, cette belle Association ouvrière, comptera un local de plus.

Le mérite en reviendra aux amis de Saint-Hyacinthe, ainsi qu'au secrétaire général de la Fédération, M. L. A. Girard.

x x x

Les représentants des propriétaires de mines du district central, comprenant les Etats de l'Illinois, de l'Indiana, de l'Ohio et de la Pensylvanie, ainsi que ceux des mineurs unis d'Amérique, se sont rencontrés vendredi dernier à Indianapolis, afin de décider s'il serait nécessaire d'avoir une conférence conjointe pour mettre en vigueur, le 1er avril prochain, l'échelle de salaires convenue et de rétablir l'arrangement "inter-état" interrompu il y a 2 ans.

MM. Mitchell, Lewis et Wilson représentaient les mineurs. Les deux parties semblent favorables au rétablissement de l'entente intervenue il y a deux ans et l'on croit que tout ira pour le mieux le printemps prochain entre employeurs et employés.

Mercredi prochain, il y aura au No 201, rue des Commissaires, une grande assemblée du Syndicat des débardeurs du port de Montréal, à laquelle on s'occupera de la revision de la constitution. Il n'est pas nécessaire d'insister, croyons-nous, sur l'importance qu'il y a pour tous les membres d'assister à cette réunion afin que toutes les opinions soient connues au sujet des changements à faire. Qu'on se le dise.

x x x

Grande assemblée de l'union locale No 12, des travailleurs en fourrures, ce soir au Temple du Travail, 129 rue Saint-Dominique.

Tous les membres sont invités à y assister, ainsi que tous les manchonniers qui désirent faire part de leurs opinions pour l'amélioration des conditions de travail des camarades.

Une foule de questions toutes importantes les unes que les autres seront prises en considération à cette réunion.

Chacun sera sans doute à son poste.

x x x

Ce soir il y aura assemblée régulière de l'union No 349, des peintres et décorateurs ; de l'union No 428, des monteurs en chaussures ; de l'union No 33, des clicheurs ; de l'union No 1127, des employés de scieries mécaniques ; de l'union des latteurs en bois ; de l'union No 134, des charpentiers-menuisiers.

EUT TRENTE-DEUX CLOUS AU DOS A LA FOIS.

Deux Bouteilles de Burdock Blood Bitters l'ont Guéri.

Les clous sont tout simplement causés par le mauvais sang qui se dépose à la surface de la peau.

Aussitôt que vous en croyez un de guéri, il y en a un autre qui semble prêt à prendre sa place et à continuer votre misère.

Le seul moyen de vous débarrasser de vos clous, boutons, pustules et taches de rousseur, et ce pour toujours, c'est de chasser toutes les impuretés accumulées dans le sang.

Pour obtenir cela il n'y a pas de remède pour égaler les Burdock Blood Bitters.

Il est sur le marché depuis plus de trente ans, et durant cette époque nous avons reçu des milliers de témoignages prouvant hors de tout doute qu'ils guérirent les plus graves cas de boutons.

M. James Combs, Eden, Ont., écrit : "Je crois que les Burdock Blood Bitters sont un excellent remède contre les clous. J'en avais tellement que je ne pouvais travailler. J'en eus jusqu'à trente-deux au dos à la fois. Je pris deux bouteilles de B.B.B. et ma guérison fut complète. Je ne saurais trop hautement les recommander.

En vente chez tous les pharmaciens et marchands. yw A

Un Mauvais Moyen

Beaucoup de médecins essayent de guérir la dyspepsie en voulant faire réduire la maladie par la famine par leurs patients.

Ce traitement peut devenir ruineux pour l'estomac

Pour devenir médecin, il faut étudier la littérature médicale pendant longtemps, passer plusieurs années dans un collège de médecine, disséquer au moins un cadavre humain, passer plusieurs examens, essuyer plusieurs humiliations et enfin obtenir un diplôme qui lui donne le titre de M. D.

Cependant, tout cela n'est pas suffisant pour faire un médecin.

Nous avons connu plusieurs de ces gradués, qui ne pouvaient appliquer les connaissances qu'ils avaient acquises en vue de soulager et de guérir un patient souffrant de la dyspepsie.

Ils se sentaient terrassés au premier essai qu'ils faisaient pour guérir une telle maladie.

Ils n'étaient pas à blâmer pour tout cela, car toute la connaissance qu'ils avaient tirée des ouvrages de médecine était purement expérimentale. On leur avait dit ceci : Essayez ce qui suit : Ammoniaque aromatique, bicarbonate de soude, bicarbonate de potasse, Blue Mass, eau camphrée, cachou, charbon de bois, créosote, eau chaude, eau de chaux, magnésie, eaux minérales, acide nitrique, acide nitro-muriatique, noix vomique, huile d'ambre, huile de cajuput, rhubarbe, séné, esprit de lavande, diète sévère, strychnine, soufre, sulfite de chaux, teinture de cardomone, taraxacine, teinture de gingembre, teinture de fer, toniques, amers végétaux.

Dans cette série, il n'y a que l'eau chaude qui ne fera pas plus de mal que de bien au malade, encore son usage est un problème qui n'est pas encore résolu.

Si le professeur qui dirige le gradué, en lui mettant en main un paquet de tablettes de Stuart contre la Dyspepsie, lui avait dit que c'était un spécifique contre la dyspepsie, indigestion, contre tous les dérangements d'estomac, et qu'il devrait être employé en tels cas, puisque un grain de ce principe actif suffit pour digérer 3,000 grains de nourriture dans l'estomac; s'il lui avait dit qu'aidé par ce remède, l'estomac serait bientôt rendu à son état normal, il aurait fait plus de bien à cet étudiant qu'en l'envoyant chargé d'une somme de vagues connaissances, touchant la guérison de ces indispositions.

Le jeune médecin acquerrait une grande réputation en guérissant son premier cas de dyspepsie.

Le patient guérit vanterait ci et là la science de son médecin, comme le font des milliers de personnes proclamant l'efficacité des tablettes de Stuart contre la dyspepsie.

Au lieu de faire l'expérience de tous les remèdes plus haut mentionnés, et de faire plus de mal que de bien à son patient, il gagnerait beaucoup en réputation s'il guérissait toujours ses malades.

Quand il trouve le symptôme d'un organe en défaut, il devrait savoir ce que des centaines de médecins connaissent, à savoir, que tout trouble dans ces parties provient d'une digestion mauvaise ou d'une assimilation défectueuse. Alors il n'a qu'à donner quelques tablettes de Stuart à son patient et de lui enseigner de quelle manière les prendre.

Le patient regarderait les résultats de ce traitement comme miraculeux, et le médecin enrégistrerait succès après succès.

Les impuretés du sang, certaines maladies de la peau ou certains troubles du coeur, sont promptement guéris par les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie, parce que celles ci en guérissent la cause première, c'est-à-dire la dyspepsie. Quand l'estomac souffre, tout le reste du système souffre aussi.

Les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie se vendent partout chez les pharmaciens à 50 cents le paquet.

Envoyez-nous votre nom et votre adresse dès aujourd'hui, et nous vous enverrons immédiatement par la malle, une boîte échantillon gratuitement. Adressez, F. A. Stuart Co., 150 Stuart Building, Marshall, Michigan.

Hedrite

La Grippe nous envahit. "HEDRITE" vous en débarrassera promptement: prenez-en une tablette dès le premier symptôme — c'est la guérison assurée. A x

Grande Vente à Réduction de Février

A la Maison

L.M. LEFEBVRE

246 rue Rachel

Demain, mardi, grand jour de vente sans précédent : grande réduction dans tous les départements. Nos marchandises sont de première qualité. Votre argent vous sera remis si vous n'êtes pas satisfaits. Venez en foule, épargnez 25 pour cent de votre argent. Demandez nos billets de commerce. Ils vous donnent droit à 2½ pour cent.

RAYON DE L'EPICERIE

2 livres cacao pour	25c
6 morceaux chocolat Fry	23c
3 boîtes cacao Fry	25c
1 livre coco râpé	19c
2 livres pelures orange ou citron	25c
4 morceaux savon Quick Naptha	19c
6 paquets fameuse poudre Rasco	25c
1 douzaine poudre Barsalou	45c
1 douzaine savon Barsalou ou Naptha	65c
1 douzaine savon Comfort	47c
1 douzaine savon Queen, Surprise, Gilt Edge	49c
1 boîte allumettes, 12c, pour	7½c
1 boîte Quaker Corn Meal	10c
2 paquets raisin épépiné	25c
1 livre raisin Sultana	15c
3 paquets raisin corinthe	25c
1 boîte Nestle's Food	38c
1 boîte savon parfumé, 7 morceaux	25c
3 pintes fèves	22c
1 seau graisse pure, 20 livres, $3.00, pour	$2.67
3 livres soda à laver	5c
2 livres caustique	9c
3 paquets vermicelle ou macaroni	25c
douzaine tomates	$1.29
3 boîtes pois ou blé-d'inde	25c
1 livre pommes évaporées	12c
4 livres riz chinois	28c
8 livres fleur avoine	23c
4 pintes pois	19c
3 boîtes lessive	10c
20 livres sucre granulé	93c
10 livres cassonade	43c
1 livre beurre crèmerie	29c
1 livre Farley, 4c et	5c
2 livres pois ou blé-d'inde cassé	7c
3 sacs sel Windsor	10c
6 livres fleur blé	20c
3 livres sucre pulvérisé	19c
1,000 boîtes Shredded Wheat à	12c
1 paquet Quaker Oats	9c
3 paquets Vim, Gusto, Malta Vita, Orange Meat, Quaker Rice	25c
2 livres acide borique	25c
1 bouteille eau Carabana	29c
1 bouteille eau Vichy, 12c, 15c et	21c
1 bouteille eau Riga	25c
1 boîte tablettes Léo	23c
1 bouteille Fucomorrhuum	$1.19
1 bouteille Pepto Fer Jaillet	$1.19
1 bouteille Pepto Mangan	97c
1 bouteille Histogenol	$1.48
1 bouteille Carnine Lefrancq, $1.73 et	$3.25
Pilules Rouges ou Moro	29c
1 boîte cachets Gauvin	11c
1 boîte Diamond Dinner Pills	20c
Hedrite	15c
2 bout. sirop Coderre ou Gauvin	25c
1 bout. sirop Lambert	22c
1 bout. sirop Fellow	91c
1 bout. Wampole	67c
1 boîte Robur Beaupré	45c
1 boîte onguent Zam-Buk	44c
1 bout. thé boeuf Armour	84c
1 bout. Bovinine, 45c	85c
1 boîte Lacto Globulin	85c
Elixir Duero	97c
1 bout. vin Dubonnet	99c
1 bout. Vin, Fer et Boeuf	59c
1 bout. vin Bacchus	99c
1 bout. vin Vial	$1.15
1 bout. vin Quinine	54c
1 bout. vin RR. PP. Oka	79c
1 bout. sirop fruits, 19c	14c
1 bout. scotch, 75c, pour	49c
1 bout. Gordon et London Dry Gin	77c
Gin DeKuyper, 55c et	85c
Gin Melcher, 53c et	87c
1 bout. brandy Jockey Club	77c
1 bout. bon brandy	44c
1 pinte whiskey esprit	$1.19
1 pinte vin Canadien	25c
1 bout. bon brandy Médicinal	$1.24
1 pinte vin Porto ou Sherry	45c
1 bout. brandy Ballutaud, 95c, $1.00	$1.29

DIVERS TAPISSERIE

17,000 pièces tapisserie, valant 5c, 6c, 7c, 8c, réduit à 2½c, 3c	4c
500 crachoirs fleuris, 50c, pour	24c
750 bols de 4 à	24c
250 plats émaillés à lait	12½c
1,100 dez. soucoupes	17c
500 dou. assiettes en glace, 75c, pour	69c

Attention toute spéciale aux commandes reçues par malle ou par TEL. BELL EST 2113.

Envoi Franco contre 25 cents
LABORATOIRE LACHANCE
87 Rue St Christophe, Montréal.
A 65—1-n

LES CHINOIS GAGNENT

Halifax, 3. — Dix-sept Chinois qui avaient été arrêtés sous inculpation d'être entrés au Canada sans payer la taxe ont été libérés sans ... de justice où on les avait traduits.

Tenez le foie et les reins en bon état avec la Salsepareille de Hood.

Température

Vent du nord-ouest, bourrasques de neige, froid.

Mardi, beau et froid.

NOS MINISTRES

L'honorable M. R. Lemieux est à Québec, il sera à Montréal mardi prochain.

Les honorables MM. Turgeon, Taschereau et Devlin étaient à Québec ce matin. Le ministre de la colonisation est parti cet après-midi, pour Montréal.

LA "NORTH AMERICAN LIFE"

Comme nos lecteurs le verront dans une autre page, la compagnie d'assurance sur la vie North American a eu son assemblée annuelle à Toronto jeudi dernier. Le rapport présenté aux directeurs a été des plus satisfaisants. Le chiffre des polices émises dans le cours de l'année s'élève à $4,622,635, et le revenu provenant des primes et des intérêts, à $1,815,097.69, soit une augmentation de $68,553.69 pour les douze mois. La compagnie a payé aux porteurs de polices un montant de $607,347.44. L'actif de la compagnie est maintenant de $8,735,876.08, ayant été augmenté de $926,811.63.

Comme on le voit la compagnie est plus solide que jamais, et ne s'est en aucune façon ressentie de la crise financière qui s'est fait sentir dans tout le pays.

FEU J. D. LYONS

M. Dan. Lyons, un des vieux citoyens irlandais de Montréal, un membre fondateur de la Société St Patrice de notre ville, est décédé, vendredi dernier, à la demeure de son fils, 753 rue Mance, (Montréal Annexe).

Le défunt a occupé plusieurs positions importantes dans les Sociétés de secours mutuels. Il a été trésorier de la Société St Patrice. Pendant les 57 ans qu'il a demeuré à Montréal, il a toujours combattu pour le drapeau libéral et il est mort dans sa 86e année, content de voir le pays gouverné par une gouvernement de la nuance politique qu'il a tant chérie.

Deux enfants d'un premier mariage, M. D. P. Lyons, gérant de la "Hamilton Company", et Mme Andrew Gallagher, lui survivent.

Devenu veuf, il maria Mlle Bridget Lawlor, de qui il eut une fille, Mlle Sarah Lyons, qui lui survit aussi.

L'inhumation a eu lieu hier après-midi.

Le départ a eu lieu à 2 heures, de la résidence de son fils, 753 Mance Annexe.

Le deuil était conduit par son fils M. D. P. Lyons, et son gendre, M. Andrew Gallagher; ses neveux: MM. Eg. O'Brien, Vhs .O'Brien, Jos. Dussault, Fred. Dussault, et John Healey. On remarquait dans le cortège: MM. John Bready, T. Brith, E. Moreau, J. A. Mongeau, R. Stewart, I. F. Gillespie, l'échevin Robt. Neville, l'échevin J. P. L. Béubé, E. McBryar, M. Forgues, A. Labelle, Jos. Leblanc, Z. Presseau, L. Gauvin, P. Devane, T. Robillard, Ad. Gallagher, Frank Gallagher, F. C. Gorman, J. A. E. Caliquette, T Larkin, W. J. Bromley, A. McMillen, J. Malherbe, M. P. Laverty, D. Stephen, Chs. Waldron, John Lawler, P J. Gorman, John Kearney, John Hoolahan, D. Hoolahan, D. Maloney, J. T. Burns, Tho. J. Hart, P. W. Fogarty.

Le service funèbre sera chanté dans quelques jours à l'église de la Nativité, à Hochelaga.

RECUEILLI SANS CONNAISSANCE

A 12 hrs 30, ce midi la voiture d'ambulance de l'hôpital Général a été appelée sur la rue St Jacques pour recueillir un nommé Robert McCoy, que l'on avait relevé sans connaissance en face de l'hôtel.

A l'heure où nous allons sous presse le malade n'a pas encore repris connaissance à l'hôpital. On ne peut dire de quoi il souffre.

MORT AFFREUSE D'UN ADOLESCENT

(Par dépêche spéciale à la PRESSE)

Sainte-Anne de Bellevue, 3. — Un jeune homme du nom de Barrette, âgé de dix-huit ans et employé au collège d'agriculture McDonald, est mort asphyxié au cours de la nuit. De cet accident nous n'avons aucun détail encore. Le coroner McMahon, se rendra à Sainte-Anne cet après-midi; mais il est peu probable qu'il préside à une enquête régulière. C'est le docteur Cyphiot, hâtivement appelé, qui constata la mort.

ELU PRESIDENT

Indianapolis, 3. — Thomas L. Lewis de Bridgeport, Ohio, a été élu président de la Fédération Américaine des Mineurs, aujourd'hui, au cours de la dernière session de la convention annuelle.

Celui qui croit, persuade facilement les autres; mais on doute de la foi de celui qui ne cherche pas à convaincre. Le commerçant qui n'annonce pas fait douter de sa marchandise.

Souvent un résultat n'est séparé de nous que par l'espace d'une annonce.

La publicité, cette force génératrice des succès de si grandes entreprises, est susceptible aussi de faire réussir les plus petites.

DESASTRE A LA PROVIDENCE

Au plus fort de la tempête, hier, un incendie à détruit presque complètement l'Asile Saint-Vincent. — Dévouement admirable des religieuses et des pompiers aidés des membres du clergé et des citoyens.

LES PERTES SONT ESTIMEES A $35,000.

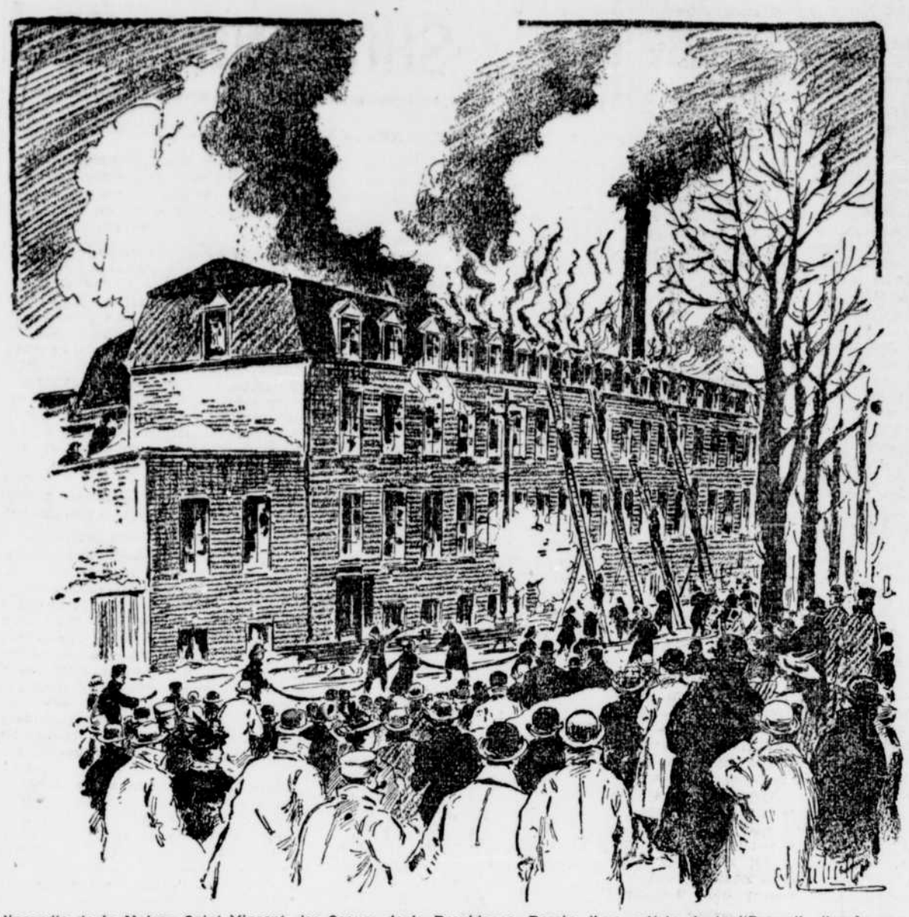

L'incendie de la Maison Saint-Vincent des Soeurs de la Providence. Dessin d'un artiste de la "Presse", d'après une photographie de MM. Richard et Such, photographes, 402 rue Sainte-Catherine Est.

Les dames religieuses de "La Providence" ont été cruellement éprouvées hier avant-midi par le destruction presque complète de la maison "Saint-Vincent", attenante à leur maison-mère, coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Hubert.

Il était dix heures moins quelques minutes, au moment même où sortait de l'église Saint-Jacques un grand nombre de fidèles ayant assisté à la messe de neuf heures.

Deux jeunes gens, Willie Lamy, 441, Dorchester Est et Régis Renaud, coin Ontario et Saint-Christophe, passant rue Sainte-Catherine et arrivant à la hauteur de la rue Saint-Hubert, virent des flammes sortant d'un ventilateur mobile, au-dessus du toit de la maison Saint-Vincent.

L'ALARME

A l'instant, M. Lamy courut à l'avertisseur coin des rues Saint-Hubert et Sainte-Catherine et il donna l'alarme.

La tempête, commencée samedi matin, faisait encore rage, les rues, partout, étaient encombrées d'amoncellements de neige rendant toute circulation excessivement difficile.

Les pompiers n'en furent pas moins prompts à répondre à l'appel du devoir, mais en route les attelages rencontrèrent des

DIFFICULTES PRESQU'INSURMONTABLES.

qui retardèrent beaucoup leur arrivée au poste de combat.

Une fois sur place, les pompiers jugeaient qu'ils auraient une dure besogne à faire. Les flammes crevaient le toit de l'édifice à plusieurs endroits et d'énormes tourbillons d'une fumée noirâtre sortaient des fenêtres du troisième et du dernier étage.

L'incendie avait déjà bonne prise qu'activait un vent d'ouest d'une extrême violence. Une seconde alarme fut jugée nécessaire.

L'installation des appareils se fit aussi promptement que les circonstances le permettaient, mais il fallut une dizaine de minutes aux pompiers pour avoir de l'eau avec une pression suffisante.

Les bornes fontaines étaient gelées. Avec les appareils et le second contingent des pompiers arrivèrent

LES AMBULANCES

des différents hôpitaux avec leur personnel respectif prêts à tout éventualité.

La première alarme avait été donnée de l'extérieur. Chez les religieuses on ne s'aperçut qu'il y avait incendie chez elles qu'au moment où les premiers pompiers arrivèrent.

M. l'abbé Bourassa, aumônier de l'institution, ayant ses appartements dans l'édifice, même où venait de se déclarer l'incendie, en constata la présence et s'empressa d'aller donner l'alarme à l'avertisseur spécial et privé de la maison mère. En brisant la vitre de l'avertisseur il se fit

UNE COUPURE PROFONDE

à la main droite.

Grande fut la consternation, chez les religieuses; mais elle reprirent vite leur sang froid, sachant que la maison Saint-Vincent faisait corps part de l'édifice de la maison mère et que la vie de personne, pendant le jour, ne pouvait être exposée à aucun danger. Elles songèrent à organiser le sauvetage

LE SAUVETAGE

des mille et un objets immédiatement menacés de destruction. En cela, elles furent activement secondées par une foule de personnes accourues du dehors.

Mentionnons, entre autres, MM. Chs Bruchési, C. R., le docteur Lamoureux, de la rue Saint-Hubert, M. l'échevin Honoré Mercier, le capitaine Bourassa, M. Ludger Gravel, M. L. J. Tarte, MM. Bourbonnière, Valois, Daoust, Ouimet, W. Lespérance, Trudeau, etc.

Ils furent immédiatement rejoints par M. l'abbé Charrier, curé de Saint-Jacques, ses vicaires, MM. les abbés Richard, Tranchemontagne, Portier et Cherrier.

Plus tard, accoururent de l'archevêché MM. les chanoines Dauth, Roy et Martin, précédés de

SA GRANDEUR MONSEIGNEUR BRUCHESI

averti du danger qui menaçait les religieuses de la Providence, au moment où se terminait la cérémonie de la bénédiction des cierges à la cathédrale.

Avaient répondu à la première alarme, les pompiers des postes 2, 5, 6, 7 et 11; sous le commandement du sous-chef Saint-Pierre.

L'incendie exerçait ses ravages dans un grenier long de 140 pieds par 70 de large. Les échelles furent disposées tout le long de l'édifice rue Saint-Hubert, à l'extrémité sud-est de la construction et du côté ouest. Une fumée épaisse, âcre, poussée par le vent aveuglait les pompiers de la rue St Hubert, rendant tout travail d'installation des appareils et de combat absolument difficile.

A un moment donné un

CRAQUEMENT SINISTRE

du toit se fit entendre et la toiture sur les deux tiers de sa longueur, s'affaissa de quelques pieds. Il y avait foule contemplant le spectacle, et un moment, on crut qu'un danger menaçait les braves de la brigade. Ils n'en continuèrent pas moins ferme la lutteentreprise comme si rien n'était arrivé.

A la seconde alarme

LE CHEF BENOIT

vint lui-même prendre le commandement de la brigade. Quatre pompes à vapeur furent installées au coin des rues Saint-Hubert et De-Montigny, Saint-Christophe et De-Montigny, Saint-Catherines et St Hubert, Saint-Christophe et Sainte-Catherine.

Au centre de l'édifice, rue Saint-Hubert, fut montée la tour d'eau.

Les pompiers avaient ainsi complètement cerné l'élément destructeur, avec une vingtaine de jets d'eau puissants.

Mais leur travail était d'autant plus semé de difficultés que le froid était des plus intenses et qu'une fumée suffocante les aveuglait.

Ils travaillèrent ainsi pendant trois heures avec une bravoure et une efficacité qui

PROVOQUERENT L'ADMIRATION

des milliers de personnes accourues sur le théâtre du sinistre.

Ils avaient réussi à maîtriser l'incendie, là ou il avait commencé, sous les combles

A une heure, la brigade retournait dans ses quartiers, ne laissant que quelques hommes sous les ordres du sous-chef Saint-Pierre et du capitaine Marin du poste No 6 pour service de surveillance des ruines encore fumantes.

Ce fut M. l'abbé Jules Bourassa, l'aumônier de l'institution, qui donna l'alarme générale dans toute la communauté au début de l'incendie. La supérieure,

MERE MARIE FELIX

retenue à sa chambre depuis quelques jours par une légère indisposition, fut aussitôt sur pied, n'écoutant que son courage, et assembla ses religieuses pour organiser le sauvetage avec les personnes accourues du dehors.

Elles réussirent à mettre à l'abri, dans des hangars voisins, tout ce qui pouvait leur tomber sous le main, surtout de la lingerie. Il était pénible le voir les religieuses franchir

LES BANCS DE NEIGE

dans la cour intérieure, portant de lourds fardeaux et retourner aussitôt se surcharger les bras de nouveaux effets que d'autres personnes à l'intérieur jetaient pêle-mêle par les fenêtres des différents étages.

La maison Saint-Vincent ne communique à la maison principale que par un double couloir. De ce côté, les pompiers se tinrent en permanence et réussirent à empêcher les flammes de se communiquer à l'édifice principal. Immédiatement près de ces deux couloirs demeuraient environ 200 vieillards et vieilles, paralytiques, aveugles, épileptiques, etc. Sur l'ordre des religieuses, tout ce monde fut transporté dans cette partie la plus éloignée du danger, du côté de la rue Sainte-Catherine. Cela se fit dans un ordre parfait et sans la moindre excitation.

La maison Saint-Vincent, le dimanche, est pour ainsi dire inhabitée.

C'est un édifice en brique construit en 1900. Le premier étage était occupé par la buanderie et le dépôt de la St Vincent de Paul. Au deuxième se trouvaient les ateliers de fabrication des hosties, les ouvrages en cire, en cheveux, les cierges, les fleurs artificielles et la cordonnerie.

Le troisième étage servait de dortoir, à soixante des plus jeunes religieuses.

Dans le grenier où l'incendie fut découvert, toute la lingerie de réserve de la communauté, s'y trouvait, ainsi que quantité de couchettes, 600 chaises servant aux banquets de charité donnés de temps à autre pour le bénéfice des pauvres de l'institution.

Tous ces effets et meubles, de même que les appareils dispendieux des ateliers sont une perte totale. Les étages inférieurs au dortoir et au grenier ont été épargnés par l'incendie, mais tout a été gâté par les torrents d'eau lancés par les pompiers. Les caves, où se trouvaient les approvisionnements de la Saint-Vincent de Paul, sont complètement inondées.

Chaque jour de 125 à 150 nécessiteux venaient à la Maison Saint-Vincent y chercher leur subsistance pour eux et leurs familles.

C'est un malheur pour eux, mais la révérende mère Marie Félix, la supérieure, nous a assuré que le service de distribution des vivres sera repris sous peu de jours. Sa Grandeur Mgr Bruchési, accouru au premier moment, l'a assurée de ses sympathies et de son secours effectif pour que les œuvres de la communauté souffrent le moins possible de ce sinistre.

A suivre sur la page 9

LE CONCOURS DE LA BROUETTE

Demain, la "Presse" publiera d'importantes informations au sujet du fameux Concours de la Brouette au PARC SOHMER.

600,000 MINOTS DE GRAIN EN FEU

Le feu ravage les entrepôts du Pacifique Canadien, à l'angle des rues Notre-Dame et Dorion, un peu après-midi. --. Probablement une perte totale.

Vers 12 h. 35, un incendie a éclaté aux entrepôts frigorifiques du Pacifique Canadien, entre la manufacture de la "Canadian Rubber Co." et le fleuve, à l'angle des rues Dorion et Notre-Dame. Le sous-chef St Pierre arriva le premier sur les lieux, avec la division Est. A 12 h. 45, une autre alarme était sonnée à l'angle des rues Craig et Visitation pour le même incendie. Elle appela les autres divisions et la lutte s'engagea sous le commandement du chef Benoit et du chef-adjoint Tremblay.

L'entrepôt a cinq étages et la partie en flammes mesure environ deux cents pieds de longueur. Il renferme

600,000 MINOTS DE GRAINS,

à part des quantités énormes de farine. D'après le chef Tremblay, ce sera une perte totale.

On ne sait pas comment le feu a commencé, mais il fit en peu de temps des progrès tellement rapides qu'on crut nécessaire de l'empêcher plutôt de se propager à la partie de l'entrepôt qui se trouve plus à l'"Est.

Vers 1 heure, le feu passait à travers le toit, après avoir pris naissance au rez-de-chaussée. Comme c'était l'heure du dîner, la plupart des employés étaient sortis. Ceux qui restaient n'ont eu aucune difficulté à se sauver. Les voitures d'ambulance se sont rendues sur le théâtre de l'incendie; mais aucun accident n'était encore arrivé à 1 h. 30.

Le service d'ordre était fait par la police sous les ordres des capitaines Bellefleur et Hébert, de deux lieutenants et d'une trentaine d'hommes de police.

PLUS TARD — Le feu brûle encore avec beaucoup d'intensité, mais les pompiers espèrent le confiner au bâtiment actuellement en flammes, grâce à un mur très épais qui le sépare des autres édifices.

AUX ENFANTS DE MONTREAL

Qui aiment leur patrie et désirent honorer ses grands hommes.

En voici pour vous, enfants, une belle occasion. Vous savez que Samuel de Champlain—il y aura de cela trois cents ans, au mois de juillet—entrait en ce pays, remontant la grande voie, inconnue, la belle rivière qu'il nomma Saint-Laurent. Arrivé à un endroit où le fleuve ouvre deux bras pour enlacer une île toute fleurie de pampres, Champlain, séduit sans doute par la magie du site, laissa glisser ses ancres, au pied d'un promontoire, Québec était fondé. Le Canada naissait au monde.

Plus tard, longtemps après, sur ce même point devenu une ville, des guerriers, des héros français et anglais se trouvèrent aux prises, chacun jouant sa vie pour son roi et sa patrie.

C'est sur le site des Plaines d'Abraham et du Champ de Combat de Ste Foye, hors les murs de Québec, que le sort de notre pays fut fixé. C'est là que se mesurèrent, en 1759, les vaillants Français armés de leurs baïonnettes étincelantes, l'infanterie anglaise, silencieuse et déterminée, les fiers Ecossais sonnant leur cor. Ces forces se heurtèrent dans une lutte suprême. Les commandants, des deux côtés, furent blessés grièvement.

Devant la mort qui aplanit tout différend, Montcalm avoua que d'avoir été vaincu par un si vaillant ennemi lui adoucissait la défaite. Le jeune et intrépide Wolfe, de son côté, s'écria avec la conscience de l'héroïque devoir accompli: "Dieu soit loué; je meurs en paix!"

Sur cette même route de Ste Foye pourtant, l'année suivante, les successeurs de ces deux braves, morts au champ d'honneur, Lévis et Murray se mesurèrent encore—pour le dernier effort. Avec le courage du désespoir Lévis chargea les troupes anglaises et les ramoussa derrière les remparts de Québec. Un moment, le sort sembla hésiter, et, la balance pencha en faveur des Français, Mais, soudain, les vagues bleues de la belle rivière—qui déjà n'était plus française—amenèrent une flotte imposante dont la vue seule fixa le sort des deux armées.

Un nouveau drapeau s'éleva au-dessus de la citadelle. Le Canada avait changé de maître.

Enfants de Montréal et du Canada qui aimez votre pays et voulez honorer ses grands hommes, en voici l'occasion.

Nous célébrerons, l'été prochain, le trois-centième anniversaire de la fondation de Québec. Le gouverneur-général nous engage à célébrer cet anniversaire en nous unissant tous pour assurer à jamais l'inviolabilité des champs de bataille et pour les consacrer à la mémoire de Champlain, des fondateurs de notre pays et de nos grands patriotes des deux races qui, dans la paix ou dans la guerre, ont aimé leur pays et se sont sacrifiés pour lui.

Ce parc, qui sera les Champs-Elysées de Québec, portera le nom du roi Edouard VII. Rien de mesquin ou de laid n'y sera toléré, pas de prison ni de fabrique d'engins de guerre comme les édifices qui profanent aujourd'hui les Plaines d'Abraham —cette terre de souvenirs.

Au cours de la voie projetée, surplombant la rivière, on dressera la statue de la Paix. Cette figure, dominant le fleuve, aura le geste doux disant à tous ceux qui, venus de loin, passeront devant elle: "Voici le berceau du Canada, du Canada où fraternisent deux races qui vinrent du vieux monde pour établir le nouveau. Jadis ces deux races luttèrent pour la possession du sol, faisant bon marché de leur vie. D'une d'elles brandissait le drapeau d'Angleterre, l'autre portait le "Fleur-de-lis, la blanche bannière de France, à l'ombre de ces enseignes guerrières je suis née, moi: la Paix".

Les enfants des deux nations rivales — comme tant d'autres dans l'histoire des siècles — après avoir été ennemies, vivent aujourd'hui dans une union parfaite.

Comité. — MM. R. Wilson Reford, présidente du comité, Lady Drummond, Madame Dandurand, Sir Alex. Lacoste, Juge Robidoux, F. D. Monk, député, G. W. Stephens, M.L.A., F. S. Meighen.

REMARQUES.

Tous ceux de vous, enfants, qui veulent aider à notre projet, sont priés d'envoyer une carte postale, donnant votre nom et votre adresse à Mme R. W. Reford, Boîte Postale 95. (Station B.) Montréal.

Des livrets de collection seront alors envoyés, et l'on vous dira comment l'argent peut nous être remis.

Chacun de vous qui remplira un livret recevra un certificat de mérite qui pourra être encadré.

CE SOIR, A LA "PRESSE"

La "Presse" annoncera ce soir, à la lanterne magique, coin de la rue St Jacques et de la Côte St Lambert, et sur les bulletins à sa succursale, 66 rue Ste Catherine Est, le résultat des élections municipales.

Il y aura des vues très intéressantes.

UN DRAME DE LA TEMPETE

Un malheureux cultivateur de Beauport trouve la mort dans la tempête, et son fils se gèle les pieds et les mains.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 3 — La tempête, du côté de Québec, a été moins dure que du côté de Lévis. Le C. P. R., le Q. R. L. and Co et le Lac Saint-Jean ont annulé plusieurs de leurs trains.

Le tramway électrique, dont le trafic avait été arrêté samedi, circule ce matin assez bien.

Au cours de la tempête de samedi, un cultivateur de Beauport, Théophile Giroux, qui résidait entre Beauport et les chutes Montmorency, était parti pour le bois, avec un de ses fils. En voyant la tempête, ils se remirent en marche pour regagner leur demeure, mais tout à coup le père s'affaissa dans la neige, en disant à son fils qu'il ne pourrait aller plus loin et qu'il allait mourir là. Son fils voulut rester avec lui, mais le père lui donna l'ordre d'aller chercher du secours à la maison.

Le fils partit, mais il s'égara et ce ne fut que le dimanche matin, à 2 heures, qu'il put arriver à la maison, avec les deux mains et les deux pieds gelés.

Après qu'il eut raconté son histoire, un parti s'organisa et on trouva le malheureux père gelé à mort. Le coroner fera enquête. Le défunt était âgé de 48 ans.

L'HON. M. TURGEON A GAIN DE CAUSE

Québec, 3 — L'hon. Turgeon a obtenu, ce matin, jugement au montant de $400, contre le "Nationaliste", pour l'article libelleux publié en juillet dernier, accusant le ministre de s'être parjuré au cours de son témoignage dans l'affaire de l'Abbittibi.

L'hon. M. Turgeon a déclaré que ce n'était pas la dernière poursuite qu'il intentait au "Nationaliste"; car il faut que ce journal rétracte et en grosses lettres toutes les accusations qu'il a portées.

NAISSANCES

BELANGER — A Montréal, le 2 février, 1908, au No 127 rue Beaudry, l'épouse de M. A. Bélanger, L. C., un fils, baptisé Pierre Alain. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Poulin.

MARTINEAU — A Montréal, le 29 décembre, 1907, au No 579 rue Drolet, l'épouse de M. A. Martineau, un fils, baptisé Joseph-Zotique-Albert. Parrain et marraine, M. et Mme Zotique Lauriault.

PERRAULT — A Montréal, le 31 janvier 1908, au No 198 rue Iberville, l'épouse de M. Médard Perrault, un fils, baptisé Joseph-Paul-René.

SCHAMBRIER — A Montréal, le 24 janvier 1908, au No 301 rue Mont-Royal, l'épouse de M. Tancrède Schambier, un fils, baptisé Joseph-Napoléon-Tancrède-Aimé. Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Chamberland, oncle et tante de l'enfant.

TRUDEAU — A Montréal, le 31 janvier 1908, au No 133 rue Visitation, l'épouse de M. Théo. Trudeau, une fille, baptisée Marie-Jeanne-Anna. Parrain et marraine, M. Albert Blouin et Mlle Régina Trudeau, cousin et soeur de l'enfant.

MARIAGES

PRINCE-POIRIER — A Montréal, le 29 janvier 1908, à l'église St Henri, M. J. Arthur Prince, de St Vincent de Paul, à Mlle Eva Poirier, de St Henri. La bénédiction nuptiale a été donnée par le révérend M. Couvrette. L'heureux couple est parti pour voyage. Nos meilleurs souhaits les accompagnent. Pas de cartes.

DECES

AMOS — A Montréal, le 3 février 1908, à l'âge de 6 mois, Anna-Mary, enfant de M. et Mme E. . Amos.

BELEC — A Notre-Dame de Grâces, le 1er février 1908, à l'âge de 13 ans et 7 mois, Antoinette Bélec, enfant bien-aimée de Léon Bélec. Les funérailles auront lieu mardi, le 4 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, à 8.45 heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

COMTOIS — A l'hospice Saint-Antoine, Longueuil, le 29 janvier 1908, à l'âge de 85 ans, Dame Adelaïde Pigeon, épouse de feu Louis Comtois. Les funérailles ont eu lieu le 31 janvier, à l'église paroissiale de Longueuil.

DE BELLEFEUILLE — A Lachine, le 2 février 1908, à l'âge de 75 ans, Marceline Quesnel, épouse de Cyrille de Bellefeuille. Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 151 rue Notre-Dame, Lachine, à 8½ heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitaton.

GIRARD — A Montréal, le 2 février 1908, à l'âge de 6 mois, Joseph-Charles-Adrien, enfant bien aimé d'Oller Girard, No 21 rue Lasalle. Funérailles privées.

GOUGEON — A Montréal, le 2 février, 1908, à l'âge de 17 ans, 5 mois, 6 jours, Gédias Gougeon, fils de J. B. Gougeon, boucher de la paroisse de Villeray. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 2355 rue Saint-André, le 4 du courant, à 7½ heures, pour se rendre à l'église de Notre-Dame du Saint-Rosaire et de là au cimetière de Saint-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont invités sans autre invitation.

GIARD — A Maisonneuve, le 2 février 1908, à l'âge de 19 ans, Régina Marin, épouse de Aimé Giard. Les funérailles auront lieu jeudi, le 6 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 283 rue Letourneux, à 6 hrs, pour se rendre à la gare Windsor et de là à St Simon, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPLANTE — A Montréal, le 1er février, 1908, à l'âge de 25 jours, Joseph-Ovide-Gerald, enfant bien-aimé d'Amable Laplante. Funérailles privées.

MARCHESSAULT — A la Pointe Saint-Charles, le 3 février, 1908, à l'âge de 1 an et 7 mois, Marie-Alphonsine-Bernadette, enfant bien-aimée de Siméon Marchessault, 8 avenue Pacifique. Funérailles privées.

LAROSE — A Montréal, le 3 février 1908, à l'âge de 48 ans, Mathilda Bélisle, épouse de F. X. Larose, musicien, 348 Saint-André. Avis des funérailles demain.

O'DOWD — A Montréal, le 2 février, 1908, à l'âge de 32 ans, Mary-Elizabeth Walker, épouse de Geo. J. O'Dowd, et sœur de Révde soeur St Mary Egbert, William, Allan et Frank Walker. Les funérailles auront lieu mardi, le 4 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 108 rue Chathams, à 8 heures, pour se rendre à l'église Saint-Antoine et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PEPIN — A Montreal, le 3 février 1908, à l'âge de 33 ans et 3 mois, Rose-Anna Leclaire, épouse de Didace Pepin, imprimeur. Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 200 rue Fabre, à 7½ heures, pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 77—2

PERRAULT — A Montréal, le 1er février 1908, à l'âge de 54 ans et 3 mois, J. Clovis Perrault, entrepreneur maçon. Les funérailles auront lieu mardi, le 4 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 103 rue Christophe Colomb, à 7.45 très précises, pour se rendre à l'église St Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST JULES — A Montréal, le 3 février 1908, à l'âge de 69 ans, Rose-Délima St Jules. Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son neveu, Joseph Larivière, menuisier, No 88 avenue Marin, Saint-Henri, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église Saint-Irénée, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 77—2

RIENDEAU — A Montréal, le 1er février 1908, à l'âge de 4 ans et 10 mois, Marie-Jeanne, enfant bien-aimée d'Hildège Riendeau. Funérailles privées à Boucherville.

TRUDEAU — A Montréal, le 3 février 1908, Jeanne-Anna Trudeau, enfant bien-aimée de Théophile Trudeau. Funérailles privées.

SERVICE ANNIVERSAIRE

BOURASSA — A Montréal, le 7 février, 1908, à 8 heures, à l'église du Sacré-Coeur, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Evariste Bourassa. Parents et amis sont priés d'y assister.

GAUVREAU — Mardi, le 4 du courant, à 7.30 heures, à l'église Saint-Jacques, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu M. G. H. Gauvreau. Parents et amis sont priés d'y assister.

FEDERATION AMERICAINE DES MUSICIENS, LOCAL 406.

Les membres de cette société, local 406, sont invités d'assister aux funérailles de M. J. Clovis Ferrault, voir détails dans la colonne des décès. Prière d'apporter vos instruments.

C. O. F.

Cour Notre-Dame No 190.

WILLIAM JEAN, décédé le 1er février courant, à l'âge de 57 ans, et membre de ladite Cour. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 3 ruelle Trudel, le 4 février courant, à 8 heures ½ précises, pour se rendre à l'église Saint-Joseph et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Tous les membres de cette cour sont priés d'y assister avec insigne, sans autre invitation.